

## DIAGNOSTIC DES PETITES VILLES DE DEMAIN

*MOUTIERS-LES-MAUXFAITS*

*TALMONT-SAINT-HILAIRE*

*VENDEE GRAND LITTORAL*

Version provisoire

Juin 2022



## SOMMAIRE

|                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Le Programme « Petites Villes de Demain » .....                                      | 3   |
| Vendée Grand Littoral, une coopération intercommunale récente .....                  | 5   |
| Sa création en 2017 .....                                                            | 5   |
| Ses compétences .....                                                                | 5   |
| Ses documents stratégiques .....                                                     | 6   |
| Ses contrats territoriaux .....                                                      | 7   |
| Le(s) territoire(s).....                                                             | 9   |
| Les découpages administratifs et de coopération.....                                 | 9   |
| Une partition littorale/rétrolittorale .....                                         | 11  |
| Une partition entre territoires dans et hors des aires d'attraction des villes ..... | 14  |
| Une partition entre bassins de vie .....                                             | 15  |
| L'équilibre territorial du SCoT Sud-Ouest Vendéen .....                              | 17  |
| Les partitions environnementales.....                                                | 21  |
| Deux centralités anciennes, deux Petites Villes de Demain .....                      | 24  |
| Talmont-Saint-Hilaire .....                                                          | 24  |
| Moutiers-les-Mauxfaits .....                                                         | 27  |
| Comparaison des profils socio-économiques .....                                      | 30  |
| Les deux agglomérations, leurs évolutions et sites .....                             | 38  |
| Les composantes des deux villes .....                                                | 43  |
| Accès aux Services publics .....                                                     | 44  |
| Accès au logement .....                                                              | 60  |
| Accès au commerce et services .....                                                  | 73  |
| Accès aux services de Santé.....                                                     | 78  |
| Lieux sportifs et associatifs .....                                                  | 83  |
| Accès à la Culture.....                                                              | 88  |
| Espaces publics de réunion et de manifestation .....                                 | 89  |
| Accès à la mobilité .....                                                            | 94  |
| Des petites villes et une communauté actrices .....                                  | 97  |
| De la transition écologique .....                                                    | 97  |
| De la transition numérique.....                                                      | 100 |
| De la transition sociétale : les initiatives citoyennes et collectives .....         | 107 |
| Les actions de revitalisation réalisées sur les deux agglomérations .....            | 110 |
| Moutiers-les-Mauxfaits .....                                                         | 110 |
| Talmont-Saint-Hilaire.....                                                           | 112 |
| ANNEXE / Agglomération de Bourgenay .....                                            | 114 |

## Le Programme « Petites Villes de Demain »

Le programme « Petites Villes de Demain » (PVD) répond à l'enjeu de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. Lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2020, il est porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il est le prolongement du Programme « Action Cœur de Ville » s'adressant aux villes moyennes (La Roche-sur-Yon et Fontenay-le-Comte en Vendée).

« Petites Villes de Demain » a pour objectif d'apporter aux communes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilité, les moyens, outils, partenaires... nécessaires à la définition et à la mise en œuvre de leurs projets de territoire. Ce dispositif vise à améliorer les conditions de vie des habitants de ces petites communes et de leurs territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme est conçu pour soutenir les communes ciblées sur une période de six ans (2020-2026). Les modalités de sélection ont été adaptées par les préfets de département lors du second semestre 2020. Les candidatures ont été recueillies par les préfets et les bénéficiaires du programme en Pays-de-la-Loire annoncés en décembre 2020 : 103 collectivités sur la région dont 21 sur le département de la Vendée.



La convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain » a été co-signée par les représentants des communes de Moutiers-les-Mauxfaits, Talmont-Saint-Hilaire et de Vendée Grand Littoral, et le Préfet de Vendée le **16 avril 2021**. Cette signature engage les collectivités à formaliser et **adopter leur projet de territoire sous 18 mois explicitant leur stratégie de revitalisation pour la signature d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**. L'ORT vise à une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire. Elle confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux (dispense d'autorisation d'exploitation commerciale, accès prioritaires aux aides de l'ANAH, l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien, dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover, renforcement du DPU et du DP dans les locaux artisanaux)

Le programme PVD s'intègre aux Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), signés entre l'Etat et les collectivités, avant le 30 juin 2021. Les CRTE se substituent et regroupent l'ensemble des contrats et programmes territoriaux existants dont les Contrats de Ruralité, les Contrats Locaux de Santé, le programme Petites Villes de Demain ou encore le dispositif France Services. **Le CRTE de Vendée Grand Littoral pour la période 2020-2026** a été approuvé par délibération du conseil communautaire en date du **23 juin 2021**. Il s'inscrit en cohérence avec les contrats signés avec la Région des Pays-de-la-Loire (Contrat Territoire Région) et le Département de Vendée (Contrat Vendée Territoires).

Les Petites Villes de Demain de Vendée (hors Ile d'Yeu)

| Petites Villes de Demain      | Code commune | EPCI                               | Population 2018 | Evolution démo. 2008-2018 | Evolution 2008-2018 (%) | Surface (km <sup>2</sup> ) | Densité    | Aire d'attraction          | Trajet routier à la préfecture |
|-------------------------------|--------------|------------------------------------|-----------------|---------------------------|-------------------------|----------------------------|------------|----------------------------|--------------------------------|
| Aizenay                       | 85003        | CC Vie et Boulogne                 | 9694            | 1940                      | 25%                     | 81,99                      | 118        | La-Roche-sur-Yon           | 18mn                           |
| Beauvoir-sur-Mer              | 85018        | CC Chalans-Gois Communauté         | 3883            | 158                       | 4%                      | 35,1                       | 111        | hors attraction            | 54mn                           |
| Benet                         | 85020        | CC Vendée Sèvre Autise             | 3992            | 382                       | 11%                     | 50,3                       | 79         | Niort                      | 50mn                           |
| Challans                      | 85047        | CC Chalans-Gois Communauté         | 20898           | 2560                      | 14%                     | 65,47                      | 319        | Challans                   | 38mn                           |
| Chantonnay                    | 85051        | CC du Pays de Chantonnay           | 8354            | 266                       | 3%                      | 83,87                      | 100        | Chantonnay                 | 27mn                           |
| La Châtaigneraie              | 85059        | CC du pays de la Châtaigneraie     | 2565            | -68                       | -3%                     | 7,96                       | 322        | La Châtaigneraie           | 54mn                           |
| Chavagnes-en-Paillers         | 85065        | CC Pays Saint Fulgent -Les Essarts | 3529            | 245                       | 7%                      | 40,38                      | 87         | Montaigu-Vendée            | 32mn                           |
| Coëx                          | 85070        | CC Pays Saint-Gilles-Croix-de-Vie  | 3230            | 261                       | 9%                      | 39,83                      | 81         | Saint-Hilaire-de-Riez      | 28mn                           |
| Les_Herbiers                  | 85109        | CC Pays des Herbiers               | 16135           | 1324                      | 9%                      | 88,87                      | 182        | Les Herbiers               | 33mn                           |
| Luçon                         | 85128        | CC Sud Vendée Littoral             | 9576            | -177                      | -2%                     | 31,42                      | 305        | Luçon                      | 37mn                           |
| Mareuil-sur-Lay-Dissais       | 85135        | CC Sud Vendée Littoral             | 2803            | 174                       | 7%                      | 25,7                       | 109        | La-Roche-sur-Yon           | 25mn                           |
| Mortagne-sur-Sèvre            | 85151        | CC Pays de Mortagne                | 6000            | -74                       | -1%                     | 22,06                      | 272        | Cholet                     | 38mn                           |
| Les_Achards                   | 85152        | CC Pays des Achards                | 5189            | 2764                      | 27%                     | 30,45                      | 170        | La-Roche-sur-Yon           | 23mn                           |
| Mouilleron-Saint-Germain      | 85154        | CC du pays de la Châtaigneraie     | 1825            | 579                       | 46%                     | 28,66                      | 64         | hors attraction            | 43mn                           |
| <b>Moutiers-les-Mauxfaits</b> | <b>85156</b> | <b>CC Vendée Grand Littoral</b>    | <b>2159</b>     | <b>414</b>                | <b>24%</b>              | <b>9,23</b>                | <b>233</b> | <b>La-Roche-sur-Yon</b>    | <b>24mn</b>                    |
| Pouzauges                     | 85182        | CC Pays de Pouzauges               | 5549            | 154                       | 3%                      | 36,52                      | 152        | Pouzauges                  | 49mn                           |
| Saint-Fulgent                 | 85215        | CC Pays Saint Fulgent -Les Essarts | 3803            | 336                       | 10%                     | 36,83                      | 103        | Saint-Fulgent              | 34mn                           |
| Saint-Gilles-Croix-de-Vie     | 85222        | CC Pays Saint-Gilles-Croix-de-Vie  | 7759            | 514                       | 7%                      | 10,46                      | 742        | Saint-Hilaire-de-Riez      | 44mn                           |
| Saint-Hilaire-de-Riez         | 85226        | CC Pays Saint-Gilles-Croix-de-Vie  | 11179           | 747                       | 7%                      | 48,83                      | 229        | Saint-Hilaire-de-Riez      | 45mn                           |
| <b>Talmont-Saint-Hilaire</b>  | <b>85288</b> | <b>CC Vendée Grand Littoral</b>    | <b>7748</b>     | <b>984</b>                | <b>15%</b>              | <b>90,48</b>               | <b>86</b>  | <b>Les-Sables-d'Olonne</b> | <b>36mn</b>                    |

Parmi les communes sélectionnées ci-dessus, seules 3 réunissent une population communale de plus de 10 000 habitants ; seules 2 comptent moins de 2 500 habitants : Moutiers-les-Mauxfaits et Mouilleron-Saint-Germain. Moutiers-les-Mauxfaits est la 19<sup>ème</sup> commune en poids démographique tandis que Talmont-Saint-Hilaire occupe le 7<sup>ème</sup> rang.

Contrairement à 8 des 20 Petites Villes de Demain, ni Moutiers-les-Mauxfaits ni Talmont-Saint-Hilaire n'est le pôle de population de l'aire d'attraction à laquelle elles appartiennent. Moutiers-les-Mauxfaits est englobée dans l'aire d'attraction de La-Roche-sur-Yon (avec Aizenay, Les Achards et Mareuil-sur-Lay-Dissais), tandis que Talmont-Saint-Hilaire est la seule des 20 communes à être englobée dans l'aire d'attraction des Sables-d'Olonne.

Sur la période 2008-2018, avec un gain de population de 2 560 habitants, Challans est la Petite Ville de Demain la plus attractive, devant Aizenay (+1 940 habitants) et Les Herbiers (+1 324 habitants). Avec une progression de 984 habitants, Talmont-Saint-Hilaire est la 5<sup>ème</sup> commune la plus attractive tandis que Moutiers occupe le 9<sup>ème</sup> rang.

Avec respectivement une hausse de 25% et de 15% de leurs populations en 10 ans, Moutiers-les-Mauxfaits et Talmont-Saint-Hilaire représente les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> communes les plus dynamiques, après Mouilleron-Saint-Germain (46%), Les Achards (27%) et Aizenay (25%).

Seules trois des 20 Petites Villes de Demain vendéennes perdent des habitants : La Châtaigneraie, Mortagne-sur-Sèvre et Luçon.

## Vendée Grand Littoral, une coopération intercommunale récente

### Sa création en 2017

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Vendée Grand Littoral est une communauté de communes ayant moins de 5 ans de coopération. Elle est ainsi l'une des 2 plus récentes intercommunalités de Vendée (avec la Communauté de communes créée également en 2015, devenue en 2022 Communauté d'agglomération Terres-de-Montaigu).

Concernée par l'obligation fixée par la loi du 7 août 2015 dite NOTRe élevant à 15 000 habitants le seuil des intercommunalités à fiscalité propre, la communauté de communes du Moutierrois (créée en 1995), rassemblant 11 communes et 12 362 habitants en 2013, devait en effet s'associer à une communauté voisine. La fusion avec la communauté du Talmondais (créée en 2003, rassemblant 20 136 habitants et 9 communes) a été proposée dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale de Vendée en mars 2016.

Regroupant 20 communes et 34115 habitants en 2018, Vendée Grand Littoral devient ainsi la 9<sup>ème</sup> intercommunalité vendéenne en poids démographique et la 2<sup>ème</sup> en superficie, avec 505 km<sup>2</sup>. Elle appartient au groupe des 6 communautés littorales du département de Vendée.

### Ses compétences

Depuis 2017, Vendée Grand Littoral exerce les compétences suivantes :

- Obligatoires :
  - Aménagement de l'espace dont l'élaboration et l'évaluation du SCoT,
  - Développement économique et tourisme
  - Gens du voyage
  - Déchets ménagers et assimilés,
  - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Optionnelles
  - Politique du logement et du cadre de vie
  - Protection et mise en valeur de l'environnement
  - Equipements culturels et sportifs
  - Action sociale
  - Eau
  - Voiries
  - Maison de service public
- Supplémentaires
  - Elaboration et suivi des politiques contractuelles entrant dans le champ de compétences de l'intercommunalité
  - Equipements touristiques
  - Actions culturelles, touristiques et sportives
  - Emploi
  - Ports de plaisance : avec deux ports, Bourgenay sur la côte de Talmont-Saint-Hilaire et celui de Jard-sur-Mer
- Facultatives
  - Aménagement numérique
  - Service public d'assainissement non collectif

En 2021, quatre compétences se sont ajoutées :

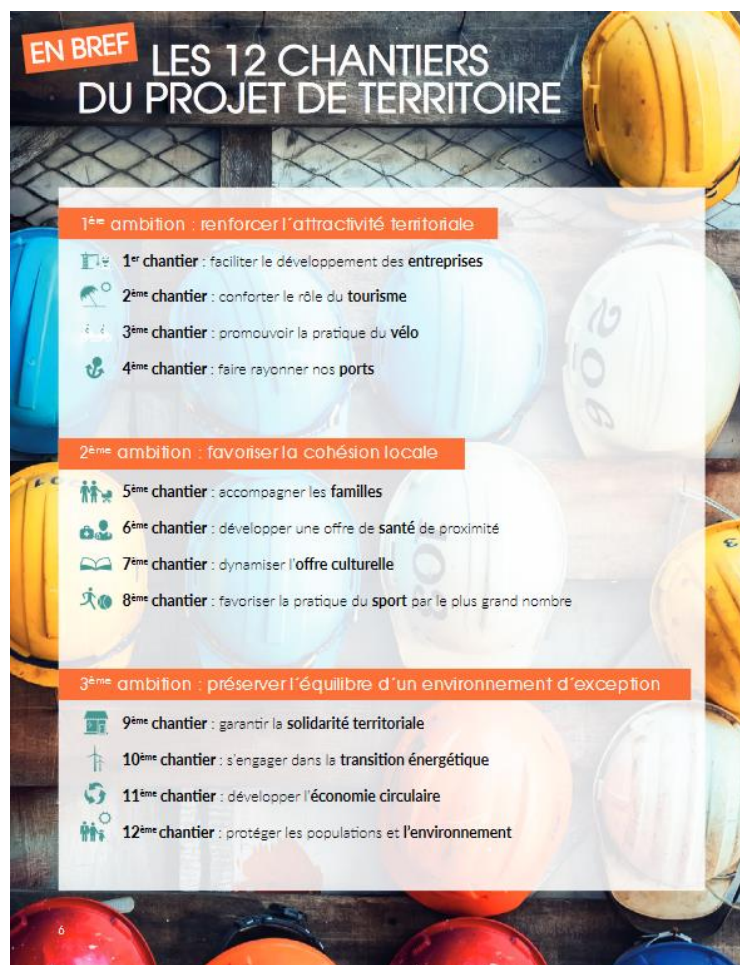
- « Plan Local d'Urbanisme, document en tenant lieu et carte communale », par délibération du 16 décembre 2020, entérinée par décision préfectorale du 18 mars 2021 ; emportant automatiquement la compétence « Site Patrimonial Remarquable » et « Règlement Local de Publicité » ;
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) par délibération du 27 janvier 2021 ;
- Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) au 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;
- Coordination et soutien des activités sportives éducatives du programme communautaire.

Par ses compétences, la Communauté de communes peut soutenir ses centres-villes, insuffler une articulation et une cohérence entre les politiques thématiques, assurer un équilibre territorial favorable au renouvellement et à la dynamique des centres-villes. Elle peut assurer une plus grande visibilité des projets et envoyer un signal favorable aux financeurs et investisseurs publics ou privés.



En 2019, les élus de Vendée Grand Littoral ont adopté leur projet de territoire pour la période 2019-2030 en se fixant une stratégie en 57 actions.

Parmi elles, l'Action 26 – Rapprocher les services de la population. Elle inclue la construction d'un nouveau siège au centre de Talmont et le développement de son siège de proximité à Moutiers-les-Mauxfaits.



Le document est téléchargeable :

[https://www.vendeegrandlittoral.fr/medias/2019/04/DOSSIER-PROJET-DE-TERRITOIRE\\_light.pdf](https://www.vendeegrandlittoral.fr/medias/2019/04/DOSSIER-PROJET-DE-TERRITOIRE_light.pdf)



En décembre 2019, les élus de Vendée Grand Littoral ont approuvé leur Plan Climat Air Énergie pour la période 2020-2026.

Il se décline en 6 actions phares : 1 – Réduire la dépendance énergétique de l'habitat ; 2 – Développer le mix énergétique du territoire ; 3 – Renforcer l'exemplarité des collectivités ; 4 – Réduire les émissions liées aux déplacements ; 5 – Adapter le territoire aux changements climatiques ; 6 – Développer et soutenir une économie locale et durable ; avec une action transversale de Stabiliser et améliorer la qualité de l'air.

L'ensemble des pièces du PCAET sont mis en ligne sur :

<https://www.vendeegrandlittoral.fr/pcaet-plan-climat-air-energie-territorial/>

Le syndicat Vendée Cœur Océan, porteur du SCOT, s'est vu confié par ses collectivités membres, dont Vendée Grand Littoral, la définition et la mise en œuvre d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**.

Vendée Grand Littoral bénéficie de plusieurs contrats territoriaux avec :

- L'Etat : le **Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** approuvé en conseil communautaire du 23 juin 2021 pour la période **2020-2026**.

Il se décline en 3 axes et 20 projets :

**Action n° 1 : PRESERVER L'EQUILIBRE D'UN ENVIRONNEMENT D'EXCEPTION**

Projet 1 : Accompagner la labellisation Grand Site de France du Havre du Payré

Projet 2 : Favoriser les modes de déplacements alternatifs à l'automobile individuelle (déployer le schéma vélo, promouvoir le co-voiturage, proposer une offre de transport collectif...

Projet 3 : Mettre en œuvre un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Projet 4 : Mettre en œuvre le Programme Alimentaire Territorial (PAT)

Projet 5 : Développer les unités de production d'Energies Renouvelables

Projet 6 : favoriser la transition énergétique du patrimoine bâti du territoire

Projet 7 : Projets communaux

**Action n° 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE**

Projet 1 : Port Bourgenay demain

Projet 2 : Le Port de Jard sur Mer demain

Projet 3 : Aménager les zones d'activités économiques communautaires

Projet 4 : Développer la filière « Nautisme »

Projet 5 : Développer l'offre et l'attractivité commerciale

Projet 6 : Projets communaux

**Action n° 3 : FAVORISER LA COHESION SOCIALE**

Projet 1 : Mettre en place un schéma gérontologique intercommunal

Projet 2 : Accompagner le 4<sup>ème</sup> âge dans la sécurisation de leur lieu de vie

Projet 3 : Faciliter le rôle de « parents » et accompagner les enfants

Projet 4 : Développer l'offre de services à FRANCE SERVICES

Projet 5 : Poursuivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS)

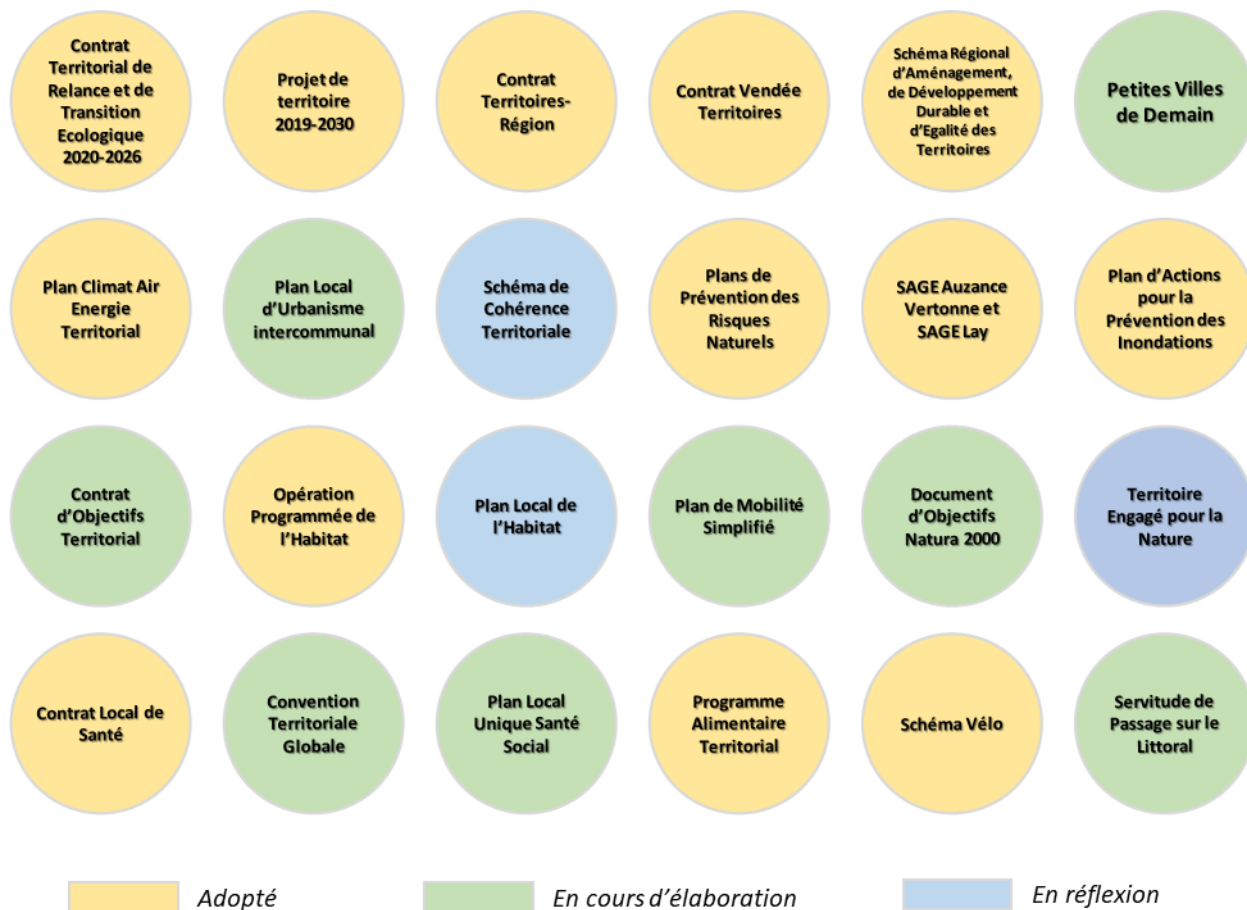
Projet 6 : Mettre en place le projet sportif intercommunal

Projet 7 : Projets communaux

- La Région : le **Contrat territoires-Région 2020** avec Vendée Grand Littoral a été signé le 12 juillet 2019 pour un soutien de 1 418 000 €
- Le Département : le **Contrat Vendée Territoires** a été signé avec Vendée Grand Littoral en septembre 2017 pour une période de 4 ans, avec 36 projets structurants soutenus, pour près de 4 millions d'euros. Parmi les actions, sont à citer : les aménagements des centres-villes de Talmont-Saint-Hilaire et de Moutiers-les-Mauxfaits, l'aménagement du Port de la Guitière, la création de la salle de gymnastique et l'extension du centre de loisirs à Moutiers-les-Mauxfaits, la construction du nouveau siège intercommunal à Talmont-Saint-Hilaire<sup>1</sup>.
- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne :
  - Le **Contrat Territorial Eau du bassin Auzances, Vertonne et cours d'eau côtiers**, signé le 20 janvier 2020 pour la période 2020-2022, avec pour coordonnateur le SMAV.
  - Le **Contrat Territorial Milieux Aquatiques du bassin du Lay aval**, signé le 5 septembre 2018 pour une durée de 5 ans, avec pour coordonnateur le SMLB.
- L'Agence Régionale de la Santé (ARS) et Vendée Cœur Océan : le **Contrat Local de Santé** signé en décembre 2019 pour une période de 3 ans. En cours d'évaluation, les résultats seront connus à la mi-octobre 2022.
- L'Etat, les ministères de la Justice et de l'Education Nationale : le **Contrat Local contre les Violences Conjugales, Sexistes et Sexuelles (CLVCSS)** signé en mars 2022.
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vendée : la **Convention Territoriale Globale (CTG)** en cours d'élaboration. Sa signature est prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022. Il est projeté de mutualiser le CLS et le CTG par l'élaboration d'un **Plan Local Unique Santé Social (PLUSS)** dont la signature est prévue en décembre 2022.
- L'ADEME : le **Contrat d'Objectifs Territorial (COT)**, engagé par délibération du 15 décembre 2021, en cours de construction.

<sup>1</sup> <https://www.vendeegrandlittoral.fr/cvt-contrat-vendee-territoires/>

Etat d'avancement des contrats, schémas, plans, programmes et projets  
concernant Vendée Grand Littoral (juin 2022)





Les découpages administratifs et de coopération

La fusion en 2017 a ainsi créé un territoire de projet et de contractualisation à deux « têtes » avec :

L'agglomération de **Talmont-Saint-Hilaire** (7657 habitants en 2017), précédente centralité de la Communauté de communes Talmondais, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2003, 15 ans avant la fusion, et chef-lieu de son canton.

Le périmètre de la CC du Talmondais reprenait celui de l'ancien canton de Talmont-Saint-Hilaire.

En 2015, le périmètre du canton de Talmont-Saint-Hilaire s'est étendu et comprend actuellement 22 communes au total, à-cheval sur les communautés des Achards, des Sables d'Olonne et de Vendée Grand Littoral (cf. illustration page suivante).

L'agglomération de **Moutiers-les-Mauxfaits** (2128 habitants en 2017), précédente centralité de la Communauté de communes du Pays Moutierrois, créé le 1<sup>er</sup> janvier 1995, 21 ans avant la fusion, et ancien chef-lieu de son canton jusqu'en 2015, remplacé par Mareuil-sur-Lay-Dissais (cf. page suivante).

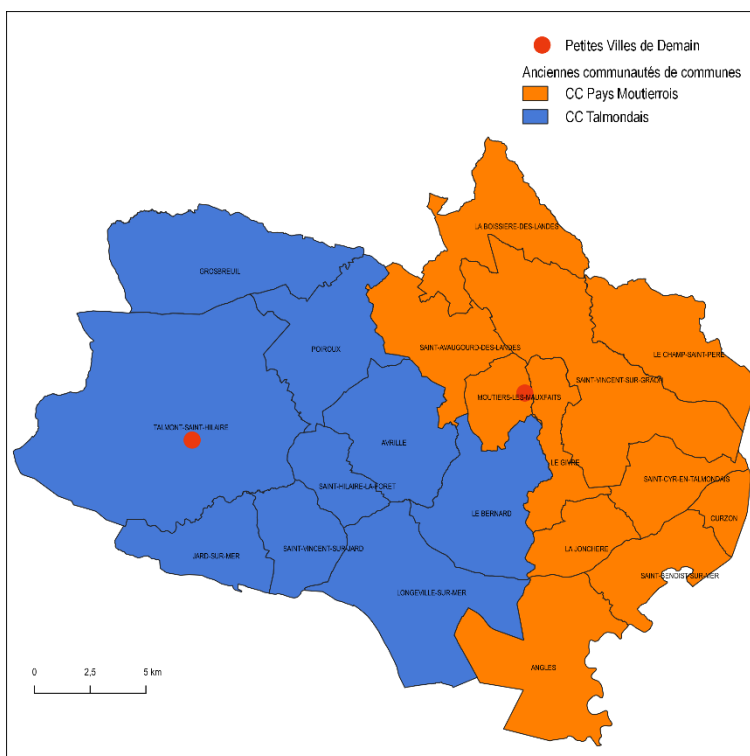
Le périmètre de l'ancien canton de Moutiers-les-Mauxfaits de 1790 incluait, en plus des 10 communes du Pays Moutierrois, les communes de La Faute-sur-Mer (664 habitants en 2018) et La Tranche-sur-Mer (2975 habitants en 2019), dont il est rappelé qu'elles ne formaient qu'une seule commune jusqu'en 1954. Ces dernières ont adhérées à la Communauté de communes du Pays-Né-de-la-Mer, créée le 1<sup>er</sup> janvier 1999, disparue en faveur de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En 2017, ces anciennes et fortes identités talmondaise et moutierroise sont restées inscrites dans le nom du nouvel établissement de coopération à savoir « Vendée Grand Littoral – Talmont Moutiers Communauté », noms des deux repères géographiques pour les usagers, siège et siège annexe de la nouvelle collectivité et gentilés.

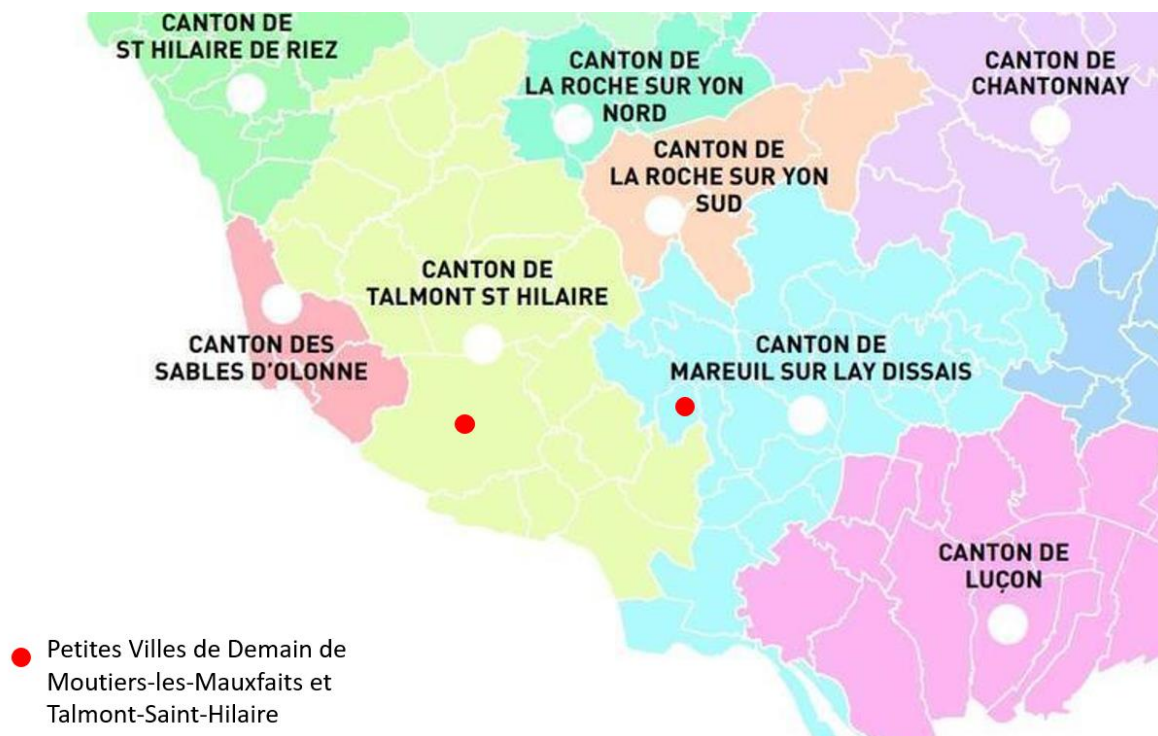
Cinq ans après l'officialisation de la fusion, une partition Est-Ouest, Talmondais/Moutierrois, demeure pour des acteurs du territoire, y compris même à l'origine de la démarche « Petites Villes de Demain », puisque la démarche a d'abord ciblé la seule commune de Moutiers-les-Mauxfaits, avant d'inclure Talmont-Saint-Hilaire, première ville de la communauté de communes.

Cette partition reste également lisible dans le SCoT en vigueur, approuvé en 2019 sur les 3 communautés de communes de l'époque : le Pays des Achards, le Pays Talmondais et le Pays Moutierrois (cf. en suivant).

Bien que Talmont-Saint-Hilaire soit la commune la plus peuplée de Vendée Grand Littoral, sa situation excentrée vis-à-vis du territoire communautaire n'assoit pas sa fonction de centralité urbaine, et accentue le côté Ouest. La situation centrale et le réseau routier étoilé de Moutiers-les-Mauxfaits l'appuient. Dans les deux cas, les héritages historiques des deux cités les servent toujours. Face aux changements socio-démographiques rapides qu'enregistrent le territoire côtier vendéen, quelle peut être à l'avenir la place de ces deux agglomérations ?



La Communauté de communes Vendée Grand Littoral est ainsi partagée entre deux circonscriptions électorales des conseillers départementaux, entre les communes appartenant respectivement au canton de Talmont-Saint-Hilaire et au canton de Mareuil-sur-Lay-Dissais suivant l'ancienne limite des deux précédents établissements de coopération intercommunale (EPCI).



Délimitations des cantons 2016 de Talmont-Saint-Hilaire et de Mareuil-sur-Lay-Dissais

Le Contrat Vendée Territoires avec le Département a été signé avec Vendée Grand Littoral en septembre 2017 pour une période de 4 ans, avec 36 projets structurants soutenus, pour près de 4 millions d'euros.

Parmi les actions, sont à citer :

- Les aménagements des centres-villes de Talmont-Saint-Hilaire et de Moutiers-les-Mauxfaits,
- L'aménagement du Port de la Guitière,
- La création de la salle de gymnastique et l'extension du centre de loisirs à Moutiers-les-Mauxfaits,
- La construction du nouveau siège intercommunal à Talmont-Saint-Hilaire<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> <https://www.vendeegrandlittoral.fr/cvt-contrat-vendee-territoires/>

## Une partition littorale/rétrolittorale

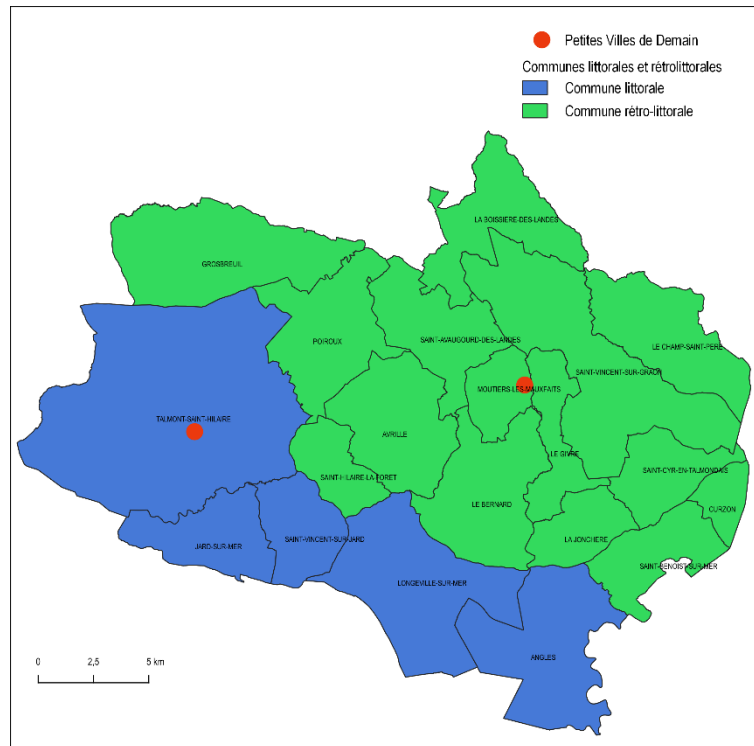
Le territoire de Vendée Grand Littoral s'étend sur 507km<sup>2</sup>.

A l'Ouest, il s'étend jusqu'aux portes de l'agglomération des Sables d'Olonne, dont la commune nouvelle, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2019, rassemblant 44355 habitants en 2018, est limitrophe de Talmont-Saint-Hilaire.

Au Nord, il s'étend jusqu'aux limites de la commune d'Aubigny-les-Clouzeaux, commune nouvelle créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, rassemblant 6712 habitants, traversée par l'A87, plaçant ainsi l'extrémité du territoire communautaire à moins de 4km de l'échangeur autoroutier.

A l'Est, il s'étend jusqu'aux rives du Lay, qui ne peut être traversé qu'en 4 points : au pont de la RD19 à Champ-Saint-Père (plaçant l'extrémité du territoire à moins de 10km du centre-ville de Luçon), au pont de la RD949 à Saint-Cyr-en-Talmondais, au pont de la RD25 sur Angles et au pont de la RD46, au sud d'Angles, à La Tranche-sur-Mer.

Au Sud, il s'étend jusqu'aux marais, à la forêt domaniale de Longeville et à la côte maritime.



Les stations balnéaires de Query Pigeon-Bourgenay, Jard, Saint-Vincent-sur-Jard et Longeville, bénéficient d'une attractivité estivale et d'une médiatisation importante à partir des années 50, accentuées par l'achèvement des ports de Jard en 1973 et de Bourgenay en 1982. Elles n'ont pas fait partie des stations lancées à grand renfort de réclame à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle comme le fut Les Sables d'Olonne, qui bénéficia à partir des années 1870 de la greffe de son tronçon ferroviaire à la ligne Nantes-Bordeaux, d'un grand Casino inauguré en 1876 et d'une campagne de promotion. Talmont bénéficia d'une desserte ferroviaire seulement en 1902 ; les autres communes de Jard, Longeville, Angles (avec Grues, Saint-Denis-du-Payré, Lairoux et Chasnais) bénéficièrent seulement à partir de 1930 d'une desserte avec la ligne des Tramways de Vendée reliant Les Sables-d'Olonne à Luçon, pourvoyant aux transports de marchandises et de produits alimentaires vers les stations balnéaires.

Avec l'adoption des lois sociales et des congés payés, ce réseau de transports permit la venue et le séjour des classes ouvrières et modestes, avant-guerre, et l'amorce d'une reconnaissance et d'une économie touristiques. Ainsi en 1938,

le conseil municipal de la commune de Jard adjoint son toponyme de la mention « -sur-Mer » (tandis qu'il n'est adopté qu'en 1983 pour Longeville, même si un nouveau hameau d'estivants, à distance du bourg, adopte dès 1936 le nom de Longeville-plage). Avec l'ensemble du chemin de fer départemental, la ligne ferroviaire fut fermée en 1949 (avec celle reliant Talmont à Champ-Saint-Père, situé à 7km à l'est de Moutiers-les-Mauxfaits), remplacée par des services d'autobus et la rapide croissance du parc d'automobiles particulières, remorquant ou pas des caravanes.

*Rétrolittorale, **Champ-Saint-Père** est la seule commune de Vendée Grand Littoral traversée actuellement par une ligne ferroviaire en activité (ligne Nantes-Bordeaux – section La Roche-sur-Yon – La Rochelle). Néanmoins, le territoire ne bénéficie d'aucun arrêt ferroviaire de transports de voyageurs. La **réouverture d'une halte ferroviaire** à Champ-Saint-Père est l'un des enjeux d'aménagement et de mobilité du territoire de Vendée Grand Littoral et des autres collectivités traversées par la ligne La Roche-sur-Yon – La Rochelle, tant pour les déplacements domicile-travail que pour la mobilité et l'attractivité touristique.*

*En 2021, après une première phase d'acquisition-démolition, Champ-Saint-Père lance un programme de revitalisation de son centre-bourg pour créer une place publique avec une meilleure visibilité de la mairie, créer 5 cellules de commerces et services, pour l'attractivité du bourg, et créer 8 appartements et 4 maisons pour renforcer le parc de logements sociaux.*

Le territoire présente ainsi une frange littorale dont le dynamisme est porté par les 5 communes de Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer, Saint-Vincent-sur-Jard, Longeville-sur-Mer et Angles (riveraine de l'estuaire du Lay). Elles regroupent une population de 16 996 habitants en 2018 soit 50% de la population communautaire. Entre 1999 et 2018, ces 5 communes ont accueilli 4 983 habitants supplémentaires soit 45% du gain démographique enregistré par Vendée Grand Littoral.

Au-delà de la frange littorale, les communes les plus peuplées sont Grosbreuil (2 210 habitants en 2018) et Moutiers-les-Mauxfaits (2 159 habitants en 2018). Avec un gain respectivement de 953 habitants et de 740 habitants entre 1999 et 2018, ces deux communes ont enregistré les gains démographiques les plus élevés dans la partie rétro-littorale, soit 5% cumulé du gain démographique du territoire.



Pôle culturel de Grosbreuil



Pôle commercial Place des Meuniers

*Grosbreuil est une commune rurale dont la population a presque atteint 1700 habitants avant la première guerre mondiale et qui n'a cessé de perdre des habitants sous l'effet de l'exode rurale jusqu'en 1975 où sa population ne comptait pas plus de 961 habitants. De 1975 à 2018, bénéficiant d'une qualité de desserte par la RD36, d'une situation à mi-chemin des Sables d'Olonne à l'ouest et de la Roche-sur-Yon au nord-est, et d'une proximité à la ville de Talmont-Saint-Hilaire, Grosbreuil a gagné 1249 habitants (contre 898 pour Moutiers-les-Mauxfaits).*

*Cette forte croissance démographique a incité la commune à plusieurs aménagements urbains dont la construction en 2014 d'un pôle culturel (médiathèque et salles des associations) en lieu et place de l'ancien presbytère, puis en 2021 d'un pôle commercial Place des Meuniers pour 373m<sup>2</sup> de commerces (5 locaux) avec un parvis piéton de 1880m<sup>2</sup> et un parking de 2800m<sup>2</sup>, permettant ainsi de réduire la dépendance de ses habitants aux services des pôles urbains voisins, parmi lesquels Talmont-Saint-Hilaire et Moutiers-les-Mauxfaits.*

Les 13 autres communes rétro-littorales comptent une population comprise entre 387 habitants (Saint-Cyr-en-Talmondais) et 1 836 habitants (Champ-Saint-Père). Ces 13 communes ont accueilli 4 413 habitants supplémentaires entre 1999 et 2018 soit 40% cumulé du gain démographique du territoire.

Cette partition Littoral/Intérieur s'affirme également dans les descriptions géographiques des habitants, utilisant la référence des « gens de la côte » ou de la « côte », renvoyant à des économies, des usages et de fait des « sociétés » distincts : sur le littoral, marqués par la saison et l'économie touristiques ; à l'intérieur, marqués toujours par les usages de la ruralité et la partition entre « de souche » et les « néo-ruraux ». Bien que le centre-ville de Talmont-Saint-Hilaire ne soit pas sur le littoral et qu'il soit séparé de 5,8km du port, la commune fonctionne dans l'économie et l'usage de la frange littorale. Moutiers-les-Mauxfaits appartient à « l'intérieur » et semble bénéficier du report des habitants permanents hors de la zone « tendue ».

*Cette partition Littoral/Intérieur pourrait prendre de l'importance dans les perspectives d'aggravation des risques littoraux associés aux changements climatiques à venir. Les communes littorales sont toutes concernées par un Plan de Prévention des Risques Littoraux : Talmont-Saint-Hilaire, Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard par le PPRL du Pays Talmondais, approuvé le 30 mars 2016 ; Longeville-sur-Mer et Angles par le PPRL du Bassin du Lay, approuvé le 30 novembre 2015. Ces deux plans réglementaires s'appuient sur l'hypothèse d'une augmentation du niveau marin égale à 60 cm à l'horizon 2100.*

*Parmi les 4 scénarios établis dans le rapport du GIEC publié en août 2021 (correspondant à une évolution du réchauffement de +1,6°C à 2°C), dans le scénario de faible réchauffement de +1,6°C de serre (RCP2.6), l'élévation moyenne projetée à l'échelle du globe atteint +0,43m en 2100 par rapport à la période 1986-2005; dans le scénario de fort réchauffement (RCP8,5), elle atteint +0,84m en 2100. La loi Climat et Résilience publiée le 22 août 2021 prévoit, dans un délai de 4 ans, une cartographie des zones menacées par le recul du trait de côte d'ici 30 ans et dans 30 à 100 ans ; les PPR devront être révisés en cohérence avec cette cartographie et le SRADDET devra identifier les territoires de relocalisation ; les nouvelles constructions seront interdites dans les zones impactées à l'horizon des 30 ans ; l'information sera obligatoire dans les annonces immobilières.*

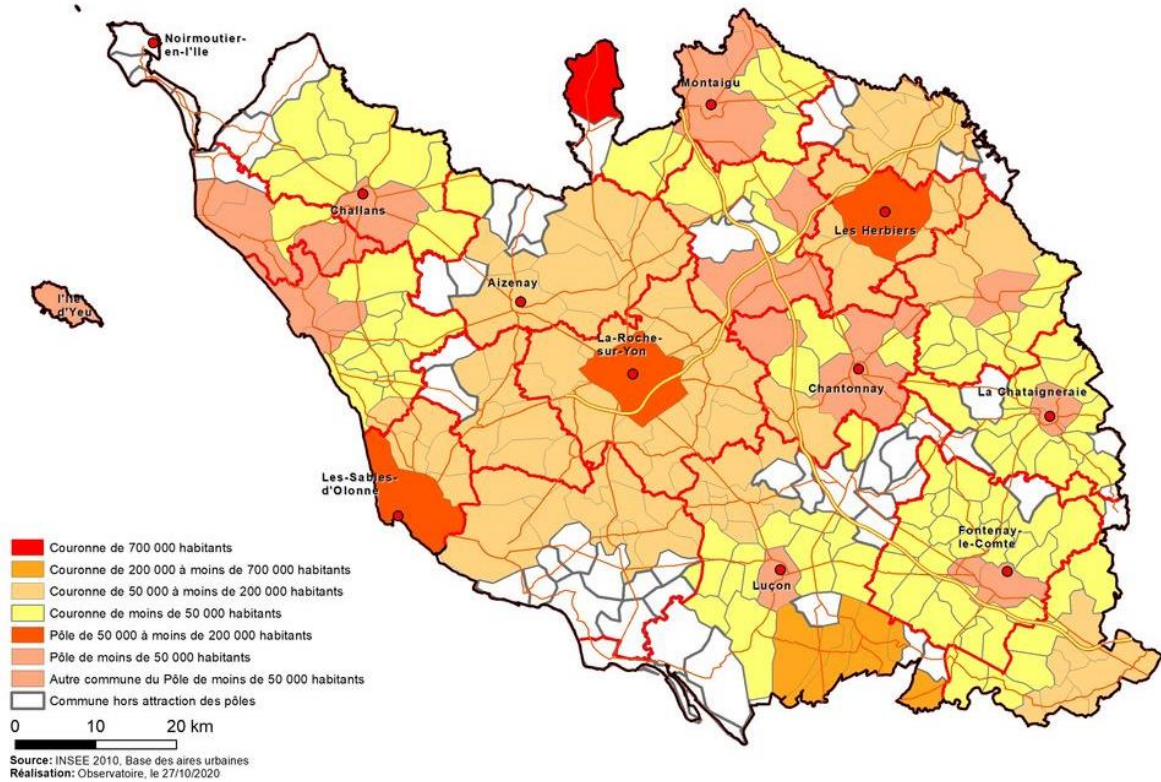
| Code géographique | Libellé géographique       | Rés secondaires et logts occasionnels en 2018 (princ) | Part des rés secondaires et logts occasionnels en 2018 | Evolution 2008-2018 | prix m2 moyen pour une maison (en €)* | Prix m2 fourchette basse* | Prix m2 fourchette haute* | situation                |
|-------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|
| 85114             | Jard-sur-Mer               | 2960                                                  | 64%                                                    | 194                 | 3222                                  | 1888                      | 4270                      | côtière                  |
| 85127             | Longeville-sur-Mer         | 2283                                                  | 63%                                                    | -131                | 2739                                  | 1679                      | 3637                      | côtière                  |
| 85278             | Saint-Vincent-sur-Jard     | 1580                                                  | 68%                                                    | 122                 | 2960                                  | 1932                      | 4044                      | côtière                  |
| 85288             | Talmont-Saint-Hilaire      | 2918                                                  | 43%                                                    | 233                 | 3054                                  | 1880                      | 4380                      | côtière et pôle urbain   |
| 85004             | Angles                     | 707                                                   | 32%                                                    | 18                  | 2365                                  | 1470                      | 2911                      | moins de 10km des plages |
| 85010             | Avrillé                    | 238                                                   | 26%                                                    | -37                 | 2057                                  | 1194                      | 2941                      | moins de 10km des plages |
| 85022             | Le Bernard                 | 282                                                   | 33%                                                    | 45                  | 2235                                  | 1300                      | 2880                      | moins de 10km des plages |
| 85116             | La Jonchère                | 100                                                   | 32%                                                    | 1                   | 1976                                  | 1020                      | 2484                      | moins de 10km des plages |
| 85201             | Saint-Benoist-sur-Mer      | 164                                                   | 39%                                                    | -27                 | 1936                                  | 1338                      | 2368                      | moins de 10km des plages |
| 85231             | Saint-Hilaire-la-Forêt     | 176                                                   | 31%                                                    | 18                  | 2299                                  | 1423                      | 2867                      | moins de 10km des plages |
| 85026             | La Boissière-des-Landes    | 48                                                    | 7%                                                     | 1                   | 1888                                  | 1243                      | 2469                      | rurale                   |
| 85050             | Le Champ-Saint-Père        | 190                                                   | 17%                                                    | 10                  | 1675                                  | 901                       | 2189                      | rurale                   |
| 85077             | Curzon                     | 107                                                   | 30%                                                    | -14                 | 1596                                  | 991                       | 2453                      | rurale                   |
| 85101             | Le Givre                   | 64                                                    | 23%                                                    | 1                   | 1851                                  | 1099                      | 3049                      | rurale                   |
| 85103             | Grosbreuil                 | 110                                                   | 11%                                                    | -52                 | 2226                                  | 1303                      | 2802                      | rurale                   |
| 85179             | Poiroux                    | 142                                                   | 22%                                                    | 0                   | 2044                                  | 1275                      | 2919                      | rurale                   |
| 85200             | Saint-Avaugourd-des-Landes | 114                                                   | 20%                                                    | 7                   | 2029                                  | 1183                      | 2586                      | rurale                   |
| 85206             | Saint-Cyr-en-Talmondais    | 175                                                   | 46%                                                    | 60                  | 1690                                  | 909                       | 2201                      | rurale                   |
| 85277             | Saint-Vincent-sur-Graon    | 142                                                   | 17%                                                    | -8                  | 1820                                  | 982                       | 2601                      | rurale                   |
| 85156             | Moutiers-les-Mauxfaits     | 146                                                   | 13%                                                    | 15                  | 2008                                  | 1105                      | 2624                      | rural et pôle urbain     |

\*source : [www.meilleursagents.com](http://www.meilleursagents.com) consulté le 17/02/2022.

La partition littorale/rétrolittorale se lit dans les données concernant les résidences secondaires comme dans les prix de l'immobilier. Talmont-Saint-Hilaire présentant un caractère à la fois de station littorale et de pôle urbain affiche une part élevée de résidences secondaires (43%), toutefois bien en retrait des parcs des communes littorales voisines où le parc secondaire représente les 2/3 du parc de logements. Néanmoins, en matière de prix immobilier pour une maison, Talmont-Saint-Hilaire affiche comme les autres communes côtières un prix moyen filtrant avec les 3000 €/m<sup>2</sup> et la fourchette haute la plus élevée du territoire (4380 €/m<sup>2</sup>). Les données sur les bourgs situés à moins de 10km des plages démontrent un effet de proximité littorale, en particulier en matière de prix. Avec seulement 13% de résidences secondaires, Moutiers-les-Mauxfaits affiche l'une des plus basses proportions avec la Boissière-des-Landes : ces deux communes sont pour l'une pôle urbain et de services et pour l'autre un pôle d'emploi proche de l'agglomération yonnaise appuyant leur forte attractivité pour les ménages permanents ; elles ont pour point commun d'avoir une politique de maîtrise ancienne et forte du foncier et des opérations d'habitat.

## Une partition entre territoires dans et hors des aires d'attraction des villes

En 2021, pour remplacer le précédent zonage en « aires urbaines », l'INSEE définit un nouveau zonage en « aires d'attraction des villes », c'est-à-dire l'étendue de leur influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Au sein de l'aire, le pôle est constitué par la commune la plus peuplée et la couronne est constituée des communes dont au moins 15% des actifs travaillent dans le pôle.



Talmont-Saint-Hilaire : dans l'aire d'attraction des Sables d'Olonne (source : INSEE 2011 – Banque des territoires)

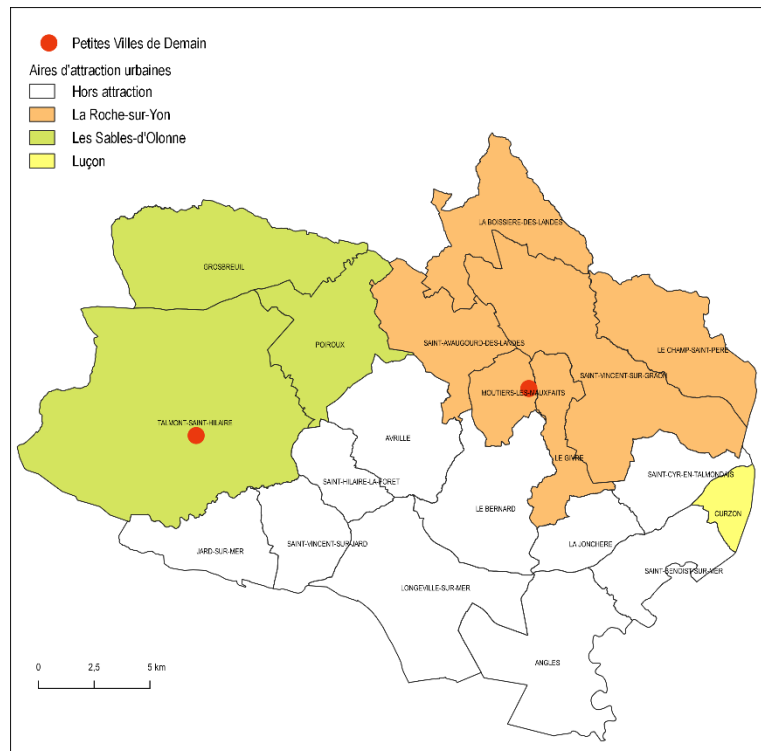


Moutiers-les-Mauxfaits : dans l'aire d'attraction de La Roche-sur-Yon (source : INSEE 2011 – Banque des Territoires)

Le territoire de Vendée Grand Littoral se partage entre les communes en ou hors aire d'attraction des villes voisines. Talmont-Saint-Hilaire et Moutiers-Saint-Hilaire font partie des 10 communes englobées dans l'aire d'attraction des villes voisines.

Il y a un enjeu de maintien et de développement des liens d'échanges pour les deux Petites Villes de Demain avec les communes du sud, hors attraction des pôles départementaux, afin de conserver leur fonctionnement de pôle urbain. Plus spécifiquement, il y a aussi ce même enjeu avec Curzon et Saint-Cyr-en-Talmondais, petites populations excentrées, rapidement connectées à l'agglomération luçonnaise par la RD 949.

Talmont-Saint-Hilaire et Moutiers-les-Mauxfaits ne font toutefois pas partie de la même couronne. Avec Grosbreuil, Poiroux et 5 autres communes, Talmont-Saint-Hilaire se situe dans l'aire d'attraction des Sables d'Olonne. Moutiers-les-Mauxfaits (avec 43 autres communes dont la Boissière-des-Landes, le Champ-Saint-Père, le Givre, Saint-Avaugourd-des-Landes et Saint-Vincent-sur-Graon) fait partie de l'aire d'attraction de la Roche-sur-Yon.

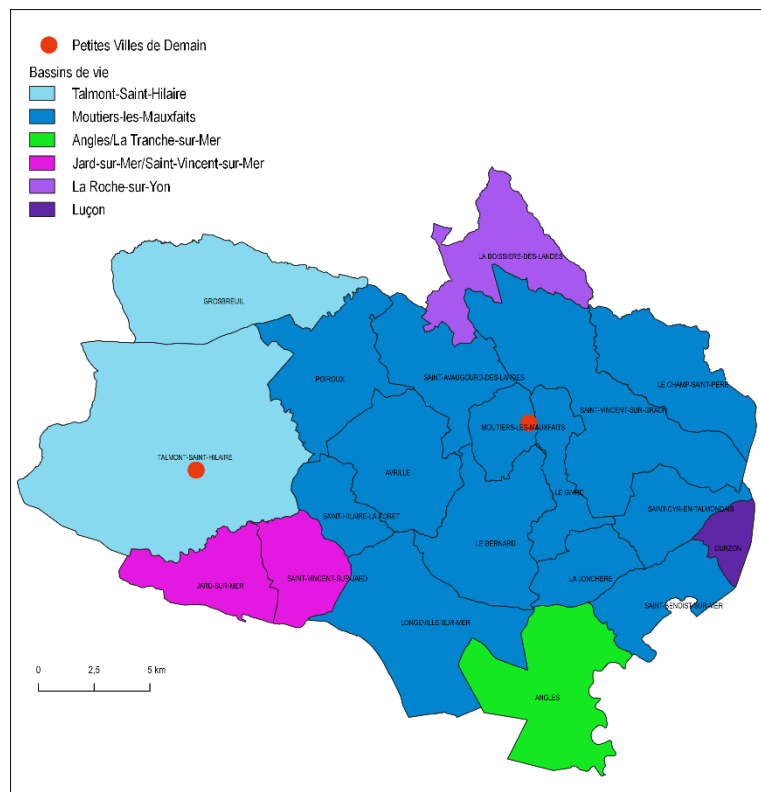


Une partition entre bassins de vie

Talmont-Saint-Hilaire et Moutiers-les-Mauxfaits, bien que de structures urbaines et communales très différentes, sont tous deux centres de leurs bassins de vie, définis comme *les plus petits territoires sur lesquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants*.

Ces bassins ne sont comparables et ne couvrent pas la totalité du territoire de Vendée Grand Littoral :

- Le bassin de vie de Talmont-Saint-Hilaire regroupe Talmont-Saint-Hilaire et Grosbreuil,
- Le bassin de vie de Moutiers-les-Mauxfaits regroupe 13 communes, segmenté en 3 secteurs de projets dans le SCoT Sud-Ouest-Vendéen (cf. en suivant).
- La Boissière-des-Landes est englobé dans le bassin de vie de La Roche-sur-Yon,
- Angles et La Tranche-sur-Mer forment un seul bassin de vie,
- Curzon est englobé dans le bassin de vie de Luçon,
- Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Mer forment un seul bassin de vie.



Zoom : la Petite Ville d'Angles, hors attraction des pôles urbains, à inclure au dispositif « Petite Ville de Demain » ?

Au centre du territoire hors attraction, Angles rassemble 2816 habitants en 2017, ce qui en fait la deuxième commune en poids démographique de Vendée Grand Littoral. Elle peut être considérée comme une petite ville.

Sur le point haut dominant l'embouchure de la vallée du Troussepoil sur le rivage de l'ancien golfe, Angles naît au XI<sup>ème</sup> siècle avec la fondation d'une église Sancta Maria de Anglis, à l'origine d'un prieuré puis d'une abbaye édifée en 1210. A la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, les Guerres de Religion ruinent l'abbaye dont il ne reste que l'église (classée Monument Historique). Une motte féodale fortifiée est également attestée en 1090 puis un château fort dès le XII<sup>ème</sup> siècle à Moricq. L'actuelle Tour de Moricq (classée Monument Historique) est construite en 1435 pour protéger le port, connu au XV<sup>ème</sup> siècle sous le nom de « Grand Jonchet », qui exportait vins, céréales et bois vers les ports de La Rochelle, de Bordeaux et de Bretagne ou pour remonter les produits marchands jusqu'à Mareuil, par le Lay, à l'époque navigable. Abandonné au profit du port de Saint-Benoist-sur-Mer, le port de Moricq est rétabli vers 1730. Très florissant, il connut son apogée vers 1886 avec de fortes exportations de grains, ce qui lui vaut la création d'un axe routier rectiligne entre le port et Moutiers-les-Mauxfaits pour rejoindre la préfecture et sa gare. Peu à peu envahi par la vase et concurrencé par les transports routiers, il cesse son activité en 1906.

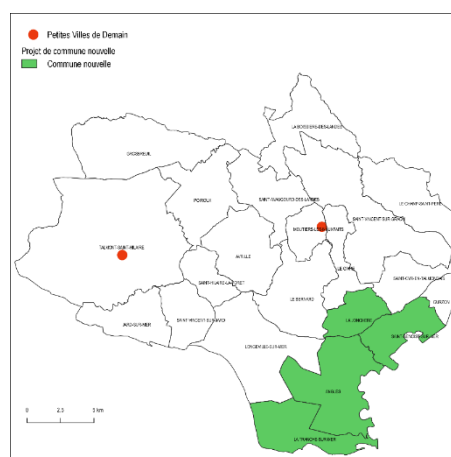
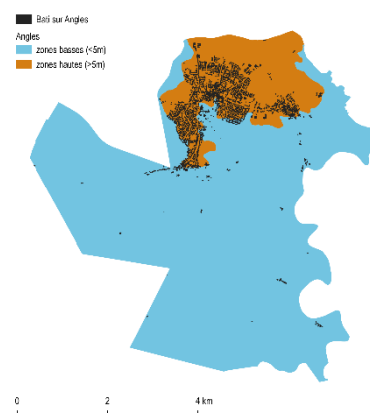
En 1901, la commune d'Angles comptait 1424 habitants, population qu'elle ne retrouvera qu'à partir de la fin des années 1990, à la suite de l'ouverture au début des années 1980 du contournement de la RD747. Entre les recensements de 1999 et 2018, Angles enregistre une croissance de 1265 habitants et de 746 logements (environ 40 logements par an en moyenne), notamment accentuée par les conséquences de la tempête Xynthia en 2010 et le déménagement des ménages sinistrés. Pour comparaison, sur la même période, la croissance des parcs de Talmont-Saint-Hilaire et de Moutiers-les-Mauxfaits a été respectivement de 2116 et 463 logements soit des rythmes moyens annuels de 111 et 24 logements.

Angles ne compte désormais qu'une seule agglomération, avec la continuité urbaine créée par le développement de l'agglomération et l'aménagement de la ZAE L'Avenir (dont une extension est en projet en 2021), entre le vieux bourg et l'ancien village de Moricq. Du pont du Troussepoil au sud jusqu'à la limite de la ZAE des Motettes au nord de l'agglomération, le parcours équivaut à 3km/45mn pour un marcheur par la rue principale tandis que l'itinéraire entre la place de la Liberté à Moricq à l'église au centre d'Angles correspond à une distance de 2km/ 30mn pour un marcheur.

La surface communale représente 3342ha. Avec 2758ha de terres « basses » (altitude inférieure à 5m), le territoire d'Angles ne possède qu'une capacité d'accueil limitée à 17% de son territoire. Or la zone agglomérée approche des 300ha soit plus de la moitié des terres « hautes ». L'arrêt de l'étalement urbain est un enjeu prioritaire pour Angles.

Suite à la loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle et du pacte financier garantissant pendant 3 ans le niveau de dotations de l'Etat aux communes fusionnant en 2015 ou 2016, les communes d'Angles, Saint-Benoist-sur-Mer, La Jonchère puis La Tranche-sur-Mer (2975 habitants en 2019, 2104ha), situées hors attraction ont examiné un projet de création d'une commune nouvelle. Cette fusion aurait donné naissance à une commune nouvelle de 8156ha, avec une population permanente de plus de 6800 habitants, soit une population proche de celle de Talmont-Saint-Hilaire (7748 habitants en 2018). Les communes d'Angles, La Jonchère et Saint-Benoist-sur-Mer sont déjà associées par les établissements d'enseignement primaire, où sont scolarisés leurs enfants. L'école publique « Le Dauphin Bleu » et l'école privée « Sainte-Thérèse » proposent une offre complète et pratique notamment avec un service de restauration, de garderie et de transport scolaire.

Les principaux projets au cœur de l'actualité 2021-2022 d'Angles sont : la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente, la réfection de l'église, les réhabilitations de l'école publique et de la Maison Louis Crosnier (EHPAD), l'installation de la bibliothèque dans l'ancien Centre de Secours, la construction d'une nouvelle mairie.





## L'équilibre territorial du SCoT Sud-Ouest Vendéen

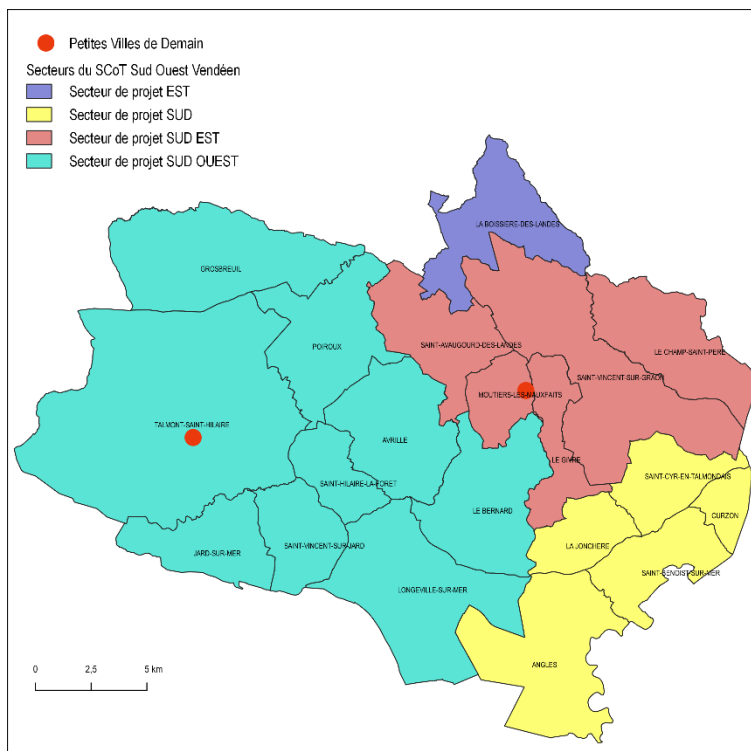
Le SCoT du sud-ouest vendéen, approuvé le 7 février 2019, est établi sur le périmètre des 3 communautés de communes des Achards, du Talmondais et du Moutierois.

Il prévoit dans son PADD le renforcement de son armature territoriale en :

- Consolidant Talmont-Saint-Hilaire et Moutiers-les-Mauxfaits ;
- Affirmant le bi-pôle Nieul-le-Dolent/La Boissière-des-Landes ;
- Diversifiant les pôles littoraux de Jard-sur-Mer, Saint-Vincent-sur-Jard, Longeville-sur-Mer et Angles ;
- Renforçant les bourgs des communes rétro-littorales et rurales.

Le DOO prévoit un « développement équilibré et diversifié », en le structurant au sein « d'espaces de projet cohérent ». Les communes de Vendée Grand Littoral sont ainsi réparties en 4 espaces :

1. L'espace de projet Sud-Ouest englobant les 9 communes de l'ancienne communauté du Talmondais,
2. L'espace de projet Est englobant Nieul-le-Dolent (commune de la CC des Achards) et La Boissière des Landes (ancienne commune du Moutierois),
3. L'espace de projet Sud-Est englobant les 5 communes de Moutiers-les-Mauxfaits, Saint-Avaugourd-des-Landes, Saint-Vincent-sur-Graon, Champ-Saint-Père et le Givre,
4. L'espace de projet Sud englobant les 5 communes d'Angles, Saint-Benoist-sur-Mer, La Jonchère, Curzon et Saint-Cyr-en-Talmondais



Cette partition est utilisée pour établir les différents objectifs fixés par le DOO, dont le tableau suivant reprend les objectifs pour les secteurs et communes de Vendée Grand Littoral :

| Espace de projet du SCoT | Objectifs de production de logements 2018-2032 | Objectifs 2018-2032 pour les PVD | Objectif maximal en extension | Indicateur des logements à produire en renouvellement pour les PVD | Objectif de densité brute d'opération de logements pour les PVD | Objectif de production de logement social pour les PVD |
|--------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Est                      | 135                                            |                                  | 1,1ha/an                      |                                                                    |                                                                 |                                                        |
| Sud-Ouest                | 4640                                           | 1658 soit 36%                    | 9,6ha/an                      | 35% - 580                                                          | 25 log/ha <sup>3</sup>                                          | entre 20 et 30%                                        |
| Sud-Est                  | 900                                            | 400 soit 44% <sup>4</sup>        | 2,4ha/an                      | 20% - 80                                                           | 22 log/ha                                                       | entre 10 et 20%                                        |
| Sud                      | 1010                                           |                                  | 0,9ha/an                      |                                                                    |                                                                 |                                                        |

<sup>3</sup> Sauf Moulin des Landes, le Rosais et La Guittière : 15 log/ha

<sup>4</sup> 19,5% des objectifs fixés pour le périmètre de l'ancienne communauté du Moutierois

| Espace de projet du SCoT           | Objectif de production de logements |            | Logements autorisés (sources : SITADEL et ADS) |            |            |            |            |
|------------------------------------|-------------------------------------|------------|------------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|
|                                    | 2018-2032                           | Log/an     | 2018                                           | 2019       | 2020       | 2021       | 2018-2021  |
| Est                                | 135                                 | 9          | 9                                              | 18         | 3          | 12         | 42         |
| Sud-Ouest                          | 4640                                | 309        | 358                                            | 430        | 422        | 635        | 1845       |
| <b>dont Talmont-Saint-Hilaire</b>  | <b>1658</b>                         | <b>111</b> | <b>165</b>                                     | <b>167</b> | <b>173</b> | <b>251</b> | <b>756</b> |
| Sud-Est                            | 900                                 | 60         | 57                                             | 72         | 86         | 76         | 291        |
| <b>dont Moutiers-les-Mauxfaits</b> | <b>400</b>                          | <b>27</b>  | <b>21</b>                                      | <b>38</b>  | <b>30</b>  | <b>38</b>  | <b>127</b> |
| Sud                                | 1010                                | 67         | 43                                             | 47         | 54         | 129        | 273        |

Le bilan des 3 premières années d'application du SCOT du Sud-Ouest Vendéen montre :

- Une forte dynamique pour le secteur Sud-Ouest (ancienne communauté du Talmondais), supérieure de 16 à 39% à l'objectif de croissance annuelle moyenne ;
- Une production triannuelle du secteur Sud-Ouest atteignant déjà 26% de l'objectif fixé pour 15 ans ;
- Une forte dynamique du secteur Sud-Ouest majoritairement porté par Talmont-Saint-Hilaire : entre 40 et 46% des logements autorisés du secteur Sud-Ouest y sont réalisés ;
- Une production triannuelle sur Talmont-Saint-Hilaire atteignant déjà 30% de l'objectif fixé pour 15 ans ;
- Une dynamique en progression pour le secteur Sud-Est, supérieure de 43% à l'objectif de croissance annuelle moyenne en 2020 ;
- Une production triannuelle du secteur Sud-Est atteignant déjà 24% de l'objectif fixé pour 15 ans ;
- Une participation fluctuante à la dynamique de son secteur : les logements autorisés sur Moutiers-les-Mauxfaits représentent successivement 37%, 53% puis 35% ; cette fluctuation trouve sa cause dans la commercialisation des lotissements communaux de la Petite Ville de Demain ;
- Une production triannuelle sur Moutiers-les-Mauxfaits atteignant 22% de l'objectif fixé pour 15 ans.

Le SCoT fixe un objectif de production de logements 4 fois plus élevé pour Talmont-Saint-Hilaire que pour Moutiers-les-Mauxfaits : en 2019 et 2020, les logements autorisés ont été 5,7 fois plus élevé sur Talmont-Saint-Hilaire que sur Moutiers-les-Mauxfaits... Cela est à relier à la multiplication de lotissements privés autorisés sur Talmont-Saint-Hilaire, là où Moutiers-les-Mauxfaits maîtrise son développement urbain par l'aménagement d'opérations communales.

| Espace de projet du SCoT           | Objectif de production de logements social | Objectif minimal de LLS appliqué à la production 2018-2021 | Objectif minimal de LLS appliqué à la production 2018-2021 | Logements Locatifs Sociaux réalisés 2018-2021 |
|------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Est                                | Entre 10 et 20%                            | 4                                                          | 8                                                          |                                               |
| Sud-Ouest                          | Entre 10 et 30%                            | 185                                                        | 553                                                        |                                               |
| <b>dont Talmont-Saint-Hilaire</b>  | <b>Entre 20 et 30%</b>                     | <b>150</b>                                                 | <b>226</b>                                                 | <b>26<sup>5</sup></b>                         |
| Sud-Est                            | Entre 5 et 20%                             | 15                                                         | 58                                                         |                                               |
| <b>dont Moutiers-les-Mauxfaits</b> | <b>Entre 10 et 20%</b>                     | <b>12</b>                                                  | <b>25</b>                                                  | <b>30 dont 5 PLSA<sup>6</sup></b>             |
| Sud                                | Entre 5 et 25%                             | 14                                                         | 68                                                         |                                               |

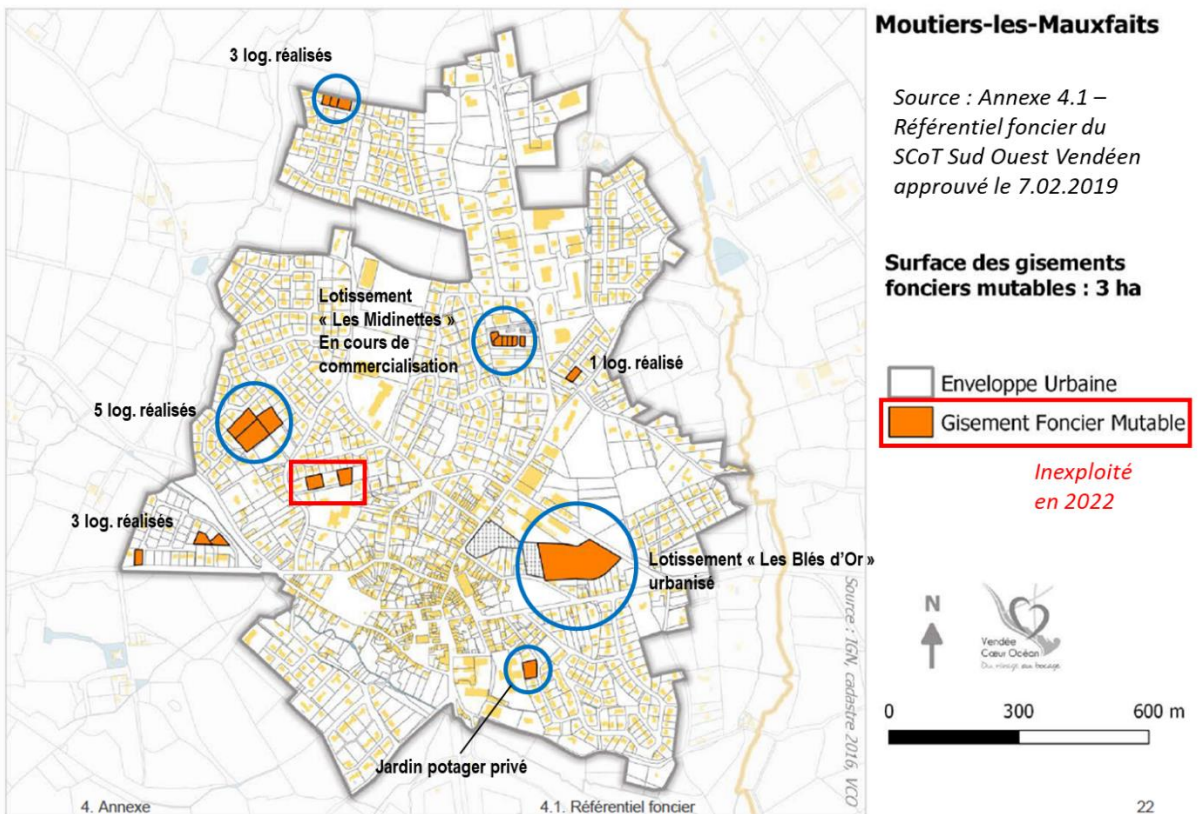
<sup>5</sup> PC 21S0092 VENDEE LOGEMENT = 15 logements ; PC 21S0082 VENDEE HABITAT = 11 logements

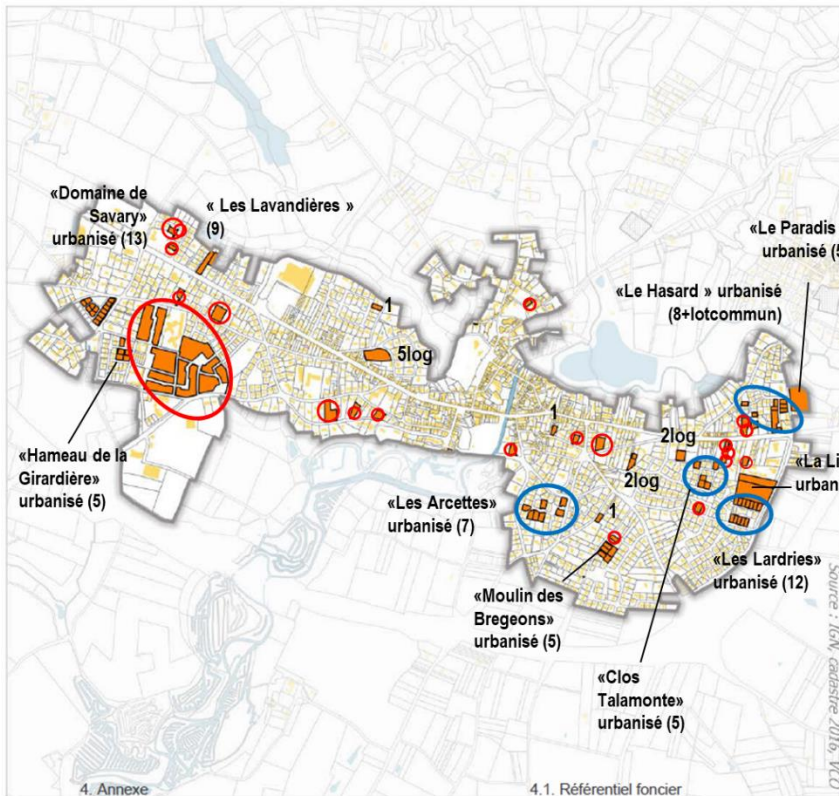
<sup>6</sup> 6 logements sociaux réalisés dans l'opération « Blés d'Or » en 2019 et 24 logements sociaux dont 5 PLSA réalisés dans le lotissement des Roches Bleues en 2021

Localisation des projets locatifs sociaux en 2022 à Moutiers-les-Mauxfaits



Source : mairie de Moutiers-les-Mauxfaits

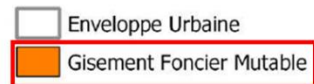




**Talmont-Saint-Hilaire**

Source : Annexe 4.1 –  
Référentiel foncier du  
SCoT Sud Ouest Vendéen  
approuvé le 7.02.2019

**Surface des gisements  
fonciers mutables : 11.4 ha**



*Inexploité  
en 2022*

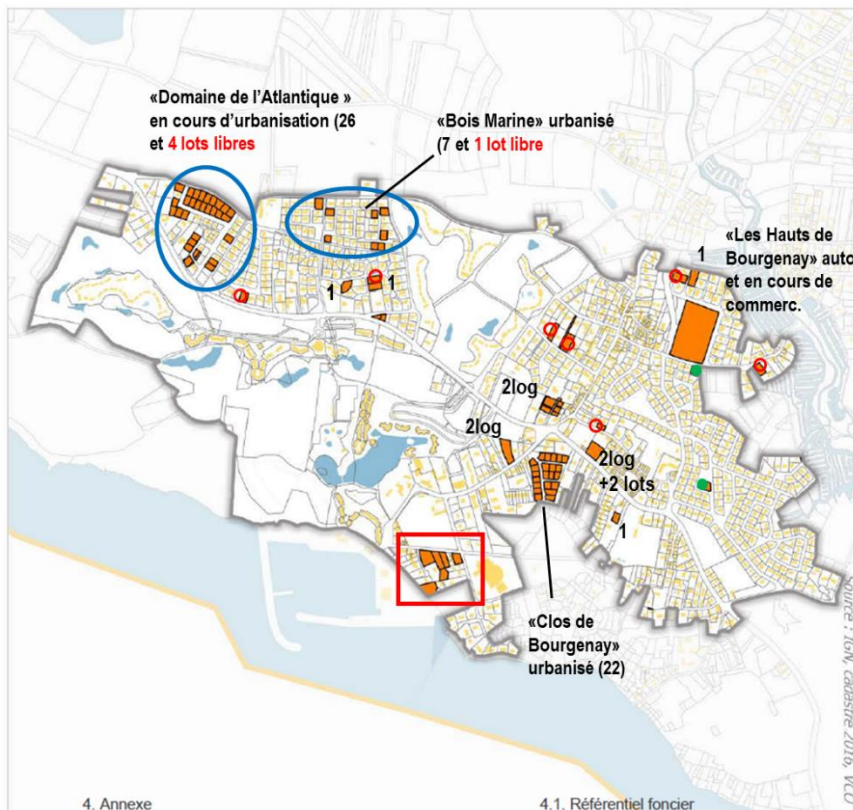


4. Annexe

4.1. Référentiel foncier

Source : IGV, cadastre 2016, VCO

31

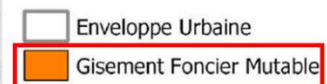


**Talmont-Saint-Hilaire**

*Bourgenay*

Source : Annexe 4.1 –  
Référentiel foncier du  
SCoT Sud Ouest Vendéen  
approuvé le 7.02.2019

**Surface des gisements  
fonciers mutables : 7 ha**



*Inexploité  
en 2022*



4. Annexe

4.1. Référentiel foncier

Source : IGV, cadastre 2016, VCO

30

## Les partitions environnementales

### Bassins versants et compétence GEMAPI

Ressource essentielle pour l'être humain, son activité et son environnement, l'eau est consacrée « patrimoine commun de la Nation » par la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 qui introduit les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), établis à l'échelle des bassins versants.

Construite sur des limites physiques (lignes de crêtes), cette partition se traduit par une administration et une coopération récente.

Les SAGE ont pour but de déterminer avec les usagers et les responsables des politiques de l'eau, les objectifs de restauration de la qualité des écosystèmes et des eaux, de protection contre les inondations, de répartition quantitative et d'alimentation en eau.

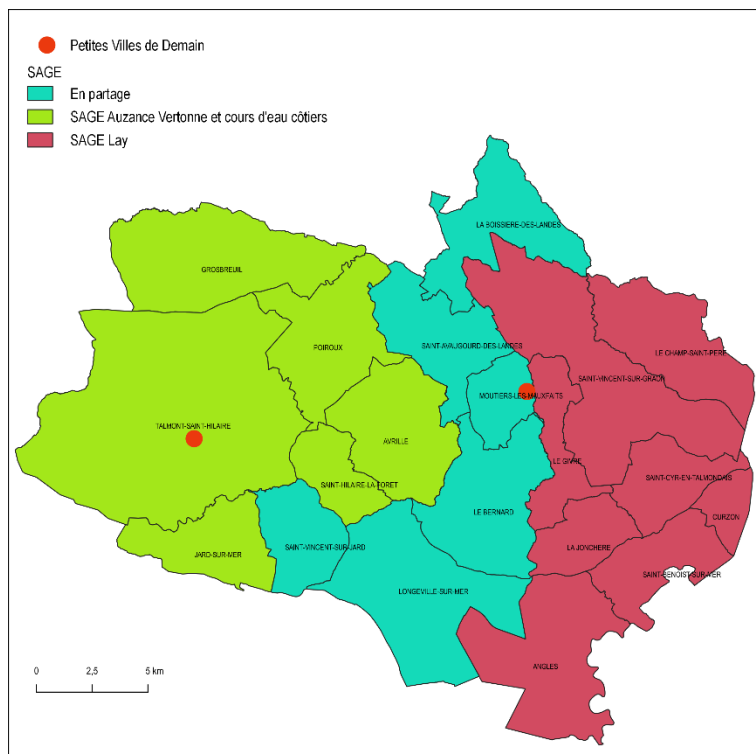
Le territoire de Vendée Grand Littoral se partage entre deux bassins versants, deux SAGE :

À l'ouest, couvrant 620km<sup>2</sup>, le périmètre du **SAGE « Auzance, Vertonne et cours d'eau côtiers »**, composé hydrologiquement des bassins versants ou masses d'eau de :

- L'Auzance, le Brandeau, la Ciboule et La Vertonne, alimentant tous quatre les marais des Olonnes ;
- Le Gué Chatenay et ses affluents, l'île Bernard, alimentant tous deux les marais du Payré,
- Le Goulet,
- La masse d'eau dite « Sud Sables d'Olonne », englobant les bassins des petits cours d'eau côtiers : La Parée\*, Le Tanchet\*, Le Puits Rochais\*, La Combe\*, La Mine\*,

Le schéma a été approuvé le 18 décembre 2015. Le SAGE est élaboré et animé par le Syndicat Mixte Auzance, Vertonne et cours d'eau côtiers (SMAV), créée en 2004. Ses élus sont issus de **5 communautés** : Les Sables d'Olonne Agglomération, la Roche-sur-Yon Agglomération, les communautés de communes du Pays des Achards, du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et de Vendée Grand Littoral.

Il concerne 11 communes de Vendée Grand Littoral : en totalité les communes de Talmont-Saint-Hilaire, Grosbreuil, Poiroux, Avrillé, Saint-Hilaire-la-Forêt, Saint-Vincent-sur-Jard et Jard-sur-Mer et pour partie les territoires de La Boissière-des-Landes, Saint-Avaugourd-des-Landes, Le Bernard et Longeville-sur-Mer.



À l'est, couvrant en totalité 2190km<sup>2</sup>, le périmètre du **SAGE « Lay »**, composé hydrologiquement de 35 bassins versants et des parties vendéennes des masses d'eau de la Sèvre Niortaise et du Pertuis Breton, dont :

- Le Troussepoil et ses affluents jusqu'à la Ceinture des Bourasses
- Le Lay
- Le Graon, ses affluents et sa retenue
- L'Ormay

Le schéma a été approuvé le 4 mars 2011. Le SAGE est élaboré et animé par le Syndicat Mixte Bassin du Lay (SMBL), créé en 1981. Ses élus sont issus de **8 communautés** de communes : Pays des Herbiers, de Pouzauges, de la Chataigneraie, de Fontenay Vendée, de Chantonay, Sud Vendée Littoral et Vendée Grand Littoral.

Il concerne 13 communes de Vendée Grand Littoral : en totalité les communes de Moutiers-les-Mauxfaits, Saint-Vincent-sur-Graon, Champ-Saint-Père, Le Givre, Saint-Cyr-en-Talmondais, La Jonchère, Curzon, Saint-Benoist-sur-Mer et Angles et pour partie les territoires de La Boissière-des-Landes, Saint-Avaugourd-des-Landes, Le Bernard et Longeville-sur-Mer.

Depuis la loi n°2017-1838 du 30 décembre 2017 dite MAPTAM, clarifiant la répartition des compétences entre les communes et leurs groupements, la compétence obligatoire de Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est confiée aux établissements de coopération intercommunale, qui peuvent cependant la confier à des syndicats mixtes assurant cette gestion à l'échelle du bassin versant. La compétence GEMAPI a été conservée dans le périmètre du SAGE Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers par Vendée Grand Littoral ; elle a été confiée au SMBL pour le périmètre du SAGE Lay.

Une partition terrestre/maritime peut être mentionnée, impliquant une nouvelle gouvernance. Talmont-Saint-Hilaire et les 4 autres côtières et estuariennes de Vendée Grand Littoral sont concernées par un nouvel espace de coopération et de gestion : l'aire marine protégée du **Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis**, créé par le décret n°2015-424 du 15 avril 2015. La limite septentrionale du périmètre du Parc Naturel Marin s'arrête au droit du Bois du Veillon. **Talmont-Saint-Hilaire se trouve ainsi être la « porte d'entrée septentrionale » de cette nouvelle aire protégée.**

Le Parc borde plus de 1000km de côtes et 116 communes littorales de la Vendée, de la Charente-Maritime et de la Gironde. Il couvre 6500km<sup>2</sup> d'un espace marin s'étendant au large jusqu'aux fonds de 50mètres et remontent dans les estuaires notamment, sur le territoire qui nous concerne : Le Payré, d'une ligne reliant, à l'est le chemin du village du Port au chemin de la Maissonette à l'ouest le chenal du Payré ; Le Lay, le prolongement de la partie du canal de Grues située derrière la digue de ceinture du Marais de Grues.



Extrait de la carte du périmètre du PNM Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis – Partie nord

Le parc est gouverné par un conseil de gestion de 71 membres et 3 comités géographiques dont celui du littoral vendéen. Le conseil de gestion décide de la politique du parc, élabore son plan de gestion et définit ses programmes d'actions qu'il met en œuvre avec ses partenaires. Le plan de gestion actuellement en vigueur est celui élaboré pour la période 2018-2033

Le plan de gestion s'articule autour de 6 orientations :

1. Améliorer et partager la connaissance scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages ;
2. Préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socioéconomique ;
3. Renforcer le lien « mer et terre » par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux ;
4. Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles, dans le respect des écosystèmes marins ;
5. Promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles ainsi que les activités de loisirs dans le respect des écosystèmes marins ;
6. Diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et fluvial.

Les actions environnementales portées par Talmont-Saint-Hilaire et Vendée Grand Littoral (compétences GEMAPI, de gestion des ports, de la Zone Natura 2000) ont à s'inscrire dans les objectifs et orientations visés par le plan de gestion du Parc Naturel Marin.

Une partition territoriale peut être mentionnée : selon l'adhésion des communes au **Parc Naturel Régional (PNR) du Marais Poitevin**<sup>7</sup>.

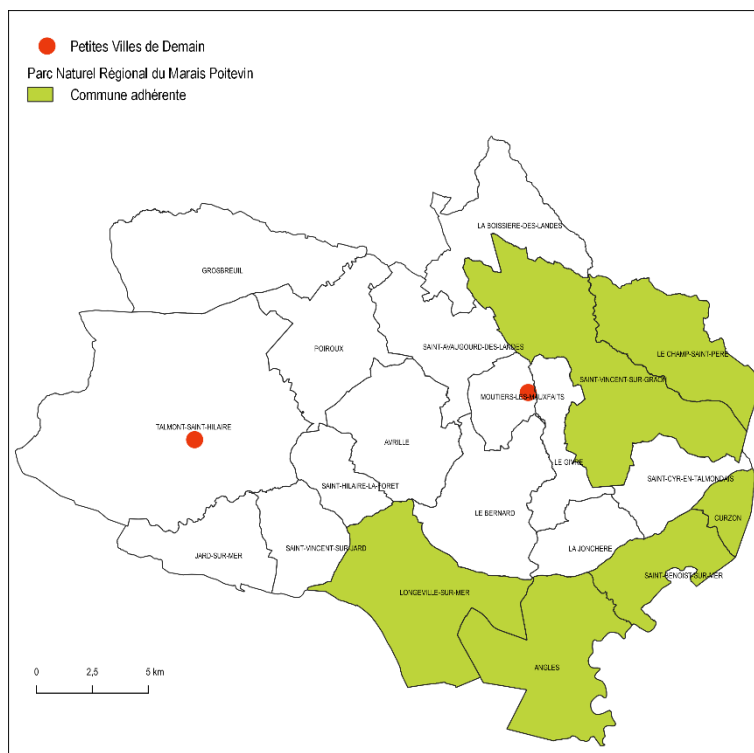
Créé en 1979, renouvelé en 2014 après son déclassement en 1996, le Parc Naturel Régional est espace de coopération autour d'une politique de sauvegarde, de restauration et de valorisation du Marais Poitevin, vaste territoire transrégional, entre les Pays-de-la-Loire et la Nouvelle-Aquitaine, et trans-départemental entre les Deux-Sèvres, la Charente-Maritime et la Vendée. La charte actuellement en vigueur est celle élaborée pour la période 2014-2026.

Le PNR est animé par un syndicat mixte auquel adhèrent les 2 régions, les 3 départements, les chambres d'agriculture des 3 départements, les EPCI couverts le demandant et 92 communes adhérentes dont les 6 communes à l'ouest du territoire :

Angles (depuis 2011), Longeville-sur-Mer (depuis 2012), Curzon et Saint-Benoist-sur-Mer, Saint-Vincent-sur-Graon et Champ-Saint-Père (depuis 2015). En 2015, les communautés de communes du Moutierrois et du Talmondais ont adhéré. L'adhésion de Vendée Grand Littoral a été confirmée par l'arrêté inter préfectoral du 3 avril 2019 modifiant les statuts du syndicat mixte du PNR Marais Poitevin.

Leurs marais font partie de la vaste zone humide de reconnaissance internationale pour les oiseaux et habitats humides que vise à sauvegarder et à restaurer le PNR Marais Poitevin. A signaler que le « communal de Curzon », ensemble de parcelles pâturées appartenant à la commune de Curzon de près de 300ha, à cheval entre Curzon et Lairoux, représente la plus grande réserve municipale du Marais Poitevin.

Ni Moutiers-les-Mauxfaits ni Talmont-Saint-Hilaire ne sont communes adhérentes du PNR Marais Poitevin. Moutiers-les-Mauxfaits, situé sur le bassin versant du Troussepoil, affluent du Lay, est englobé dans le périmètre du SAGE Lay, l'un des 3 SAGE couvrant le marais poitevin (cf. chapitre précédent). Talmont-Saint-Hilaire (avec Jard-sur-Mer, Saint-Vincent-sur-Jard et la commune nouvelle des Sables d'Olonne), englobe les marais de l'estuaire du Payré, également zone humide de reconnaissance internationale, faisant partie du réseau des zones humides de la façade atlantique comme le marais Poitevin. Compte tenu de la dissolution du Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement (SMEA) des Marais du Payré en décembre 2016, Vendée Grand Littoral est devenue porteuse du Document d'Objectif du site Natura 2000. Il existe un enjeu de coopération entre les deux Petites Villes de Demain et l'ensemble des acteurs de la sauvegarde et de la restauration des zones humides.



<sup>7</sup> La Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France est partenaire du Programme Petites Villes de Demain.

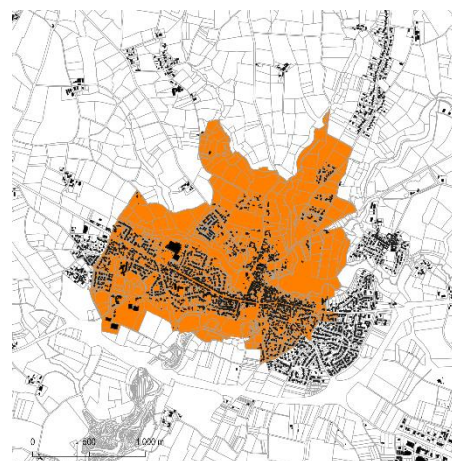
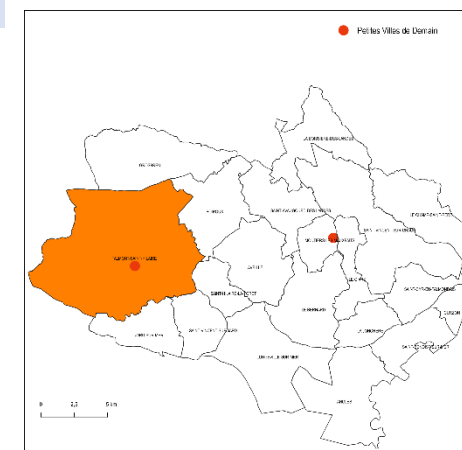
### Talmont-Saint-Hilaire

Rassemblant 7748 habitants en 2018 soit 23% de la population du territoire communautaire, Talmont-Saint-Hilaire représente la commune la plus peuplée de Vendée Grand Littoral. Sa progression de 2 385 habitants en près de 20 ans représente 22% du gain démographique de Vendée Grand Littoral. Avec 9 048ha, elle fut jusqu'en 2016 la commune la plus étendue de Vendée ; elle occupe désormais le 3<sup>ème</sup> rang derrière les communes nouvelles de Montaigu-Vendée (11792ha, créée en 2019) et Essarts-en-Bocage (9960ha, créée en 2016).

L'indicateur de sa densité de population, de seulement 87 hab/km<sup>2</sup>, peut de manière précipitée la faire apparaître comme une commune non urbaine. Pour comparaison, la densité moyenne française est d'environ 106 hab/km<sup>2</sup> et celle de la commune nouvelle limitrophe des Sables d'Olonne est de 515 hab/km<sup>2</sup>.

Talmont est l'héritage d'un centre de pouvoir, puissant au XI<sup>ème</sup> siècle, époque où fut bâti le château (dont les ruines surplombent encore la ville actuelle). Bénéficiant de ressources importantes grâce à l'étendue de son territoire sous sa domination, aux productions des marais (poissons, sels, viandes) et des échanges portuaires protégés par le site du fleuve côtier du Payré, Talmont fut le siège d'une vicairie et d'une place forte clé du pouvoir poitevin. Incendiée et détruite en 1138, la forteresse fut reconstruite et remaniée à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. Mis à mal par l'envasement de la ria du Payré et la concurrence de la cité rochelaise au XII<sup>ème</sup> siècle, le port et la ville de Talmont sont remplacés par la « ville nouvelle » des Sables-d'Olonne, créée au XIII<sup>ème</sup> par le seigneur de Talmont sur le havre d'Olonne. Dans les époques suivantes, la cité des Sables-d'Olonne va asseoir sa prépondérance urbaine. Au XV<sup>ème</sup> siècle, l'ensablement du chenal du Payré empêchant la remontée des bateaux jusqu'à Talmont, les cargaisons sont déchargées à la Guittière et de la Vignolière, devenant ainsi les avant-ports de Talmont. Au XVI<sup>ème</sup>, la Réforme atteint le Poitou et Talmont devient place forte protestante. En 1628, la forteresse de Talmont est démantelée sur ordre de Louis XIII et de Richelieu. Après le décès du dernier seigneur en 1794, le château en ruine est utilisé comme carrière.

La petite cité de Talmont ne retrouve une dynamique urbaine qu'au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle et du XIX<sup>ème</sup> avec les aménagements des grands propriétaires terriens enrichis par les défrichements et le développement agricole de l'arrière-pays. Complètement entourée par la grande commune de Saint-Hilaire-de-Talmont (qui englobait les secteurs du Veillon et du Query-Pigeon), Talmont ne couvrait alors que 301ha (cf. ci-contre). La question de sa fusion avec sa grande voisine est plusieurs fois traitée (1795, 1796, 1834, 1849, 1860). En 1801, Talmont est nommée chef-lieu de canton. La fusion communale définitive aboutit en 1973. Cette date s'inscrit dans l'époque du développement de l'économie balnéaire, durant laquelle la collectivité voit l'intérêt de lier la ville commerçante au développement de la bordure littorale. Dans les années 1980, Talmont-Saint-Hilaire adopte son nouveau profil de ville commerçante couplée à la station balnéaire, avec la concrétisation du premier aménagement d'envergure de la nouvelle commune : le port de Bourgenay, la ZAC de Bourgenay, le golf et le développement urbain de Query Pigeon.



Le périmètre communal de Talmont avant 1973 et l'urbanisation en 2019

Malgré son étendue de 9048ha, la commune ne compte en 1975 que 3 347 habitants et 1 739 logements. Quarante ans plus tard, en 2017, Talmont-Saint-Hilaire recense 7 657 habitants et 6 632 logements dont 2 866 résidences secondaires. S'ajoutent 2 hôtels, 12 campings et 3 hébergements collectifs représentant respectivement 104 chambres, 1550 emplacements et 2280 lits. En saison estivale, la population peut ainsi être multipliée par 4 soit environ de 25 à 30 000 habitants.





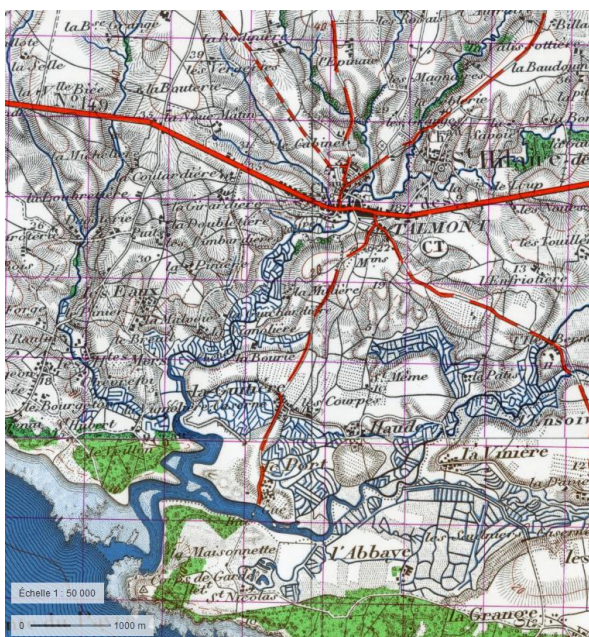
Carte de Cassini XVIIIème siècle

Talmont, une petite ville au XVIIIème siècle, comprenant un faubourg oriental, placé au carrefour de la voie d'eau du Chenal du « Payray » et de la voie historique reliant les villes de Fontenay-le-Comte aux Sables d'Olonne, au voisinage de la paroisse de Saint-Hilaire et en amont de marais salants. Son château, démantelé début XVIIème n'est pas signalé.



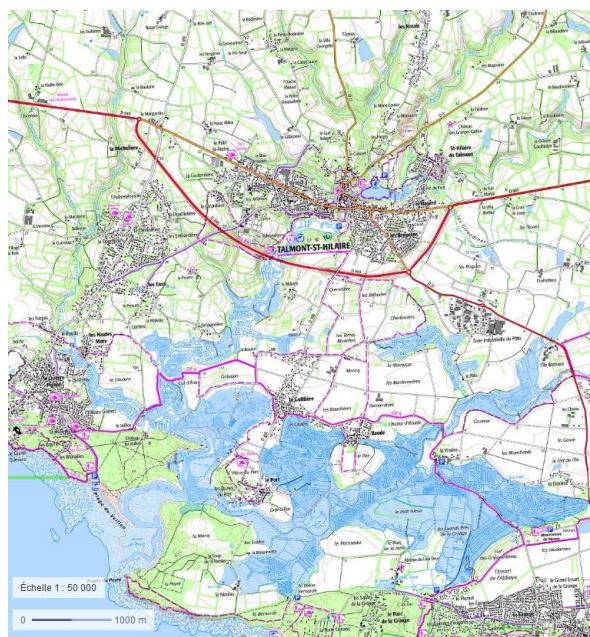
Carte d'Etat Major XIXème siècle

Une ville de 3ème ordre au XIXème siècle, constituée d'une « ville haute » et d'une « ville basse », d'un réseau de rues, située au carrefour des « routes » des Sables d'Olonne (interrompue au passage du cours d'eau) et de Nioul-Dolent, au voisinage du bourg de Saint-Hilaire



Carte IGN 1950

Une ville au milieu du XXème siècle qui s'allonge le long de la route principale, vers l'ouest, au carrefour d'un réseau viabilisé secondaire étoilé menant à Sainte-Foy, Grosbreuil, Nioul-Dolent, Jard-sur-Mer et au Port (Gué). Dans la zone rurale, les hameaux sont nombreux et étoffés, grâce aux progrès agricoles et à l'amélioration du réseau viarie.



Carte IGN Topographique 2017

Une vaste commune en 1973, dont la zone agglomérée s'est largement étendue, fusionnant avec le bourg de Saint-Hilaire, dont le réseau viarie est complété en 2012 par une déviation de la RD949, et dont les anciens hameaux entre la ville et le Port de Bourgenay, créé en 1985, se sont étalés sous la pression des opérations immobilières. Les ruines du Château, classé Monument Historique en 2009, sont signalées parmi les objets touristiques.

La commune de Talmont-Saint-Hilaire compte 3 centralités urbaines :

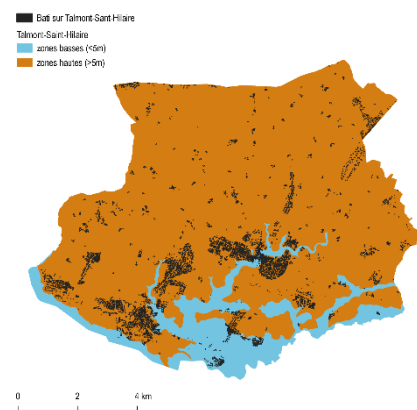
1. La centralité permanente, la ville de Talmont avec sa rue principale commerçante, dominée par les ruines du château (racheté en 1920 par la commune, monument historique classé par arrêté du 19 juin 2009, depuis mis en valeur par des campagnes de restaurations et de fouille et une programmation culturelle). Les entrées Est et Ouest de l'agglomération sont distantes, par la rue principale, d'environ 3km soit un temps d'environ 45mn pour un marcheur.
2. L'ancienne centralité du bourg de Saint-Hilaire, dominé par le clocher de l'église Saint-Hilaire, monument historique inscrit par arrêté du 12 février 1927 ; le bourg est séparé du centre-ville par le cours d'eau du Gué Chatenay et l'espace vert public de La Chapelle, aménagé dans les années 70 sur d'anciens marais.
3. La centralité estivale du port de Bourgenay et du quartier de Query Pigeon. De la mairie de Talmont au port, la distance est d'environ 5,8km soit environ 1,5heure de marche (cf. annexe).

S'y ajoutent 8 zones agglomérées distinctes, formant chacune une surface urbanisée supérieure à 20ha : le Moulin des Landes/ Vendée Air Park, Les Rosais, la ZAE du Pâtis, La Guittière/L'Ilaude, La Clémentine/La Doubletière, Le Porteau/La Salle du Roy, la Guilétrie, La Malbrande (incluant l'hippodrome).

Avec un territoire aussi vaste, les choix de localisation des nouveaux projets et ceux de consommation foncière sur Talmont-Saint-Hilaire n'ont jamais été contraints, entraînant des choix d'urbanisme éparpillés et consommateurs de foncier. Malgré cela, le territoire artificialisé de Talmont-Saint-Hilaire ne représente que 11,5% du territoire communal en 2018 (source : Corine Land Cover). Cette dispersion de l'habitat et des zones d'emploi vis-à-vis des espaces de centralité est l'un des enjeux forts de l'aménagement et du développement durables de Talmont-Saint-Hilaire.

A l'origine de la localisation de la cité, le système estuarien du Payré assemble des zones basses (<5m d'altitude NGF) représentant environ 991ha soit plus de 10% de la surface communale actuelle. Leur fort intérêt écologique est reconnu par leur reconnaissance au titre du réseau écologique européen Natura 2000. Ce sont également les premières zones susceptibles d'être fortement impactées par les effets du changement climatique. Atout initial pour la protection de la forteresse moyenâgeuse, le site bas de la ville (de part et d'autre du chenal canalisé du Payré, entre les immeubles des rues de Gatine et du Puits Doux/ des Arcettes), où se situe notamment l'hôtel de ville, se trouve dans la zone réglementaire du Plan de Prévention des Risques littoraux du Pays Talmondais, approuvé par arrêté préfectoral du 30 mai 2016.

Placé sur la RD949, axe historique reliant Fontenay-le-Comte et Les Sables d'Olonne, le centre-ville de Talmont-Saint-Hilaire a bénéficié de l'achèvement du contournement routier ouvert en 2012, permis dans le cadre du plan routier départemental 2010-2020, selon le projet initié en 2000.



**Trois grands projets sont au cœur de l'actualité de la ville en 2021-2022 :**

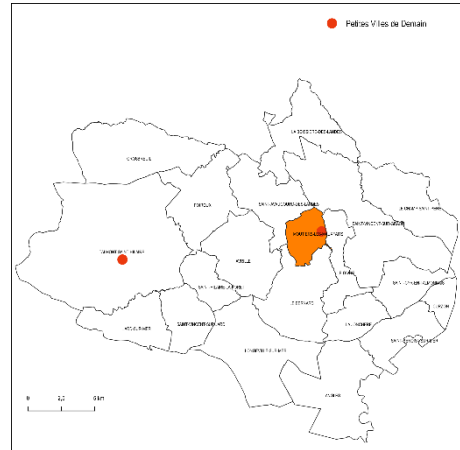
1. Les travaux de construction prévus jusqu'en fin 2022 du nouveau siège communautaire, en lieu et place d'une friche urbaine d'environ 3600m<sup>2</sup>, dans le centre de Talmont, à proximité de l'hôtel de ville,
2. La construction du premier collège sur le secteur des Ribandeaux (entre le centre de Talmont et la rocade, à proximité de la salle de sports des Minées, de la salle omnisports, du stade et de la salle des fêtes des Ribandeaux), pour une ouverture prévue à la rentrée 2024 et une capacité d'accueil d'environ 500 élèves. Pour faire face au pic démographique annoncé dans les collèges publics de Vendée, le Département a en effet prévu la construction de 2 nouveaux collèges d'ici 2026 : celui de Talmont-Saint-Hilaire et celui de Luçon (dont l'ouverture est prévue en 2023).

Talmont-Saint-Hilaire et Grosbreuil sont jusqu'à présent dans l'aire de recrutement du collège public Jean Monnet au Château d'Olonne, avec la commune de Sainte-Foy. La zone de recrutement pour ce nouvel établissement pourrait comprendre 9 communes : Talmont-Saint-Hilaire, Grosbreuil ainsi que Jard-sur-Mer, Avrillé, Le Bernard, Saint-Vincent-sur-Jard, Poiroux, Saint-Hilaire-la-Forêt et Longeville-sur-Mer dont les enfants étaient jusque-là scolarisés aux collèges de Moutiers-les-Mauxfaits.

3. Le projet de réaménagement du port de Bourgenay comprenant la création d'un pôle nautique, la redéfinition des espaces publics avec plus de place donnée au végétal, la réalisation de circuits piétons et d'espaces récréatif, la redéfinition du plan de circulation et des espaces de stationnement. Initié par la commune en 2018, transféré à Vendée Grand Littoral, le projet « Port Bourgenay Demain » doit entrer dans sa phase travaux fin 2022.

## Moutiers-les-Mauxfaits

Moutiers-les-Mauxfaits a pour origine urbaine l'implantation de deux monastères au XI<sup>ème</sup> siècle, en amont de la rivière du Troussepoil, affluent du Lay. Leurs traces persistent dans le toponyme de la cité : moustiers, monastères en vieux français. Ils vont donner lieu à un développement de foires et créer un centre marchand prospère. Des halles sont ainsi construites dès le XI<sup>ème</sup> siècle, reconstruites dans les siècles suivants. Ravagées par un incendie au XVIII<sup>ème</sup>, les halles sont reconstruites dans l'aspect qu'elles présentent encore aujourd'hui et qui leur valent d'être protégées en tant que Monument Historique. Au cours des Guerres de Religion, le château de la Cantaudière est bâti sur le versant opposé à celui du bourg, sur un site permettant la surveillance de la route de Talmont et la vallée du Troussepoil.



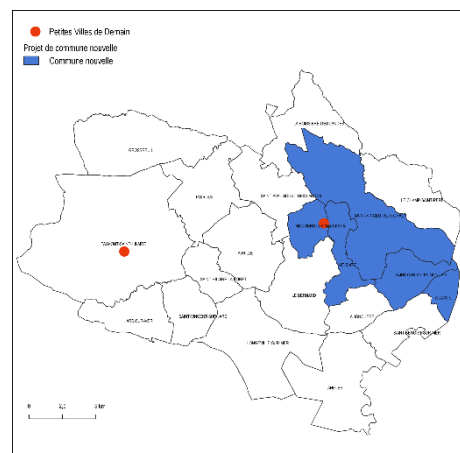
Ravagée par les Guerres de Vendée, impactée par la transformation urbaine de la Roche-sur-Yon (qui remplace Fontenay-le-Comte comme préfecture en 1804) à 20km de distance au nord, la cité retrouve une prospérité au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Sont entrepris les travaux sur l'abside (1840) et le clocher (1867) de l'église Saint-Jacques et où sont aménagés un nouveau Champ de Foire, d'une école publique, d'un tribunal de justice. Eloignée des grandes voies de circulation en particulier ferroviaires (elle n'est desservie par une petite ligne en service qu'entre 1930 et 1949, entre les gares des Sables d'Olonne et de Champ Saint-Père, passage qui persiste dans le tracé viaire et le nom de la rue du Chemin de Fer), son développement reste limité.

Au recensement de 1906, la commune compte une population de 1 062 habitants, population qu'elle ne retrouvera qu'à partir des années 1970. De fait, en 1959, la commune se dote de son premier collège, le Collège privé Saint-Jacques ; puis en 1971 du Collège public Corentin Riou, réalisé parallèlement au premier lotissement communal (Avenue du Colonel de Sairigne, de 30 maisons), équipements et aménagements qui soutiennent le développement démographique de Moutiers-les-Mauxfaits.

Avec 2 128 habitants en 2018, contre 1 991 habitants en 2012 et 1 676 habitants en 2007, la seule population de Moutiers-les-Mauxfaits ne lui permettrait pas le titre de « petite ville ». Selon l'Association des Petites Villes de France, le seuil démographique se situe à 2 500 habitants. Ce sont donc bien les autres fonctions urbaines qui y sont regroupées qui permettent de l'englober dans cette catégorie de l'action publique. Moutiers-les-Mauxfaits est la centralité d'un bassin de vie regroupant 13 communes et une population de 15 322 habitants en 2017. Avec 233 hab/km<sup>2</sup>, Moutiers-les-Mauxfaits est la commune la plus densément peuplée de Vendée Grand Littoral, devant Jard-sur-Mer (161 hab/km<sup>2</sup>) et nettement au-dessus de la densité moyenne française (106 hab/km<sup>2</sup>). Cet indicateur la fait « petite ville ».

*Parallèlement au projet de loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle (adoptée le 16 mars 2015, les 5 communes de Moutiers-les-Mauxfaits, Saint-Vincent-sur-Graon (et sa commune associée de Saint-Sornin), Curzon, Saint-Cyr-en-Talmondais et Le Givre ont examiné un projet de création d'une commune nouvelle. Cette fusion aurait donné naissance à une commune nouvelle de 90,4km<sup>2</sup>, avec une population de plus de 5 000 habitants.*

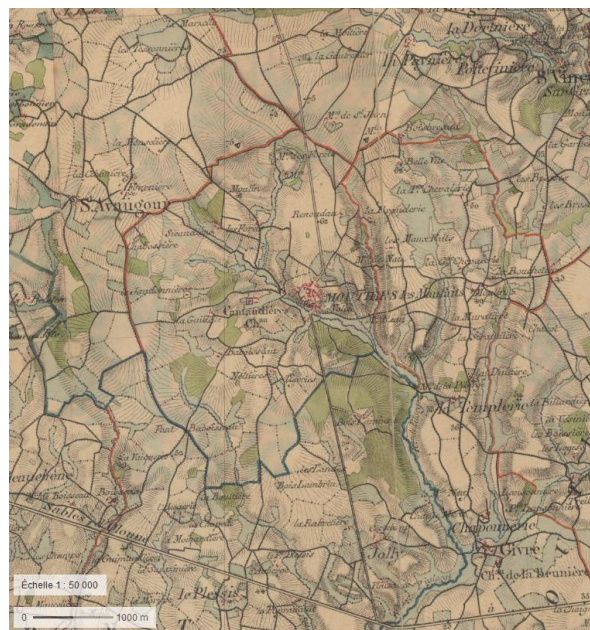
En dehors de Talmont-Saint-Hilaire, quatre autres communes du territoire ont en 2018 une population dépassant ou approchant le seuil des 2 500 habitants : Angles (2847 habitants), Jard-sur-Mer (2 664 habitants), Longeville-sur-Mer (2 435 habitants) et Grosbreuil (2 210 habitants). Bien que bénéficiant d'une position centrale sur le territoire et de sa situation de carrefour routier lui offrant des capacités d'échanges aisées avec les agglomérations voisines, Moutiers-les-Mauxfaits peut pâtir du dynamisme accru et de l'accélération des dynamiques des autres communes les plus peuplées du territoire.





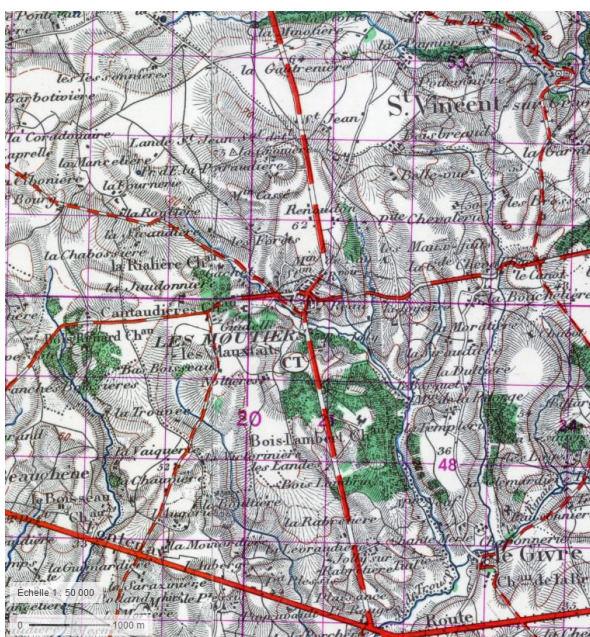
Carte de Cassini XVIIIème siècle

Les Moutiers, un bourg situé sur le plateau étroit entre les vallées du Troussepoil et de son affluent, dans un territoire parsemé de nombreuses fermes et hameaux ; le lieu-dit voisin Les Mauxfaits dont le nom est inscrit juste en dessous sera adjoint au toponyme de la future commune pour la distinguer de Moutiers-sur-le-Lay.



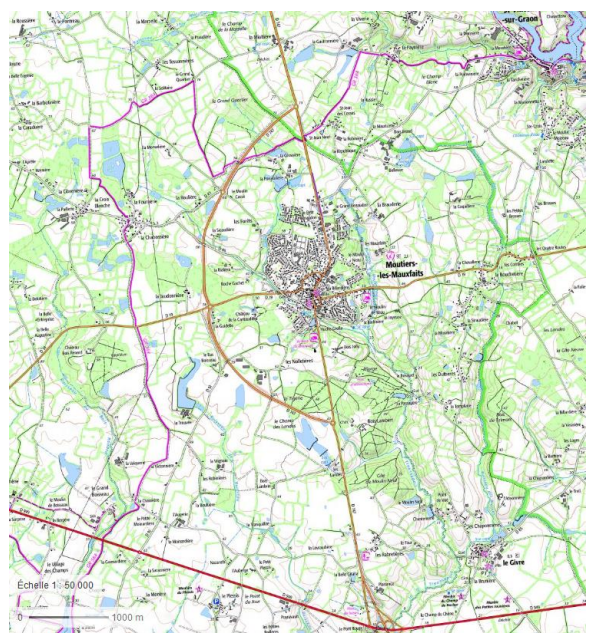
Carte d'Etat Major XIXème siècle

Les Moutiers, une ville de troisième ordre, resserrée autour d'un petit réseau de rues, traversée par la « route » reliant le Port de Moricq à la nouvelle « Bourbon-Vendée », nom donné de 1814 à 1848 à La Roche-sur-Yon. A l'ouest, la carte signale le Château fortifié de la Cantaudière édifié en 1578 par le Prévôt du Poitou sous Louis XIII.



Carte IGN 1950

Une petite ville demeurant peu étendue au milieu du XXème siècle, au centre d'un réseau viabilisé secondaire étoilé, dont le paysage reste marqué par les bois (qui cependant voient leurs surfaces se réduire sous la poussée agricole).



Carte IGN Topographique 2017

Une petite ville qui s'est étendue au-delà d'une surface d'1km<sup>2</sup>, touchant les limites de son site naturel, bénéficiant du contournement routier (RD747) ouvert en 2013.

Avec une surface communale réduite à 925ha (qui la place au 19<sup>ème</sup> rang des communes de Vendée Grand Littoral, devant Curzon), Moutiers-les-Mauxfaits doit également compter sur la capacité d'accueil de son site géographique. La petite ville s'est implantée sur les coteaux nord de la vallée du Troussepoil, encadré par deux vallons secondaires, dont celui à l'est matérialise la limite communale avec Le Givre. L'agglomération actuelle a ainsi atteint les limites de son site naturel, ce qui conduit désormais la collectivité à reprendre l'aménagement urbain de la rive sud de la vallée du Troussepoil, entre la rivière et le contournement de la RD 747 (réalisé en 2013). Autrefois limite, cette vallée devient donc un élément central du centre urbain portant ainsi l'enjeu d'équilibre entre fonction écologique et espace urbain, d'un aménagement durable. Déjà en 1971, cette limite avait été dépassée par la création de l'un des deux premiers lotissements communaux : le lotissement du Moulin qui incluait le centre d'exploitation du Département en fond d'impasse.

La commune de Moutiers-les-Mauxfaits ne compte aucun village et qu'une seule agglomération où s'imbriquent équipements publics, équipements scolaires (dont les 2 collèges historiques du territoire), équipements sportifs et zone de loisirs, zones commerciales et économiques, ainsi qu'un camping et un parc résidentiel de loisirs. De l'entrée sud (entrée du camping) au giratoire de la ZAE à l'entrée nord, le parcours représente environ 1800m soit environ 25mn de marche. L'agglomération reste circonscrite dans un cercle de rayon inférieur d'1km/15mn de marche depuis la place centrale, autour de laquelle se placent les premiers services publics (mairie, poste, Maison France Services). Marier développement et compacité est l'un des premiers enjeux pour l'aménagement et le développement durables de Moutiers-les-Mauxfaits.

Avec environ 16,4% de son territoire artificialisé en 2018 (source : Corine Land Cover), la commune de Moutiers-les-Mauxfaits est l'une des deux communes, avec Jard-sur-Mer (28,6%) présentant la part artificialisée de territoire la plus élevée.

Grâce à son réseau viaire, ses services publics (Poste, Maison France Services), ses établissements du second degré (école et collège privés Saint Jacques, collège public Corentin Riou dont l'aire de recrutement couvre la totalité des communes de Vendée Grand Littoral à l'exception de Talmont-Saint-Hilaire et Grosbreuil) ou ses activités de service, les habitants des bourgs voisins se tournent vers Moutiers-les-Mauxfaits (pour comparaison, le trajet automobile entre le Moulin des Landes, au nord de Talmont-Saint-Hilaire, et le Port de Bourgenay, prend 14mn) :

- Route de Bois Braud (voies communales) / 9mn de trajet automobile - Saint-Vincent-sur-Graon (1485 habitants),
- RD19-RD85 / moins de 7mn de trajet - les villages de Saint-Sornin (Saint-Vincent-sur-Graon) et de La Bouchetière (Le Givre),
- RD19 / 7mn de trajet – Champ-Saint-Père (1837 habitants), avec un petit appareil commercial fragile,
- RD19-RD85 ou RD949-RD747 / moins de 15mn de trajet - Le Givre (508 habitants)
- RD19 / 10mn de trajet - Avrillé (1420 habitants), qui par le fait de la traversée et du trafic de la RD949, possède un appareil commercial notable mais en décroissance).
- RD45 / 8mn de trajet - Saint-Avaugourd-des-Landes (1067 habitants).

Moutiers-les-Mauxfaits est le cœur d'un bassin de vie étendu (cf. précédemment). Selon la définition de l'INSEE, le bassin réunit 12 autres communes : Avrillé, Le Bernard, Le Champ-Saint-Père, Le Givre, La Jonchère, Longeville-sur-Mer, Poiroux, Saint-Avaugourd-des-Landes, Saint-Benoist-sur-Mer, Saint-Cyr-en-Talmondais, Saint-Hilaire-la-Forêt et Saint-Vincent-sur-Graon.

Favoriser les modes et circuits de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et une offre accessible au public non motorisé, en dehors de l'offre scolaire, est un enjeu pour la centralité de Moutiers-les-Mauxfaits.

Placée sur la RD747, reliant la préfecture à la station balnéaire de La Tranche-sur-Mer, le centre de Moutiers-les-Mauxfaits a bénéficié de l'achèvement du contournement routier ouvert en 2013, dans le cadre du plan routier départemental 2010-2020. La déviation du trafic routier a permis d'achever plusieurs chantiers permettant à la fois la requalification des espaces publics, l'installation de nouveaux services aux habitants et des opérations de renouvellement urbain (Maison du Département, Maison de santé, 2 micro-crèches, 12 logements locatifs, résidence « Simone Veil » de 8 logements destinés aux personnes âgées).

#### **Cinq grands projets sont au cœur de l'actualité 2021-2022 de la commune :**

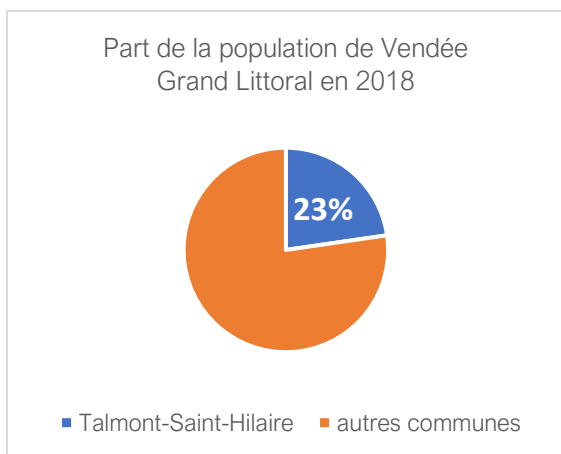
1. L'achèvement de l'aménagement de la vallée de Huchegrolle et du Point du Jour (espaces verts publics et lieux des manifestations),
2. La construction de la salle communautaire dédiée à la pratique gymnastique, de rayonnement départemental, en continuité du complexe sportif des Forêts,
3. L'aménagement de la tranche 2 du quartier des Roches Bleues (40 lots libres et 12 LLS),
4. Le lancement d'une opération de 29 logements de l'ilot Clemenceau.
5. La transformation de l'ancien tribunal en espace culturel,

## Comparaison des profils socio-économiques

Avertissement : les données en suivant sont issues des statistiques locales de l'INSEE, sauf indication contraire.

### Talmont-Saint-Hilaire

| Population 2018 | Evolution 2008-2018 | Evolution 2008-2018 (%) |
|-----------------|---------------------|-------------------------|
| 7748            | +984                | 15%                     |



| Variation de population 2013-2018 (%/an) | Due au solde naturel (%/an) | Due au solde entrées/sorties (%/an) |
|------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| 1,3                                      | -0,3                        | 1,6                                 |

| 0-14 ans |      |           | 75 ans et plus |      |           |
|----------|------|-----------|----------------|------|-----------|
| 2018     | %    | 2008-2018 | 2018           | %    | 2008-2018 |
| 1115     | 14,4 | -64       | 964            | 12,4 | +291      |

La croissance démographique de Talmont-Saint-Hilaire est dynamique depuis 5 ans (1,3%/an). Cette dynamique masque un solde naturel négatif, marqueur d'un affaiblissement de la vitalité de la commune. En 10 ans, la population des moins de 15 ans a chuté de 5% tandis que la classe des plus de 75 ans et plus a augmenté de 30%.

| Lieu de résidence un an auparavant |                              |               |
|------------------------------------|------------------------------|---------------|
| Même logement                      | Autre logement de la commune | Autre commune |
| 88,6                               | 3,8                          | 7,6           |

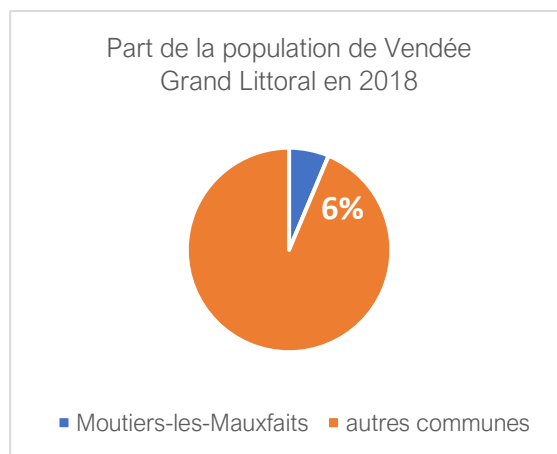
En 2018, 7,6% des habitants ne résidaient pas Talmont-Saint-Hilaire un an auparavant.

| CSP Retraités |        | CSP Sans activité professionnelle |        |
|---------------|--------|-----------------------------------|--------|
| % 2008        | % 2018 | % 2008                            | % 2018 |
| 33,4          | 41,5   | 11,8                              | 10,3   |

En 10 ans, la part des retraités a progressé de 8,1 points dans la population des 15 ans ou plus, représentant en 2018 l'équivalent de 4 habitants sur 10.

### Moutiers-les-Mauxfaits

| Population 2018 | Evolution 2008-2018 | Evolution 2008-2018 (%) |
|-----------------|---------------------|-------------------------|
| 2159            | +414                | 24%                     |



| Variation de population 2013-2018 (%/an) | Due au solde naturel (%/an) | Due au solde entrées/sorties (%/an) |
|------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| 1,2                                      | -0,4                        | 1,6                                 |

| 0-14 ans |      |           | 75 ans et plus |      |           |
|----------|------|-----------|----------------|------|-----------|
| 2018     | %    | 2008-2018 | 2018           | %    | 2008-2018 |
| 420      | 19,5 | -101      | 308            | 14,3 | +70       |

La croissance démographique de Moutiers-les-Mauxfaits est dynamique depuis 5 ans (1,2%/an). Cette dynamique masque un solde naturel négatif, marqueur d'un affaiblissement de la vitalité de la commune. En 10 ans, la population des moins de 15 ans a chuté de 20% tandis que celle des plus de 75 ans et plus a augmenté de 18,5%.

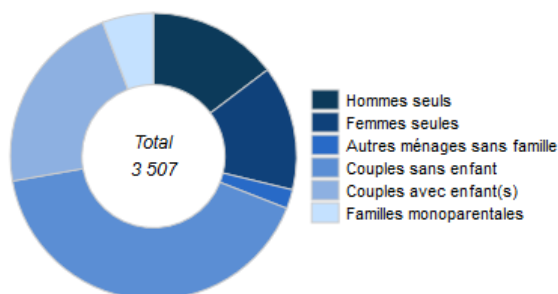
| Lieu de résidence un an auparavant |                              |               |
|------------------------------------|------------------------------|---------------|
| Même logement                      | Autre logement de la commune | Autre commune |
| 86,5                               | 4,3                          | 9,2           |

En 2018, près d'1 habitant sur 10 ne résidait pas sur Moutiers-les-Mauxfaits un an auparavant, montrant une attractivité élargie.

| CSP Retraités                                                                           |        | CSP Sans activité professionnelle |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------------|--------|
| % 2008                                                                                  | % 2018 | % 2008                            | % 2018 |
| Données non disponibles pour un territoire de moins de 2000 habitants de 15 ans ou plus |        |                                   |        |

### Talmont-Saint-Hilaire

| Ménages 2018 | Taille des ménages 2018 | Evolution 2008-2018 |
|--------------|-------------------------|---------------------|
| 3507         | 2.2                     | +671                |



| Profil de ménage             | 2018 | 2008-2018 (%) |
|------------------------------|------|---------------|
| Ménage d'1 personne          | 1010 | 45,5          |
| Couple sans enfant           | 1448 | 27,1          |
| Couple avec enfant           | 771  | -8,3          |
| Famille monoparentale        | 203  | 47,1          |
| Autres ménages sans familles | 76   | 216,7         |
| Ensemble                     | 3507 | 23,6          |

29% des ménages sont des personnes seules. A l'exception du profil des « autres ménages sans famille », les profils de ménages ayant le plus progressé entre 2008 et 2018 dans la population de Talmont-Saint-Hilaire sont les ménages d'une seule personne et les familles monoparentales. Pour ces ménages, la part des dépenses de logement pèse plus dans leur budget que pour les couples<sup>8</sup>.

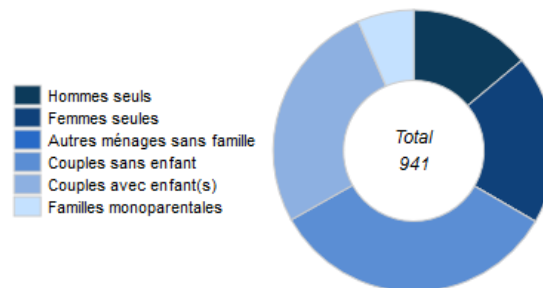
| Ménages selon CSP de la personne de référence | 2018 | 2008-2018 (%) |
|-----------------------------------------------|------|---------------|
| Agriculteurs exploitants                      | 61   | 8,9           |
| Artisans, commerçants, ...                    | 294  | 27,8          |
| Cadres et prof. intell. supérieures           | 217  | 11,9          |
| Professions intermédiaires                    | 400  | 20,5          |
| Employés                                      | 472  | 169,7         |
| Ouvriers                                      | 456  | -23,9         |
| Retraités                                     | 1494 | 31,2          |
| Sans activité professionnelle                 | 113  | 2,7           |

La dynamique globale est liée à celle des ménages dont la personne de référence est employée, ou dans une moindre mesure mais cependant notable, de la classe retraitée ou de la classe des artisans-commerçants-chefs d'entreprise. Cela reflète l'aisance économique des ménages constatée sur la frange littorale, à laquelle appartient Talmont-Saint-Hilaire.

<sup>8</sup> [Les ménages les plus modestes dépensent davantage pour leur logement et les plus aisés pour les transports - Insee Focus - 203](#) ;

### Moutiers-les-Mauxfaits

| Ménages 2018 | Taille des ménages 2018 | Evolution 2008-2018 |
|--------------|-------------------------|---------------------|
| 941          | 2,2                     | +205                |



Les indicateurs démographiques des ménages, détaillés, ne sont pas disponibles pour les zones de moins de 2000 habitants.

Moutiers-les-Mauxfaits et Talmont-Saint-Hilaire enregistrent une diminution similaire de leurs tailles des ménages. Depuis 30 ans, leurs tailles des ménages sont passées de 2,6 à 2,2 occupants par résidence principale, accroissant de fait les besoins de production de logements pour la population en place.

| Ménages selon CSP de la personne de référence | 2018 | 2008-2018 (%) |
|-----------------------------------------------|------|---------------|
| Agriculteurs exploitants                      | 5    | -61,5         |
| Artisans, commerçants, ...                    | 15   | -71,2         |
| Cadres et prof. intell. supérieures           | 51   | 30,8          |
| Professions intermédiaires                    | 107  | 55,1          |
| Employés                                      | 205  | 180,8         |
| Ouvriers                                      | 123  | 6,0           |
| Retraités                                     | 415  | 17,9          |
| Sans activité professionnelle                 | 21   | -19,2         |

La dynamique des ménages sur Moutiers-les-Mauxfaits est celle des ménages dont la personne de référence est soit employée soit de profession intermédiaire, qui rassemblent les ménages les plus modestes. La diminution des ménages « Artisans, commerçants, chefs d'entreprise » est un indicateur de l'affaiblissement du pôle de commerces et de services que représente Moutiers-les-Mauxfaits.

### Talmont-Saint-Hilaire

| Familles                   | 2018 | %     | 2008-2018 |
|----------------------------|------|-------|-----------|
| Couples avec enfant(s)     | 771  | 31,8  | -74       |
| Homme seul avec enfant     | 61   | 2,5   | +49       |
| Femmes seules avec enfants | 142  | 5,9   | +16       |
| Couples sans enfants       | 1448 | 59,8  | +305      |
| Ensemble                   | 2421 | 100,0 | +295      |

Talmont-Saint-Hilaire a perdu près d'1 couple avec enfants sur 10 en 10 ans. L'essentiel de la progression des ménages est lié aux couples sans enfants ; en 2018, 6 familles sur 10 sont des couples sans enfant. La progression des familles monoparentales est également marquée. Ces indicateurs sont à relier au parc de logements de Talmont-Saint-Hilaire, moins déséquilibré en petits logements et en appartements que celui de Moutiers-les-Mauxfaits.

| Diplôme le plus élevé | Habitants non scolarisés de plus de 15 ans |        |
|-----------------------|--------------------------------------------|--------|
|                       | Hommes                                     | Femmes |
| Aucun diplôme ou CEP  | 17,1                                       | 25,3   |
| BEPC, Brevet, DNB     | 4,6                                        | 7,2    |
| CAP, BEP              | 37,6                                       | 25,8   |
| BAC                   | 19,2                                       | 18,3   |
| BAC+2                 | 9,1                                        | 11,0   |
| BAC+3 ou BAC+4        | 6,2                                        | 8,5    |
| BAC+5 ou plus         | 6,2                                        | 3,9    |

Sur Talmont-Saint-Hilaire, 23,4% des femmes ont obtenu un diplôme supérieur au baccalauréat contre 21,5 des hommes. A l'opposé, 1 femme sur 4 ne possède aucun diplôme contre 17,1% des hommes.

### Moutiers-les-Mauxfaits

| Familles                   | 2018 | %     | 2008-2018 |
|----------------------------|------|-------|-----------|
| Couples avec enfant(s)     | 251  | 40,0  | +49       |
| Homme seul avec enfant     | 5    | 0,8   | -4        |
| Femmes seules avec enfants | 56   | 8,9   | +17       |
| Couples sans enfants       | 315  | 50,2  | +57       |
| Ensemble                   | 627  | 100,0 | +120      |

Une famille sur 2 installées depuis 10 ans sur Moutiers-les-Mauxfaits est une famille avec enfant. Les familles composées d'une femme seule avec enfants progressent et représentent en 2018 près d'1 famille sur 10. Compte tenu des inégalités salariales et conditions de travail de la population active féminine, ces familles comptent parmi les plus fragiles et pour lesquelles les charges liées au logement et au transport pèsent dans le budget.

| Diplôme le plus élevé | Habitants non scolarisés de plus de 15 ans |        |
|-----------------------|--------------------------------------------|--------|
|                       | Hommes                                     | Femmes |
| Aucun diplôme ou CEP  | 19,7                                       | 31,6   |
| BEPC, Brevet, DNB     | 5,2                                        | 5,6    |
| CAP, BEP              | 35,9                                       | 26,8   |
| BAC                   | 19,2                                       | 16,1   |
| BAC+2                 | 9,5                                        | 9,7    |
| BAC+3 ou BAC+4        | 6,0                                        | 7,9    |
| BAC+5 ou plus         | 4,4                                        | 2,3    |

Sur Moutiers-les-Mauxfaits, un habitant sur 5 a obtenu un diplôme supérieur au baccalauréat, sans différence hommes/femmes. A l'opposé, près d'un tiers des femmes ne possèdent aucun diplôme contre près d'1/5 des hommes.

### CC Vendée Grand Littoral

| Salaire du secteur privé et entreprises publiques hors agriculture | Salaire net horaire moyen (€) |                  | Salaire net horaire moyen (€) Femmes |                  | Salaire net horaire moyen (€) Hommes |                  | Ecart Femmes-Hommes (%) |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|--------------------------------------|------------------|--------------------------------------|------------------|-------------------------|
|                                                                    | Vendée Grand Litt             | Pays de la Loire | Vendée Grand Litt                    | Pays de la Loire | Vendée Grand Litt                    | Pays de la Loire | Vendée Grand Littoral   |
| Ensemble                                                           | 12,5                          | 13,8             | 11,3                                 | 12,3             | 13,3                                 | 14,8             | -15,5                   |
| Cadres, professions intell. sup. et chefs d'entreprise salariés    | 24,0                          | 24,2             | 20,1                                 | 20,7             | 25,8                                 | 25,7             | -22,2                   |
| Professions intermédiaires                                         | 14,2                          | 14,5             | 13,0                                 | 13,4             | 15,1                                 | 15,4             | -13,4                   |
| Employés                                                           | 10,4                          | 10,7             | 10,2                                 | 10,5             | 11,2                                 | 11,2             | -9,7                    |
| Ouvriers                                                           | 11,1                          | 11,2             | 10,0                                 | 10,1             | 11,3                                 | 11,5             | -11,2                   |

L'écart de salaire Femmes-Hommes est de 15,5% sur Vendée Grand Littoral. Cet écart est plus réduit pour les employés et ouvriers ; il atteint 22,2% pour les femmes cadres, de professions intellectuelles supérieures ou cheffes d'entreprise salariées.

Le salaire net horaire moyen pour les salariés de Vendée Grand Littoral est inférieur de 8,7 € au salaire régional ; pour les femmes, cet écart monte à 10€ alors que cet écart est de seulement 1€50 pour les hommes.



### Talmont-Saint-Hilaire

| Nombre de chômeurs de 15-64 ans en 2018 | Taux de chômage (%) | Part de femmes parmi les chômeurs |
|-----------------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| 447                                     | 14,1                | 60,7                              |

Le taux de chômage parmi les actifs talmondais dépasse de 2,9 points le taux régional et de 1,2 points le taux de chômage de Moutiers-les-Mauxfaits, indice d'une plus grande fragilité des ménages de Talmont-Saint-Hilaire.

| Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut | Nb   | dont % temps partiel | dont % femmes |
|--------------------------------------------------------------|------|----------------------|---------------|
| Ensemble                                                     | 2773 | 19,5                 | 48,8          |
| Salariés                                                     | 2204 | 21,8                 | 52,3          |
| Non-salariés                                                 | 569  | 10,9                 | 35,4          |

19,5% des habitants talmondais ayant un emploi sont à temps partiel, marqueur d'une fragilité locale des ménages.

Plus d'1 habitant talmondais sur 5 ayant un emploi est non salarié, contre 17,7% sur Moutiers-les-Mauxfaits,

| Statuts et conditions d'emploi | 2018  |       | 2008-2018 |     |
|--------------------------------|-------|-------|-----------|-----|
|                                | F     | H     | F         | H   |
| Ensemble                       | 2773  |       | 104       |     |
| Salariés                       | 1153  | 1051  | 126       | -64 |
| -titulaire de la FP ou CDI     | 34,5% | 31,2% | 108       | -58 |
| -CDD                           | 5,5%  | 2,8%  | 24        | 2   |
| -Interim                       | 0,6%  | 1,3%  | 6         | 4   |
| -Emplois aidés                 | 0,4%  | 0,2%  | -2        | -2  |
| -Apprentissage-stage           | 0,5%  | 2,3%  | -9        | -10 |
| Non-salariés                   | 201   | 368   | 31        | 11  |
| -Indépendants                  | 3,8%  | 6,2%  | 29        | 26  |
| -Employeurs                    | 3,0%  | 7,0%  | 4         | -15 |
| -Aides familiales              | 0,4%  | 0,1%  | -2        | 0   |

66% des habitants talmondais ayant un emploi sont des salariés titulaires de la fonction publique ou en CDI.

Parmi les talmondais, la part des femmes en CDD est supérieure de 2,6 points à celle des hommes ; en 10 ans, cet écart s'est accentué. Sur 26 emplois créés en CDD entre 2008 et 2018, 92% sont occupés par des femmes.

En 2018, il y a près de 5 fois plus d'hommes salariés en apprentissage ou en stage que de femmes parmi les habitants de Talmont-Saint-Hilaire.

Seules 83 femmes sont employeuses, contre 193 hommes parmi les habitants de Talmont-Saint-Hilaire. En 10 ans, leur effectif a progressé de 4 personnes tandis que l'effectif masculin a perdu 15 employeurs.

### Moutiers-les-Mauxfaits

| Nombre de chômeurs de 15-64 ans en 2018 | Taux de chômage (%) | Part de femmes parmi les chômeurs |
|-----------------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| 115                                     | 12,9                | 51,2                              |

Le taux de chômage parmi les actifs moutierrois est de 12,9% contre 11,2% en Pays-de-la-Loire, indicateur d'une plus grande fragilité locale des ménages.

| Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut | Nb  | dont % temps partiel | dont % femmes |
|--------------------------------------------------------------|-----|----------------------|---------------|
| Ensemble                                                     | 782 | 19,1                 | 50,6          |
| Salariés                                                     | 689 | 20,2                 | 52,0          |
| Non-salariés                                                 | 92  | 11,0                 | 39,8          |

19,1% des habitants moutierrois ayant un emploi sont à temps partiel, contre 18,3% à l'échelle de la région, accroissant localement la fragilité des ménages.

17,7% des moutierrois ayant un emploi sont non salariés contre 12,5% en Pays-de-la-Loire.

| Statuts et conditions d'emploi | 2018  |       | 2008-2018 |    |
|--------------------------------|-------|-------|-----------|----|
|                                | F     | H     | F         | H  |
| Ensemble                       | 782   |       | 171       |    |
| Salariés                       | 358   | 331   | 104       | 59 |
| -titulaire de la FP ou CDI     | 37,6% | 36,1% | 88        | 44 |
| -CDD                           | 6,5%  | 2,6%  | 13        | 4  |
| -Interim                       | 0,5%  | 1,8%  | 2         | 4  |
| -Emplois aidés                 | 0,5%  | 0,1%  | 3         | -2 |
| -Apprentissage-stage           | 0,6%  | 1,8%  | -3        | 10 |
| Non-salariés                   | 37    | 56    | 6         | 2  |
| -Indépendants                  | 3,2%  | 3,5%  | 12        | 11 |
| -Employeurs                    | 1,5%  | 3,5%  | -6        | -8 |
| -Aides familiales              | 0,0%  | 0,1%  | 0         | -1 |

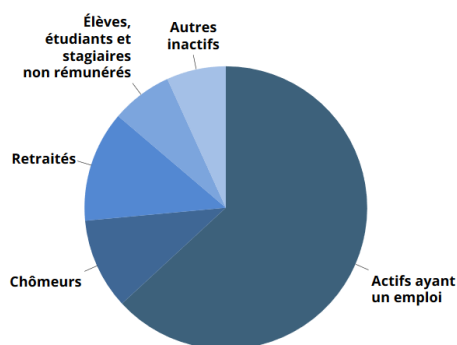
74% des habitants moutierrois ayant un emploi sont des salariés titulaires de la fonction publique ou en CDI.

Parmi les moutierrois, la part des femmes en CDD est supérieure de 4 points à celle des hommes en CDD ; en 10 ans, cet écart n'a pas diminué.

En 2018, il y a 3 fois plus d'hommes salariés en interim occupés que de femmes salariées en interim occupées parmi les habitants de Moutiers-les-Mauxfaits.

Seules 12 femmes sont employeuses, contre 27 hommes, parmi les habitants de Moutiers-les-Mauxfaits. En 10 ans, leurs effectifs ont diminué respectivement de 6 et 8 employeurs.

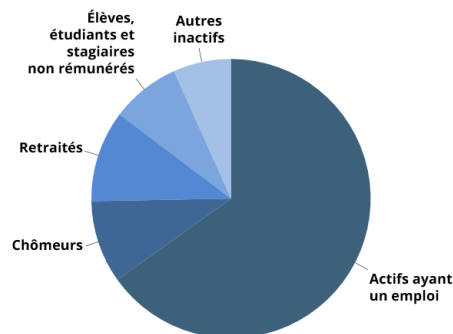
### Talmont-Saint-Hilaire



|                               | 2018 | 2008 | 2008-2018 |
|-------------------------------|------|------|-----------|
| Population des 15-64 ans      | 4313 | 4116 | 197       |
| Chômeurs (%)                  | 10,4 | 7,0  | +3,4      |
| Elèves, étudiants, ... (%)    | 7,0  | 6,0  | +1,0      |
| Retraités ou préretraités (%) | 12,7 | 13,7 | -1,0      |
| Autres inactifs (%)           | 6,8  | 8,8  | -2,0      |

36,9% des 15-64 ans talmondais sont inactifs ou sans emploi en 2018, contre 32,7% à l'échelle régionale ; leur proportion a augmenté de 1,4 points en 10 ans, à l'opposé de la dynamique régionale (-1 point) et de Moutiers-les-Mauxfaits (-2,3 points).

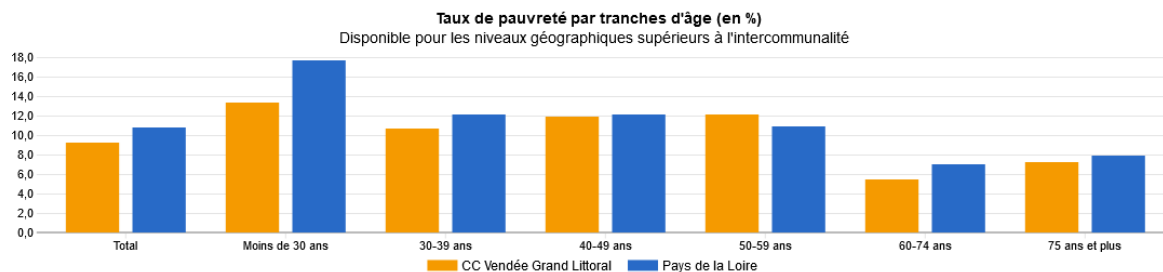
### Moutiers-les-Mauxfaits



|                               | 2018 | 2008 | 2008-2018 |
|-------------------------------|------|------|-----------|
| Population des 15-64 ans      | 1193 | 968  | 225       |
| Chômeurs (%)                  | 9,6  | 7,1  | +2,5      |
| Elèves, étudiants, ... (%)    | 8,0  | 9,2  | -1,2      |
| Retraités ou préretraités (%) | 10,6 | 11,9 | -1,3      |
| Autres inactifs (%)           | 6,7  | 9,0  | -2,3      |

20,6% des 15-64 ans moutierrois sont inactifs ou sans emploi en 2018. Ces profils peuvent appartenir à des ménages plus fragiles, pouvant avoir des difficultés à se loger ou à se déplacer.

### CC Vendée Grand Littoral



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) et Enquête 'Budget de Famille 2017 (extension DOMI)' pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte - 2018

|                                                                | CC Vendée Grand Littoral | Pays de la Loire |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------|
| Part des 0-17 ans dans un famille sans actif occupé en 2017    | 8,3                      | 8,0              |
| Part de la population de moins de 65 ans à bas revenus en 2018 | 11,5                     | 14,1             |

En 2018, le taux de pauvreté dans la population de Vendée Grand Littoral atteint 9,2% contre 10,8% au niveau de la population régionale c'est-à-dire que **9,2% des ménages sont en dessous du seuil de pauvreté (estimé à 1041€ mensuel au niveau national)**.

Deux indicateurs de fragilité sociale peuvent être ajoutées : la part des enfants dans une famille sans actif occupé : 8,3% à l'échelle de l'intercommunalité en 2017 ; 11,5% de la population de moins de 65 ans vivant avec des bas revenus.

Ce faible taux masque des disparités selon les classes d'âges : la classe des moins de 30 ans affiche le plus fort taux de pauvreté : 13,4% contre 5,5% pour le taux le plus faible concernant la classe des 60-74 ans.

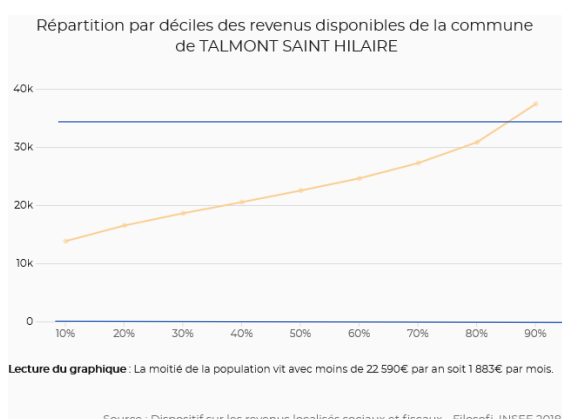
### Talmont-Saint-Hilaire

|                                                                   |        |
|-------------------------------------------------------------------|--------|
| Nombre de ménages fiscaux en 2018                                 | 3730   |
| Nombre de personnes dans les ménages fiscaux                      | 8294   |
| Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros) | 22 590 |
| 1 <sup>er</sup> décile (en €) (1)                                 | 13 890 |
| 9 <sup>ème</sup> décile (en €) (2)                                | 37 490 |
| Part des ménages fiscaux imposés (en %)                           | 55     |

(2) Le 1<sup>er</sup> décile est le revenu plafond des 10% de la population ayant les revenus fiscaux par unité de consommation les plus faibles.

(3) Le 9<sup>ème</sup> décile est le revenu plancher des 10% des unités de consommation les plus aisés.

La moitié des ménages résident sur Talmont-Saint-Hilaire vit avec moins de 22 590 € par an soit 1 883 € par mois. Cette médiane comme la part des ménages imposés sur Talmont-Saint-Hilaire sont au-dessus des indicateurs régionaux (respectivement 21 620 € soit une différence de 970 € et 49,0% soit 6 points de différence).

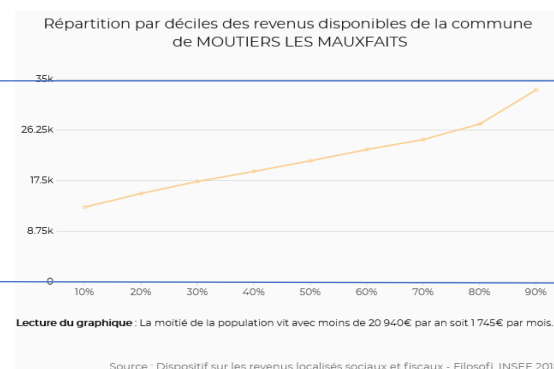


### Moutiers-les-Mauxfaits

|                                                               |        |
|---------------------------------------------------------------|--------|
| Nombre de ménages fiscaux en 2018                             | 943    |
| Nombre de personnes dans les ménages fiscaux                  | 2141   |
| Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en €) | 20 940 |
| 1 <sup>er</sup> décile (en €) (1)                             | 12 920 |
| 9 <sup>ème</sup> décile (en €) (2)                            | 33 200 |
| Part des ménages fiscaux imposés (en %)                       | 42     |

(1) Pour comparer les niveaux de vie des ménages de taille ou de composition différente, le revenu est divisé par le nombre d'unités de consommation (1UC pour le 1<sup>er</sup> adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). Cette échelle d'équivalence tient compte des économies d'échelle au sein du ménage.

La moitié des ménages résidant sur Moutiers-les-Mauxfaits vit avec moins de 20 940 € par an soit 1 745 € par mois. Cette médiane comme la part des ménages imposés sur Moutiers-les-Mauxfaits sont nettement inférieurs aux indicateurs régionaux (respectivement 21 620 € soit une différence de 680 € et 49,0% soit 7 points de différence).



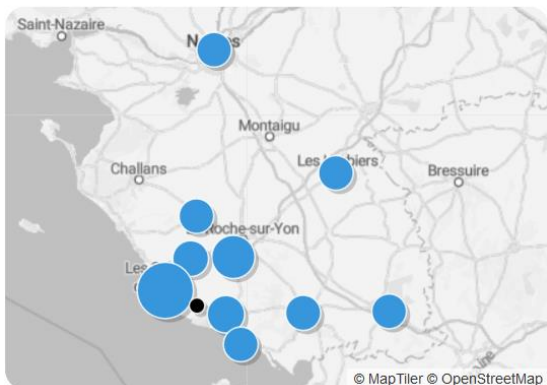
NB : Les graphiques ci-dessus sont issus des ressources proposées par la Banque des Territoires dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

### Talmont-Saint-Hilaire

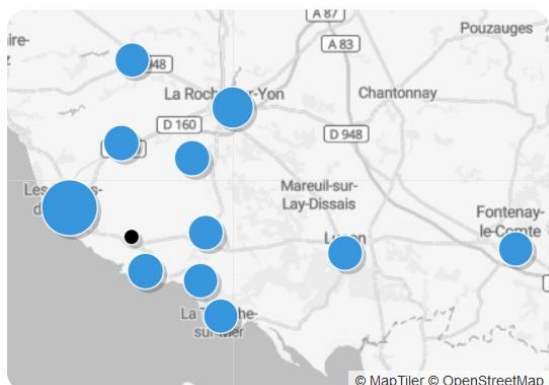
| Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui travaillent |      |                        |      |
|----------------------------------------------------------|------|------------------------|------|
| à Talmont-Saint-Hilaire                                  |      | dans une autre commune |      |
| 2018                                                     | 2008 | 2018                   | 2008 |
| 1193                                                     | 1116 | 1581                   | 1552 |

57% des actifs de 15 ans ou plus habitant Talmont-Saint-Hilaire travaillent dans une autre commune. La voiture représente 88,5% des modes utilisés pour les déplacements domicile-travail, pesant sur le budget des ménages et la santé des actifs ayant un emploi.

#### Flux sortants



#### Flux sortants

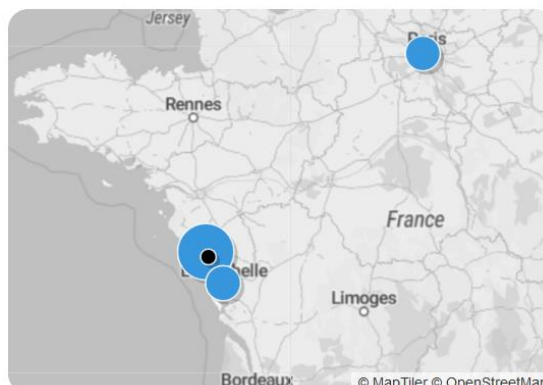


### Moutiers-les-Mauxfaits

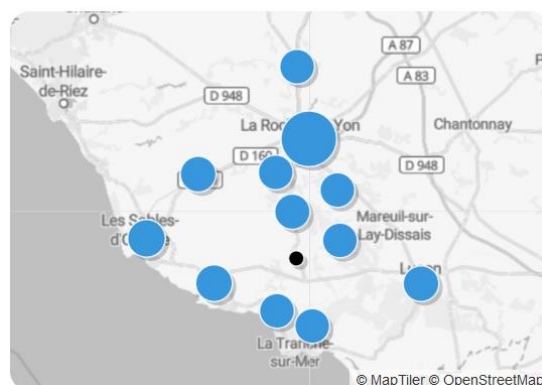
| Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui travaillent |      |                        |      |
|----------------------------------------------------------|------|------------------------|------|
| à Moutiers-les-Mauxfaits                                 |      | dans une autre commune |      |
| 2018                                                     | 2008 | 2018                   | 2008 |
| 247                                                      | 254  | 534                    | 356  |

68,3% des actifs de 15 ans ou plus habitant Moutiers-les-Mauxfaits travaillent dans une autre commune. La voiture représente 82,4% des modes utilisés pour des déplacements domicile-travail, pesant sur le budget des ménages et la santé des actifs ayant un emploi.

#### Flux sortants

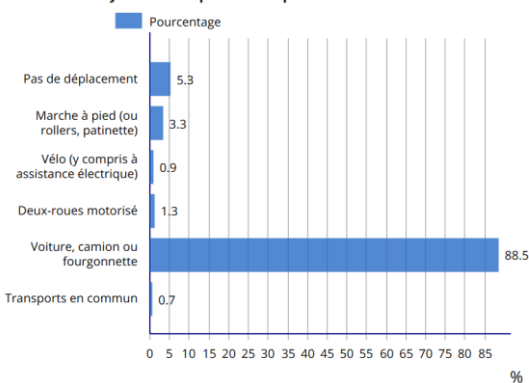


#### Flux sortants

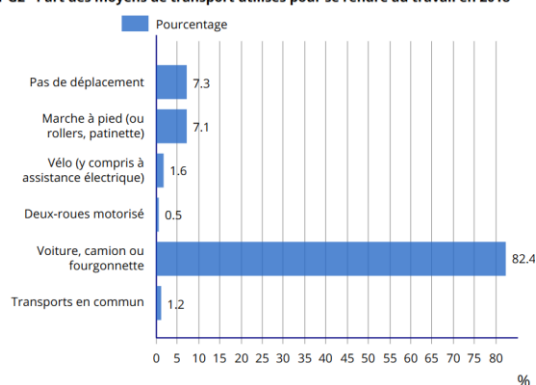


NB : Les cartes ci-dessus sont issues des ressources proposées par la Banque des Territoires dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018



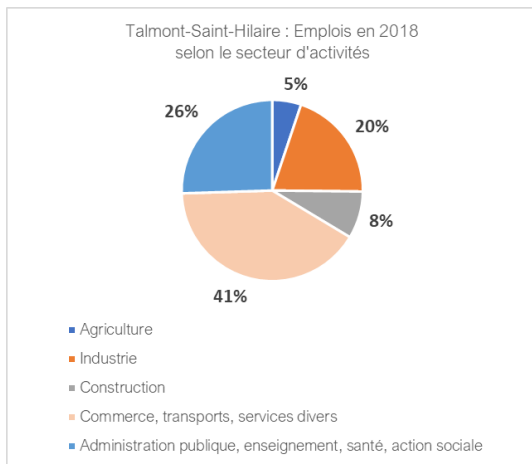
ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018



### Talmont-Saint-Hilaire

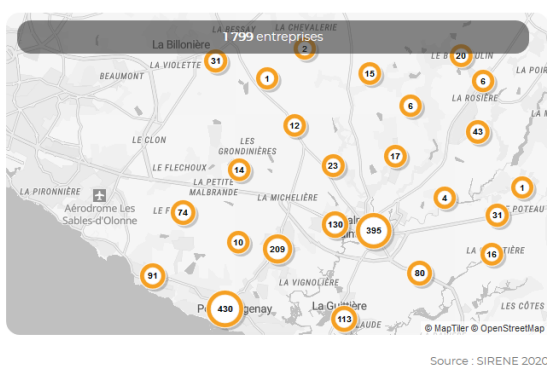
|                                          | 2018 | 2008 | 2008-2018 |
|------------------------------------------|------|------|-----------|
| Nombre d'emplois sur la commune          | 2484 | 2295 | +189      |
| Actifs en emploi résidant sur la commune | 2773 | 2673 | 100       |
| Indicateur de concentration d'emploi     | 89,6 | 85,9 | 3,7       |

Malgré un poids démographique nettement supérieur à celui de Moutiers-les-Mauxfaits, Talmont-Saint-Hilaire, avec un indicateur de concentration d'emploi inférieur à 100, ne peut être considéré comme un pôle d'emploi. Cet indicateur a très légèrement progressé en 10 ans.



Talmont-Saint-Hilaire présente un profil mixte d'emplois, dominé par le secteur commercial mais également caractérisé par le secteur industriel.

Les entreprises réparties sur la commune de TALMONT SAINT HILAIRE

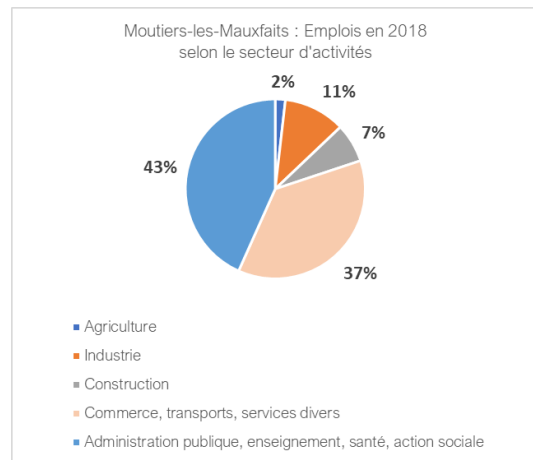


Talmont-Saint-Hilaire compte 1799 entreprises en 2020 se répartissant sur plusieurs secteurs de la commune, dont **seulement 29% dans l'agglomération centrale**.

### Moutiers-les-Mauxfaits

|                                          | 2018  | 2008 | 2008-2018 |
|------------------------------------------|-------|------|-----------|
| Nombre d'emplois sur la commune          | 823   | 806  | +17       |
| Actifs en emploi résidant sur la commune | 783   | 611  | 172       |
| Indicateur de concentration d'emploi     | 105,2 | 132  | -26,8     |

Avec un indicateur de concentration d'emploi supérieur à 100, Moutiers-les-Mauxfaits apparaît ainsi comme un pôle d'emploi. Toutefois en 10 ans, malgré un gain d'emplois, cet indicateur a perdu 26,8 points marquant la forte fragilité du pôle : le nombre d'habitants travaillant sur une autre commune a augmenté plus vite que le nombre d'emplois.



Moutiers-les-Mauxfaits est un pôle à la fois administratif et commercial.

Les entreprises réparties sur la commune de MOUTIERS LES MAUXFAITS

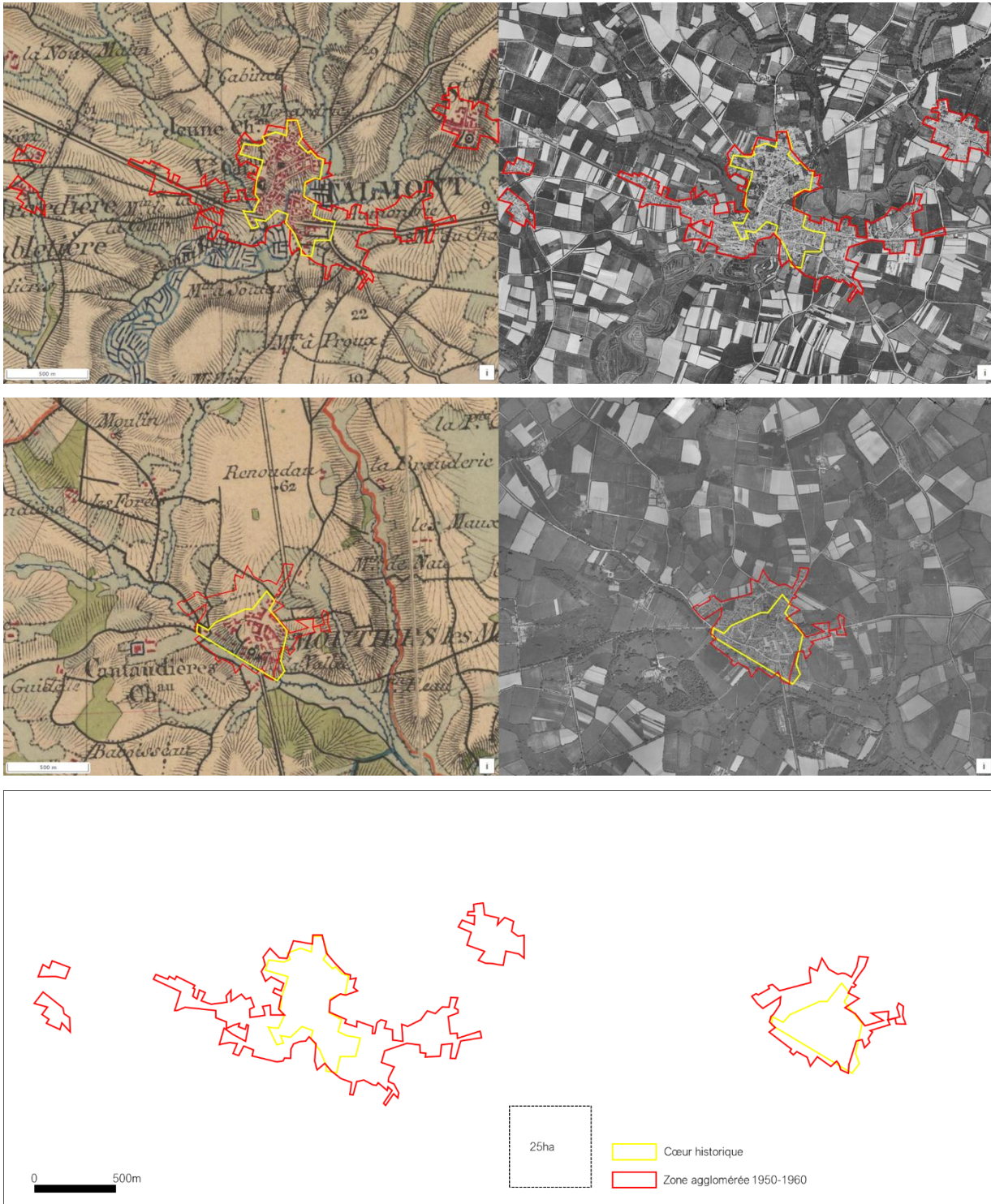


Moutiers-les-Mauxfaits compte 378 entreprises en 2020 ; toutes, à l'exception de 9 d'entre elles, se situant sur le périmètre restreint des secteurs urbains intra-rocade.

*NB : Les cartes ci-dessus sont issues des ressources proposées par la Banque des Territoires dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».*

## Les deux agglomérations, leurs évolutions et sites

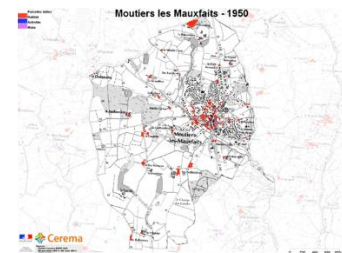
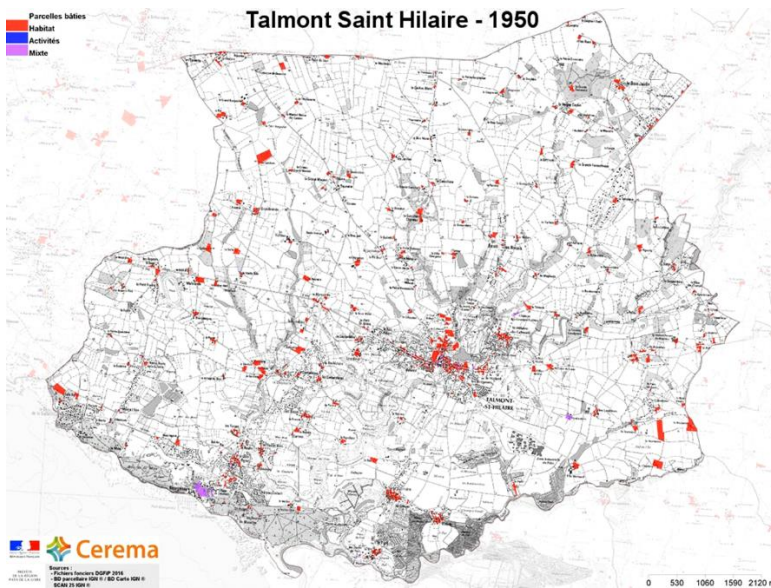
Avertissement ; les fonds des cartes et photographies anciennes ont pour source « Remonter le temps » de l'IGN.



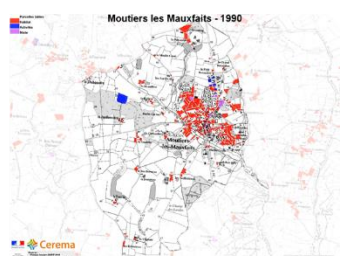
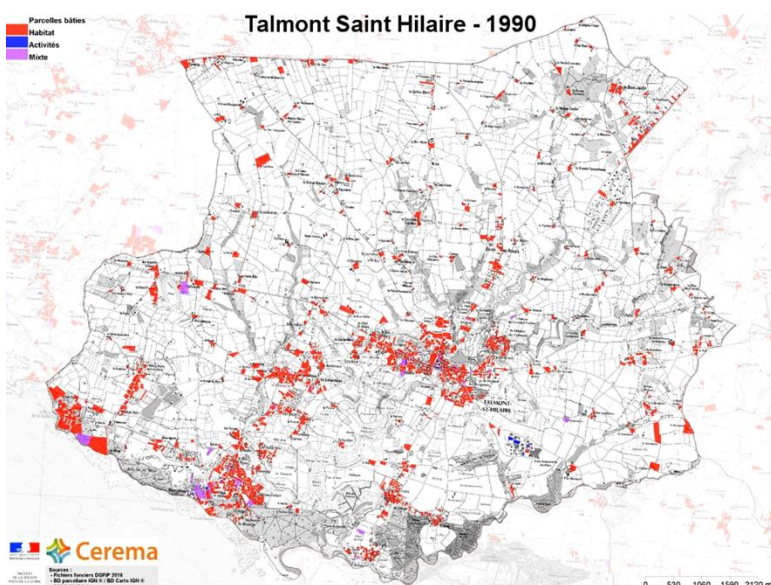
Périmètres comparés des agglomérations talmondaise et moutieroise entre le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle et 1950-1960.

Au cours du siècle 1850-1950 où l'industrie, les politiques nationales d'aménagement, l'amélioration des voies de communication transforment le pays, les petites villes du sud de la Vendée restent à l'écart des grandes transformations. La ville de Talmont change de physionomie et grandit le long de la voie aménagée, sous la forme de faubourgs mixtes, mélangeant habitat, services et productions maraîchères pour l'autoconsommation ou pour l'exportation vers les villes et les gares, dans un marché passé du local au national. Plus à l'écart du réseau de communication, Moutiers change

modestement de physionomie, s'étendant aux abords de la petite ligne ferroviaire (1930-1949). D'économie rurale, les communes du sud Vendée voient leur réseau de fermes et leurs hameaux s'étoffer ainsi que la structuration des bourgs avec en particulier les équipements de l'administration, de l'enseignement républicain à la fin du XIXème, puis de l'électrification avant-guerre.

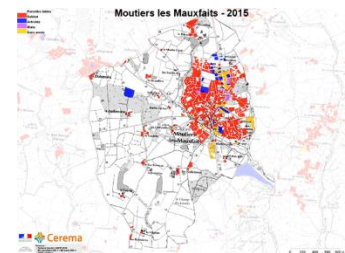
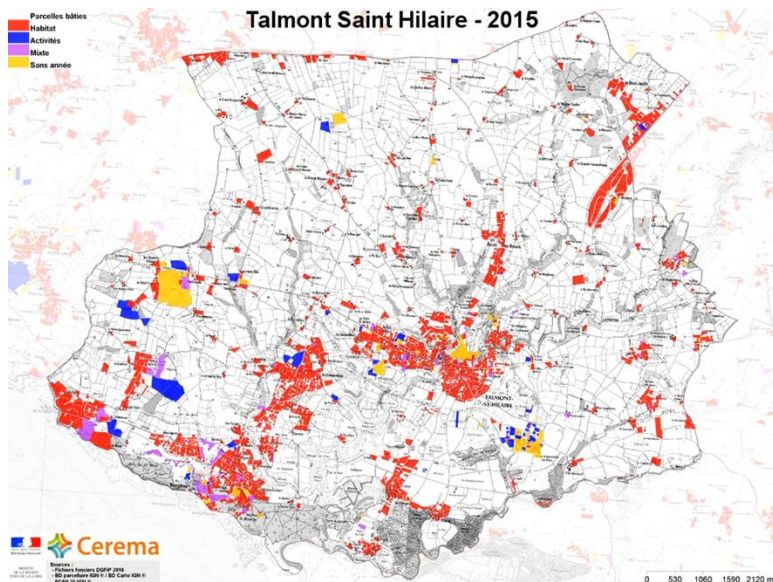


En quarante ans, de 1950 à 1990, la forte croissance démographique, la généralisation de la voiture individuelle, la croissance des réseaux de distribution électrique puis d'eau, la crise mondiale des années 70, dépassent les projections nationales d'aménagement, vident les grands centres urbains congestionnés et développent la fonction résidentielle sur les communes rurales au foncier plus accessible. Sur le littoral, l'urbanisation se développe, accompagnée par de grands projets d'aménagement, dans l'enjeu de rééquilibre économique des régions créées en 1970 et du développement des secteurs du tourisme et des loisirs.

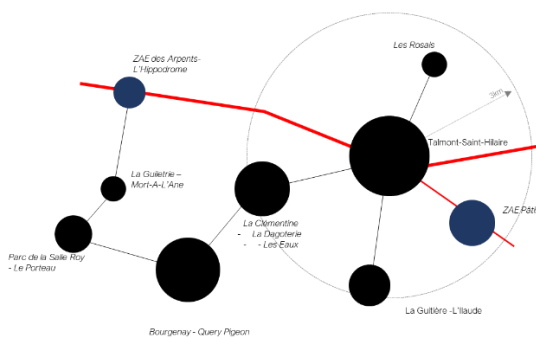


En 1990, si l'urbanisation de Moutiers est restée concentrée sur le bourg, sur Talmont-Saint-Hilaire, entre la côte et la RD949, 5 secteurs se sont fortement urbanisés : le secteur des anciens hameaux de La Clémentine/ La Dagoterie/ Les Eaux, le secteur Query Pigeon/Bourgenay, Le Parc de la Salle Roy, La Guiltrie/Mort à L'Ane, La Guitière.

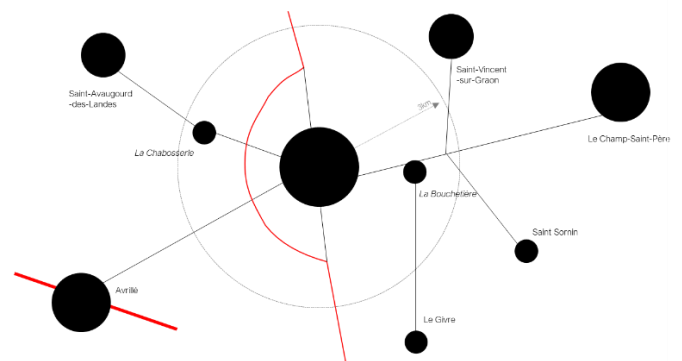
En 25 ans, de 1990 à 2015, alors que la décentralisation s'impose, le phénomène de périurbanisation s'accroît et pose aujourd'hui l'enjeu de la revitalisation des centres du dernier échelon de l'armature urbaine française. Si l'objet de cet enjeu paraît bien circonscrit dans le cas de Moutiers, il interroge dans le cas de Talmont-Saint-Hilaire : faut-il s'attacher aux différentes agglomérations ou à la seule centralité historique ?



*L'armature urbaine actuelle de Talmont-Saint-Hilaire et de ses environs*

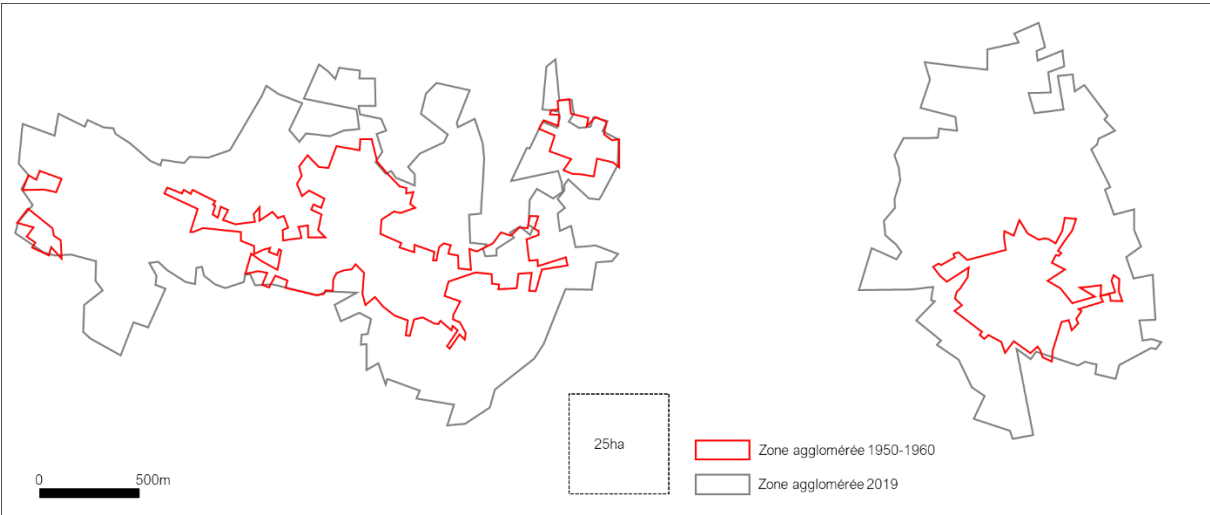
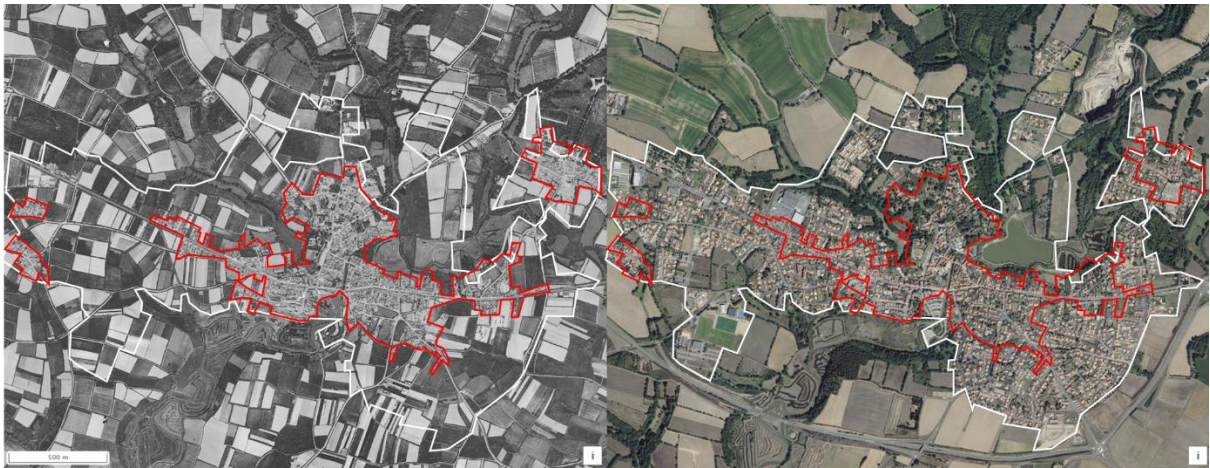


*L'armature urbaine actuelle de Moutiers-les-Mauxfaits et de ses environs*



Dans un cercle de rayon de 3km (moins d'1h de marche) à partir du centre-ville, l'armature de Talmont-Saint-Hilaire englobe le quartier des Rosais, la ZAE des Arpents, le quartier de La Guitière – L'Ilaude et le grand quartier de La Clémentine – La Dagoterie – Les Eaux. Dans un égal cercle, l'armature de Moutiers-les-Mauxfaits englobe seulement les hameaux de La Chabossière (Saint-Avaugourd-des-Landes) et de La Bouchetière (Le Givre) ; elle se place à équidistance de Champ-Saint-Père et de son ancienne halte ferroviaire, et d'Avrillé, bourg-étape sur la RD949.





*Périmètres comparés des agglomérations talmondaise et moutierroise entre 1950-1960 et 2019*

| Agglomérations | XIXème siècle (ha) | 1950 (ha) | Evolution 1850-1950 | 2019 (ha) | Evolution 1950-2019 |
|----------------|--------------------|-----------|---------------------|-----------|---------------------|
| Talmont        | 22,3               | 57,5      | +35,2               | 265,6     | 200,1               |
| Saint-Hilaire  | 5,3                | 8,0       | +2,7                |           |                     |
| Moutiers       | 14,4               | 31,5      | +17,1               | 167,5     | 136,0               |

### Talmont-Saint-Hilaire

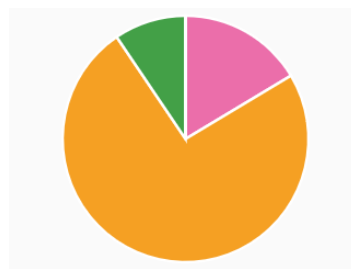
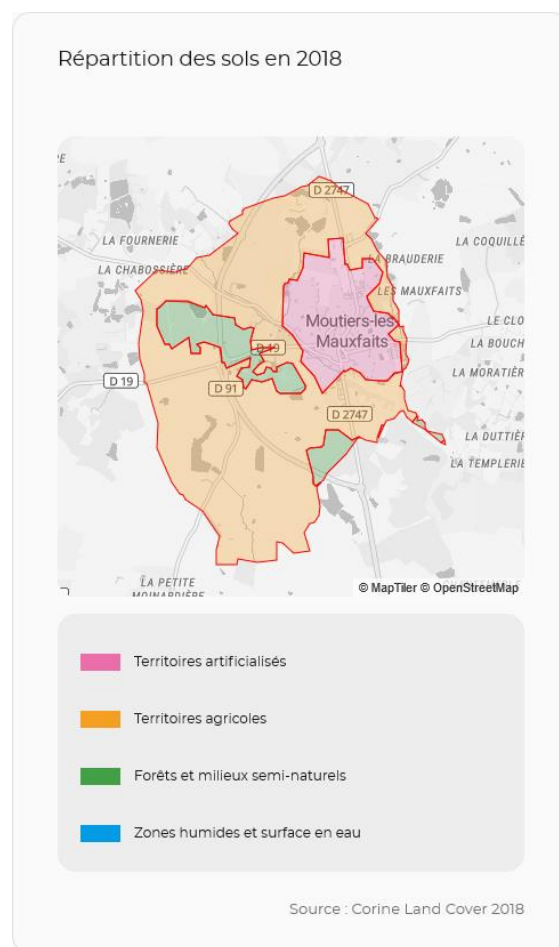
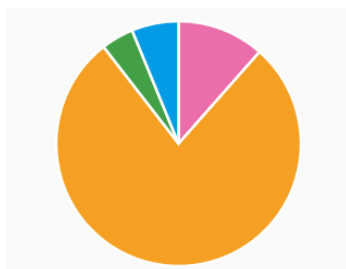
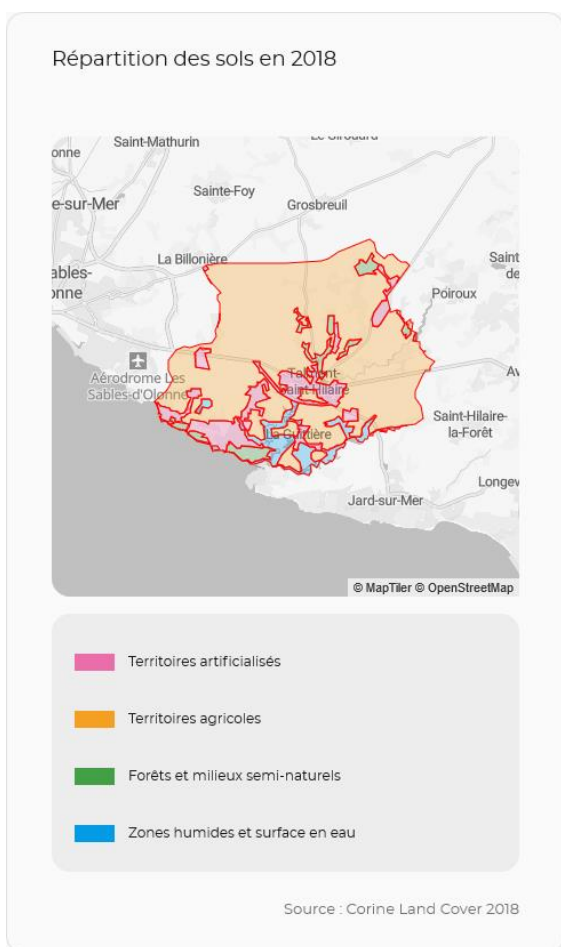
Les zones urbanisées centrales de Talmont-Saint-Hilaire sont passées de 65,5ha à 265,5ha en près de 70 ans soit une consommation foncière annuelle moyenne de 2,9 ha/an.

La surface d'expansion 1950-2019 du centre urbain talmondais - 200,1ha - représente 2,2% du territoire communal.

### Moutiers-les-Mauxfaits

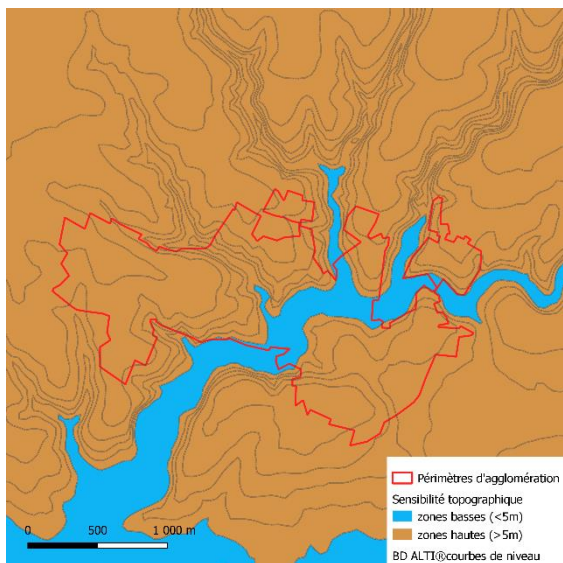
De 1950 à 2019, la surface de l'agglomération de Moutiers est passée de 31,5 à 167,5ha soit une consommation foncière annuelle moyenne 2 ha/an.

La surface d'expansion 1950-2019 du centre urbain moutierois – 136ha – représente 14,7% du territoire communal.



NB : Les cartes ci-dessus sont issues des ressources proposées par la Banque des Territoires dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

### Talmont-Saint-Hilaire

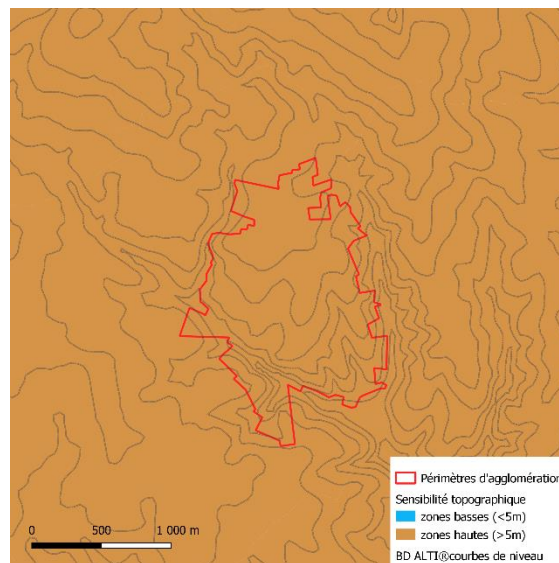


L'agglomération de Talmont-Saint-Hilaire occupe un site au relief mouvementé.

Son centre ancien se situe en zone sensible compte de tenu de la basse altimétrie : les risques d'inondation sont marqués et ont justifiés de son inscription dans les périmètres à risque du Plan de Prévention des Risques Naturels approuvé en 2016. Les extensions contemporaines et récentes se sont logiquement reportées sur les secteurs de plateau, à l'ouest et au sud-est.

Cela dessine des enjeux à la fois de gestion du risque, de « Nature en Ville », et de mise en valeur des covisibilité paysagères depuis les bords de plateaux et les fonds de vallons.

### Moutiers-les-Mauxfaits



L'agglomération de Moutiers-les-Mauxfaits se place sur un plateau, cerné par la vallée du Troussepoil et deux vallons de petits ruisseaux affluents.

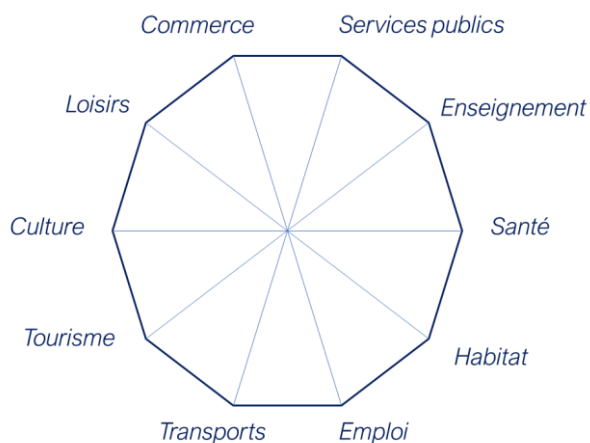
Son développement récent a conduit à planifier dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12.03.2020 :

- Au nord-est, l'urbanisation des emprises interstitielles entre l'agglomération et le vallon ;
- Au sud-ouest, l'extension de l'urbanisation sur le plateau au-delà de la vallée du Troussepoil.

L'agglomération n'est pas concernée par un risque localisé.

Les choix d'urbanisme s'accompagnent d'un enjeu d'aménagement et de mise en valeur des espaces naturels des vallons.

### Les composantes des deux villes



Les usages d'une ville et les attentes des habitants vis-à-vis d'elle relèvent de 10 domaines sur lesquels sa vitalité s'appuie.

## Accès aux Services publics

Font partie des « services publics » : **les mairies, les lieux culturels et de sépulture, les établissements d'enseignement de l'Education nationale, les services de secours** ainsi que les services que l'INSEE regroupe sous le terme de « panier de services avec mission de service public » : **la Poste, la Gendarmerie, le Centre de finances publiques, Pôle Emploi, les organismes sociaux** (CAF, MSA, CARSAT, CLIC<sup>9</sup>, Mission Locale), **les centres médico-sociaux** auxquels s'ajoutent les Espaces publics numériques.

Il y a lieu en particulier de s'attacher à la présence et l'accessibilité aux opérateurs fournissant un accompagnement et des prestations sociales, au « premier accueil social inconditionnel » et aux structures de grande proximité contribuant au repérage des personnes en difficulté dans l'accès à leurs droits, au premier rang desquelles les mairies, associations et professionnels de santé.

En 2015, l'INSEE montrait que la **densité** d'équipements et de services publics était **plus faible en Vendée que la moyenne des Pays de la Loire** et que des inégalités existaient selon les temps d'accès. Cela concernait en particulier le territoire au sud de la Vendée, dont les communes de Vendée Grand Littoral (cf. ci-contre) : « *une zone qui concentre 16 communes et 22 400 habitants (...) (où) le temps d'accès moyen au panier de services publics est de 23 mn soit 7mn de plus que la moyenne du département* ».

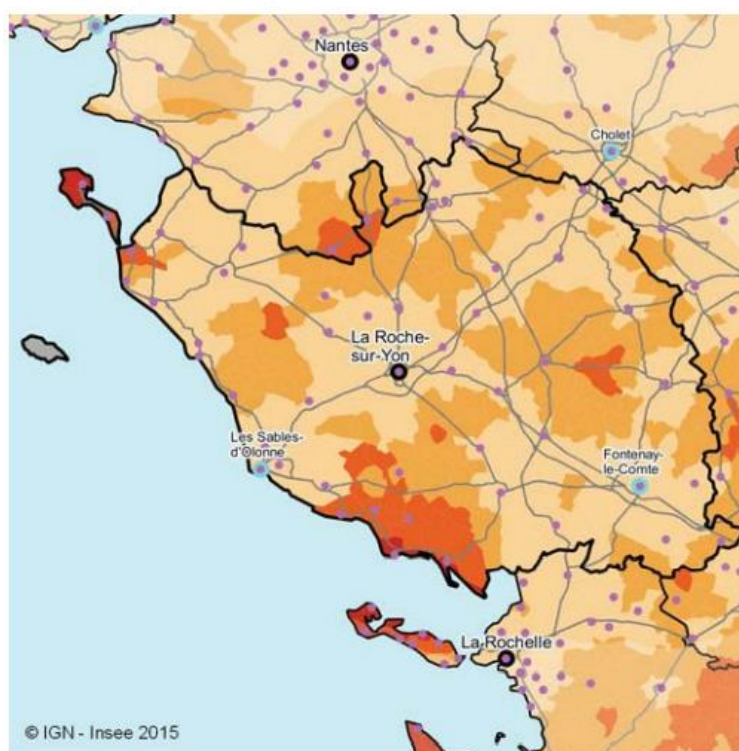
Face à ce constat, de 2015 à 2017, le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) de Vendée a été élaboré pour la période 2018-2022 selon 6 axes :

1. L'accès aux droits et à l'accompagnement social
2. L'accès à la santé et aux parcours de soins
3. L'accès au parcours éducatif et culturel
4. L'accès à la mobilité de proximité
5. L'accès au numérique.

Le schéma mettait en évidence dans son diagnostic une évolution importante des modalités de contact des organismes sociaux (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Pôle Emploi, ...) avec le développement des services et procédures « en ligne » et une concentration des lieux de permanence.

## 2 En Vendée, 26 communes à 20 minutes ou plus du panier d'équipements publics

Durée moyenne d'accès aux équipements du panier de services avec mission de service public (hors L'île d'Yeu)



© IGN - Insee 2015

Temps d'accès théorique (en minutes) :

- 24 et plus
- de 20 à moins de 24
- de 16 à moins de 20
- moins de 16

— Routes principales

- Communes multi-équipées
- ★ Maisons de services au public (MSAP) anciennement relais de services au public (RSP)
- Préfectures
- Sous-préfectures

Sources : SGAR ; Insee, BPE 2013, distancier Metric.

A la date de rédaction du présent diagnostic, il n'est pas prévu d'évaluation ou de révision du SDAASP85.

<sup>9</sup> En Vendée, depuis 2018, les missions d'accueil, d'information et d'accompagnement des aînés et de leurs aidants exercées précédemment par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) ont été réunies au sein des Maisons des Solidarités et de la Famille (MDSF) ainsi que la MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer).

## Talmont-Saint-Hilaire

### Hôtel de ville



La mairie est ouverte chaque demi-journée du lundi matin au samedi matin, avec une amplitude de 4 heures excepté le vendredi après-midi (17h). Cette ouverture est de bon niveau pour l'accès du public.

L'actuel hôtel de ville a été achevé en 2009 et répond, depuis 11 ans, aux besoins des services et de l'accueil du public. Dans le cadre du projet Smart Talmont, il est prévu de doter l'hôtel de ville de capteurs pour suivre la consommation énergétique.

### Siège communautaire

Le regroupement de l'essentiel des services de Vendée Grand Littoral à Talmont-Saint-Hilaire, sur le site de la ZAE du Pâtis, à l'extérieur de l'agglomération, pose un certain nombre de difficultés (mauvaise visibilité, positionnement inadapté aux services de proximité, mauvaises conditions d'accueil du public, manque de bureaux...).

Il a donc été décidé de construire un nouveau siège. Une localisation au cœur de la ville de Talmont a été retenue, sur le site voisin de l'hôtel de ville, rue du Château. Après des fouilles préventives qui se sont déroulées durant l'été 2021 et qui ont permis des découvertes importantes pour la connaissance de l'histoire du port médiéval de Talmont, le chantier a débuté au printemps 2022.

## Moutiers-les-Mauxfaits

### Mairie



La mairie est ouverte chaque demi-journée du lundi au vendredi excepté le mercredi après-midi et le jeudi après-midi, avec une amplitude de 3,5h. Cette ouverture est de bon niveau pour l'accès du public.

Afin d'améliorer l'accueil des administrés et les conditions de travail des agents, la mairie a été entièrement rénovée en 2020-2021 avec deux nouveaux espaces d'accueil, une nouvelle salle de réunion du conseil municipal et un service passeport carte d'identité. Environ 300 demandes sont réalisées chaque mois d'où la nécessité de créer une entrée indépendante sur le parking de la Poste derrière la mairie. La salle d'attente de l'accueil a été modernisée avec l'installation d'un écran TV pour éviter l'affichage papier. Un autre bureau est mis à disposition pour le médiateur, l'architecte des bâtiments de France, la mutuelle communale ou un autre intervenant.

**Moutiers-les-Mauxfaits est la seule commune de Vendée Grand Littoral à être équipée pour le recueil des demandes des Titres d'Identité.**

La mairie est voisine de la Poste avec laquelle elle partage les mêmes parcs de stationnement (parking de la Poste et parking Clemenceau) ainsi qu'avec les locaux de l'ancienne communauté de communes du Moutierrois, actuel annexe du siège de Vendée Grand Littoral.

Pour maintenir l'offre de services communautaires à Moutiers-les-Mauxfaits, les locaux communautaires de Vendée Grand Littoral, accueille depuis 2021 une Maison France Services (cf. p.45).



*Siège annexe communautaire et France Services*

## Talmont-Saint-Hilaire

### Lieux cultuels et d'enterrement

La commune de Talmont gère deux cimetières :

1. Le cimetière de Talmont dit « du Rosais », transféré à l'extérieur de la ville, route de Nieul-le-Dolent (RD4) ;
2. Le cimetière de Saint-Hilaire, accolé à l'église.

En 2021, des travaux d'aménagement des allées et cheminements ont été réalisés sur les deux cimetières, notamment pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite. Une deuxième tranche de travaux est prévue en 2022-2023 et une autre tranche pour compléter les cheminements.

Elle compte 3 églises relevant de la pratique catholique :

3. L'église Saint-Pierre, située à la rencontre de la ville basse et de la ville haute. L'actuel édifice est la 4<sup>ème</sup> église de ce nom construite à Talmont. La construction de l'actuel édifice a débuté en 1900, dans un style néogothique. Elle fut consacrée le 26 février 1904 ; son clocher ne fut terminé qu'en 1912.
4. L'Eglise Saint-Hilaire, au cœur de l'ancien bourg de Saint-Hilaire, dont la partie la plus ancienne date du XIV<sup>ème</sup> siècle. La construction assemble divers styles, roman, gothique renaissance et néogothique Son cœur et son transept sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques par arrêté du 12 février 1927.

En 2021, des études ont été menées pour estimer les besoins de réfection et rénovation de l'Eglise Saint-Pierre. Elles ont notamment permis la découverte de fresques moyenâgeuses et de conclure à **des besoins d'interventions conséquentes**.

5. La Chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance de Bourgenay, érigée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, propriété de la congrégation des Sœurs des Sacrés-Cœurs.

En 2021, une souscription a été lancée pour restaurer la chapelle.

Ces lieux relèvent de la paroisse Saint Henri Dorie, avec l'église Saint-Nicolas de Grosbreuil et l'église Saint Eutrope de Poiroux. L'équipe pastorale animant la paroisse Saint Henri Dorie anime également la paroisse Sainte Anne les Menhirs regroupant les 6 églises des communes de Jard-sur-Mer, Saint-Vincent-sur-Jard, Longeville-sur-Mer, Le Bernard, Saint-Hilaire-la-Forêt et Avrillé.

L'ancien presbytère de Saint-Hilaire et ses dépendances ont été vendus par la commune en 2016 pour la création d'hébergement de vacances

## Moutiers-les-Mauxfaits

### Lieux cultuels et d'enterrement

La commune de Moutiers-les-Mauxfaits assure la gestion :

1. De l'église Saint-Jacques, datant de la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, de style roman tardif. Son abside actuel date de 1840 et son clocher de 1867. Transformée en entrepôt à la Révolution, elle est réouverte au culte en 1803. Elle est classée monument historique le 14 octobre 1908.

L'église Saint-Jacques nécessite d'importants travaux de réfection sur les maçonneries, la charpente, la couverture, le beffroi et le paratonnerre, ainsi que les vitraux. Les travaux sont programmés en 2022 avec une demande de subvention déposée auprès de la DRAC, de la Région et du Département.

2. Du cimetière de Moutiers, transféré à l'écart de l'église, actuellement au centre de l'agglomération.

Lancé en 2021, l'aménagement du cimetière pour rendre le lieu « plus propre, accueillant et facile d'entretien » s'est déjà traduit par le remplacement des allées et des espaces entre les tombes, l'aménagement d'une placette autour de la croix hosannière et de l'entrée avec la création de massifs fleuris, l'arrachage des haies envahissantes, la création de points d'eau, de points de tri sélectif. En 2022, un nouveau colombarium, un jardin des souvenirs et l'agencement des allées viendront compléter ces travaux.

Ces lieux relèvent de la paroisse Saint Jacques du Val Graon, avec les églises de La Boissière-des-Landes, Curzon, Saint-Avaugourd-des-Landes, Saint-Vincent-sur-Graon, Le Champ-Saint-Père, Le Givre, Saint-Cyr-en-Talmondais et Saint-Sornin. L'équipe pastorale anime également la paroisse Notre Dame de Lumière regroupant les 6 églises des communes de La Tranche-sur-Mer (dont chapelle de La Grière), Angles, Saint-Benoist-sur-Mer et La Jonchère. Depuis 2022, l'équipe pastorale est réunie au presbytère de Moutiers-les-Mauxfaits, situé au n°16 de l'avenue Napoléon I<sup>er</sup>.

Des travaux d'extension du presbytère sont prévus pour augmenter l'accueil des paroissiens bénévoles.

*Les temples protestants les plus proches se situent aux Sables-d'Olonne et à la Roche-sur-Yon. La mosquée la plus proche se situe à La Roche-sur-Yon.*

## Talmont-Saint-Hilaire

### Etablissements d'enseignement

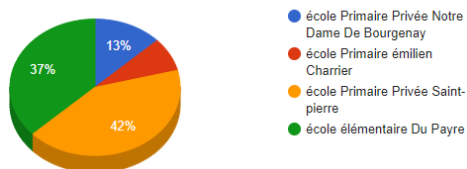
Talmont-Saint-Hilaire compte :

- Le Groupe scolaire publique du **Payré**, rue des Ecoliers, où sont scolarisés 87 enfants en maternelle et 208 enfants répartis en 8 classes en primaire ; en 5 ans, les effectifs ont diminué de 22 élèves en maternelle et augmenté de 44 enfants en primaire.
- L'Ecole **Emilien Charrier**, rue du Querry Pigeon, où sont scolarisés 45 écoliers ; en 5 ans, les effectifs ont augmenté de 8 élèves.
- L'Ecole privée **Notre Dame de Bourgenay**, avenue Notre Dame, où sont scolarisés 71 enfants ; en 5 ans, les effectifs ont augmenté de 5 enfants.
- L'Ecole privée **Saint-Pierre**, avenue Pierre de Coubertin, où sont scolarisés respectivement 239 écoliers, répartis en 9 classes ; en 5 ans, les effectifs ont augmenté de 17 enfants.

Le service de restauration se déroule dans l'enceinte des écoles excepté pour l'école E. Charrier pour laquelle un déplacement en navette est organisé sur le site du Payré.

Au total, les effectifs sont de 470 enfants pour l'année scolaire 2020/2021

Nombre des écoliers par Établissement



La commune prévoit d'engager la réhabilitation et l'extension des écoles publiques, notamment la partie restauration. L'étude de programmation est en cours pour une réalisation estimée à 2023-2027.

La **Maison Familiale de Talmont-Saint-Hilaire**, créée en 1948, avenue Notre Dame, à Bourgenay, est l'un des six Centres de Formation d'Apprentis (CFA) du réseau Maisons Familiales de Vendée. Il forme, sous le mode de l'alternance, des apprentis au CAP Menuisier Fabricant, CAP Menuisier Installateur, CAP Constructeur Bois. En 2019, le centre s'est doté d'un nouveau bâtiment « Arboris » permettant l'hébergement de 91 apprentis dans de meilleures conditions.

Le **projet de construction d'un collège public** conduit par le département de la Vendée doit être achevé pour la rentrée 2024. En parallèle, la commune et Vendée Grand Littoral projette l'extension de la salle omnisports des Ribandeaux, la construction d'un équipement pour les sports de combat et la rénovation de la salle omnisports des Minées.

## Moutiers-les-Mauxfaits

### Etablissements d'enseignement

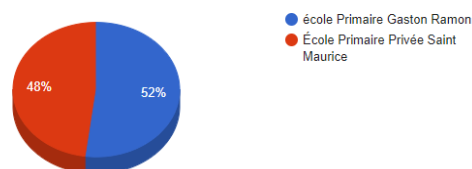
Moutiers-les-Mauxfaits compte :

- 1 école publique **Gaston Ramon**, rue de Rivolet, où sont scolarisés 179 enfants dont 61 en maternelle et 106 en primaire, répartis en 7 classes ; en 5 ans les effectifs ont diminué de 3 élèves.
- 1 école privée **Saint-Maurice**, où sont scolarisés 168 enfants, dont 47 en maternelle et 121 en primaire, répartis en 7 classes ; en 5 ans, les effectifs ont diminué de 6 élèves.

Au total, les effectifs sont de 347 enfants pour l'année scolaire 2020/2021.

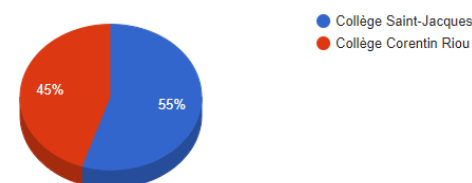
En 2017, plus de 6% des effectifs du groupe scolaire Ramon appartiennent aux Unités Localisées pour l'Inclusion Sociale (ULIS) dont des élèves habitant La Roche-sur-Yon, Rives de l'Yon, Mareuil-sur-Lay-Dissais... (source : *Rapport de présentation du PLU de Moutiers-les-Mauxfaits – OuestAm – Mars 2020*)

Nombre des écoliers par Établissement



- 1 **collège public Corentin Riou**, rue des Forêts, qui accueille 507 collégiens ; en 5 ans, les effectifs ont augmenté de 33 élèves.
- 1 **collège privé Saint-Jacques**, rue de l'Ermitage, qui accueille 616 élèves ; en 5 ans, les effectifs ont augmenté de 76 élèves...

Nombre de Collégiens par Établissement



Au total, après une augmentation de 99 élèves en 5 ans, les effectifs sont de 1123 collégiens.

*En 2022, Moutiers-les-Mauxfaits et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ont mis en place une « aire terrestre éducative » sur la Fontaine de Sant-Brix et son lavoir : cet espace est ainsi le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour les élèves du CM1 à la 3<sup>ème</sup>. Cette démarche écocitoyenne est basée sur la gestion participative du lieu, avec un « conseil des enfants ».*

## Talmont-Saint-Hilaire

### Autres services Petite Enfance/ Enfance / Jeunesse

En plus des établissements d'enseignement, la commune de Talmont-Saint-Hilaire propose :

1. **Le Multi-accueil « Les Moussaillons du Payré »** (30 places), ouvert depuis janvier 2007, situé 18bis, rue des Ecoliers, dans l'enceinte du Foyer Logement « Le Havre du Payré ».
2. **Un accueil périscolaire** le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30. Il s'organise au sein des établissements excepté pour les écoles de Bourgenay où il s'organise à **l'accueil de loisirs Les Oyats**.
3. Sur le groupe scolaire du Payré, la solution de l'accueil se tient dans un modulaire, accessible depuis la rue de la Potence : la structure est à revoir.



*Accueil de loisirs « Les Oyats »*

4. **« Activ'Jeun' »** \*proposant des activités aux 11-17 ans qui disposent de **l'Espace Jeunes** installé dans l'ancienne bibliothèque en bordure du Payré, face à la nouvelle médiathèque.



## Moutiers-les-Mauxfaits

### Autres services Petite Enfance/ Enfance / Jeunesse

En plus des établissements d'enseignement, la commune de Moutiers-les-Mauxfaits propose :

1. Deux **micro crèches Bulles d'Eveil Libellule**, pour les plus petits, et **Papillons**, pour les plus grands, ouvertes en janvier 2016 et gérées par la mairie pour accueillir 2x11 enfants ;



*Micro-crèches « Bulles d'Eveil » au sein de l'opération de renouvellement de l'Îlot Saint-Jacques*

2. **Un accueil périscolaire**, le matin à partir de 7h20 et le soir jusqu'à 18h30, organisé à **l'accueil de loisirs « Les Arlequins »**, 12 rue du Rivolet, situé en continuité du groupe scolaire Gaston Ramon.
3. **L'Espace Jeunes** pour les adolescents, ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires, est dédié aux jeunes entre 11 et 17 ans propose des activités, des sorties, des soirées à thème, des camps d'été, des projets d'autofinancement.
4. **L'Outil en Main**, proposant des ateliers d'initiation et de découverte des métiers manuels aux enfants de 9 à 13 ans, dans un espace dédié à côté de l'Espace Jeunes, dans la **Maison des Projets**.



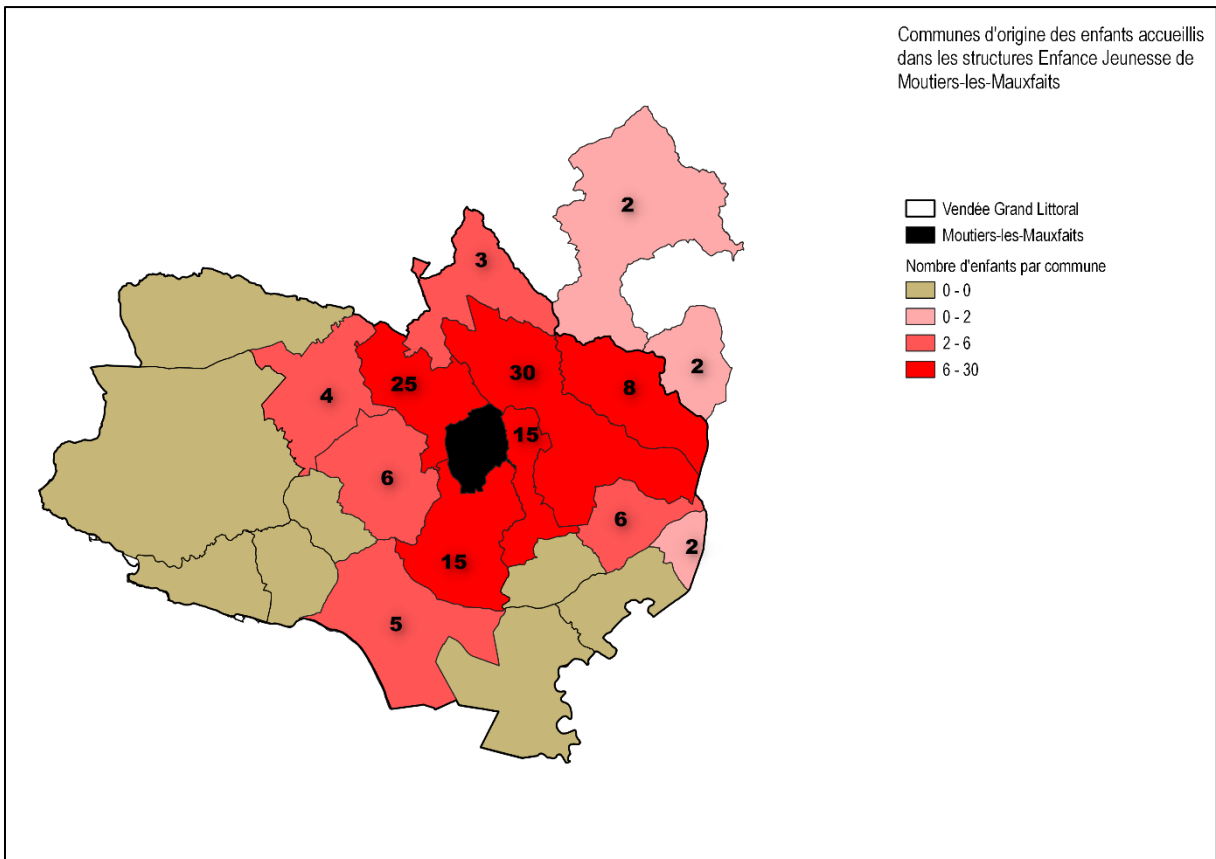




Passage de l'Hôtel de Ville en 2013 (avant la construction de la médiathèque Aliénor d'Aquitaine)



Passage de l'Hôtel de Ville en 2022 : la médiathèque occupe le bâtiment réhabilité et son extension contemporaine ; l'ancienne bibliothèque est devenue l'**Espace Jeunes**. La commune projette en 2024 la création d'un Parc public, vers l'arrière.



Parmi ses compétences, Vendée Grand Littoral possède la compétence « Affaires Sociales » mais ne possède pas la compétence « Enfance/ Jeunesse ». Avec la fusion, le service Relais Assistance Maternelle (RAM), mis en place par la communauté de communes du Talmondais a été transféré à Vendée Grand Littoral qui l'a élargi aux 20 communes.

Le **Relais information Petite Enfance (RPE, anciennement RAM)** est désormais installé à la résidence de l'Etoile, 1 rue du Château à Talmont-Saint-Hilaire. Ses missions sont de 1- favoriser les échanges des assistantes maternelles, des enfants de 0-6 ans et de leurs parents ; 2 – organiser l'information des parents et des assistantes maternelles, ; 3 - promouvoir la profession d'assistantes maternelles ; 4 participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.


France Services à Moutiers-les-Mauxfaits, assure également une première information des parents en recherche d'un mode de garde.

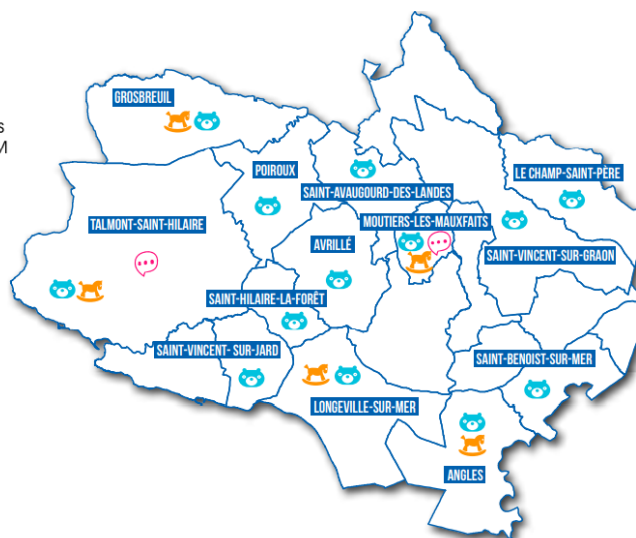
Vendée Grand Littoral a également mis en place un **Lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP) « La Marelle »**, un service itinérant avec deux professionnelles proposant notamment des matinées d'éveil, pour permettre des temps d'échanges et de jeux, d'écoute et de convivialité. Cinq lieux sont proposés pour ces matinées d'éveil sur :

- a. **Moutiers-les-Mauxfaits** (les lundis matin à la salle de danse de la Maison des Associations)
- b. **Talmont-Saint-Hilaire** (mercredis en semaine paire et samedi en semaine impaire à l'Accueil de Loisirs Les Oyats).
- c. Angles (mardi après-midi, à l'Espace de Détente),
- d. Grosbreuil (jeudi matin au Pôle Culturel)
- e. Longeville-sur-Mer (vendredi matin à la salle Jean Bastard, au complexe sportif)

 La Marelle

 Les permanences d'accueil du RAM

 Les Matinées d'éveil du RAM pour les assistants maternels



Source :

[https://www.vendeegrandlittoral.fr/medias/2019/11/2019\\_FlyerEnfance\\_VF.pdf](https://www.vendeegrandlittoral.fr/medias/2019/11/2019_FlyerEnfance_VF.pdf)

Vendée Grand Littoral a pour **projet la signature fin 2022 de son Contrat Territorial Global (CTG)**, remplaçant les Contrats Enfance Jeunesse - CEJ avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

## Talmont-Saint-Hilaire

Talmont-Saint-Hilaire compte également :

**3 micro crèches** « Les Popins et Popines », situées 335bis, rue des Entrepreneurs ;

**48 assistantes maternelles** actives (soit 26% du nombre total d'assistantes maternelles actives sur Vendée Grand Littoral) en septembre 2021. Les assistances maternelles de l'ancienne communauté talmondaise sont regroupées au sein d'une association (AAMT).

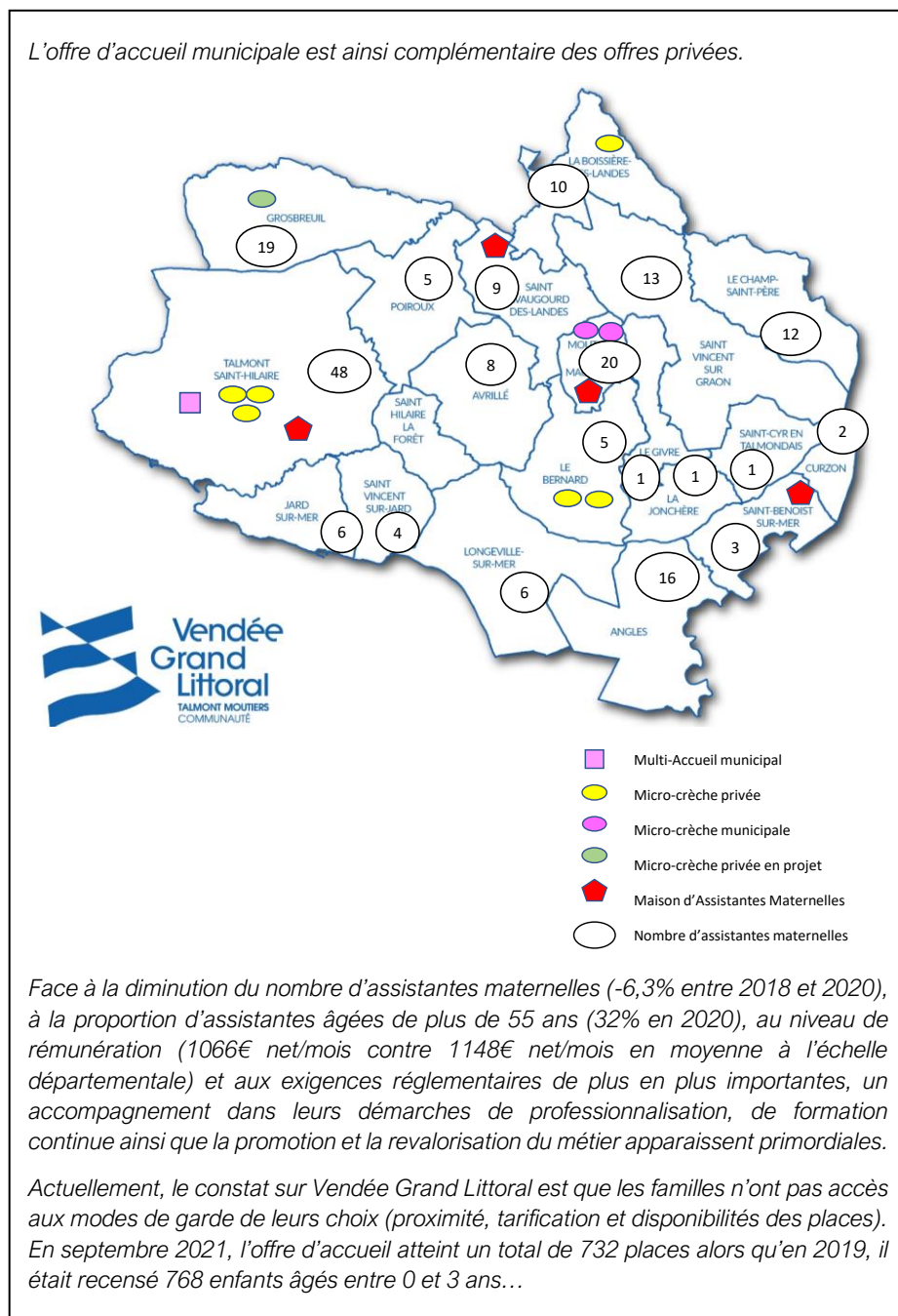
**1 Maison d'Assistants Maternelles** « Les P'tits Loups », ouverte depuis janvier 2021, installée dans l'ancienne boulangerie de Querry Pigeon, réaménagée.

## Moutiers-les-Mauxfaits

Moutiers-les-Mauxfaits compte également :

**20 assistantes maternelles** actives (soit 11% du nombre total). Les assistances maternelles de l'ancien canton de Moutiers-les-Mauxfaits et de La Tranche-sur-Mer sont regroupées au sein de l'association Ti'Chou Tit'Rose, créée en 2004

**1 Maison d'Assistants Maternelles** « Les P'Tites Abeilles », ouverte fin 2021, installée dans une partie réaménagée de l'ancien atelier technique, à proximité du supermarché.



## Talmont-Saint-Hilaire

### Services de secours

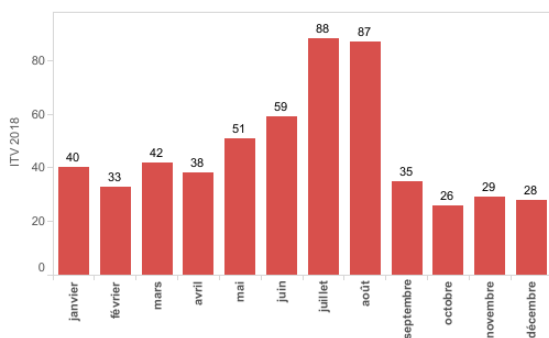
Les pompiers interviennent pour du Secours A Personnes (blessés, brûlés, accidentés, ...), pour prendre en charge, sans délai, les détresses vitales.

Le Centre d'Intervention et de Secours (CIS) de Talmont-Saint-Hilaire se situe depuis 2005 à l'angle de l'avenue de Luçon et de la rue du 8 mai 1945, au voisinage de la Gendarmerie.

Il dépend du groupement territorial des Sables-d'Olonne du SDIS. Les CIS les plus proches sont ceux des Sables-d'Olonne (4582 interventions en 2018), Jard-sur-Mer (498) et Avrillé (175).

CIS TALMONT ST HILAIRE  
Chef de centre : Adc Gerald Rambaud

Population défendue : 7 259 habitants (estimation INSEE 2012)  
Activité en 2018 : 556 interventions



Source : SDIS85

Le centre de secours de Talmont comprend une section dit « Les Menhirs » de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) qui se forment chaque samedi matin.

## Moutiers-les-Mauxfaits

### Services de secours

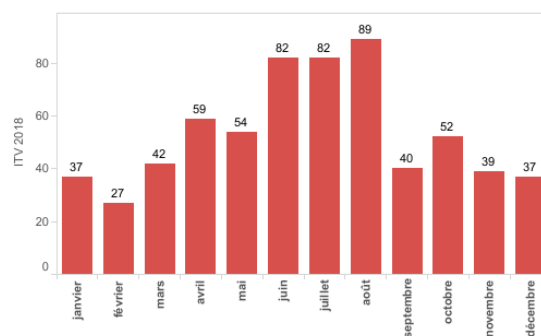
Moutiers-les-Mauxfaits compte un centre de secours (CS) ayant déménagé en 2019, rue des Jonquilles, dans la ZAE Les Garennes.

Le CIS de Moutiers-les-Mauxfaits couvre 6 autres communes du territoire : Poiroux, Saint-Avaugourd-des-Landes, Le Givre, Saint-Vincent-sur-Graon, La Jonchère, Le Bernard.

Comme les autres CIS de Vendée Grand Littoral, il dépend du groupement territorial des Sables-d'Olonne du SDIS. Les autres CIS les plus proches sont ceux de Champ-Saint-Père (134 interventions en 2018), d'Avrillé (175), de Longeville-sur-Mer (388) et d'Angles (351). En juin 2021, les pompiers d'Angles ont rejoint leur nouvelle caserne, dans la zone artisanale des Mottettes. Le permis de construire pour une nouvelle caserne à Avrillé, rue des Menhirs, a été accordé en juin 2021 et les travaux ont débuté en janvier 2022.

CIS MOUTIERS LES MAUXFAITS  
Chef de centre : Cne David Fort

Population défendue : 5 025 habitants (estimation INSEE 2012)  
Activité en 2018 : 640 interventions



Source : SDIS85

Le centre de secours de Moutiers comprend une section de JSP. La section voisine « Côte de Lumière » réunit les jeunes des Centres de Secours de La Tranche-sur-Mer, Longeville-sur-Mer et Angles.

*Lors de grands événements, aux côtés des sapeurs-pompiers et du SAMU, peuvent intervenir des associations agréées de sécurité civile telles que la Croix-Rouge Française ou l'Association départementale de la Protection Civile (ADPC85). Elles sont aussi organisatrices de formation de premiers secours.*

*Il n'existe pas d'antennes de l'ADPC85 sur le territoire de Vendée Grand Littoral et de manière générale sur le sud de la Vendée ; les plus proches se situent aux Sables-d'Olonne, aux Achards, à Aubigny-les-Clouzeaux ou à Saint-Florent-la-Chaize. Il n'existe pas d'antennes de la Croix Rouge sur Vendée Grand Littoral : Talmont et les 8 communes de l'ouest dépendent de l'unité des Sables d'Olonne ; Moutiers-les-Mauxfaits et les autres communes de l'est dépendant de l'unité de Luçon.*

## Talmont-Saint-Hilaire

### Gendarmerie

La brigade de proximité de la gendarmerie nationale de Talmont-Saint-Hilaire fait partie d'une communauté de 3 brigades qui couvre 22 communes et 40km de côte : les communes de Vendée Grand Littoral ainsi que les communes de La-Tranche-sur-Mer.

Elle comprend 10 gendarmes, renforcés durant le cœur de la saison estivale.

La brigade de Talmont-Saint-Hilaire a pris possession de ses actuels locaux en février 2010 : 130, rue du 8 mai 1945, à l'entrée ouest de l'agglomération. L'antenne saisonnière de la brigade de gendarmerie est située au carrefour de la Croisée au Querry-Pigeon.

La brigade est ouverte tous les jours, matin et après-midi.

## Moutiers-les-Mauxfaits

### Gendarmerie

Moutiers-les-Mauxfaits compte une brigade de proximité de la gendarmerie nationale faisant partie de la même communauté de 3 brigades que celle de Talmont-Saint-Hilaire.

Elle comprend 7 gendarmes.

La brigade de Moutiers-les-Mauxfaits occupe la gendarmerie construite en 1974, place du Champ de Foire. Pour mieux répondre aux besoins des missions des militaires et aux besoins d'hébergement des gendarmes et de leurs familles, la gendarmerie a fait l'objet de travaux de rénovation et d'extension en 2014-2015.

La brigade est ouverte les mardi et vendredi après-midi.

*La gendarmerie a entrepris sa transformation numérique afin de moderniser sa relation avec les usagers. En complément de la brigade physique, la gendarmerie propose aux usagers un contact en tout lieu et en tout temps, à partir des objets connectés (smartphones, tablettes, ordinateurs...). Sans traiter les urgences qui restent de la compétence des plateformes des services idoines (17, 18, 15 et 112), le citoyen peut contacter en permanence la gendarmerie via les réseaux sociaux, le tchat ou le formulaire de contact. Il lui sera proposé soit une assistance en ligne soit un rendez-vous dans le lieu de son choix.*

*En mars 2022, a été signé par les représentants de Vendée Grand Littoral, des communes, de l'Etat, un **Contrat Local de lutte contre les Violences Conjugales, Sexistes et Sexuelles** qui prévoit la mise en relation des professionnels impliqués, la nomination d'un référent dans chacune des communes, l'organisation de formation et d'outils de communication, avec l'engagement des acteurs à améliorer le repérage et l'orientation des victimes ainsi que la sensibilisation du grand public.*

## Talmont-Saint-Hilaire

### CMS et MDSF

Les Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille (MDSF) ont pris le relais des centres médico-social (CMS) du Département. Cette structure regroupe les professionnels de plusieurs métiers : assistantes sociales, éducateurs, médecins, puéricultrices, sage-femmes...

Il y est proposé un accueil gratuit et adapté à chaque situation, des consultations médicales ou encore un soutien social pour faire face aux difficultés rencontrées.

La MDSF de Talmont-Saint-Hilaire est l'un des 3 centres de proximité de la circonscription départementale des Sables, avec les centres de la Mothe-Achard et d'Olonne-sur-Mer. Il se situe au 71 bis, avenue des Sables.

## Moutiers-les-Mauxfaits

### Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF)

La MDSF regroupe dans un même lieu les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI), l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), le Service d'Insertion, de la Prévention et de l'Accompagnement Social (SIPAS), le Service Départemental de l'Autonomie (SDA) et la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades (MAIA).

La MDSF de Moutiers-les-Mauxfaits regroupe les intervenants de :

- SIPAS : la présence de 3 assistances sociales et la possibilité d'accompagnements individualisés avec la CESF, l'éducatrice de prévention, l'agent d'insertion et le psychologue d'insertion ;
- PMI : 1 puéricultrice présente et des consultations médicales deux fois par mois avec le médecin PMI et des visites à domicile d'une sage-femme ;
- ASE : des lieux d'entretien et de visite avec l'éducateur de suivi ou le responsable technique et éducatif ;
- SDA : une permanence hebdomadaire en plus des visites à domicile ;
- MAIA : des visites à domicile.

Centre de proximité, elle est rattachée à la circonscription départementale de Luçon avec les centres de Chantonay et de Saint-Hermine.

La MDFS a été construite en 2019, place des Halles. Elle est ainsi proche des commerces, du collège Saint-Jacques, de l'EHPAD l'Ermitage et des 2 micro-crèches et maison de santé de l'Îlot Saint-Maurice.



*La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille de Moutiers-les-Mauxfaits*

## Talmont-Saint-Hilaire

### Poste

L'accueil du public de La Poste continue à se faire dans les locaux situés 13, rue Nationale, dans un immeuble construit en 1972.

L'accueil des clients se réalise également depuis mai 2015 à la nouvelle plateforme de distribution du courrier, au cœur de la zone d'activités du Patis 2. Dans un bâtiment de 474m<sup>2</sup>, le centre est équipé de 15 casiers de tri et de 5 véhicules électriques. Plus facile d'accès, le centre propose des services adaptés aux entreprises.

Le site est piloté par la plateforme de distribution des Sables d'Olonne. Il distribue et collecte le courrier de 7 communes : Avrillé, Grosbreuil, Jard-sur-Mer, Poiroux, Saint-Hilaire-la-Forêt, Saint-Vincent-sur-Jard et Talmont-Saint-Hilaire.

## Moutiers-les-Mauxfaits

### Poste

La Poste de Moutiers-les-Mauxfaits est ouverte au public, place de la Poste (29, avenue G. Clemenceau), à l'arrière de la Mairie.

Construit dans les années 1980, le bâtiment inclut le service accueil au public et le centre de distribution du courrier. L'accueil au public est ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h30.

Les clients peuvent également se rendre à :

- La Poste d'Angles (ouverte du lundi au samedi, excepté le mercredi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h sauf le samedi après-midi), située 9, rue de la Garde.
- L'agence communale d'Avrillé (ouverte du lundi au samedi, de 9h45 à 12h30), situé à l'Office de Tourisme, place des Halles
- La Poste de Champ-Saint-Père (ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h30) située 25, rue de l'Hôtel de Ville.
- Les agences communales de La Boissière-des-Landes, Curzon et Longeville-sur mer, situées à la mairie.

*Depuis 2021, la Poste propose « L'appel Facteur » pour échanger en ligne et par messagerie vocale avec son facteur. A partir de 2022, il sera possible de prendre rendez-vous avec son facteur (disponible 6j/7) en 24h à domicile, pour réaliser les prestations essentielles faites en bureau de poste.*

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, parallèlement à la prestation du service universel postal confié au groupe La Poste, des opérateurs privés peuvent assurer la levée et la distribution du courrier. La Vendée est dans la zone de couverture des opérateurs suivants, agréés par l'ARCEP : Adrexo, Mediapost, Colis Privé, tous trois intervenant sur le territoire national ; il n'y a pas, à l'exemple de Servitrans intervenant sur les départements de l'ancien Poitou-Charentes, ou de Trans Exams intervenant sur la Loire-Atlantique, d'opérateur spécifique à la Vendée.*

*Avec le développement de l'e-commerce, l'offre concernant le marché des colis est diversifiée avec une multiplication des points relais de divers prestataires. Il peut être cité les point-relais du SuperU de Talmont-Saint-Hilaire et de Jard-sur-Mer, la mercerie Du Fil à l'Aiguille de Moutiers-les-Mauxfaits, le tabac-presse La Licorne à La Boissière des Landes, l'Épicerie La Courolle à Saint-Hilaire-la-Forêt, le commerce Beignon à Longeville-sur-Mer, la Rose d'Antan à Angles, ou le Mat'Sports à Saint-Vincent-sur-Graon.*

*En outre, depuis 2011, il est également reconnu la légitimité de la lettre recommandée électronique (LRE), depuis plusieurs sites internet, et cela en tout lieu et à toute heure, depuis son objet connecté (smartphone, tablette, ordinateur).*

## Talmont-Saint-Hilaire

### Centre des Finances Publiques

Guichet unique, le Centre des Finances Publiques regroupe les compétences du Centre Des Impôts, chargé du calcul des impôts des particuliers, et de la Trésorerie, chargée du recouvrement et de la gestion des collectivités locales et de leurs établissements.

Le Centre des Finances Publiques le plus proche de Talmont-Saint-Hilaire est celui des Sables d'Olonne, situés 155, rue Georges Clemenceau, situé à 13km. Les contribuables peuvent s'adresser à son Service des Impôts des Particuliers (SIP) ou se rendre à celui de Direction Départementale des Finances Publiques, à la cité administrative de Roche-sur-Yon, à 27km de Talmont-Saint-Hilaire.

Pour effectuer un paiement de proximité, les personnes peuvent se rendre au Tabac de la Poste, buraliste partenaire de la DGFIP, au 20 de la rue Nationale. Ils peuvent également obtenir un accès internet et un accompagnement pour le paiement en ligne à la Maison France Services de Moutiers-les-Mauxfaits ou lors d'une permanence à Talmont-Saint-Hilaire.

Les entreprises du territoire doivent s'adresser au Service des Impôts des Entreprises (SIE) du Centre des Finances Publiques de La Roche-sur-Yon.

### Pôle Emploi

Les demandeurs d'emploi et les recruteurs du bassin talmondaïse doivent s'adresser à l'agence Pôle Emploi des Sables, rue de la Belle Olonnaise, à Olonnes-sur-Mer, à 15km de Talmont-Saint-Hilaire.

## Moutiers-les-Mauxfaits

### Centre des Finances Publiques

La Trésorerie occupe un bâtiment construit en 2005, propriété du SIVU Trésorerie Moutiers-les-Mauxfaits, situé 9, rue du Chemin de Fer.

La Trésorerie de Moutiers-les-Mauxfaits couvre 20 communes dont La-Faute-sur-Mer et La Tranche-sur-Mer.

Dans le cadre de la Réforme de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la **fermeture de la Trésorerie de Moutiers-les-Mauxfaits** est programmée d'ici 2023. Les habitants devront se tourner vers le centre de La Roche-sur-Yon ou vers les permanences assurées de France Services.

Pour effectuer un paiement de proximité, les citoyens peuvent se rendre :

- Maison France Services, pour obtenir un accès internet et un accompagnement pour le paiement en ligne.
- Tabac Presse, buraliste partenaire de la DGFIP, au 6, place du Général de Gaulle,

Ou dans 5 autres points de paiement de proximité :

- Le Petit Casino à Moricq (Angles),
- La Tabatière (Longeville-sur-Mer)
- Le Relais des Tulipes (Longeville-sur-Mer),
- L'Etape du Tigre (Saint-Vincent-sur-Jard),
- La Source (Poiroux).

### Pôle Emploi

Les demandeurs d'emploi et les recruteurs du bassin moutierrois doivent s'adresser à l'agence Pôle Emploi de La Roche-sur-Yon (33, rue du Commerce), à 19km de Moutiers-les-Mauxfaits.

*Les demandeurs d'emploi peuvent également obtenir un accès internet et un accompagnement pour leurs démarches numériques auprès de Pôle Emploi à la Maison de l'Emploi de Vendée Grand Littoral (cf. page suivante).*



### Maison de l'Emploi

Vendée Grand Littoral propose un service de proximité pour les demandeurs d'emploi et les employeurs, entreprises ou particuliers : la **Maison de l'Emploi**, partageant avec France Services les locaux communautaires au 2, rue du Chemin de Fer à Moutiers-les-Mauxfaits.

Les personnes sont accueillies du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30. Elles ont à disposition en libre accès des postes internet avec connexion internet, une imprimante et un affichage des offres d'emploi locales. Une **conseillère emploi** permanente est présente.

Chaque année, un Forum Emploi-Formation réunissant une quarantaine de partenaires est organisé à La Boissière-des-Landes, à destination de toute personne à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une information sur son parcours professionnel.

### Mission Locale

Depuis 1982, sous l'impulsion de l'Etat et des collectivités territoriales, les Missions Locales assurent l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire qui ont des difficultés pour rentrer dans la vie active.

La Mission Locale Vendée Atlantique assure cet accompagnement personnalisé pour les jeunes de l'île d'Yeu et des 6 EPCI du littoral vendéen, dont Vendée Grand Littoral. Elle s'organise en 9 antennes dont :

- L'antenne de Talmont-Saint-Hilaire est installée 8, rue de l'Hôtel de Ville. Les jeunes peuvent s'y rendre sans rendez-vous les lundi et mercredi après-midi ou sur rendez-vous les lundi et mercredi matin.
- L'antenne de Moutiers-les-Mauxfaits, à la Maison France Services (2, rue du Chemin de Fer). Les jeunes peuvent s'y rendre sur rendez-vous, le mardi.

### Espace Public Numérique

Labellisé, un EPN est un lieu équipé d'ordinateurs connectés à internet, où un ou plusieurs animateurs accueillent et accompagnent les personnes dans l'apprentissage des outils et usages numériques et où se développent des projets autour des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), des outils multimédias – cf. p.94-95.

**Il n'y a pas d'EPN sur Vendée Grand Littoral.**

### Maisons de Services Au Public et France Services



Les Maisons France Services ont pris le relais des Maisons de Services au Public (MSAP) ouvertes à partir de 2016. La MSAP de Moutiers-les-Mauxfaits est l'une des 10 structures labélisées **France Services au 1<sup>er</sup> juillet 2021** en Vendée, (dont les 5 autres PVD de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Chantonay, Pouzauges, La Châtaigneraie et Benet). Les Maisons France Services ont pour objectif de rapprocher les services au plus près des citoyens, en particulier dans les zones rurales, et de permettre aux usagers d'accéder à un bouquet de services au sein d'un même lieu. Si chaque maison conventionne avec les opérateurs partenaires de la politique publique, des partenariats annexes restent possibles et encouragés. Dans tous les cas, il s'agit d'un espace associant systématiquement accompagnement personnel et accès aux outils numériques. *Des services complémentaires peuvent être proposés : coworking, café associatif, « micro-folies », etc.*

La Maison France Services du territoire a conventionné avec les partenaires nationaux : Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques et le groupe La Poste ainsi que :

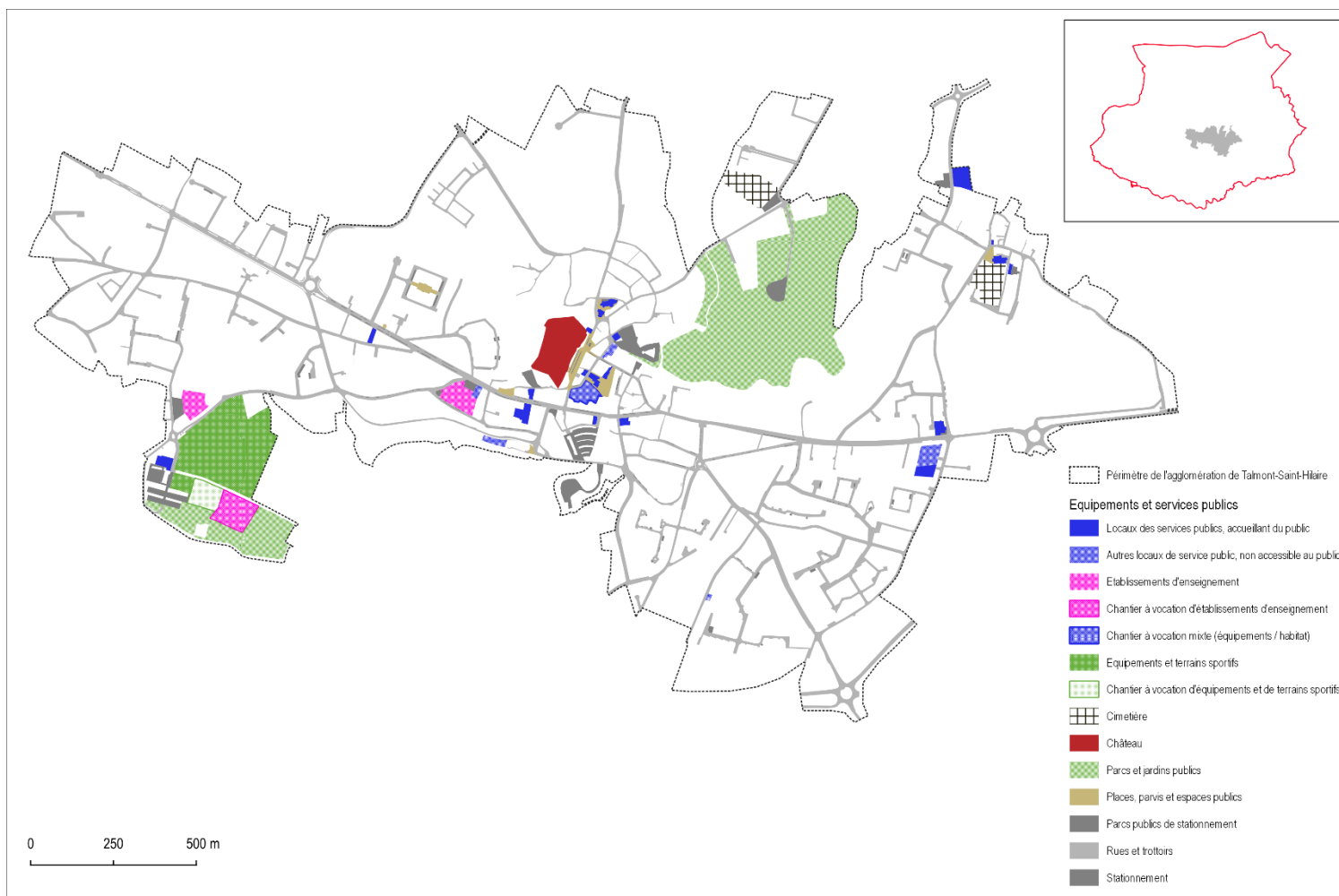
1. La FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs) de France
2. La Mission Locale Vendée Atlantique
3. L'Association Intermédiaire de la Vannée de l'Yon
4. L'IREPS Pays de la Loire
5. ENEDIS
6. L'ADILE 85
7. Le CAUE
8. Les services de Vendée Grand Littoral (MLE, Lieu d'accueil Enfants Parents, RAM, Service Déchets)

La Maison France Services est installée au 2, rue du Chemin de Fer, dans le bâtiment de la communauté de communes. Elle partage les mêmes parcs de stationnement que la Mairie et la Poste avec son centre de tri (place de la Poste et Place Clemenceau).

Elle accueille le public tous les matins, du lundi au vendredi et les mardi et jeudi après-midi.

A partir de 2021, des permanences sont assurées à Talmont-Saint-Hilaire (lundi après-midi), Jard-sur-Mer (mardi matin), Longeville-sur-Mer (lundi matin) et Angles (mardi après-midi).

## Localisation des équipements, services et espaces publics de l'agglomération de Talmont-Saint-Hilaire

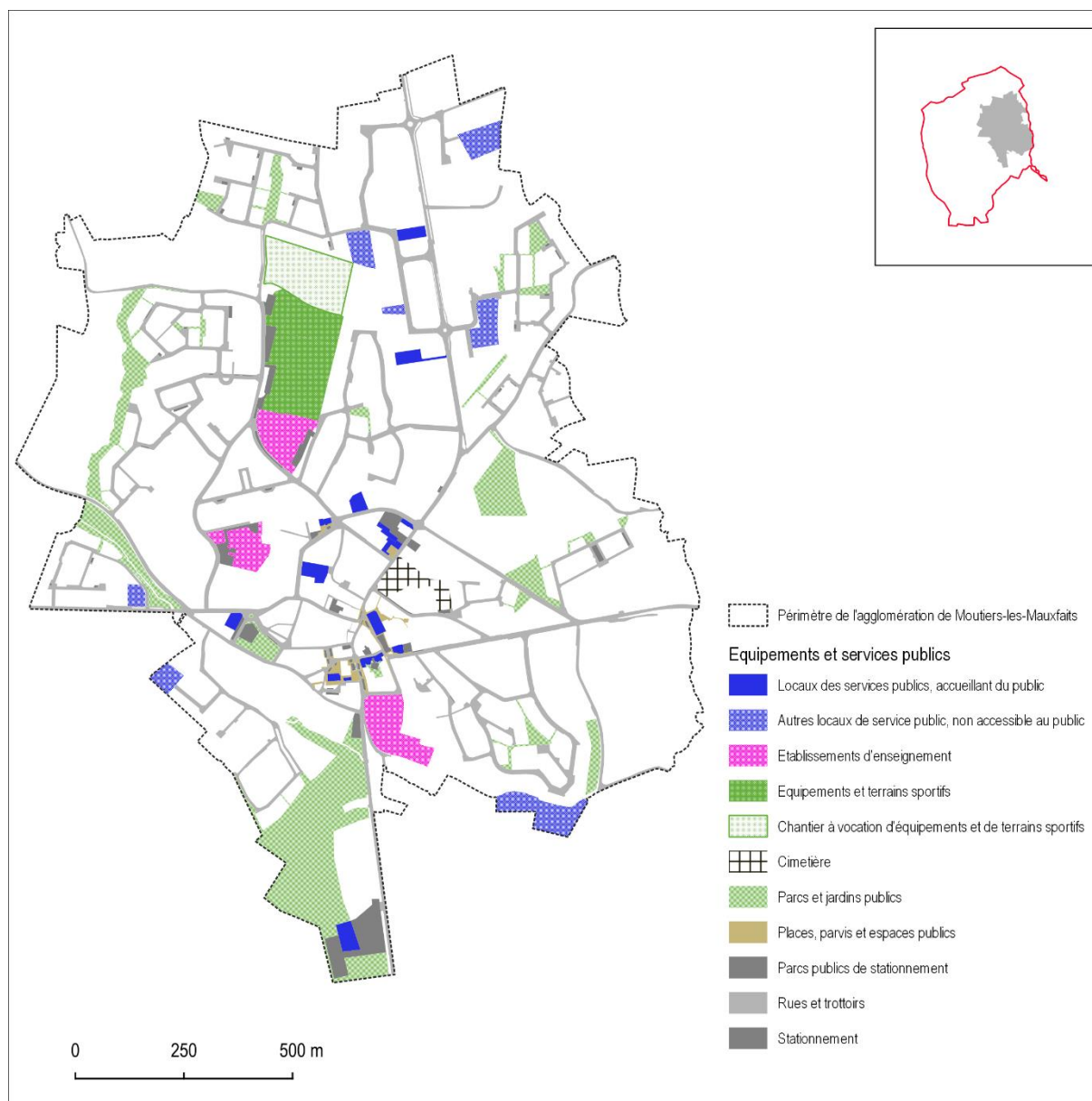


Le périmètre urbain 2021 de Talmont-Saint-Hilaire réunit les deux agglomérations historiques de Talmont et de Saint-Hilaire avec le Parc de La Chapelle et les marais du Gué Chantenay.

Les équipements se répartissent en plusieurs secteurs : le quartier du centre historique (où se déroule le chantier du nouvel hôtel communautaire), le nouveau quartier des Ribandeaux (où va débuter le chantier du collège), le quartier du Hasard (à l'entrée est, où se trouve la Gendarmerie). Écarté au nord du bourg de Saint-Hilaire, le centre socio-culturel du Talmondais (CCT) organise depuis l'automne 2021 un café associatif et un café des auto-entrepreneurs.

D'autres équipements et services se localisent sur Bourgenay : les écoles Charrier et Notre Dame, le centre de loisirs Les Oyats, les installations portuaires avec un bureau de tourisme et la base nautique, etc.

## Localisation des équipements, services et espaces publics de l'agglomération de Moutiers-les-Mauxfaits



Les équipements et lieux publics de Moutiers-les-Mauxfaits sont rassemblés.

Depuis septembre 2020, l'association **Outil en Main** occupe une partie de la « Maison des projets » (67 bis, avenue G. Clemenceau) dans l'ancien bâtiment de la blanchisserie du Littoral. Cette association propose la découverte et l'initiation des métiers manuels aux enfants de 9 à 14 ans, par d'anciens professionnels, avec 10 ateliers proposés chaque mercredi après-midi. Excentrée au sud, la salle des fêtes est associée au camping municipal, tous deux connectés au centre par le Parc de la Huchegrolle, où se déroulent les manifestations. En 2021, le parc de la Huchegrolle et le parc du Point du Jour (au nord-ouest) ont fait l'objet de campagnes de plantations de végétaux et d'installations d'espaces de jeux, de détente et de santé.

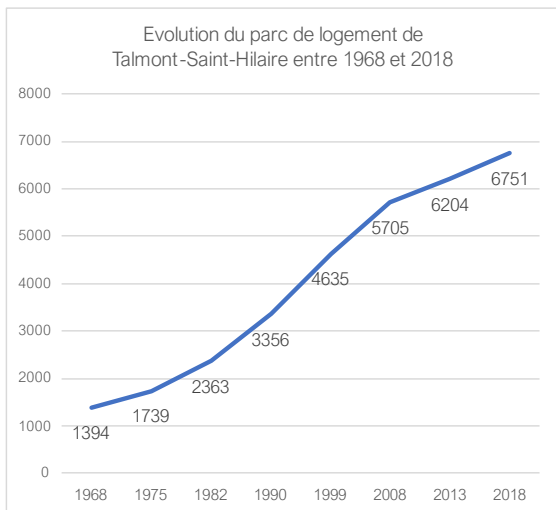
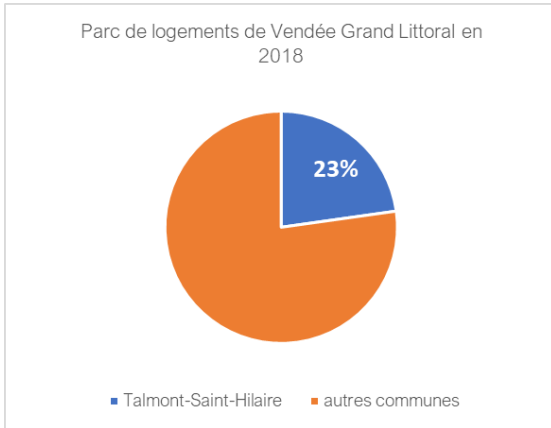
L'agglomération de Moutiers-les-Mauxfaits ne compte **aucun bâtiment culturel spécifiquement dédié**. Dans le cadre du projet « Territoire de Lecture », Vendée Grand Littoral accompagne les communes dans la mise en réseau des bibliothèques. Le bassin de vie de Moutiers-les-Mauxfaits compte 1 bibliothèque à Avrillé, ouverte dans de nouveaux locaux à l'automne 2021, 5 bibliothèques récemment rénovées au Bernard, à Longeville-sur-Mer, à Saint-Benoist-sur-Mer, à Saint-Cyr-en-Talmondais (micro-bibliothèque) et à Saint-Hilaire-la-Forêt, 1 médiathèque à Champ-Saint-Père, 4 projets à Sant-Vincent-sur-Graon (ancienne mairie), Saint-Avaugourd-des-Landes (construction neuve), Poiroux (construction neuve) et au Givre (réhabilitation). La Jonchère et Moutiers-les-Mauxfaits sont les seules en 2021 à ne pas offrir de médiathèque à leurs habitants.

## Accès au logement

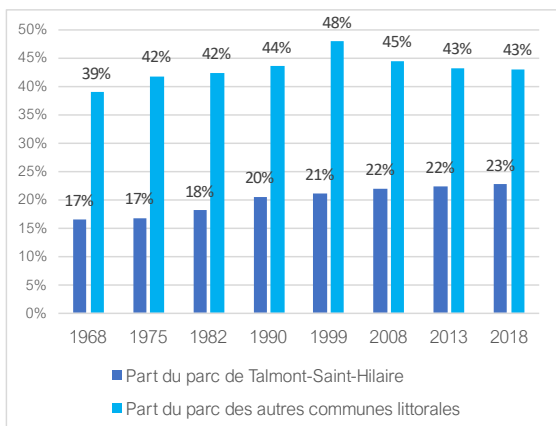
Avertissement : les données en suivant sont issues des statistiques locales de l'INSEE.

### Talmont-Saint-Hilaire

| Parc de logements en 2018 | Evolution 2008-2018 | Evolution 2008-2018 (%) |
|---------------------------|---------------------|-------------------------|
| 6751                      | +1046               | 18,3%                   |

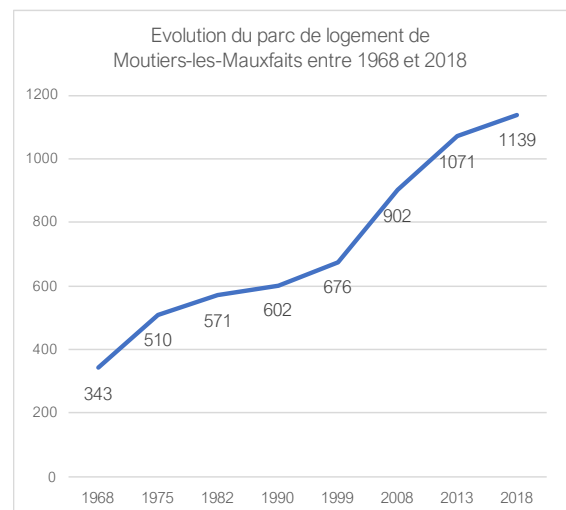
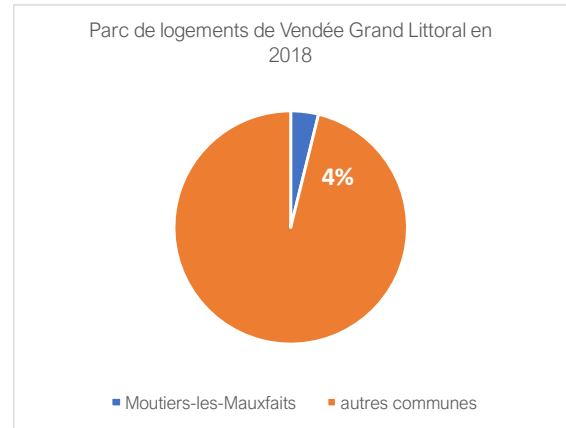


Entre 2008 et 2018, le parc talmondais a progressé sur **un rythme de 105 log/an**, contre un rythme moyen de 119 et 142 log/an sur 1999-2008 et 1990-1999. Depuis 2008, Talmont-Saint-Hilaire stabilise son poids en logements à 23% du parc de Vendée Grand Littoral.

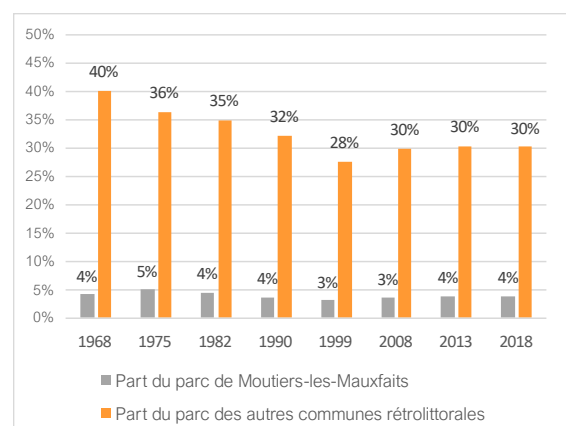


### Moutiers-les-Mauxfaits

| Parc de logements en 2018 | Evolution 2008-2018 | Evolution 2008-2018 (%) |
|---------------------------|---------------------|-------------------------|
| 1139                      | +237                | 26,3%                   |

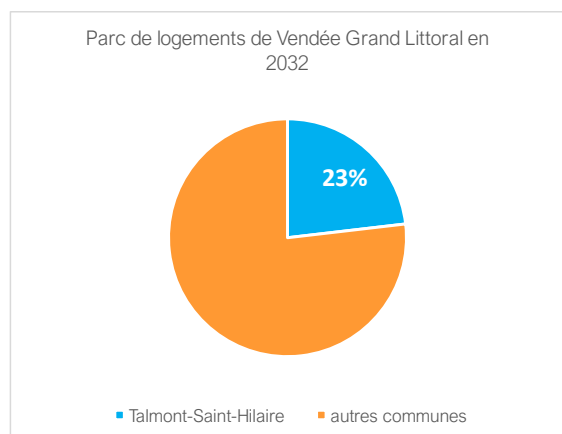


Entre 2008 et 2018, le parc moutierrois a progressé sur **un rythme moyen de 24 log/an**, contre un rythme de 25 et 8 log/an sur 1999-2008 et 1990-1999. Depuis 2008, Moutiers-les-Mauxfaits stabilise son poids en logements à 4% du parc de Vendée Grand Littoral.



### Talmont-Saint-Hilaire

|                                     |                     |                      |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|
| Objectif 2018-2032 fixé par le SCoT | Evolution 2008-2018 | Parc projeté en 2032 |
| +1658<br>soit 118 log/an            | +1046               | 8409                 |



Le SCoT Sud-Ouest Vendéen fixe un objectif de 1658 logements pour Talmont-Saint-Hilaire pour la période 2018-2032 soit 25% de l'objectif fixé pour le territoire de Vendée Grand Littoral (6685 logements). Avec cet objectif, le parc de logements talmondais maintiendra son poids dans le parc communautaire en 2032.

| Résidences principales en 2018 | Résidences secondaires ou log. occasionnels | Logements vacants |
|--------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
| 3513                           | 2918                                        | 321               |
| 52,0%                          | 43,2%                                       | 4,7%              |

En 2018, seul 1 logement talmondais sur 2 est une résidence occupée de manière permanente, reflétant sa situation de commune balnéaire. Avec 43,2% de résidences secondaires, Talmont-Saint-Hilaire affiche toutefois une proportion nettement inférieure à celle de ses voisines, Jard-sur-Mer (63,9%) et Saint-Vincent-sur-Jard (68,5%).

Le parc talmondais de résidences principales représente 22% du parc de Vendée Grand Littoral.

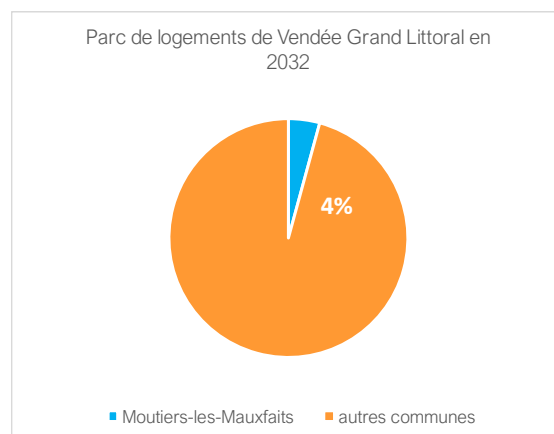
| Evolution des RP 2008-2018 | Evolution annuelle 2008-2018 | Evolution 2008-2018 |
|----------------------------|------------------------------|---------------------|
| +673                       | 67                           | 23,7%               |

Entre 2008 et 2018, le parc talmondais de résidences principales a progressé de 67 RP/an pour un rythme annuel de logements de 105 log/an : près de 2 logements sur 3 construits depuis 10 ans est une résidence principale.

Pour la vitalité de la « Petite Ville de Demain » talmondaise, la poursuite du rééquilibrage de la production de résidences principales dans le parc de logements est un enjeu essentiel.

### Moutiers-les-Mauxfaits

|                                     |                     |                      |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|
| Objectif 2018-2032 fixé par le SCoT | Evolution 2008-2018 | Parc projeté en 2032 |
| +400<br>soit 29 log/an              | +237                | 1539                 |



Le SCoT Sud-Ouest Vendéen fixe un objectif de 400 logements pour Moutiers-les-Mauxfaits pour la période 2018-2032 soit 6% de l'objectif fixé pour le territoire de Vendée Grand Littoral (6685 logements). Avec cet objectif, le parc de logements moutierois pèsera en 2032 un poids équivalent à la proportion actuelle. A l'enjeu de rapprochement des futurs habitants des services urbains offerts par les 2 PVD, le SCoT a fixé l'orientation de maintenir l'équilibre de la répartition géographique passé de la production de logements.

| Résidences principales en 2018 | Résidences secondaires ou log. occasionnels | Logements vacants |
|--------------------------------|---------------------------------------------|-------------------|
| 942                            | 146                                         | 51                |
| 82,7%                          | 12,8%                                       | 4,5%              |

En 2018, plus de 8 logements moutierois sur 10 sont des résidences principales. Avec 12,8% de résidences secondaires, Moutiers-les-Mauxfaits affiche une proportion légèrement supérieure à la référence nationale (9,7%), liée à son profil rétro-littoral.

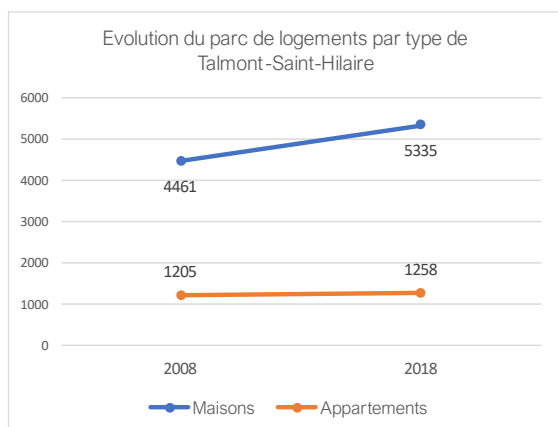
Le parc moutierois de résidences principales représente 6% du parc de Vendée Grand Littoral.

| Evolution des RP 2008-2018 | Evolution annuelle 2008-2018 | Evolution 2008-2018 |
|----------------------------|------------------------------|---------------------|
| +203                       | 20                           | 27,4%               |

Entre 2008 et 2018, le parc moutierois de résidences principales a progressé de 20 RP/an pour un rythme annuel de logements de 24 log/an : la production de logements demeure majoritairement orientée vers celle de résidences principales.

La production moutieroise de résidences principales a représenté 7% de la production de la période 2008-2018 sur le territoire, derrière Avrillé (14%) et Talmont-Saint-Hilaire (23%).

## Talmont-Saint-Hilaire



La production de logements sur Talmont-Saint-Hilaire reste **quasi-exclusivement tournée vers le type « maison »**. Le nombre d'appartements n'a progressé que de 53 unités.

|                 | 2018 | 2018 (%) | 2008-2018 |
|-----------------|------|----------|-----------|
| RP 1-2 pièces   | 170  | 4,9      | -12       |
| RP 3-4 pièces   | 1625 | 46,2     | -151      |
| RP 5 pièces et+ | 1718 | 48,9     | +534      |

Les grands logements (5 pièces et plus) sont la catégorie la plus importante parmi les résidences principales (48,9%) sur Talmont-Saint-Hilaire. L'enjeu de **diversification des typologies** des logements est fort sur Talmont-Saint-Hilaire.

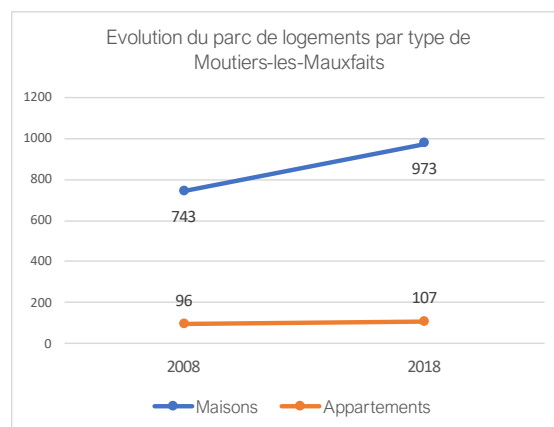
En 10 ans, les parcs de logements de 4 pièces ou moins ont perdu 163 unités, soit sous l'effet de leur bascule en résidences secondaires ou inoccupées, soit par union de logements, soit par l'agrandissement par ajout de nouvelles pièces. Cet agrandissement des résidences principales va de pair avec la tension immobilière : les propriétaires se tournant plutôt vers une amélioration que vers un nouvel achat.

| Logements vacants en 2018 | 2018 (%) | 2008-2018 |
|---------------------------|----------|-----------|
| 321                       | 4,7      | +141      |

Les logements comptabilisés par l'INSEE peuvent être des logements inoccupés en situation de mise en vente ou de location, attribué et en attente d'occupation, en attente de règlement de succession ou laissé sans affectation par son propriétaire (logement vétuste, etc.).

En 2018, le taux de vacance du parc talmondais atteint 4,7% soit un taux très inférieur à la référence nationale (8,4%) marquant la tension du marché immobilier. **Cette tension immobilière pesant sur les ménages les plus modestes, l'enjeu est la production d'un parc accessible à tous.**

## Moutiers-les-Mauxfaits



La production de logements sur Moutiers-les-Mauxfaits reste **quasi-exclusivement tournée vers le type « maison »**. Le nombre d'appartements n'a progressé que de 11 unités.

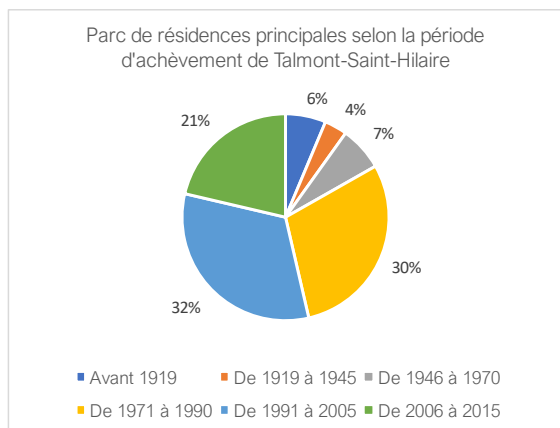
|                 | 2018 | 2018 (%) | 2008-2018 |
|-----------------|------|----------|-----------|
| RP 1-2 pièces   | 57   | 6,1      | +5        |
| RP 3-4 pièces   | 529  | 56,3     | +149      |
| RP 5 pièces et+ | 355  | 37,7     | +47       |

Les logements intermédiaires sont la catégorie la plus importante parmi les résidences principales (56,3%) sur Moutiers-les-Mauxfaits. En 10 ans, c'est aussi la catégorie qui a le plus fortement progressé, avec un gain de 149 logements soit 3 fois plus que les grands logements (5 pièces ou plus). Cela semble correspondre à une adaptation à la hausse du marché immobilier.

| Logements vacants en 2018 | 2018 (%) | 2008-2018 |
|---------------------------|----------|-----------|
| 51                        | 4,5      | +19       |

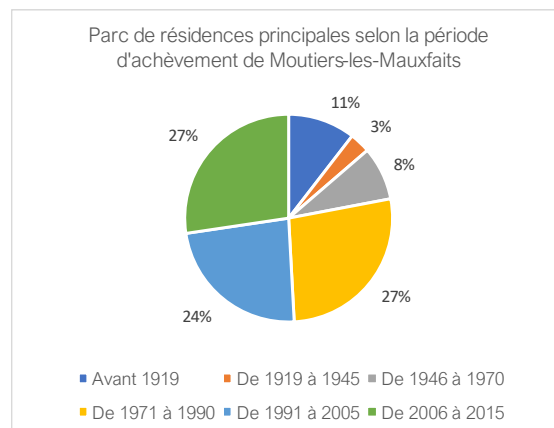
En 2018, le taux de vacance du parc moutierois atteint 4,5% soit un taux très inférieur à la référence nationale (8,4%) marquant la **tension du marché immobilier, et ce malgré la position rétro littorale de Moutiers-les-Mauxfaits**. Sur Vendée Grand Littoral, seules 3 communes à l'ouest de Moutiers-les-Mauxfaits affichent un taux de vacance supérieure au taux national : Curzon (11,5% ; 40 logements), Le Champ-Saint-Père (10,6% ; 117 logements) et Saint-Vincent-sur-Graon (9,1% ; 77 logements). Un enjeu peut être les liens entre la Petite Ville de Demain et les communes orientales du territoire.

### Talmont- Saint-Hilaire



16,8% des résidences principales de Talmont-Saint-Hilaire ont été construites avant 1970.

### Moutiers-les-Mauxfaits



22,1% des résidences principales de Moutiers-les-Mauxfaits ont été construites avant 1970.

*La première réglementation thermique (RT) a été adoptée en 1975 à la suite du premier choc pétrolier de 1973 et fixait l'objectif de baisser de 25% la consommation énergétique des bâtiments neufs d'habitation. Plusieurs versions postérieures se sont succédées (1982, 1988, 2000, 2005).*

*Entrée en vigueur en octobre 2011 (date du permis de construire), la RT2012 fixait pour chaque construction neuve un plafond de consommation d'énergie primaire de 50 kwep/m<sup>2</sup>an, consommation définissant les Bâtiments Basse Consommation (BBC) et un plafond de perméabilité (0,6m<sup>3</sup>/h/m<sup>2</sup> pour une maison individuelle).*

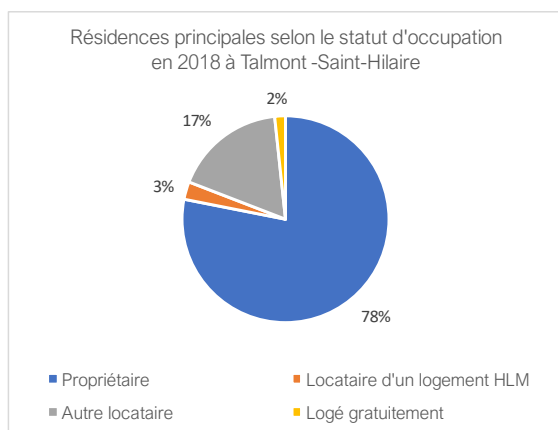
*La Réglementation Environnementale 2020 contrôle en plus de la consommation énergétique le bilan carbone des bâtiments neufs. Le décret d'application n°2021-1004 concernant les exigences de performance énergétique et environnementale des constructions est paru le 29 juillet 2021 pour une mise en application prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2022 (dépôt du permis de construire). L'arrêté RE2020 publié au 15 août 2021 vient fixer les exigences de performances énergétique et environnementale des constructions neuves et extensions.*

| Objectif 2018-2032 fixé par le SCoT | Logements 2022-2032 | Part du parc projeté en 2032 en BEPOS (8409 log) |
|-------------------------------------|---------------------|--------------------------------------------------|
| +1658<br>soit 118 log/an            | 1184                | 14,1%                                            |

| Objectif 2018-2032 fixé par le SCoT | Logements 2022-2032 | Part du parc projeté en 2032 en BEPOS (1539 log). |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------|
| +400<br>soit 29 log/an              | 286                 | 18,5%                                             |

Parce que le **secteur résidentiel ancien représente à la fois une composante urbaine à forte valeur patrimoniale et le premier secteur de consommation d'énergie finale** (45% en 2014 – Source : PCAET Vendée Grand Littoral), il fait l'objet d'un fort enjeu pour les politiques de transition écologique du territoire de Vendée Grand Littoral et des Petites Villes de Demain en particulier.

### Talmont-Saint-Hilaire



Les résidences principales occupées par leurs propriétaires sont largement majoritaires (78%) dans le parc talmondaï. Les résidences occupées par des locataires ne représentent que 20,2% des résidences dont **2,8% de logements HLM** (97 logements en 2018).

Compte tenu de la tension du marché immobilier, l'enjeu de rééquilibrage du parc de résidences principales, notamment vers les ménages locataires modestes, est important sur Talmont-Saint-Hilaire.

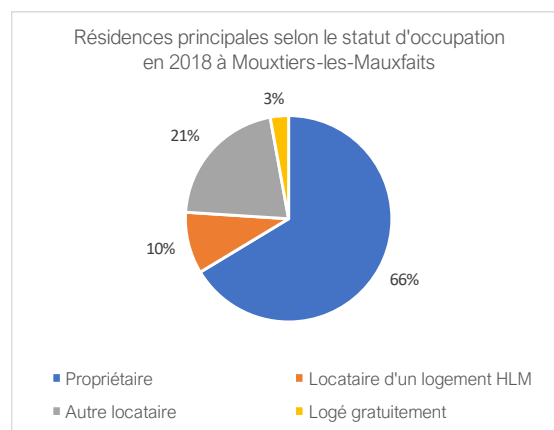
Talmont-Saint-Hilaire ne fait pas partie des communes soumises à l'article 55 de la loi SRU<sup>10</sup> fixant la proportion de 25% de logement social mais doit solidairement **participer à l'effort de rééquilibrage social et répondre à la pénurie de logements accessibles aux ménages à revenus modestes.**

| Objectif 2018-2032 fixé par le SCoT | Objectif de production de logement social | Parc à produire de logement social 2018-2032 |
|-------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------|
| +1658<br>soit 118 log/an            | Entre 20 et 30%                           | 332 - 497                                    |

L'objectif de « 20-30% » de la production en logement social fixé par le SCoT pour Talmont-Saint-Hilaire est partagé avec la commune de Jard-sur-Mer.

En atteignant l'objectif haut de production de logement social fixé par le SCoT (+497 logements), le parc social talmondaï en 2032 compterait 594 logements, ce qui représenterait 7,1% du parc, une hausse de 4,3 points.

### Moutiers-les-Mauxfaits



Les résidences principales occupées par leurs propriétaires sont majoritaires (66%) sur Moutiers-les-Mauxfaits. Les résidences occupées par des locataires représentent 30,8% des résidences dont **9,7% de logements HLM**. Avec 91 logements HLM en 2018, Moutiers-les-Mauxfaits possède un parc social quasi-équivalent au nombre présent sur Talmont-Saint-Hilaire (97) tandis que sa population ne représente que 28% de la population talmondaïse... L'accès à un logement à loyer maîtrisé reste un enjeu sur Moutiers-les-Mauxfaits.

| Objectif 2018-2032 fixé par le SCoT | Objectif de production de logement social | Parc à produire de logement social 2018-2032 |
|-------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------|
| +400<br>soit 29 log/an              | 20%                                       | 80                                           |

En répondant à l'objectif de production de logement social fixé par le SCoT, le parc social compterait 171 logements en 2032, ce qui représentera 11,1% du parc moutierrois, une hausse de 1,4 points.

Dans un scénario de hausse de 4,3 points (cf. ci-contre) soit 14% du parc moutierrois en logement locatif HLM en 2032, le parc locatif social de Moutiers-les-Mauxfaits compterait 215 logements soit une augmentation de 124 logements, un objectif de 31% de production de logement social, ce qui apparaît peu réaliste...

<sup>10</sup> L'article 55 de la loi SRU concerne les communes de plus de 1500 habitants appartenant à une communauté de plus de

50000 habitants comptant au moins une commune de plus de 15000 habitants.



### Talmont-Saint-Hilaire

Au 11 janvier 2022 :

- Deux bailleurs sont présents sur la commune :
- Vendée Habitat avec 131 logements
- Vendée Logement avec 53 logements.
- Le délai moyen d'attente est de 14 mois
- Le délai moyen d'attribution est de 20 mois
- Le patrimoine de logements représente 184 logements dont 70% de T3-T4.
- Seulement 8,7% des logements ont été réattribués en 2021.

| Typologies         | Demande en cours | Patrimoine de logement | Attributions de l'année précédente |
|--------------------|------------------|------------------------|------------------------------------|
| Chambre colocation | 2                | 0                      | 0                                  |
| Studio- 1 pièce    | 15               | 4                      | 1                                  |
| T2                 | 56               | 48                     | 6                                  |
| T3                 | 60               | 84                     | 6                                  |
| T4                 | 25               | 46                     | 3                                  |
| T5                 | 1                | 2                      | 0                                  |
| T6 et +            | 2                | 0                      | 0                                  |
| Total              | 161              | 184                    | 16                                 |

| Typologies         | Délai moyen d'attente (mois) |
|--------------------|------------------------------|
| Chambre colocation | 5                            |
| Studio- 1 pièce    | 12                           |
| T2                 | 15                           |
| T3                 | 16                           |
| T4                 | 9                            |
| T5                 | 1                            |
| T6 et +            | 4                            |
| Total              | 14                           |

source : [www.demandelogement85.fr](http://www.demandelogement85.fr)

### Moutiers-les-Mauxfaits

Au 11 janvier 2022 :

- Deux bailleurs sont présents sur la commune :
- Vendée Habitat avec 113 logements
- Vendée Logement avec 15 logements.
- Le délai moyen d'attente est de 11 mois
- Le délai moyen d'attribution est de 10 mois
- Le patrimoine de logements représente 128 logements dont 71% de T3-T4
- Seulement 8,6% des logements ont été réattribués en 2021.

| Typologies         | Demande en cours | Patrimoine de logement | Attributions de l'année précédente |
|--------------------|------------------|------------------------|------------------------------------|
| Chambre colocation | 3                | 0                      | 0                                  |
| Studio- 1 pièce    | 8                | 5                      | 1                                  |
| T2                 | 23               | 32                     | 3                                  |
| T3                 | 27               | 58                     | 5                                  |
| T4                 | 18               | 33                     | 2                                  |
| T5                 | 3                | 0                      | 0                                  |
| T6 et +            | 0                | 0                      | 0                                  |
| Total              | 82               | 128                    | 11                                 |

| Typologies         | Délai moyen d'attente (mois) |
|--------------------|------------------------------|
| Chambre colocation | 5                            |
| Studio- 1 pièce    | 12                           |
| T2                 | 11                           |
| T3                 | 7                            |
| T4                 | 15                           |
| T5                 | 12                           |
| T6 et +            | 0                            |
| Total              | 11                           |

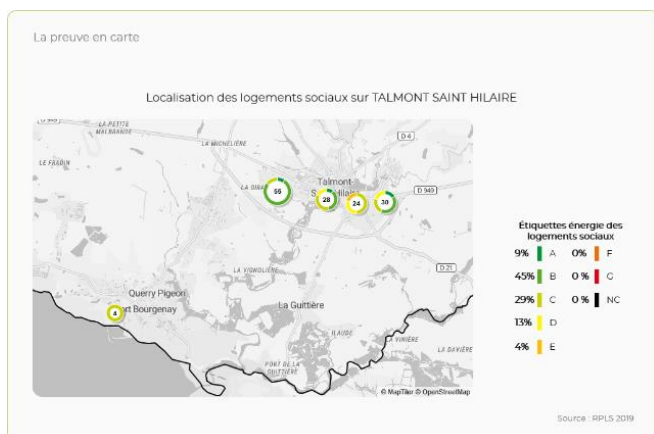
source : [www.demandelogement85.fr](http://www.demandelogement85.fr)

Sur Vendée Grand Littoral, ne sont présents que 2 bailleurs : Vendée Habitat avec 489 logements et Vendée Logement avec 116 logements. Le délai moyen d'attente est de 14 mois. Le délai d'attribution est de 15 mois. **Le patrimoine de logements représente 605 logements** dont 80,3% de logements T3-T4. Seulement 52 logements ont été réattribués en 2021 soit 8,5% du parc. **Les demandes en cours sont au nombre de 496 logements** dont : 40 studios, 171 T2, 183 T3 et 84 T5.

## Talmont-Saint-Hilaire

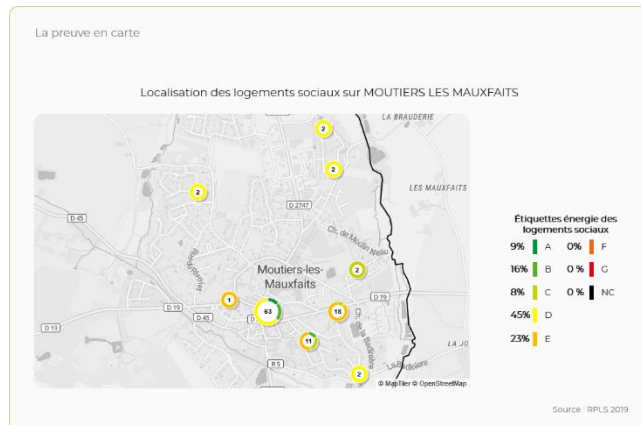
Le Répertoire des Logements locatifs des Bailleurs Sociaux (RPLS) recense sur Talmont-Saint-Hilaire 141 logements sociaux en 2019 dont 131 conventionnés.

A l'exception de 4 d'entre eux localisés à Port Bourgenay, la totalité du parc des bailleurs sociaux se situe dans l'agglomération principale de Talmont-Saint-Hilaire.

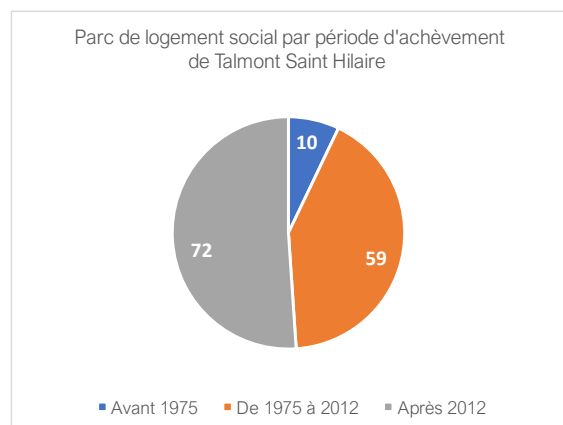


## Moutiers-les-Mauxfaits

Le RPLS recense sur Moutiers-les-Mauxfaits 103 logements sociaux en 2019, tous conventionnés.



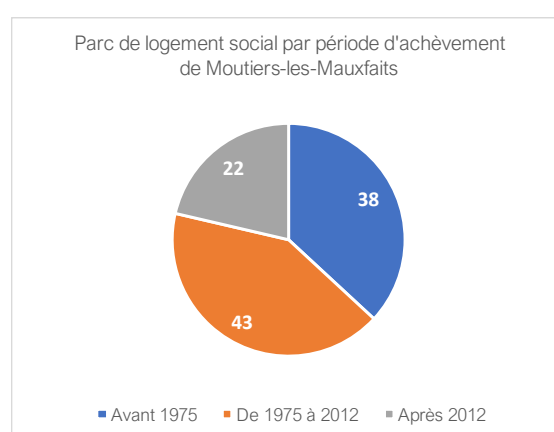
NB : Les cartes ci-dessus sont issues des ressources proposées par la Banque des Territoires dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».



Le parc social de Talmont-Saint-Hilaire est récent avec 51% de logements construits après la RT2012 et **seulement 7% construits avant 1975**. Cet enjeu de réhabilitation thermique du parc ancien social ne doit pas être écarté.

En 2018, 13,4% des ménages ayant pour personne de référence un jeune de moins de 30 ans sont en dessous du seuil de pauvreté (estimé à 1041€ mensuel au niveau national).

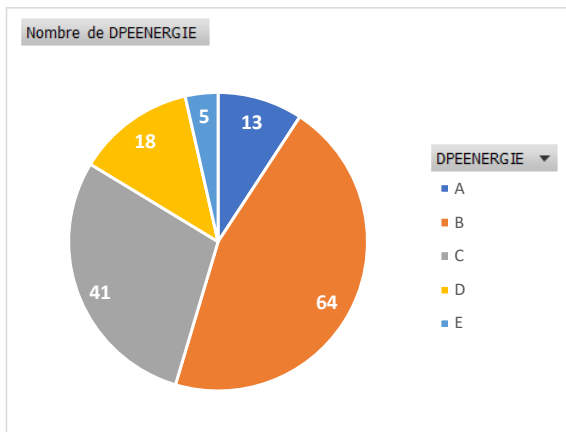
En dehors du parc des Bailleurs sociaux ou de la colocation dans le parc locatif privé, **il n'existe pas de foyer de jeunes ou cohabitation intergénérationnelle sur Vendée Grand Littoral.**



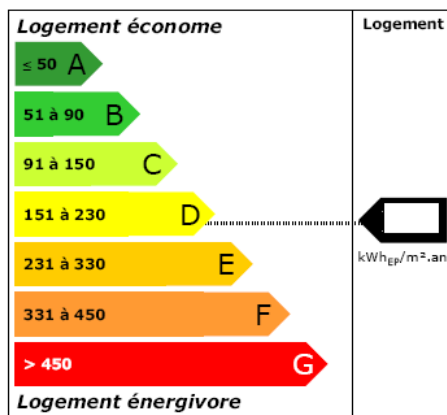
Le parc social de Moutiers-les-Mauxfaits est ancien avec **37% de logements construits avant 1975 (38 logements)**. L'enjeu de réhabilitation thermique du parc social ancien apparaît marqué sur Moutiers-les-Mauxfaits.

Créée en 2017, l'association **Cent pour Un Vendée Ouest** venant en aide aux « sans-logements » a fait l'acquisition d'une première maison sur le bassin de vie de Moutiers-les-Mauxfaits en janvier 2022 : il s'agit de l'ancien logement de l'instituteur de l'école publique, à Champ-Saint-Père.

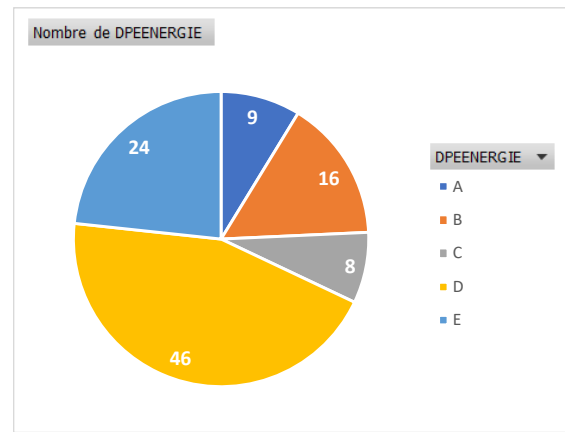
### Talmont-Saint-Hilaire



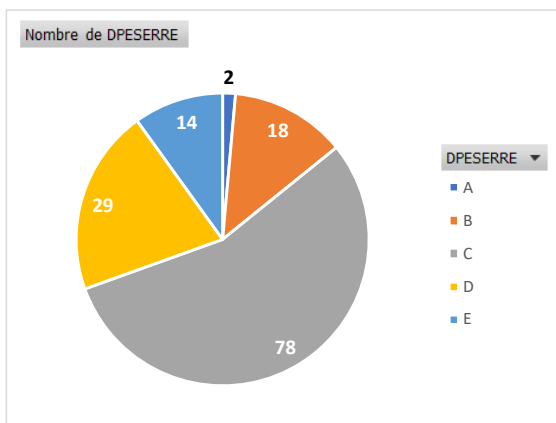
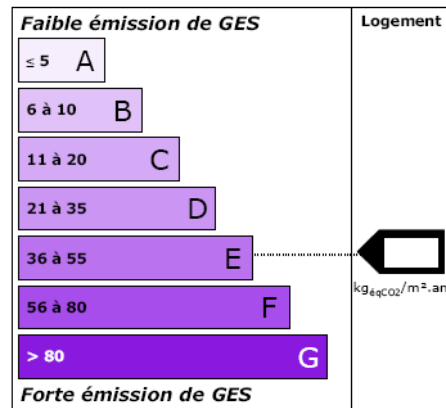
Le parc de logement des bailleurs sociaux de Talmont-Saint-Hilaire comprend **23 logements avec une étiquette D ou E** soit une consommation supérieure à 151 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>.an.



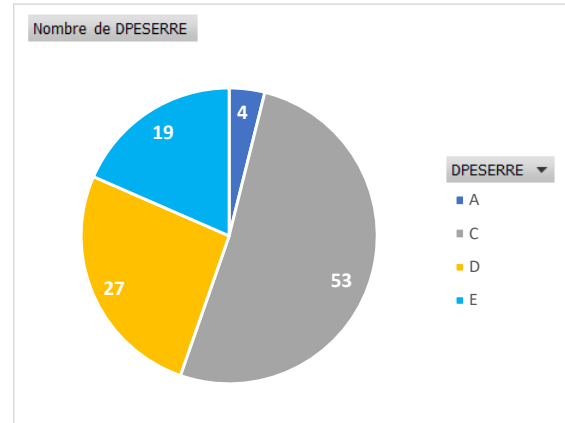
### Moutiers-les-Mauxfaits



Le parc social de Moutiers-les-Mauxfaits comprend **70 logements avec une étiquette D ou E** soit une consommation supérieure à 151 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>.an soit 3 fois plus que le seuil que fixait la RT2012.



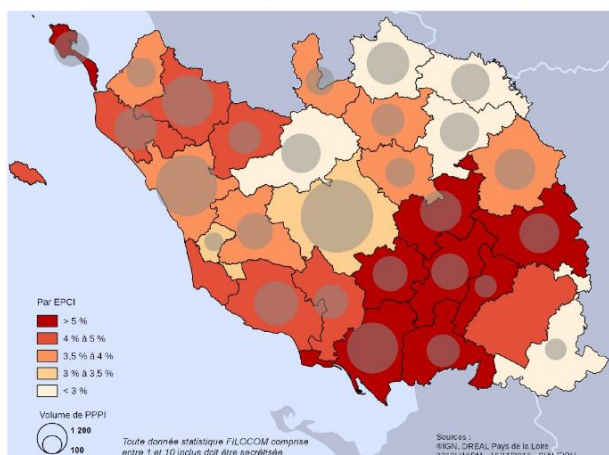
Le parc de logement social de Talmont-Saint-Hilaire comprend **43 logements avec une étiquette D ou E** pour leur diagnostic GES soit des émissions de gaz à effet de serre supérieures à 21 kg<sub>eqCO2</sub>/m<sup>2</sup>.an.



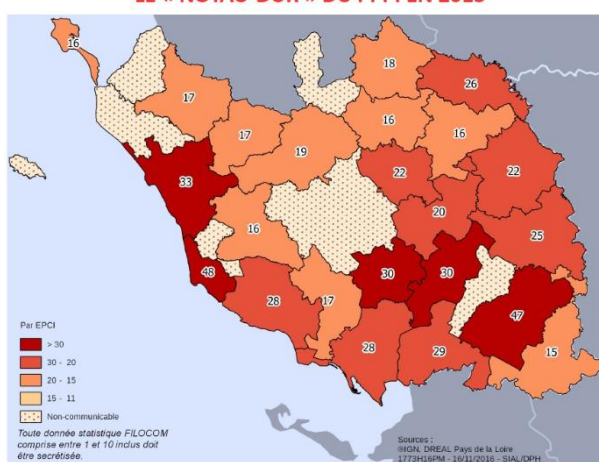
Le parc de logement social de Moutiers-les-Mauxfaits compte **46 logements avec une étiquette D ou E** pour leur diagnostic GES soit des émissions de gaz à effet de serre supérieures à 21 kg<sub>eqCO2</sub>/m<sup>2</sup>.an.

*Prévue par la loi ELAN de 2018, la refonte du Diagnostic de Performance Energétique (DPE) s'applique depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. La méthode précédente dite « sur facture » est revue et la nouvelle méthode s'applique à tous les logements (pas de DPE « vierge »).*

## POIDS DU PPPI DANS LE PARC PRIVÉ EN 2013



## LE « NOYAU-DUR » DU PPPI EN 2013



La DREAL Pays de la Loire a réalisé en novembre 2016 une analyse du Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) à l'échelle de la région et de chaque département<sup>11</sup>, par l'exploitation de la base FILOCOM 2013, qui constitue la seule source de données qualifiant l'état de dégradation global des logements à l'échelle communale et infra communale.

Les cartes ci-contre sont issues de ce rapport.

En 2013, le **parc privé potentiellement indigne représentait 671 logements soit 4,5% des résidences principales de Vendée Grand Littoral.**

L'étude pré opérationnelle de l'OPAH-PTRE de Vendée Grand Littoral, réalisée en mars 2021 par HATEIS, a approfondi ces données du PPPI sur le territoire :

- 89% sont des constructions individuelles ;
- 59% ont été construits avant 1949 ;
- 28% sont classés dans les catégories 7 ou 8 du fichier FILOCOM ;
- 41% des logements potentiellement indignes sont occupés par des locataires ;
- 48% sont occupés par des ménages de plus de 60 ans.

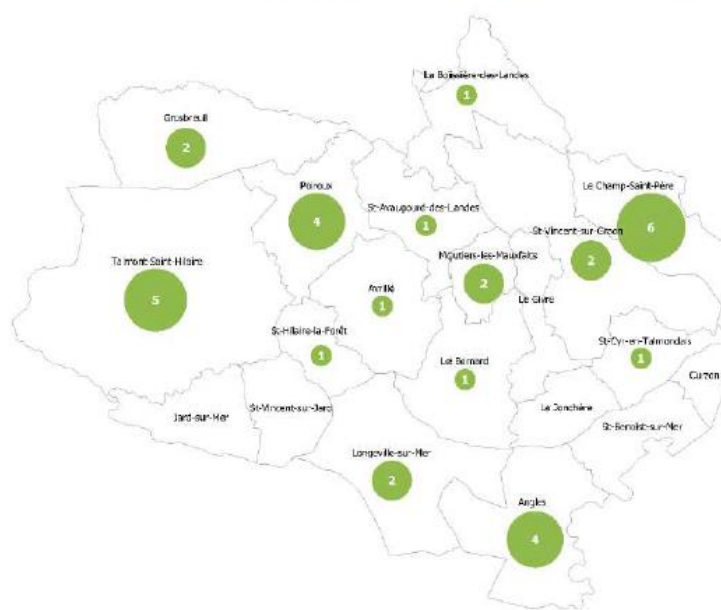
**Le « noyau dur » de ce PPPI est constituée par 45 logements** c'est-à-dire des résidences principales privées de catégories 7 ou 8, occupées par des ménages dont les revenus sont inférieurs à 70% du seuil de pauvreté.

Depuis 2017, la Cellule Habitat Indigne du Département a reçu 33 signalements sur la CC Vendée Grand Littoral (cf. ci-contre), dont **5 sur Talmont-Saint-Hilaire et 2 sur Moutiers-les-Mauxfaits**. Ils concerneraient tous des locataires (lorsque la situation de l'occupant est connue). Seulement 9 de ces situations auraient été résolues.

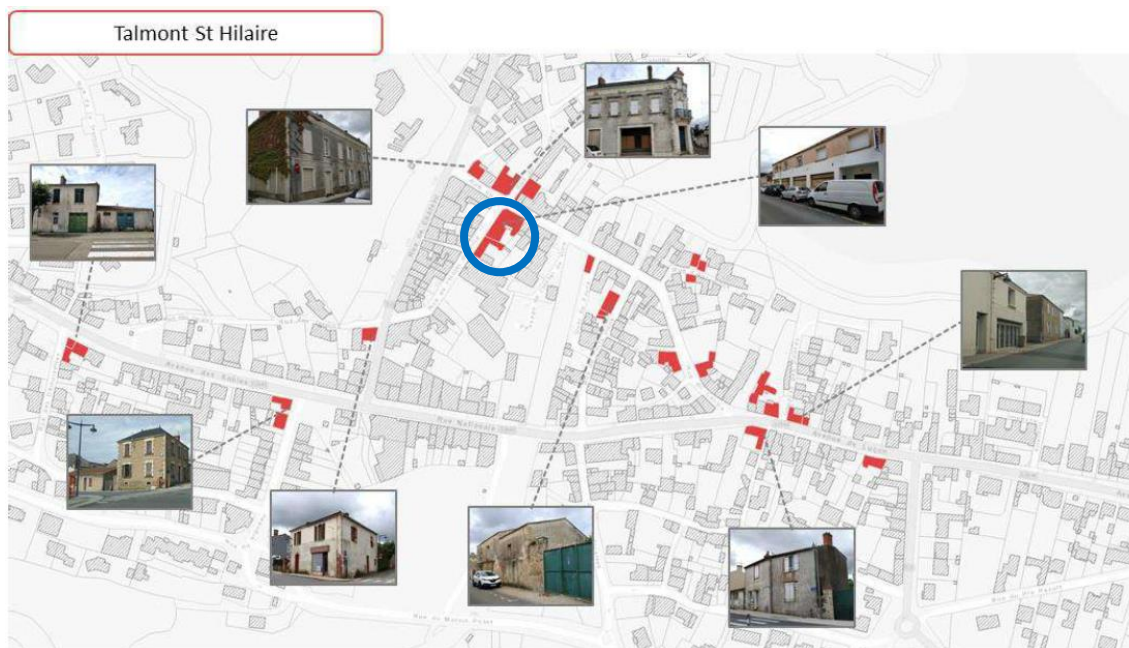
En complément des données du fichier FILOCOM et de la Cellule Habitat Indigne du Département, l'opérateur de l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH PTRE a réalisé une enquête terrain du bâti dégradé ou vacant dans chaque centre-bourg du territoire (cf. en suivant) ; elle constitue une première approche de la problématique du logement dégradé ou vacant, non exhaustive.

## Répartition des signalements habitat indigne depuis 2017

Source : DDCS Vendée – Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne



<sup>11</sup> [http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/3498h16pm\\_etude\\_pppi\\_vf.pdf](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/3498h16pm_etude_pppi_vf.pdf)



Source : Etude pré-opérationnelle de l'OPAH-PTRE – Vendée Grand Littoral – Mars 2021 – HATEIS.

L'ancien Hôtel de Commerce a été acheté par Vendée Habitat. Sa déconstruction est en cours au mois de mars 2022. En lieu et place, une nouvelle résidence de 11 logements locatifs prendra place : 5T2 et 6T3 dont 2 duplex ; dont 4 logements en RDC adaptés aux personnes âgées. Sa livraison est prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2023. L'opération se monte à 1,7 million d'euros. Cette opération entre dans le projet de re densification du centre-ville avec l'opération réalisé du marché couvert et l'opération du futur siège communautaire (suite à la démolition de l'ancien hôtel de la Boule d'Or en 2020).



A noter qu'il s'agit de la **seule friche** située dans l'agglomération talmondaise signalée par la source cartofriches.fr.

Sur les bâtiments repérés, peut être signalé en 2022 :

- Un permis accordé pour l'installation d'un cabinet d'audioprothésiste sur l'immeuble à l'angle de l'avenue des Sables et de la rue des Demoiselles
- La vente de l'immeuble au sud de la place du Château pour la création d'un restaurant et de logements locatifs (permis accordé) ;
- La vente et le projet de 2 logements locatifs dans l'immeuble, Quai du Payré (travaux en cours en 2022)
- L'occupation par leurs propriétaires des autres immeubles, sans projet connu par la collectivité, excepté l'îlot occidental de la rue du Centre.



Source : Etude pré-opérationnelle de l'OPAH-PTRE – Vendée Grand Littoral – Mars 2021 – HATEIS.

A noter que la source cartofriches.fr ne signale aucune friche sur le territoire communal de Moutiers-les-Mauxfaits.

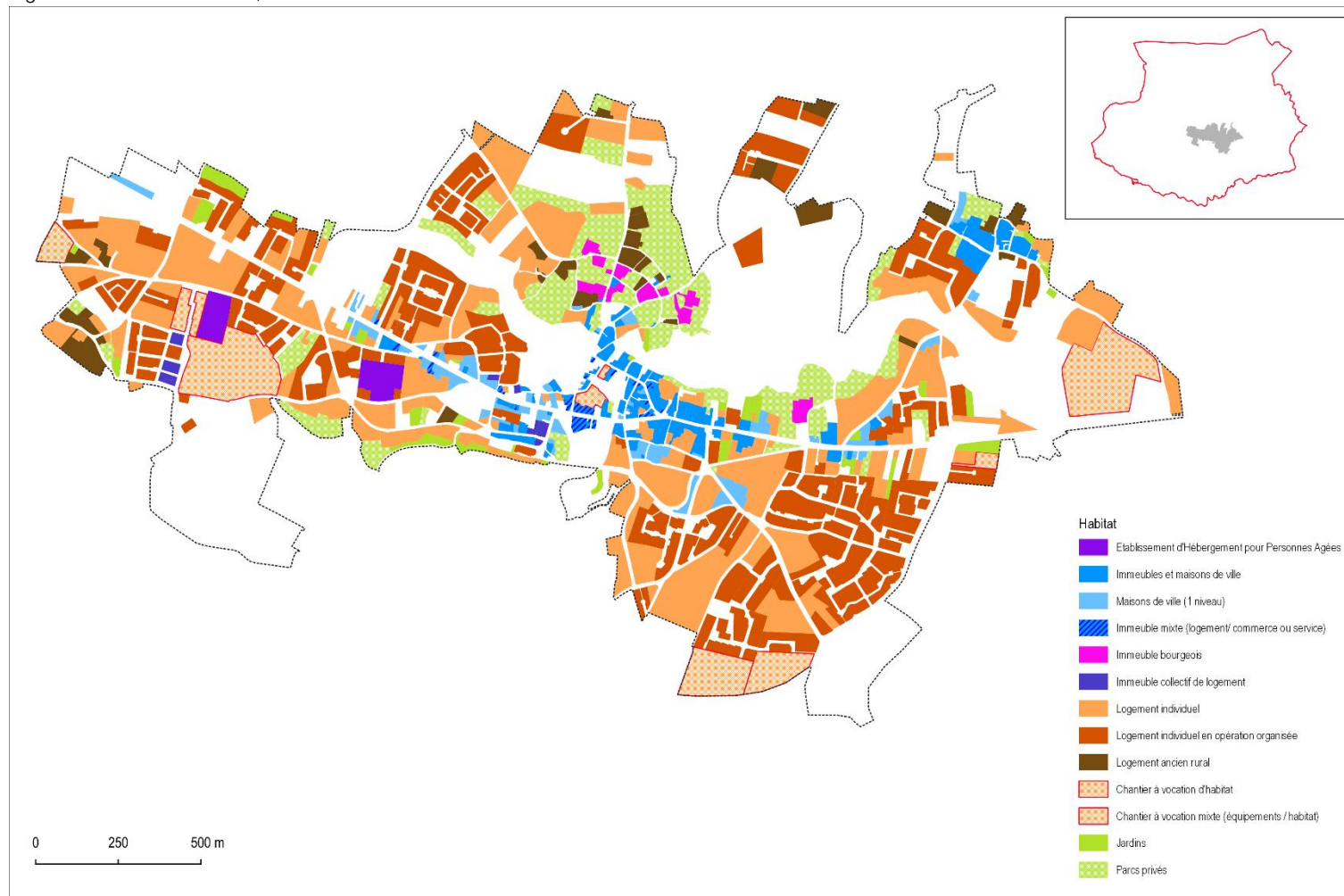
Sur les bâtiments repérés, peut être signalé en 2022 :

- La vente et le projet de 2 logements locatifs dans l'ancienne gare, rue des écoles
- La vente de la maisonnette, rue des Sables
- L'occupation par ses propriétaires de l'immeuble rue Pierre de Coubertin
- L'installation dans l'immeuble de l'avenue Georges Clemenceau, face à la rue Laennec, du magasin « Vrac en Sac »

## Localisation des îlots et immeubles d'habitat sur l'agglomération de Talmont-Saint-Hilaire

Plusieurs opérations sont en cours :

a) Les lotissements du Fief Martel à l'entrée est de l'agglomération (permis de la tranche 2 accordé en 2021) pour un quartier qui totalisera 47 et 71 lots libres et 3 lots de 9, 10 et 22 logements locatifs sociaux ;

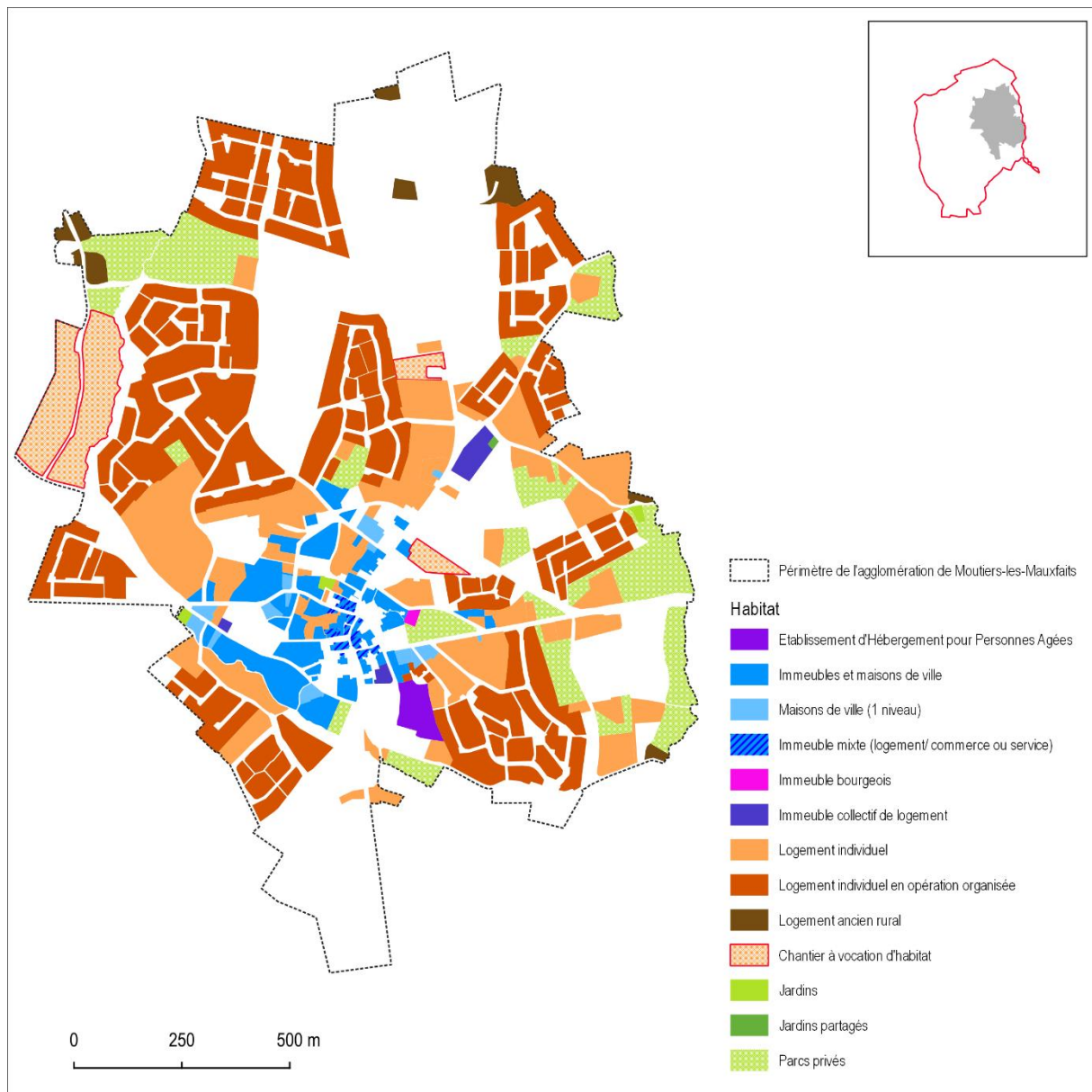


b) Les lotissements de Tanès à l'entrée sud-est de l'agglomération (permis de la tranche 2 accordé en 2021) pour un quartier qui totalisera 33 et 62 logements dont 17 logements en collectif.

c) Le lotissement de La Motte de Talmont à l'entrée ouest de l'agglomération (permis accordé en 2020) \*pour 14 lots.

d) La **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Minées**, au nord des Ribandeaux, créée par délibération du 27 mai 2005 sur 15ha : ont déjà été réalisés le groupe scolaire Saint-Pierre, les lotissements des Jussies (1 et 2), le hameau de la Girardière et les résidences Olympie ainsi que la viabilisation des terrains à l'ouest et au sud de l'EHPAD. A l'ouest de la rue Pierre de Coubertin, dans le périmètre de la ZAC, un projet de lotissement (« Les Ombragés », accordé en 2010) n'a pas été concrétisé.

## Localisation des îlots et immeubles d'habitat sur l'agglomération de Moutiers-les-Mauxfaits

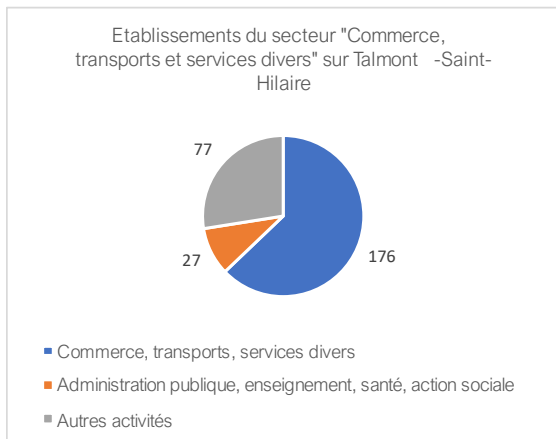


En 2020, suite à la commercialisation rapide des lotissements de la Source et des Blés d'Or, la commune a aménagé et ouvert la commercialisation du lotissement du « Domaine des Roches Bleues ». Située en continuité du Domaine des Sableaux, sur une surface de 4,48ha, ce lotissement totalise 56 parcelles en vente libre, 2 lots de 8 et 11 logements locatifs sociaux et une opération de logements en Prêt Social Location Accession (PSLA) soit un total de 78 logements. Cette opération s'accompagne de la mise en valeur des abords des rives du cours d'eau, d'un étang préexistant, d'une passerelle piétonne et de l'aménagement de jardins partagés (restauration d'un ancien dépôt en zone humide).

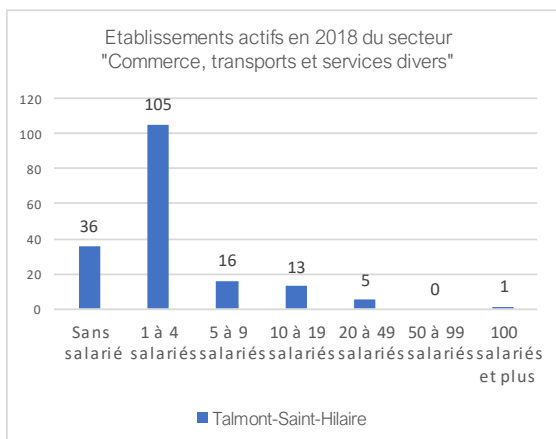


Avertissement : les données suivantes sont issues du FLORES 2018 (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) de l'INSEE.

### Talmont-Saint-Hilaire

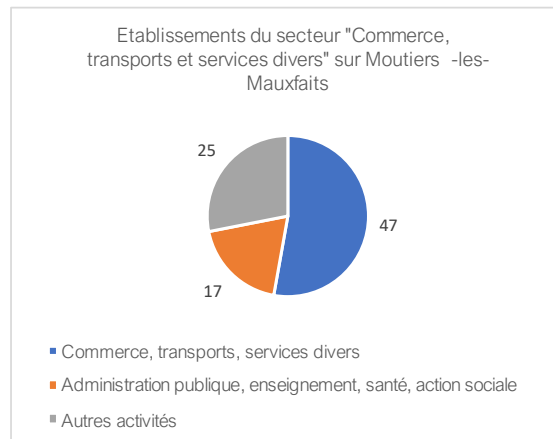


En 2018, l'INSEE recense sur Talmont-Saint-Hilaire 176 établissements du **secteur « Commerce, transports et services divers »** soit **63% des établissements** économiques présents sur son territoire.

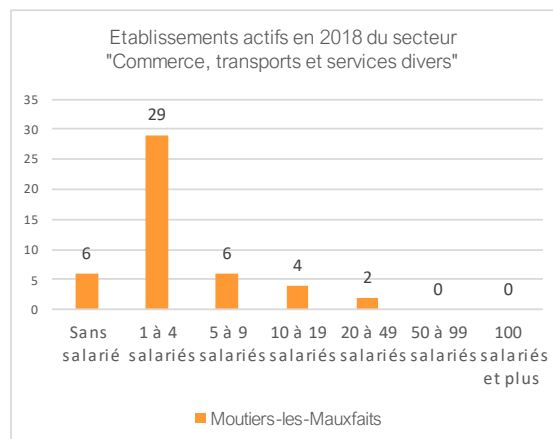


| Talmont-Saint-Hilaire                              | Etabl. 2018 |
|----------------------------------------------------|-------------|
| Commerce dont :                                    | 43          |
| <i>Commerce automobiles et cycles</i>              | 5           |
| <i>Commerce de gros</i>                            | 8           |
| <i>Commerce de détail (hors auto et cycles)</i>    | 30          |
| Transports et entreposage                          | 6           |
| Hébergement et restauration dont                   | 39          |
| <i>Hébergement</i>                                 | 12          |
| <i>Restauration</i>                                | 27          |
| Information et communication                       | 1           |
| Activités financières et d'assurance               | 13          |
| Activités immobilières                             | 10          |
| Activités spécialisés, scientifiques et techniques | 20          |
| Activités de services administratif et de soutien  | 15          |

### Moutiers-les-Mauxfaits



En 2018, l'INSEE comptabilise sur Moutiers-les-Mauxfaits 47 établissements du **secteur « Commerce, transports et services divers »** soit **53% des établissements** économiques présents sur son territoire.



| Moutiers-les-Mauxfaits                             | Etabl. 2018 |
|----------------------------------------------------|-------------|
| Commerce                                           | 16          |
| <i>Commerce automobiles et cycles</i>              | 3           |
| <i>Commerce de gros</i>                            | 5           |
| <i>Commerce de détail (hors auto et cycles)</i>    | 8           |
| Transports et entreposage                          | 2           |
| Hébergement et restauration                        | 6           |
| <i>Hébergement</i>                                 | 0           |
| <i>Restauration</i>                                | 6           |
| Information et communication                       | 0           |
| Activités financières et d'assurance               | 4           |
| Activités immobilières                             | 2           |
| Activités spécialisés, scientifiques et techniques | 3           |
| Activités de services administratif et de soutien  | 2           |

Talmont-Saint-Hilaire

| Bassin de vie de Talmont<br>(2 comm.)            | BV  | Talmont |
|--------------------------------------------------|-----|---------|
| Commerce et réparation auto& cycles              | 6   | 5       |
| Commerce de gros                                 | 8   | 8       |
| Commerce de détail sf auto& cycles               | 34  | 30      |
| Transport                                        | 4   | 4       |
| Entreposage &auxiliaire transports               | 1   | 1       |
| Poste et courrier                                | 1   | 1       |
| Hébergement                                      | 13  | 12      |
| Restauration                                     | 28  | 27      |
| Production films, enr.sonore et Edition musicale | 1   | 1       |
| Services d'information                           | 1   | 0       |
| Act.financ. hs assu.&caiss.retraite              | 7   | 7       |
| Act.auxiliaire sces financ.&d'assur.             | 6   | 6       |
| Activités immobilières                           | 11  | 10      |
| Act.juridiques et compt.                         | 3   | 3       |
| Act.sièges sociaux ; conseil de gestion          | 6   | 6       |
| Architecture&ingénierie                          | 7   | 7       |
| Publicité et études marché                       | 1   | 1       |
| Aut.act.spécial.,scientif.,& techn.              | 1   | 1       |
| Activités vétérinaires                           | 2   | 2       |
| Activité de location, location-bail              | 3   | 3       |
| Act. agence voyage                               | 2   | 2       |
| Enquêtes et sécurité                             | 1   | 1       |
| Sces bâtiments et aménagt paysager               | 8   | 7       |
| Act. admin.&autres act. soutien aux entr.        | 2   | 2       |
| Admin.public&défense ; séc.soc.obli.             | 4   | 3       |
| Enseignement                                     | 12  | 10      |
| Act. pour la santé humaine                       | 7   | 6       |
| Héberg. (médico-)social                          | 4   | 3       |
| Action sociale sans héb.                         | 6   | 5       |
| Act. créat. artistique&spectacle.                | 1   | 0       |
| Organisation jeux de hasard&d'argent             | 1   | 1       |
| Act. sportives, récréatives & de loisirs         | 10  | 10      |
| Act. organ. associatives                         | 9   | 8       |
| Autres services personnels                       | 11  | 10      |
| TOTAL                                            | 222 | 203     |

Moutiers-les-Mauxfaits

| Bassin de vie de Moutiers<br>(13 comm.)     | BV  | Moutiers |
|---------------------------------------------|-----|----------|
| Commerce et réparation auto& cycles         | 9   | 3        |
| Commerce de gros                            | 13  | 5        |
| Commerce de détail sf auto& cycles          | 31  | 8        |
| Transport                                   | 7   | 1        |
| Entreposage &auxiliaire transports          | 1   | 0        |
| Poste et courrier                           | 1   | 1        |
| Hébergement                                 | 18  | 0        |
| Restauration                                | 28  | 6        |
| Production films, enr.sonore et ed.musicale | 1   | 0        |
| Pgmtion, conseil&aut.act.informatiq.        | 1   | 0        |
| Act.financ. hs assu.&caiss.retraite         | 13  | 3        |
| Act.auxiliaire sces financ.&d'assur.        | 2   | 1        |
| Activités immobilières                      | 9   | 2        |
| Act.juridiques et compt.                    | 2   | 1        |
| Act.sièges sociaux ; conseil de gestion     | 4   | 0        |
| Architecture&ingénierie                     | 4   | 2        |
| Publicité et études marché                  | 1   | 0        |
| Aut.act.spécial.,scientif.,& techn.         | 1   | 0        |
| Sces bâtiments et aménagt paysager          | 13  | 1        |
| Act. admin.&autres act. soutien aux entr.   | 3   | 1        |
| Admin.public&défense ; séc.soc.obli.        | 15  | 3        |
| Enseignement                                | 20  | 5        |
| Act. pour la santé humaine                  | 11  | 5        |
| Héberg. (médico-)social                     | 3   | 0        |
| Action sociale sans héb.                    | 8   | 4        |
| Act. créat. artistique&spectacle.           | 1   | 1        |
| Biblioth. archive musée et aut.act.cul.     | 2   | 0        |
| Act. sportives, récréatives & de loisirs    | 17  | 4        |
| Act. organ. associatives                    | 5   | 1        |
| Répar.ordi.&bien perso.&domestique          | 2   | 1        |
| Autres services personnels                  | 14  | 5        |
| TOTAL                                       | 260 | 64       |

## Talmont-Saint-Hilaire

**Talmont regroupe 91% des entreprises de commerce et de service de son bassin de vie.**

En 2017, a ouvert ses portes, place du Payré, le marché couvert de Talmont-Saint-Hilaire réunissant toute l'année, les mardis, jeudis et samedi, 11 commerçants et producteurs : fromager, boucher/éleveur, boulanger, poissonnier, fleuriste, primeur, apiculteur, ostréiculteur, chocolatier, chef de cuisine et cafetier.

En 2018, ne sont pas représentés sur le bassin de vie de Talmont des entreprises des secteurs d'activités de :

- *L'édition*
- *La programmation et diffusion*
- *Les télécommunications*
- *Les services d'information*
- *L'assurance*
- *La recherche/développement scientifique*
- *L'activité de ménage : emploi de personnels domestiques*
- *L'activité de ménage : production de bien et service (usage propre)*
- La programmation, conseil et autres activités informatiques
- Les activités liées à l'emploi
- Bibliothèque, archives, musée et autres activités culturelles
- La réparation d'ordinateurs et biens personnelles et domestiques.

2/34 des secteurs d'activités de commerce et de service présents sur le bassin de vie ne sont pas représentés sur Talmont-Saint-Hilaire :

- Services d'information
- D'activité créative, artistique et spectacle.

A côté des établissements de commerces et de services présents, sont organisés :

- un marché extérieur sédentaire, alimentaire et artisanal, chaque jeudi matin, autour du marché couvert
- un marché non sédentaire, estival, le samedi matin, place du Payré
- un marché non sédentaire, nocturne, estival, le mercredi soir au Port de Bourgenay.

## Moutiers-les-Mauxfaits

Si le bassin de vie de Moutiers rassemble un nombre supérieur de commerces et de services que le bassin talmondais, **Moutiers ne regroupe que 25% des entreprises de son bassin de vie.** Reflet du caractère rural du bassin de vie de Moutiers, cette dispersion implique un enjeu de mobilité.

En 2018, ne sont pas représentés sur le bassin de vie de Moutiers des entreprises des secteurs d'activités de :

- *L'édition*
- *La programmation et diffusion*
- *Les télécommunications*
- *Les services d'information*
- *L'assurance*
- *La recherche/développement scientifique*
- *L'activité de ménage : emploi de personnels domestiques*
- *L'activité de ménage : production de bien et service (usage propre)*
- Les activités de location et location-bail
- Les activités d'agence de voyage, voyageur
- Les activités d'enquête et sécurité.

*Non mentionnée parmi les activités présentes en 2018, l'activité vétérinaire est depuis fin 2020 présente sur Moutiers-les-Mauxfaits, avec l'implantation d'un cabinet vétérinaire dans la ZAE des Eglantiers.*



8/31 des secteurs d'activités de commerce et de services du bassin de vie ne sont pas représentés sur Moutiers-les-Mauxfaits notamment aucun établissement du secteur « Bibliothèque, archives, musée et autres activités culturelles ».

A côté des établissements de commerces et de services présents, est organisé un marché extérieur sédentaire, chaque vendredi, de 8h à 13h, sous les halles. Trois autres marchés sont tenus sur le bassin de vie de Moutiers : à Avrillé (le jeudi matin, Place du Champ de Foire en été et Place des Halles en hiver) ; à Champ Saint-Père (le jeudi matin, place de l'église) ; à Longeville-sur-Mer (les lundi et vendredi matin)..

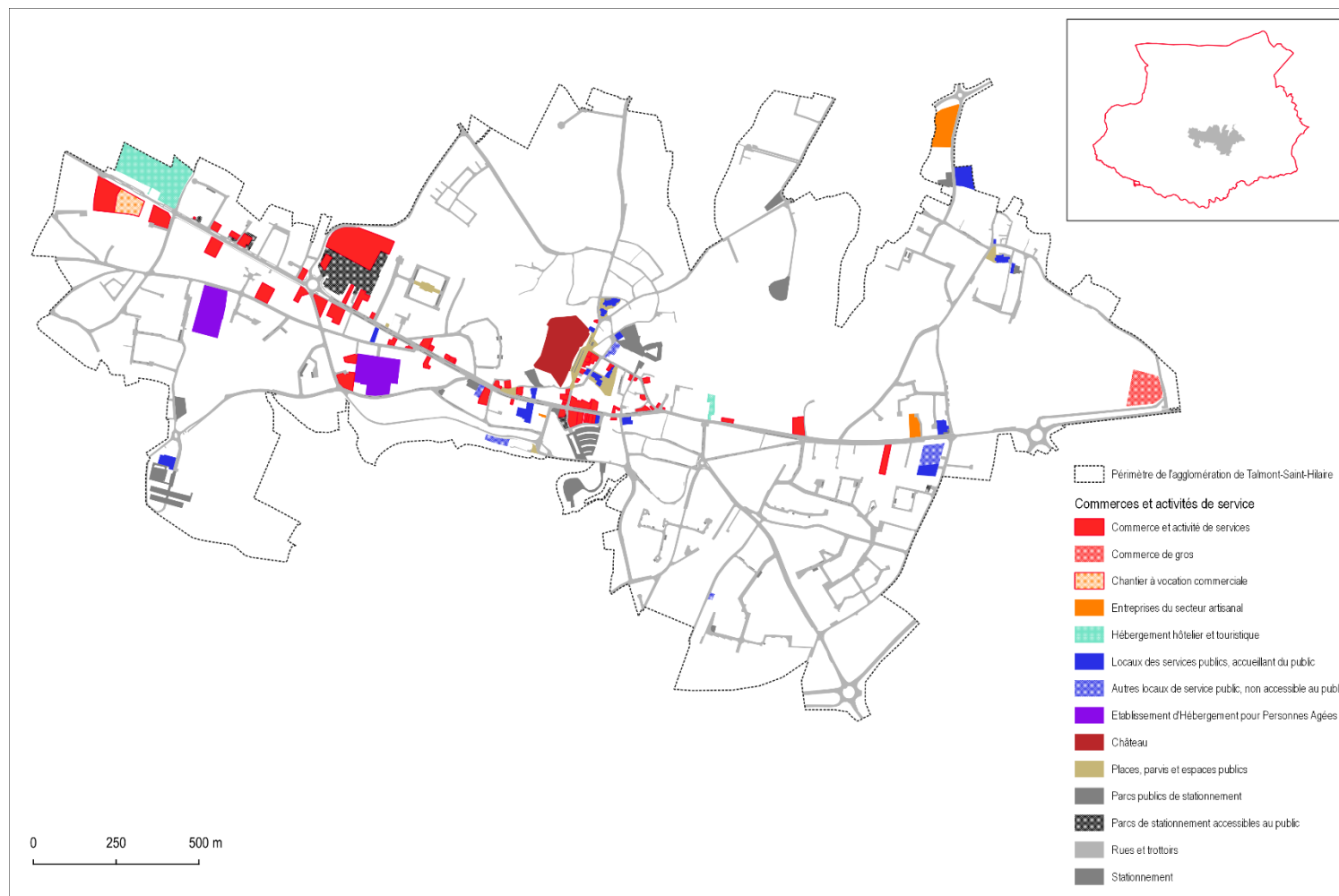
## Localisation des commerces et services sur l'agglomération de Talmont-Saint-Hilaire

Le pôle historique commerçant et de services de Talmont se maintient autour du carrefour de la rue Nationale et de la rue du Château. Il a été confirmé par l'aménagement de nouvelles halles commerçantes et de la place du Payré. La dynamique commerçante de la rue du Centre décline ; pour contrecarrer ce mouvement, elle a fait l'objet d'une opération d'embellissement en 2016, à la suite des aménagements réalisés sur l'axe principal. Les commerces et les services sont implantés le long de l'avenue des Sables, en haut de laquelle

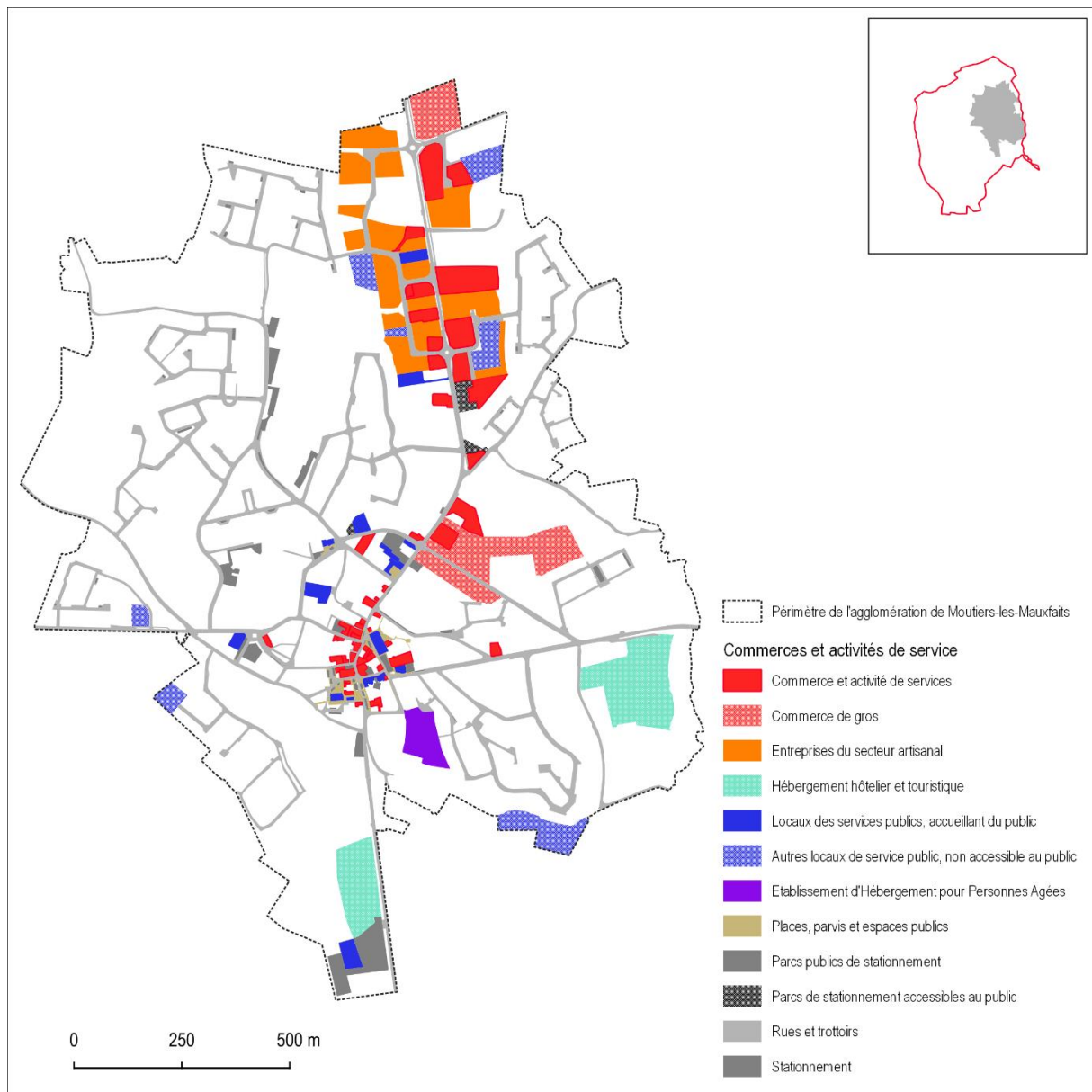
le supermarché de l'enseigne Intermarché assure un rôle de locomotive. Plus excentré, l'enseigne Lidl complète l'offre.

L'offre commerciale et de services du centre de Talmont est complétée par celle du pôle de Bourgenay, à dominante touristique et balnéaire.

La présence de commerces, services et d'entreprises artisanales sur l'agglomération centrale de Talmont est contrebalancée par la ZAE du Patis/ Les Commères, au sud-ouest de l'agglomération, à 1km du giratoire. L'extension programmée de la ZAE des Commères (« Les Girondines »), vers l'agglomération aura pour effet d'étendre le périmètre urbain de l'agglomération centrale de Talmont. L'enjeu de création de liaisons douces entre les zones d'habitat et la ZAE se pose, ainsi que sur l'étendue du futur périmètre.



## Localisation des commerces et services sur l'agglomération de Moutiers-les-Mauxfaits



Le pôle commerçant historique sur les rues autour des halles se maintient même s'il est constaté des locaux vacants. Dans les ZAE, des commerces de plus grandes surfaces se sont implantés, dont l'enseigne Intermarché, le long de l'avenue G. Clemenceau. Plus récemment, des services de santé s'y sont regroupés. En 2021, le commerce « Sac en Vrac » déménage de l'immeuble Place du Général de Gaulle et investit le local commercial du rez-de-chaussée de l'immeuble au carrefour de l'Avenue G. Clemenceau et de la rue Laënnec. Idéalement situé, l'immeuble privé de la place de Gaulle mériterait une réhabilitation complète pour participer à la vitalité du centre-ville de Moutiers-les-Mauxfaits.

Accès aux soins, offre de santé

Des dispositifs publics d'accès aux soins sont présents sur Vendée Grand Littoral : Maison France Service et Missions Locales (cf. précédemment : Accès aux services publics).

En 2019, d'après le diagnostic du Contrat Local de Santé, « l'accès aux soins de premier recours reposait sur : 18 médecins généralistes, 3 sage-femmes, 40 infirmiers 13 chirurgiens-dentistes, 24 pharmacies, 25 masseurs-kinésithérapeutes, 14 pédicure-podologues. Sur la période 2014-2019, le nombre de ces praticiens a augmenté, dans toutes les professions excepté les médecins généralistes (-7). Or la densité de médecins généralistes sur Vendée Grand Littoral (4,8 pour 10 000 hab.) est déjà 2 fois moins élevée que la référence nationale (9.0) ».

En 2020, 16 médecins généralistes et 2 sage-femmes sont recensés contre 18 et 3 en 2019.

|                                  | Omnipraticiens | Sage-femmes | Infirmiers | Chirurgiens-dentistes | Masseurs-kinésithérapeutes | Orthophonistes |
|----------------------------------|----------------|-------------|------------|-----------------------|----------------------------|----------------|
| Angles                           | 2              | 0           | 2          | 1                     | 3                          | 0              |
| La Boissière-des-Landes          | 0              | 0           | 1          | 0                     | 0                          | 0              |
| Moutiers-les-Mauxfaits           | 2              | 1           | 5          | 2                     | 5                          | 3              |
| Avrillé                          | 1              | 0           | 2          | 0                     | 1                          | 0              |
| Le Champ-Saint-Père              | 1              | 0           | 3          | 0                     | 3                          | 0              |
| Longeville-sur-Mer <sup>12</sup> | 2              | 0           | 6          | 3                     | 4                          | 0              |
| Poiroux                          | 0              | 0           | 1          | 0                     | 0                          | 0              |
| Saint-Avaugourd-des-Landes       | 0              | 0           | 1          | 0                     | 0                          | 0              |
| Saint-Vincent-sur-Graon          | 0              | 0           | 2          | 0                     | 0                          | 0              |
| BV Moutiers                      | 6              | 1           | 20         | 5                     | 13                         | 3              |
| Jard-sur-Mer                     | 2              | 0           | 7          | 1                     | 2                          | 0              |
| Saint-Vincent-sur-Jard           | 0              | 0           | 2          | 0                     | 0                          | 2              |
| BV Jard/Saint-Vincent            | 2              | 0           | 9          | 1                     | 2                          | 2              |
| Talmont-Saint-Hilaire            | 4              | 1           | 8          | 5                     | 4                          | 2              |
| Grosbreuil                       | 2              | 0           | 3          | 0                     | 2                          | 0              |
| BV Talmont                       | 6              | 1           | 11         | 5                     | 6                          | 2              |
| <b>Vendée Grand Littoral</b>     | <b>16</b>      | <b>2</b>    | <b>43</b>  | <b>12</b>             | <b>24</b>                  | <b>7</b>       |
| % sur Moutiers-les-Mauxfaits     | 13%            | 50%         | 12%        | 17%                   | 21%                        | 43%            |
| % sur Talmont-Saint-Hilaire      | 25%            | 50%         | 19%        | 42%                   | 17%                        | 29%            |

Source : [cartosanté.fr](http://cartosanté.fr) – données 2020

Les habitants des 7 communes de Le Bernard, Curzon, Le Givre, La Jonchère, Saint-Benoist-sur-Mer, Saint-Cyr-en-Talmondais et Saint-Hilaire-la-Forêt, n'ont accès à aucun professionnel de santé sur leurs communes et dépendent de ceux installés à Moutiers-les-Mauxfaits, petite ville la plus proche.

Des initiatives de regroupement sont signalés sur le bassin de vie de Moutiers :

1/ Depuis 2016, le **Pôle Santé pluridisciplinaire moutierrois**, regroupe : médecin, psychologue, infirmier, masseurs-kinésithérapeutes, psychomotricienne et orthophoniste.

2/ La **Maison médicale à Avrillé** réunissant médecins, orthophoniste et psychologue ; *précédemment installé dans un bâtiment, impasse des roses, de nouveaux locaux sont désormais aménagés dans l'ancienne école privée des garçons, rachetée à un particulier par la commune, qui y a également ouvert en 2021 la nouvelle médiathèque. De nouveaux établissements doivent également se réaliser en 2022 sur l'ancien parc, avec la création d'un cheminement, reliant les deux parcs de stationnement.*

3/ Ouvert le 16 mars 2020, le **Centre Vendée Santé** se situe 12ter, rue de la Garenne, à Moutiers-les-Mauxfaits. Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h. Il s'appuie sur 3 médecins, en renfort des

<sup>12</sup> Le 6 octobre 2021, a été inauguré le nouveau centre médical de Longeville-sur-Mer, rue G. Clemenceau, dans l'ancien presbytère devenu bureau et centre de tri de la Poste, jusqu'en 2015, et accueillant l'ancien office de tourisme, avant son déménagement en 2012. Le bâtiment accueille désormais 2 médecins, 1 ostéopathe-kinésithérapeute, 1 infirmière, 1 psychologue, 1 hypnothérapeute-aide-soignante ; 1 cabinet permettrait l'accueil d'un 3<sup>ème</sup> médecin ; à l'étage, 3 logements T2 permettent l'accueil de médecins ou professions médicales.

médecins libéraux en place. Cette ouverture répond à la classification de l'Agence Régionale de Santé en « zone d'intervention prioritaire » de niveau 3 des communes du Moutierrois (hors La Boissière-des-Landes).

4/ Ouvert fin 2021, le **Pôle Santé de Longeville** occupe l'ancienne Poste, à deux pas de la Pharmacie. Il accueille des cabinets d'infirmières, des professionnels paramédicaux et 2 médecins généralistes qui devraient être rejoints prochainement par un troisième.

5/ Début, à l'initiative d'une ostéopathe installée à Moutiers-les-Mauxfaits, le projet « **Terre de Soins** » prend forme dans la zone d'activité de la Poirouillère : l'établissement rassemble 10 praticiens autour de 9 pratiques de médecines douces. ce pôle de soins alternatifs constitue une offre unique dans un rayon de 20km.

6/ En 2022, Talmont-Saint-Hilaire compte 6 médecins généralistes : 4 regroupés au n°4 rue des Sables et 2 regroupés au **Pôle Santé du Payré**



1



2



3



4

1 – Le Pôle de Santé pluridisciplinaire moutierrois, situé à l'angle de l'Îlot Saint-Maurice (accueillant les micro crèches), sur la place du Gal de Gaulle, où se trouve la MDSF.

2 – Le Centre Vendée Santé, ouvert en 2020, dans la ZA de la Garenne (à l'ouest de l'avenue G. Clemenceau – locaux en location) : le bâtiment est loué par la collectivité qui projette le déménagement du centre de santé au Centre des Impôts dont elle est propriétaire, en 2023.

3 – Le Pôle de Soins du Point du Jour et sa pharmacie, à l'angle de l'avenue G. Clemenceau et du Chemin Moulin Neau.

4 – Le cabinet de sage-femmes, implanté dans la ZA des Eglantiers (à l'est de l'avenue G. Clemenceau), avec à proximité un service d'opticien et un cabinet de médecine.

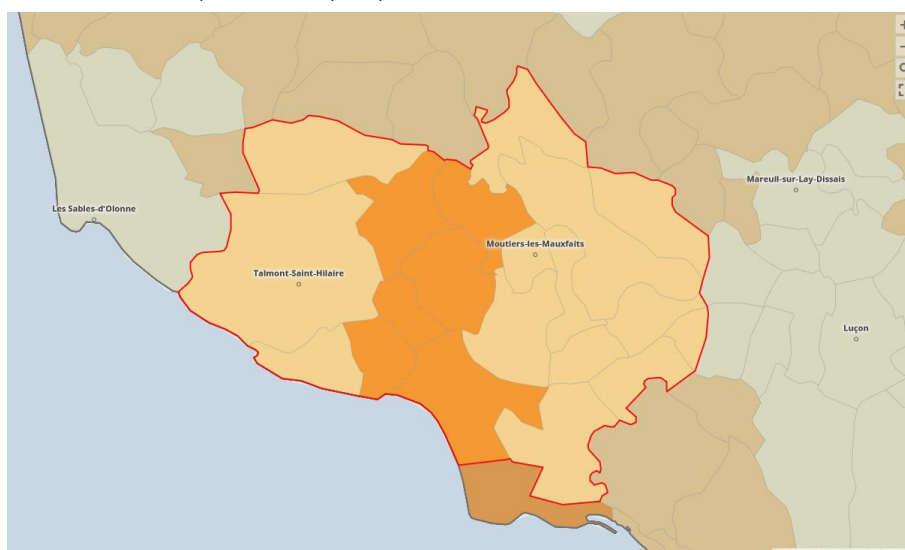
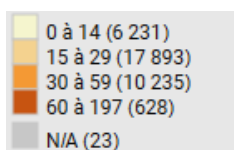
En février 2022, une **borne de téléconsultation médicale** a été installée à la Maison France Services : il permet aux patients ne pouvant avoir de rendez-vous rapide leur médecin traitant d'obtenir un contact à distance avec un médecin.

Pour l'accès aux soins spécialisés, les habitants de Vendée Grand Littoral :

- « Ont accès à un faible nombre de spécialistes sur le territoire, ce qui engendre des difficultés d'accès pour les patients : 9 orthophonistes, 6 ophtalmologues, 4 psychologues, 2 diététiciens, 1 psychiatre ;
- Doivent se rendre dans des établissements extérieurs au territoire :
  - Le Centre hospitalier Côte de Lumière à Olonne-sur-Mer,
  - Les sites de La Roche-sur-Yon et de Luçon du Centre Hospitalier Départemental (CHD), - dont le service des Urgences a été fortement perturbée durant l'été 2021 faute de médecins urgentistes en nombre suffisant.
  - La Clinique chirurgicale Porte Océane à Olonne-sur-Mer
  - La Clinique Saint-Charles à La Roche-sur-Yon.
  - Le Centre Hospitalier Spécialisé Georges Mazurelle à La-Roche-sur-Yon, établissement de soins mentaux.
- Ont comme ressource une maison médicale de garde aux Sables d'Olonne pour répondre aux besoins en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux (en semaine après 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés).
- Disposent d'une permanence des soins ambulatoires (PDSA) via le numéro 116-117, permettant de contacter un médecin de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux » (source : Diagnostic du Contrat Local de Santé 2019).

Temps d'accès (en mn) à la structure de soins spécialisés la plus proche :

- ✓ Chirurgie
- ✓ Obstétrique
- ✓ Soins de suite
- ✓ Longs séjours
- ✓ Urgence



Source : [cartosanté.fr](http://cartosanté.fr) – données 2020

Les habitants de Saint-Avaugourd-des-Landes, Poiroux, Avrillé, Saint-Hilaire-la-Forêt, Saint-Vincent-sur-Jard et Longeville-sur-Mer, sont les plus éloignés avec un temps de trajet de 30 à 45mn.

**En 2021, le maintien des services d'urgences et SAMU au site de CHD de Luçon, s'est trouvé compromis en raison d'une pénurie de médecins urgentistes.** Pour désengorger les urgences, un dispositif expérimental unique en France, a été mis en place début 2022 : le numéro 116 117 et 2 centres de soins non programmés (CSNP) ont ouvert à La Roche-sur-Yon (derrière l'établissement français du sang, sur le site du centre hospitalier départemental) et à Luçon. Dans ces centres, des médecins généralistes volontaires du secteur se relaient pour assurer 5 après-midis par semaine les consultations urgentes mais qui ne relevant pas des urgences vitales ou celles des patients sans médecin. Le dispositif est porté par les CPTS, le CHD et les soutiens de l'ARS et du Département.



a) Personnes âgées

De 2008 à 2018, la classe d'âge des plus de 75 ans a progressé de 30% dans la population communale talmondaise (soit 12,4% de la population communale en 2018) et de 18,5% dans la population communale moutierroise (soit 14,3% de la population communale en 2018). Cette classe d'âge représente 13,8% de la population de Vendée Grand Littoral en 2018.

Le diagnostic du Contrat Local de Santé recense en 2019 sur le territoire de Vendée Grand Littoral :

- ✓ en offre médicalisée : 8 EHPAD (520 places dont 51 places Alzheimer) :
  - EHPAD Le Havre du Payré (88 places) à Talmont-Saint-Hilaire, géré par le CCAS – *en 2020, a été ouvert un espace de balnéothérapie ; en 2021, s'est lancé un programme d'extension et de réhabilitation avec la construction d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés ; les travaux doivent s'achever à la fin de l'année 2022.*
  - EHPAD Sainte-Marie (53 places) à Talmont-Saint-Hilaire, géré par l'association Maisons de Sainte Marie.
  - EHPAD l'Ermitage (58 places) à Moutiers-les-Mauxfaits, géré par le CCAS – *des travaux de réhabilitation et de mise aux normes sécurité et accessibilité y ont été réalisés en 2019.*
  - EHPAD Pierre Genais (50 places) à Avrillé, géré par le CCAS,
  - EHPAD Sainte Anne (65 places) à Jard-sur-Mer, géré par l'association EHPAD Sainte Anne,
  - EHPAD La Berthomière (52 places) à Longeville-sur-Mer, géré par la SARL la Berthomière,
  - EHPAD Louis Crosnier (70 places) à Angles, géré par le CCAS,
  - EHPAD Beauséjour (76 places) à Le Champ-Saint-Père, géré par le CCAS ;
- ✓ en offre non médicalisée : 1 résidence autonomie et 2 MARPA, à :
  - Grosbreuil : la Résidence Autonome Les Saisonales à, structure privée d'hébergement temporaire à destination des personnes âgées, se composant de 25 places ;
  - La Boissière-des-Landes : MARPA Le Temps de Vivre, impasse de jardins, géré par le CCAS : ouverte en février 2018, la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie se compose de 24 studios ; en parallèle, se trouve juste à côté une résidence de 4 logements T3 en maintien à domicile « Les Feuilles d'Or », livrée en 2018 ;
  - Poiroux : MARPA Les Coteaux du Lac, ouverte en 2011, rue de la Burelière, géré par le CCAS ; la Maison comprend 22 T1bis et 1T2.

Le diagnostic du Contrat Local de Santé souligne **un taux d'équipement en offre non médicalisée nettement inférieur aux moyennes régionales et nationales** (14,9 contre 18,4 et 18,7).

*A l'étude en 2021, un projet de résidence senior est envisagé dans le bourg d'Angles, rue du Moulin du Plessis.*

- ✓ Une couverture du territoire complète mais hétérogène en Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- ✓ La présence de 2 Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) : SSIAD du Talmondaise, géré par l'AMAD du Talmondaise, d'une capacité de 60 places, et le SSIAD de Moutiers-les-Mauxfaits, géré par l'ADMIR.

b) Personnes en situation de handicap

En 2020, **698 personnes en situation de handicap domiciliés sur Vendée Grand Littoral** bénéficient d'au moins une prestation délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Vendée : 435 prestations de compensation handicap (PCH), 502 Allocations Adulte Handicapé (AAH) et 125 Allocations d'Education d'Enfants Handicapés (AEEH). Parmi elles, 124 ont moins de 20 ans et 574 ont 20 ans ou plus.

Le diagnostic du Contrat Local de Santé constate sur le territoire un équipement faible :

- L'absence d'Institut Médico-Educatif (IME)
- Un manque d'auxiliaires de vie scolaire (*en mai 2021, seuls 43 enfants porteurs de handicap sont inscrits dans les écoles du territoire ; 13 enfants sont scolarisés en classe ULIS – source : Diagnostic de la Convention Territoriale Globale - 2022*)
- Des difficultés d'accueil des personnes handicapées en EHPAD compte tenu de la différence d'âge
- Un isolement des personnes handicapées à domicile
- Des progrès dans l'aménagement des espaces publics en matière d'accessibilité

- La présence d'une seule Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), d'une capacité de 40 places, et d'un seul Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), d'une capacité de 10 places
- L'absence d'Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT), de Foyer de Vie ou de Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

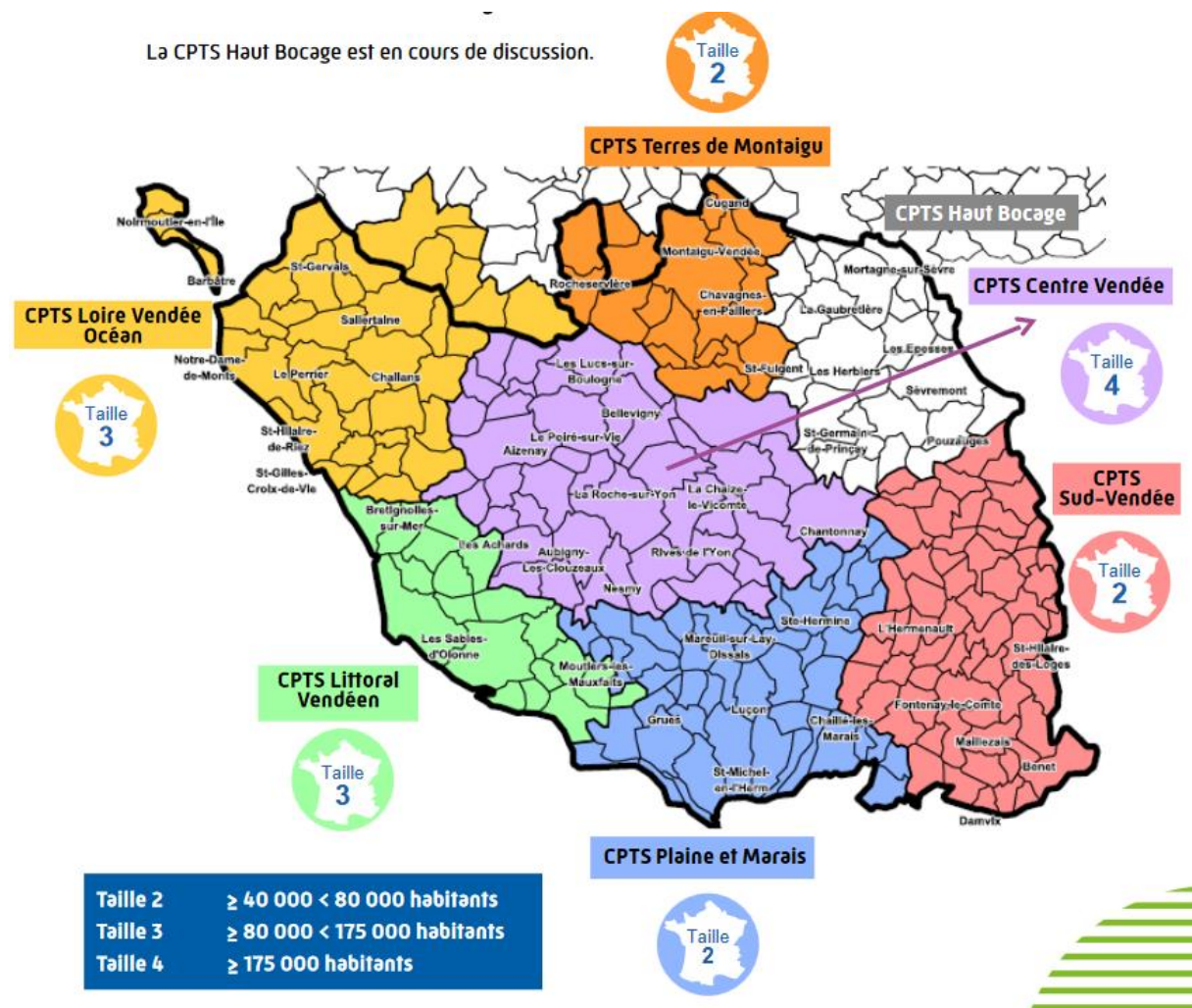
c) Autres publics

Les personnes souffrant de maladies psychiques, de maladies chroniques, en situation d'addiction ou en situation de vulnérabilité peuvent s'appuyer sur les professionnels présents au sein des Maisons Départementales de la Santé et de la Famille (MDSF) et des professionnels de santé présents sur le territoire ou au sein des établissements hospitaliers des Sables d'Olonne, de La Roche-sur-Yon et de Luçon.

*Coordination des parcours de santé*

Ont été déployés depuis 2019, pour mieux coordonner les parcours de soins des patients :

- La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) afin de proposer un « guichet unique » à l'ensemble des acteurs des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Littoral Vendéen, couvrant une vingtaine de communes autour des Sables d'Olonne, dont les communes du talmondais
- La CPTS Plaine et Marais couvrant les communes autour de Luçon dont les communes du moutierrois



Source : Les communautés professionnelles de santé - ARS – Assurance Maladie de Vendée – Communiqué de Presse – 2020

/

### Talmont-Saint-Hilaire

En 2019, ont été inaugurés le complexe tennistique, le terrain de football synthétique, l'anneau d'athlétisme et un pas de tir à l'arc, installés dans le secteur des **Ribandeaux**.

En 2020, la structuration des Ribandeaux s'est poursuivi par l'inauguration d'un city-stade et d'une station de cross-training. Cette même année, a ouvert à Port Bourgenay le centre nautique pour la pratique de l'optimist et du catamaran.

En 2021, dans la perspective de l'ouverture du collège, il a été décidé de créer un bâtiment de 2400m<sup>2</sup> dans le prolongement de la salle omnisports existante, qui intégrera un plateau multisports, une structure d'escalade de niveau département et les locaux d'accueil et techniques. L'achèvement des travaux est prévu à l'automne 2023.

En 2020, selon la Base Permanente des Equipements (BPE) de l'INSEE, sont présents sur la commune :

- 2 bassins de natation dont 1 bassin couvert
- 1 boulodrome
- 2 tennis dont 1 couvert
- 1 centre équestre comportant 3 carrières
- 1 terrain de golf ; *propriété de la commune qui le louait à « Pierre & Vacances » le golf de Bourgenay (65ha) a été vendu en 2020 ; des travaux de rénovation ont été réalisés en 2021.*
- 1 parcours sportif de santé
- 1 salle spécialisée
- 2 site de grands jeux pour 4 terrains
- 1 salle non spécialisée
- 1 terrain de pratique de roller/skate/vélo bicross ou freestyle
- 1 salle de remise en forme avec 2 aires de pratique
- 1 salle multisports (gymnase)
- 6 circuits de randonnée

et compte tenu de la situation littorale de la commune :

- 1 équipement de sports nautiques
- 1 aire de baignade aménagée
- 1 port de plaisance

*Signalés comme absents dans la BPE, les équipements d'athlétisme et salle de combat sont présents sur la zone des Ribandeaux.* La BPE ne recense aucun équipement de cyclisme, de plateau de terrains de jeux extérieurs ( ? ) et de bowling.

A proximité du Château, les anciennes halles ont été transformées en salle associative L. Chaigne.

<sup>13</sup> Partenaire du Programme Petites Villes de Demain

<sup>14</sup> Des cours d'apprentissage de la natation sont proposées au complexe sportif de Jard-sur-Mer pour les jeunes enfants. Une convention a été conclue en 2020 avec la CC Sud Vendée Littoral pour l'organisation de l'activité piscine pour les enfants des écoles primaires publiques et privées au Centre Aquatique Auniscéane à La Tranche-sur-Mer.

### Moutiers-les-Mauxfaits

Fin 2021, une salle communautaire spécialisée de gymnastique a été inaugurée, au nord du complexe sportif des Forêts, à proximité du Collège. Ce nouvel équipement et les associations sportives locales valent à Moutiers-les-Mauxfaits d'être propulsé « **Terres de Jeux 2024** ».

La commune a également aménagé en 2020 et 2021 :

- une « **Maison des projets** » (67 bis, avenue G. Clemenceau) dans l'ancien bâtiment de la blanchisserie du Littoral, rénové pour accueillir 3 associations : « L'Outil en Main »<sup>13</sup> (ayant pour but l'initiation des jeunes de 9 à 13 ans aux métiers manuels par des gens de métier à la retraite ; les locaux ont été inaugurés le 2.10.2021), « Cos'Y Fit » (musclation/fitness) et L'Espace Jeune (accueil des 12-16 ans)



- un city-stade sur le terrain multisports du complexe sportif des Forêts.
- un parcours de santé dans le parc de la vallée de la Huchegrolle.

En 2020, selon la BPE de l'INSEE, sont présents sur la commune de Moutiers-les-Mauxfaits :

- 1 court de tennis
- 1 équipement d'athlétisme
- 1 parcours sportif de santé
- 1 plateau de terrains de jeux extérieurs
- 1 salle spécialisée
- 1 site de grands jeux pour 2 terrains
- 1 salle de combat (à l'arrière de la salle des associations)
- 1 salle multisports (gymnase)
- 2 circuits de randonnée

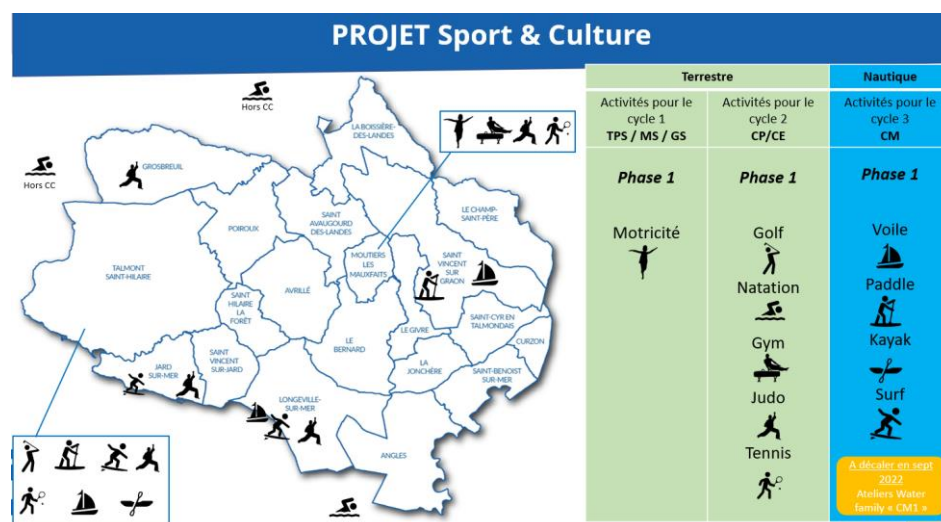
La BPE ne recense aucun bassin de natation<sup>14</sup>, boulodrome, équipement de cyclisme, centre équestre, terrain de golf, salle non spécialisée, terrain de pratique de roller/skate/vélo bicross ou freestyle, bowling.

Parmi les compétences supplémentaires de Vendée Grand Littoral :

### III.9 Actions culturelles, touristiques et sportives

1. Actions d'animations culturelles ou de manifestations de rayonnement intercommunal ;
2. Animations sportives dans les écoles des communes suivantes : Angles, Champ-Saint-Père, Curzon, La Boissière-des-Landes, Moutiers-les-Mauxfaits, Saint-Avaugourd-des-Landes et Saint-Vincent-sur-Graon ;
3. Organisation d'activités sportives en direction des centres de loisirs, des foyers de jeunes ;
4. Organisation de l'activité « piscine » à destination des élèves de cycle 2 des écoles du territoire, comprenant le transport,
5. Coordination et soutien des activités sportives éducatives du programme communautaire, dans le périmètre de la communauté de communes, en milieu scolaire (maternelle et élémentaire) pour l'ensemble des écoles du territoire, comprenant le transport.

Cette 5ème compétence a été prise en septembre 2021 par Vendée Grand Littoral pour développer le projet Sport schématisé de la manière suivante :

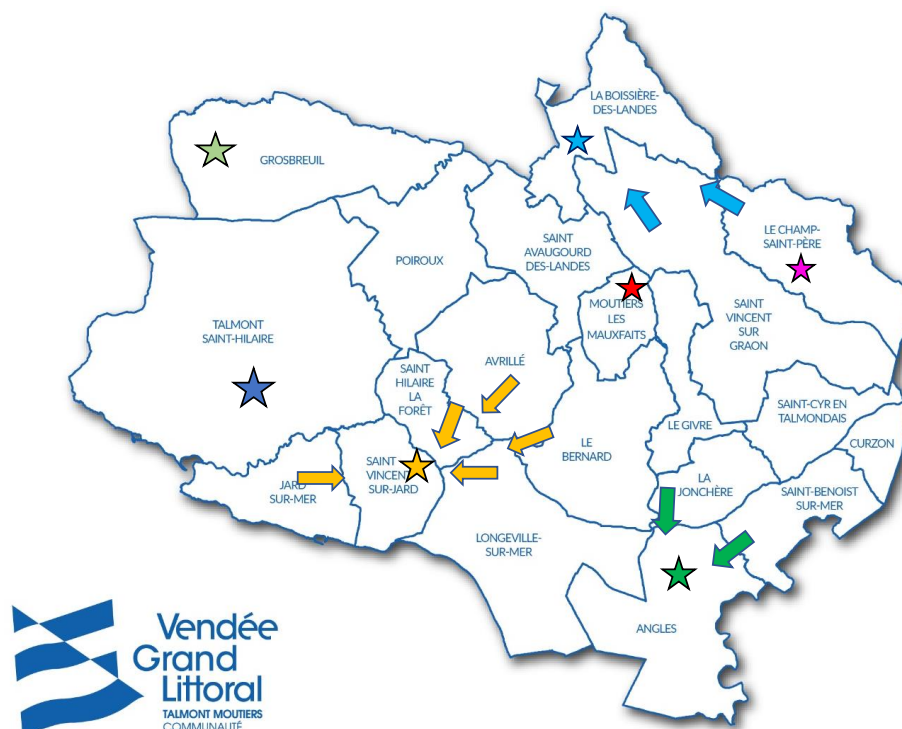


Ce projet inclut en particulier sur les territoires des Petites Villes de Demain le soutien des activités des associations

- Gymnatlantic Club pour l'activité de motricité (« babygym ») et pour l'activité de gymnastique à Moutiers-les-Mauxfaits,
- Judo Club Etoile du Payré pour l'activité de Judo aux dojos de Talmont-Saint-Hilaire et Moutiers-les-Mauxfaits,
- Bourgenay Golf Club à Talmont-Saint-Hilaire,
- Tennis Club de Moutiers et Tennis Club de Talmont,
- Centre Nautique VGL à Talmont-Saint-Hilaire,
- Paddle Aventure, à la plage du Veillon, à Talmont-Saint-Hilaire.

Ce projet inclut la Convention avec le Centre Aquatique Auniscéane à La Tranche-sur-Mer de la CC Sud Vendée Littoral pour l'apprentissage de la natation. Le projet de territoire de Vendée Grand Littoral prévoit à long terme la construction d'une piscine intercommunale, qui fait actuellement défaut.

Les communes du territoire proposent ou s'organisent pour offrir des services de loisirs périscolaires aux enfants



☆ Accueil de loisirs

➔ Convention signée avec la commune de l'accueil de loisirs

Talmont-Saint-Hilaire et Moutiers-les-Mauxfaits sont 2 des 6 communes du territoire à proposer et organiser un accueil périscolaire, avec Angles, La Boissière-des-Landes, Le Champ-Saint-Père, Grosbreuil et Jard-sur-Mer.

### Talmont-Saint-Hilaire

L'accueil périscolaire est organisé de 7h30 à 8h et de 16h30 à 18h30 sur les 4 écoles (accueil de loisirs de l'Ecole Notre Dame de Bourgenay, accueil de loisirs Emilien Charrier, cantine de l'Ecole Saint-Pierre, préfabriqué de l'Ecole du Payré).

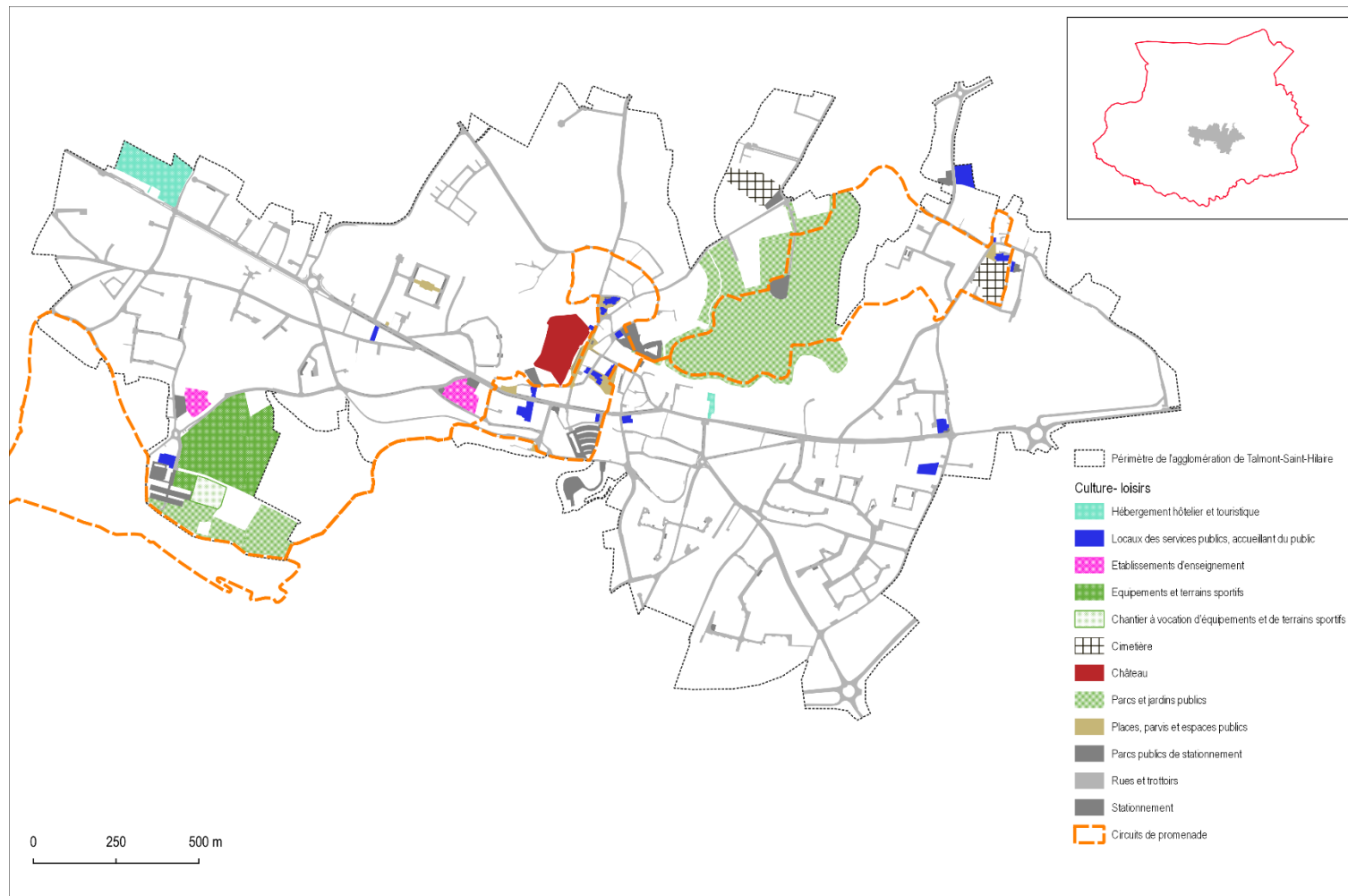
Les mercredis et durant les vacances (sauf semaines 51 et 52), les enfants scolarisés peuvent être accueillis à l'accueil de Loisirs des Oyats, à Bourgenay, de 9h à 17h30.

### Moutiers-les-Mauxfaits

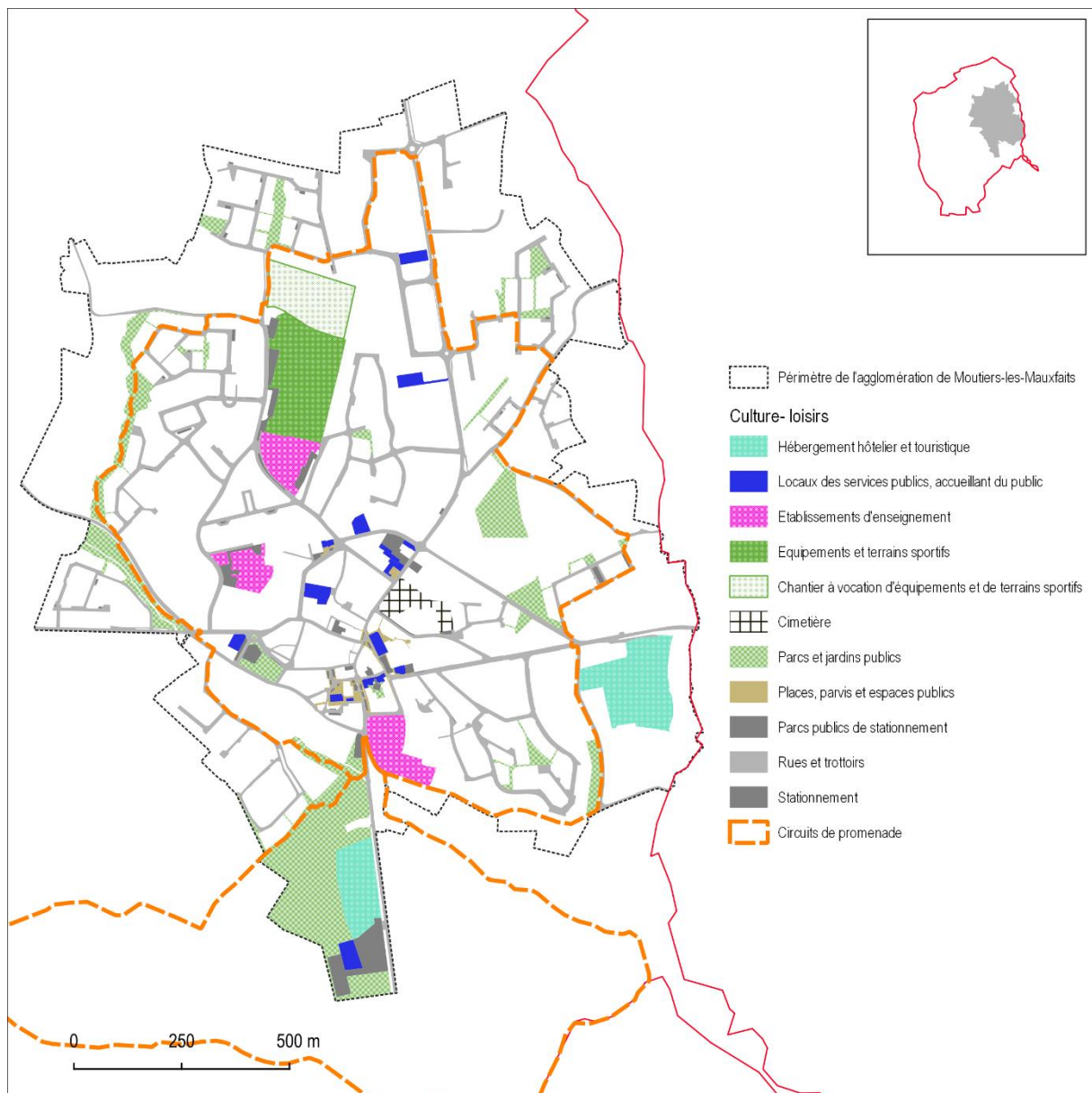
L'accueil périscolaire est organisé de 7h20 à 8h20 et de 16h à 18h30, également sur les 2 écoles (Ecole Gaston Ramon et école Saint-Maurice).

Les mercredis et durant les vacances (sauf 3 semaines), l'accueil de loisirs « Les Arlequins », situé en bordure du groupe scolaire Gaston Ramon, accueillent les enfants de 3 à 12 ans, de 9h à 17h.

Localisation des espaces publics de loisirs sur l'agglomération principale de Talmont-Saint-Hilaire



Localisation des espaces publics de loisirs sur l'agglomération de Moutiers-les-Mauxfaits



## Talmont-Saint-Hilaire

La BPE en 2020 recense sur Talmont-Saint-Hilaire

- 1 cinéma : disposant d'une salle de 300 places, « **Le Manoir** », inauguré en 1961, racheté en 2007 par la commune au diocèse, exploité depuis par l'association éponyme dans le cadre d'une concession de service public ; depuis 2016, il est classé « Salle d'Art et Essai » ; il participe au dispositif d'éducation à l'image « Ecole et Cinéma ».

En 2020, la commune a acheté à Vendée Habitat un terrain d'environ 9500m<sup>2</sup>, dans le secteur des Ribandeaux, pour la construction d'une nouvelle salle de cinéma et d'un pôle culturel.

- 1 médiathèque : ouverte en 2015, la médiathèque « Aliénor » occupe un bâtiment de 680m<sup>2</sup> en continuité de l'hôtel de ville

**Il n'existe pas de Conservatoire, de théâtre, de structure culturelle, de structure publique de musique ou de danse. La BPE ne recense pas de lieux d'exposition et de patrimoine ni de jardins remarquables.**

*Talmont-Saint-Hilaire accueille le Musée Auto de Vendée (d'initiative privée, situé en bordure de la RD949, en direction des Sables d'Olonne) et l'Aquarium de Vendée (ouvert en 2006, rebaptisé en 2018, avenue de la Mine), tous deux excentrés par rapport à l'agglomération de Talmont.*

La ville de Talmont-Saint-Hilaire a :

- en 2021, ouvert un lieu d'exposition dans l'ancienne salorge de La Guitière, au départ de circuits de découvertes des marais ;
- en 2020, balisé un nouveau circuit de randonnée à la découverte du patrimoine. D'une durée de 2 heures, ce circuit pédestre permet de découvrir la cité médiévale, le bourg, l'église de Saint-Hilaire, la maison natale de Louis Chaigne, l'ancienne gare de chemin de fer, le plan d'eau de La Chapelle.

Depuis 1977, le Centre socioculturel du Talmondais propose un accueil et des activités pour développer le lien social et les solidarités (notamment des ateliers de médiation numérique), des actions de sensibilisation à l'environnement (visites, expositions ...), des activités culturelles et sportives (musique, danse, peinture, ...).

*En 2020, Vendée Grand Littoral a mis en réseau 14 bibliothèques du territoire et a mis en place un portail commun pour mettre en ligne les ressources et les services à distance. Le service de prêt est gratuit et concerne un plus de 60 000 documents (livres, BD, DVD, etc.). Grâce au Pass'Vendée Grand Littoral, le retrait et le dépôt sont possibles dans n'importe quel point du réseau.*

## Moutiers-les-Mauxfaits

La BPE 2020 ne recense **aucun équipement culturel** sur Moutiers-les-Mauxfaits. Il existe une association « Bibliothèque pour Tous » gérant une bibliothèque installée à la Maison des associations (8, rue des Ecoles). Elle est ouverte sur des créneaux restreints : le mercredi et le dimanche, de 11h à 12h et le vendredi de 17h à 19h. En 2021, la commune étudie le projet de transformation du bâtiment accueillant l'ancien Office de Tourisme (anciennement Tribunal) en bibliothèque.

*Jard-sur-Mer est la seule autre commune du territoire à disposer d'une salle de cinéma « Les Ormeaux ».*

*Les théâtres d'Angles et de Saint-Vincent-sur-Graon sont les seuls du territoire. Le théâtre d'Angles accueille une troupe de théâtre amateur et une école de théâtre. Quatre communes disposent d'espaces dédiés à la culture : **Avrillé** dans son complexe **Espace 2000**, **La Boissière-des-Landes** et son espace socio-culturel, **Longeville-sur-Mer** avec l'espace culturel du **Clouzy**, **Saint-Vincent-sur-Graon** et son centre culturel **La Marzelle**. Les lieux de spectacle les plus proches se situent aux Sables d'Olonne, à la Chapelle – Achard (Chat'bare), à la Roche-sur-Yon, à Luçon (théâtre Millandy) ainsi qu'à La Tranche-sur-Mer (Pôle Culturel Les Florales)*

*Quatre autres espaces muséographiques sont présents sur Vendée Grand Littoral : le **Préhisto'site** à Saint-Hilaire-la-Forêt (3 salles d'exposition sur la Préhistoire, s'accompagnant d'un parc et de circuits de découverte « Terres de Mégalithes »), la **Maison de G. Clemenceau** à Saint-Vincent-sur-Jard, le **Château de la Guignardière** à Avrillé, la **Maison de la Grenouillère** à Saint-Benoist-sur-Mer.*

*Trois lieux du territoire accueillent des spectacles extérieurs : le **Château de Talmont**, la **Scène Artpaillage** à Grosbreuil et la **Tour de Moricq** à Angles.*



### Talmont-Saint-Hilaire

Dans le périmètre urbain de Talmont-Saint-Hilaire, 5 grands espaces sont accessibles au public :

- **L'Enceinte et la place du Château** : clos de murs et de talus, d'accès contrôlé pour les visites et animations payantes, ce site est un lieu touristique attractive.

Il joue un rôle urbain pour les habitants et les usages du centre-ville lors d'événements tels qu'à l'hiver 2021 pour le marché de Noël.

Cette enceinte se poursuit vers l'est par le vallon de la Chêtré, dont le foncier est majoritairement maîtrisé par la commune de Talmont-Saint-Hilaire, et se trouvant en Périmètre de Préemption du Département « Château de Talmont » au titre des Espaces Naturels Sensibles. Ce vallon doit donc accueillir des usages compatibles avec son intérêt paysager, pittoresque et écologique.

A l'ouest du Château, la rue-place du Château et ses abords ont été réaménagés en 2012, mettant ainsi en valeur le premier plan du château ainsi que les terrasses.

- **Parc et parvis de l'Hôtel de Ville** : entre la rue de l'Hôtel de Ville et le canal du Payré, les espaces libres sont de taille mesurée, à l'échelle d'un secteur urbain ancien, et disposés de telle manière qu'ils offrent plusieurs ambiances, sans toutefois offrir un vaste espace capable d'accueillir des manifestations à grande échelle. Le chantier en cours en 2021 libère un vaste espace ouvert qui doit se refermer en partie avec la construction du nouveau siège communautaire. L'espace non bâti laissera place in fine laisse à des jardins et à une promenade le long du Payré.
- **Parc de la Chapelle** : l'ensemble foncier communal au nord de l'agglomération réunit plus de **20ha**, avec le lac, et rassemble le bourg de Saint-Hilaire à Talmont. La partie haute, au nord, est utilisée pour les grandes manifestations à ciel ouvert. La base nautique a été remise en activité à l'été 2021, sur le constat de l'impossibilité d'utiliser pour la pratique de l'optimist le Lac de Bourgenay, dont le niveau était trop bas, avec néanmoins un contrôle régulier de la qualité sanitaire des eaux (qui avait justifié par le passé l'interdiction des pratiques nautiques). La commune a le projet d'implantation d'une halte camping-cars, à l'entrée nord par la route de Nieul-le-Dolent. Ce site a fait l'objet d'une réflexion d'ensemble en 2021-2022, incluant notamment les enjeux de la transition écologique

et de remise en bon état écologique des marais et zones humides et de co-visibilité avec les 2 monuments historiques (château et église Saint-Hilaire).

A l'extrémité ouest, le parking des Gâtines - essentiel pour l'accessibilité des services et commerces du centre-ville - fait l'objet également d'une réflexion de requalification par la commune.

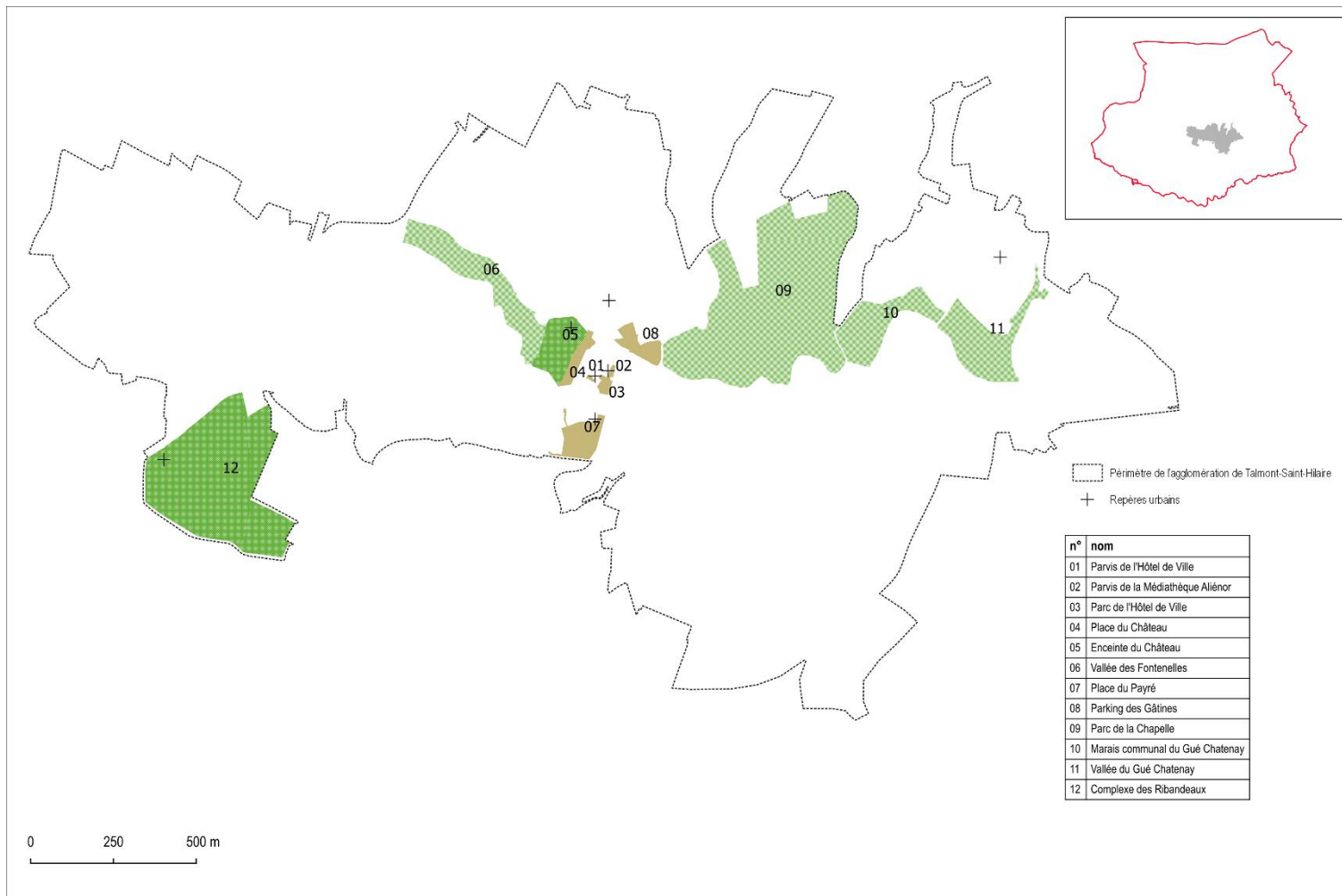
- **Place du Payré** : aménagée en 2012, cette place est un vaste parc de stationnement paysagé au sud des halles commerçantes entre la rue nationale et la rue du Marais Potet, servant au marché de plein air hebdomadaire ainsi que de « gare routière ».

Il est l'espace de ralliement évident du centre-ville de Talmont-Saint-Hilaire. La qualité de l'espace pèche par les façades arrières hétéroclites des immeubles mixtes de la Rue Nationale même si les Halles commerçantes et le Pôle médical privé à chaque angle de l'îlot ouvrent sur la place.

Au sud de la rue du Marais Potet, l'unité foncière communale est utilisée en zone de dépôt et de stationnement sans qualité. L'ensemble situé entre le Chenal du Payré et le chemin du Marteau mériterait une réflexion de remise en bon état écologique des sols et une requalification paysagère, en mettant en valeur les perspectives sur les marais et les liaisons douces vers l'ouest, le secteur en évolution des Ribandeaux.

- **Les Ribandeaux** : l'unité foncière publique de plus de **13ha** offrent différents espaces aux fonctions très marquées (stade de football, « salle des Ribandeaux », parcs de stationnement, etc.) ou à l'inverse un peu vague. Lors de la création du contournement, un cheminement et un passage piéton sous la RD949 ont été aménagés pour rejoindre les chemins ruraux des bords des marais vers les agglomérations côtières ; une piste cyclable double l'avenue des Sports et des bas-côtés cyclables l'avenue de l'Atlantique. Des travaux d'aménagement, pour améliorer la sécurité et le confort des cyclistes et des piétons, se déroulent de septembre 2021 à avril 2022 pour l'aménagement de l'avenue de la Plage, dernière tronçon pour rejoindre la plage et la Pointe du Veillon.

Localisation des espaces publics et lieux de rassemblement de l'agglomération de Talmont-Saint-Hilaire



En dehors du périmètre de l'agglomération de Talmont :

- **Les espaces publics du port de Bourgenay :** un projet de réaménagement est en cours pour reprendre l'ensemble des installations, constructions, équipements et espaces publics de ce port inauguré en 1985 dans l'objectif de le faire vivre toute l'année et renforcer son attractivité autant pour les plaisances et touristes que pour l'ensemble des habitants du territoire, en repensant les accès, les services, les espaces commerciaux et les espaces verts.

Ce projet s'établit dans le cadre du renouvellement de la concession du domaine public portuaire et s'accompagne de la rénovation du Golf voisin racheté par le groupe Dubreuil et de la rénovation de l'hôtel « Les Jardins de l'Atlantique ».

Le projet prévoit la démolition de tous les bâtiments (à l'exception du phare de la capitainerie, emblème du port et de la zone accueillant les concessionnaires, les commerçants d'articles de marine et la zone technique de carénage et de mise à l'eau), la reconstruction d'un pôle nautique et de services (capitainerie, station SNSM, école de voile et antenne de l'Office de Tourisme) qui accueillera une offre de restauration et des commerces (5 à 7 cellules de 150 à 300m<sup>2</sup>).

La démolition des premiers bâtiments est prévue début 2022 pour un démarrage des travaux en 2023 et une livraison du nouveau port en 2025.

- **Bois et Plage du Veillon :** lieu emblématique de Talmont-Saint-Hilaire et de la côte vendéenne, cette flèche sableuse et les bois en rive droite de l'estuaire du Payré sont protégés comme site naturel classé par arrêté de 1933 et ont été mis sous la protection du Conservatoire du Littoral en 1980 puis en 2002 pour la partie maritime. L'estuaire du Payré a été désigné premier signe remarquable de Vendée en 2007 ; la collectivité a reçu le label Pavillon Bleu en 2014 récompensant les efforts pour la qualité des eaux de baignade. En 2017, le site de l'estuaire du Payré (2800ha) a été déclaré éligible en tant que Grand Site de France par le Ministère de l'Ecologie ; Le département, Vendée Grand Littoral et les communes de Talmont-Saint-Hilaire et Jard-sur-Mer se mobilisent pour obtenir ce classement de Grand Site de France.

- **Rue des Parcs au port de la Guitière :** ancien port de sauniers, le port de la Guitière s'est orienté depuis 1915 vers l'ostréiculture : une 6 ostréiculteurs y sont placés, produisent et vendent en direct, des huîtres labellisés « Vendée Atlantique ». En 2020, la collectivité a lancé le projet de requalification du port de la Guitière avec des travaux de reprise des voies, du mobilier et une augmentation des espaces verts, l'accompagnant d'aides à l'amélioration de l'aspect extérieur des bâtiments ostréicoles.

La Dagoterie/ Les Eaux, troisième zone agglomérée derrière celles de Talmont et de Querry-Pigeon/Bourgenay, ne possède aucun espace urbain jouant le rôle d'un espace central fédérateur.

## Moutiers-les-Mauxfaits

- **Halles couvertes** : emblématiques de la cité, les halles de Moutiers-les-Mauxfaits occupent leur site depuis le XII<sup>ème</sup> siècle ; la structure a été reconstruite en 1765 après un incendie ; sa qualité lui vaut d'être classé comme Monument Historique.  
Attrait de la ville, elles sont le lieu des marchés hebdomadaires et des manifestations culturelles, festives et gastronomiques (concerts classiques, Vide-greniers, Salon du Livre, Marché de producteurs de pays, Troc Plantes, ...).  
Des travaux de réfection de la vaste toiture en quatre pans de tuiles demi-ronde s'avèrent nécessaires
- **Places Napoléon Ier, de la Comédie, de la Justice, Saint-Jacques, et Sully** : espaces publics du centre ancien, d'une surface comprise entre 1300 et 1800m<sup>2</sup> environ (moins pour la place Sully si l'on comptabilise les surfaces planes), ces places ont été réaménagées successivement sur la période 2018-2020.  
La transformation des anciens locaux professionnels en habitation sur la place Saint-Jacques réduit son caractère commerçant, incitant la Banque Crédit Agricole à chercher à « se retourner » sur la rue principale.
- **Place du Champ de Foire** : aménagée et nivelée au XIX<sup>ème</sup> siècle, elle présente plusieurs espaces distincts : l'espace du Monuments aux Morts, la rue et les stationnements devant la gendarmerie, la place cernée d'arbres utilisée pour le stationnement notamment pour les cars scolaires, la place commémorative marquée à ses extrémités par un double escalier et par la statue du Colonel Gabriel de Sairignié (originaire de Moutiers-les-Mauxfaits) du sculpteur Murail, des aires de jeux avec un petit édicule – l'ancienne prison, et des espaces verts plantés au nord, devant le front bâti. Cet espace fait partie des aires de covoiturage signalées.

- **La Salle du Bois du Bouquet et le parc de la Huchegrolle**

Au sud-est de l'agglomération et en particulier des établissements scolaires Saint-Jacques, s'articulent trois espaces : la salle des fêtes et ses abords, le camping municipal et la vallée de Huchegrolle.

Initialement boisée, la vallée a dû être déboisée pour raisons techniques. La collectivité a alors engagé en 2020 une recomposition pour que cet espace communal devienne un lieu de fréquentation pour les scolaires, un lieu de découverte sensorielle (« Les 6 Continents », plantations d'environ 1500 arbustes et parcours de découverte), un espace de détente pour les parents et leurs jeunes enfants, un parcours santé, dans le cadre d'un **plan global d'aménagement et de biodiversité**.

« Poumon vert » accessible aux habitants et visiteurs, la vallée est le lieu des manifestations annuelles sportives, culturelles et festives (festival de rock Huche N'Groll, Trail du Troussepoil, Championnat de cyclo-cross, Fête nationale, ...). En 2021, le réaménagement s'est achevé avec la reprise des rives de l'étang et des sentiers.

Elle s'articule avec la vallée du Troussepoil et ses cheminements permettant de découvrir le Lavoir et la Fontaine Saint-Brix et de rejoindre les lotissements ainsi que les chemins ruraux permettant de rejoindre le domaine privé de La Cantaudière, accueillant ponctuellement des manifestations culturelles (concerts et visites du Patrimoine).

- **Le « parc » du Point du Jour**

Ancienne peupleraie inaccessible au public, cette parcelle communale a été réaménagée et replantée d'arbustes et de plantes, avec la création d'une dizaine de **jardins familiaux** en 2020-2021.

Des **vergers partagés** ont été plantés à l'automne 2021, avec 12 zones de plantations, 200 arbustes à petits fruits, 80 arbres fruitiers, 70 arbustes à fleurs et une jachère fleurie de 400m<sup>2</sup>.

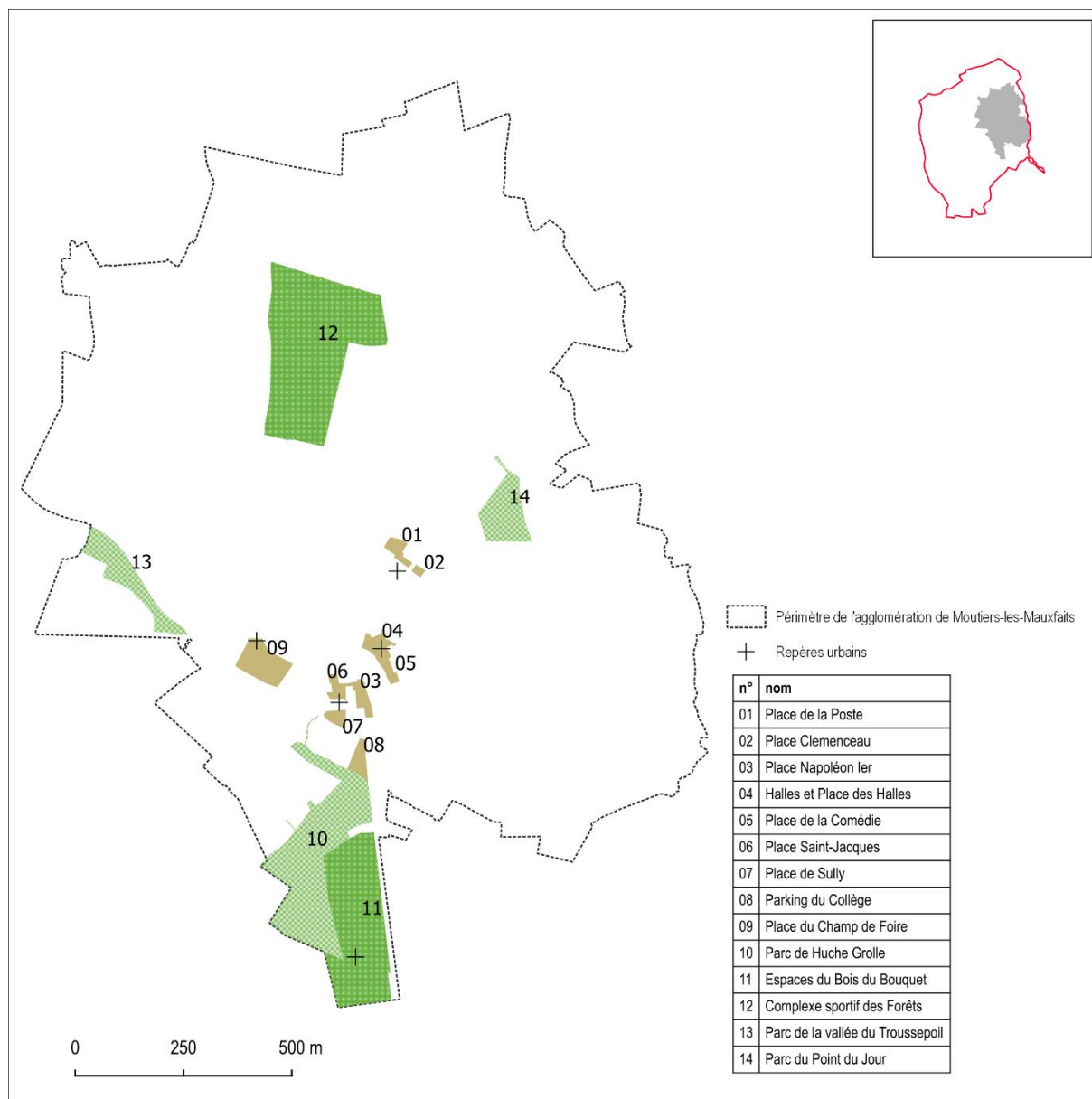
- **Complexe sportif des Forêts**

En continuité du collège public, le complexe sportif des Forêts comprend 2 salles Omnisports<sup>15</sup>, 1 stade d'athlétisme et 2 terrains de football. En novembre, est inaugurée la nouvelle Salle communautaire de Gymnastique. La zone conserve des capacités d'accueil pour de futurs équipements le cas échéant.

---

<sup>15</sup> Décision du conseil communautaire de novembre 2021 de rétrocéder à la commune après sa rénovation, comme les salles omnisports d'Angles et de Champ-Saint-Père

## Localisation des espaces publics et lieux de rassemblement de l'agglomération de Moutiers-les-Mauxfaits



Aux places et aux grands espaces publics, s'ajoutent :

- Les **jardins familiaux du Chemin de Réau** (à côté de la station d'épuration) : aménagés avec des réserves d'eau et l'apport de terres végétales, ils sont accessibles depuis le printemps 2020.
- un **jardin d'enfants** en cœur d'îlot Saint-Maurice, à proximité des micro-crèches Libellules et Papillons.

## Accès à la mobilité

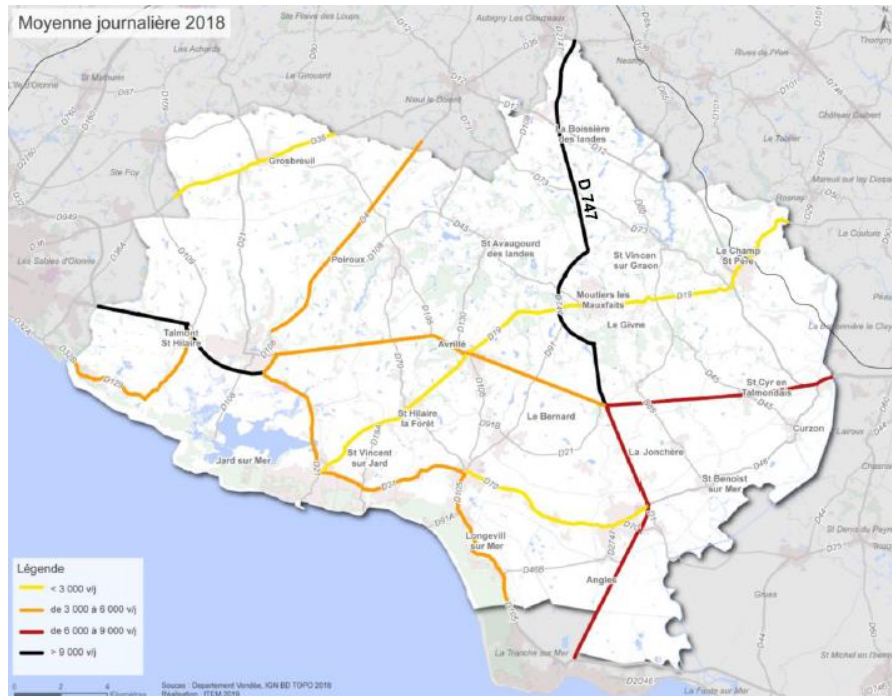
*Avertissement : sauf indication contraire, les illustrations sont issues du Diagnostic du schéma directeur vélo de Vendée Grand Littoral, réalisé par Items, en Décembre 2019.*

Vendée Grand Littoral n'est desservi que par infrastructure routière. Le territoire est traversé par la ligne ferroviaire La Roche-sur-Yon / La Rochelle mais aucun service de transport n'y est proposé.

En 2018, en période normale, près de 13000 véhicules/jour sont comptabilisés sur la RD 949 entre Talmont-Saint-Hilaire – Les Sables d'Olonne. Près de 10000 véhicules/jour sont comptabilisés sur la RD 747 entre Moutiers-les-Mauxfaits et La Roche-sur-Yon. Les axes vers Luçon (RD 949) et vers La Tranche-sur-Mer portent un trafic important. En période estivale, la RD 747 entre la Roche-sur-Yon et Angles enregistre un trafic entre 7 et 15 000 véhicules/jour et la RD 949 entre 7 et 17 000 véhicules/jour.

Compte tenu des trafics de véhicules, il n'est pas envisageable que de s'appuyer sur les voies supportant un trafic faible, de moins de 3 000 véhicules/jour (en jaune sur la carte), pour développer éventuellement des liaisons cyclables intercommunales.

Les aménagements favorables au vélo se concentrent essentiellement sur le littoral. Il sera noté les aménagements réalisés sur l'entrée ouest de Talmont et entre la ville et le pôle urbain secondaire de Bourgenay.

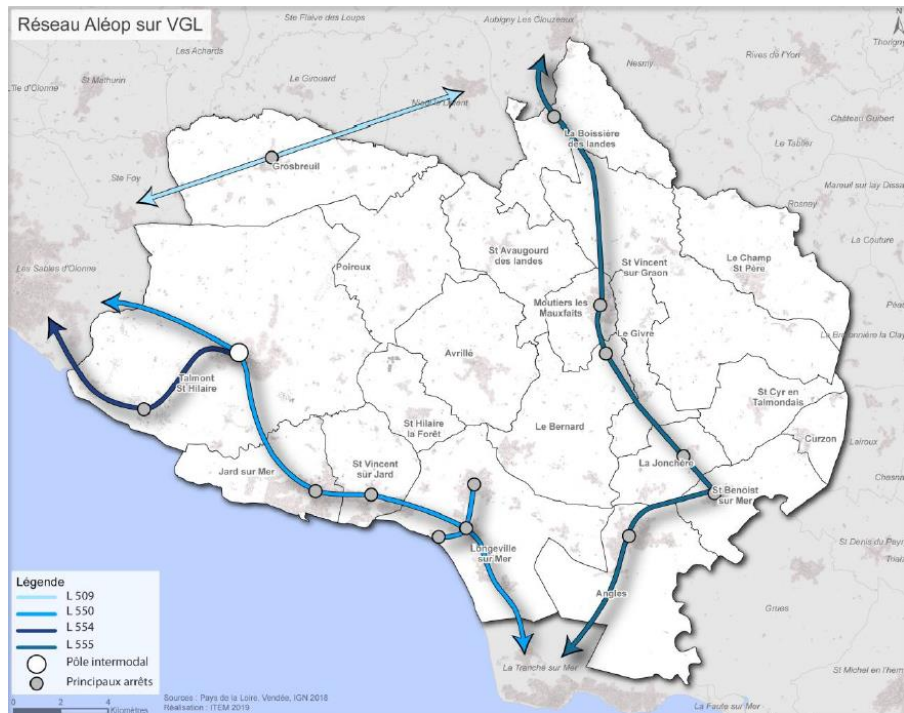


L'offre de transports collectifs se résume :

1. au réseau régional Aléop. Si cette offre a le mérite d'exister, elle reste relativement limitée :
  - o Ligne 509 : La Roche-sur-Yon <-> Les Sables d'Olonne : 1 commune desservie ; Grosbreuil ; 4 JOB/sens
  - o Ligne 550 : La Tranche-sur-Mer <-> Les Sables d'Olonne : 4 communes desservies ; 4 JOB/sens ;
  - o Ligne 554 : Talmont-Saint-Hilaire <-> Les Sables d'Olonne : 1 commune desservie ; 4 JOB/sens ;
  - o La Tranche-sur-Mer <-> La Roche sur Yon : 6 communes desservies ; 1 JOB/sens.
2. aux navettes Aléop estivales La Talmondaise et L'Océane (desservant Jard-sur-Mer), qui connaissent un grand succès ;
3. aux services de ramassage scolaire.

### Lignes de cars Aleop

Source : Rapport de l'Enquête Mobilité Vendée Grand Littoral – Item – Mars 2020



Etablissements scolaires de Vendée Grand Littoral avec une ligne de ramassage scolaire

Source : Aleop.fr, consulté le 18/10/2021.

Des lignes de ramassage scolaire concernent les écoles de Talmont-Saint-Hilaire (uniquement communale), l'école de Saint-Vincent-sur-Graon (uniquement communale), le RPI La Boissière-des-Landes / Saint-Avaugourd-des-Landes (uniquement les 2 communes), l'école d'Angles (desservant également La Jonchère et Saint-Benoist-sur-Mer). Ce sont les établissements de Moutiers-les-Mauxfaits qui concentrent le plus grand nombre de ligne (21 lignes).

## Talmont-Saint-Hilaire

La Place du Payré est aménagée en pôle intermodal (car, voiture, vélo), notamment entre les lignes Aleop et la navette estivale La Talmondaise.

Mise en place à l'été 2018, la navette La Talmondaise fonctionne sur les mois de juillet et août avec 10 arrêts, entre le centre-ville et la place du Veillon. Gratuite, la navette a une capacité de 33 passagers.

*Mise en place à l'été 2017, la navette l'Océane fonctionne sur Jard-sur-Mer, en saison estivale ainsi que les lundis et vendredis durant les mois de juin et de septembre, entre le centre-ville et le port de plaisance, avec 8 arrêts et une capacité de 8 passagers.*

## Moutiers-les-Mauxfaits

Sont dédiés aux stationnements ou à l'arrêt des cars :

- Le Champ de Foire, à égale distance des 4 établissements scolaires,
- La rue de l'Ermitage, devant les établissements privés, mise en sens unique, permettant de réserver une voie à l'arrêt des cars,
- La rue des Forêts et la rue du Rivolet, où des arrêts dédiés sont prévus.

En 2021, Vendée Grand Littoral a adopté son Schéma Directeur Vélo Communautaire, dit « Plan Vélo », afin de développer la pratique cyclable répondant aux enjeux de limitation de l'usage de l'automobile, de la réduction de la part des budgets consacrés aux déplacements pour les ménages, de diminution des impacts environnementaux des déplacements carbonés et d'amélioration de la santé de la population.

Les objectifs du Plan Vélo sont :

- Identifier un réseau hiérarchisé d'itinéraires adaptés
- Identifier et définir, en complément des aménagements, des services complémentaires
- Projeter un schéma des déplacements du quotidien et pour la pratique de loisir et touristique.

Il existe essentiellement des itinéraires touristiques, des outils numériques ou de communication et des services à destination des visiteurs et touristes. L'objectif est de s'appuyer sur l'infrastructure existante pour desservir les points à intérêt utilitaire et non touristique et de développer des services à destination des habitants. Une aide pour l'achat de vélos électriques a déjà été mise en place.

Le Plan Vélo a déterminé 49 itinéraires soit un linéaire de 241 km dont 194 km restent à aménager.



Au-delà des aménagements, 3 services ont été jugés prioritaires : la mise en place d'un jalonnement cyclable, le développement des outils d'information et de communication, le développement d'un système de location de VA pour les habitants. Trois services secondaires ont été retenus : le développement du stationnement vélo, l'organisation d'événement festifs ponctuels autour du vélo, le développement de l'écomobilité scolaire.



La transition écologique désigne la transformation progressive du fonctionnement d'un territoire et des modes de production, de consommation et de vie, pour réduire l'empreinte des activités humaines sur l'environnement et parvenir à un développement durable, c'est-à-dire à préserver un territoire viable et habitable pour les générations présentes et futures, en répondant aux enjeux d'intégration de l'ensemble du vivant et de justice territoriale et sociale.

#### Rappels

Le Groupe d'experts Intergouvernementale sur l'Evolution du Climat (GIEC), créé en 1988, a publié en 2021 son sixième rapport des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions et les stratégies de parade. Le résumé à l'intention des décideurs est disponible par le lien [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL\\_SPM\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL_SPM_fr.pdf)

Le réchauffement climatique et l'incidence des activités humaines sur le système climatique sont sans équivoque. Le rapport montre que les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines ont élevé les températures d'environ 1,1 °C depuis la période 1850-1900 et conclut que la température mondiale, en moyenne sur les 20 prochaines années, devrait atteindre ou franchir le seuil de 1,5 °C. Ce réchauffement touche toutes les régions de multiples façons. Il ne s'agit pas de vagues de chaleurs plus nombreuses, de saisons chaudes plus longues : le changement climatique intensifie le cycle de l'eau avec des inondations et des sécheresses ; les zones côtières seront confrontées à l'élévation du niveau de la mer tout au long du XXIème siècle avec l'accroissement de la fréquence et de la gravité des inondations dans les zones de faible altitude ; les changements dans l'océan affecteront les écosystèmes marins ; les villes verront la chaleur et les inondations s'accroître, etc.

Toutefois, des réductions fortes, rapides et soutenues des émissions de dioxyde de carbone (CO2) et d'autres gaz à effet de serre limiteraient le changement climatique. Alors que la qualité de l'air en bénéficierait rapidement, la stabilisation des températures mondiales pourrait prendre 20 à 30 ans.

#### Vendée Grand Littoral et les 20 communes, collectivités engagées via le PCAET

Le PCAET de Vendée Grand Littoral adopté le 17 décembre 2019 a pris en compte

- La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) d'août 2015 et la Stratégie Nationale Bas Carbone adoptée pour la première fois en 2015 et renouvelée par décret du 21 avril 2020 pour asseoir l'ambition d'atteindre la neutralité carbone dès 2050.
- Le Schéma Régional Climat Air Energie des Pays de la Loire adopté le 18 avril 2014, depuis renouvelé et intégré au nouveau Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité du Territoire (SRADDET) adopté le 17 décembre 2021.

|                                    | Objectifs    | Année de référence   | Objectifs 2030       | Objectifs 2050      |
|------------------------------------|--------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| Consommation d'énergie             | PCAET 2019   | 2014 soit 637 GWh    | -12%                 | -27%                |
|                                    | SRADDET 2021 | 2012 soit 26 063 GWh | 16 509 soit -37%     | 10 370 soit -60%    |
| Production d'énergie renouvelables | PCAET 2019   | 2014 soit 10%        | 32%                  | 70%                 |
|                                    | SRADDET 2021 | 2012 soit 9%         | 35%                  | 100%                |
| Emissions de Gaz à effet de serre  | PCAET 2019   | 2014                 | -20%                 | -55%                |
|                                    | SRADDET 2021 | 2012 soit 35 MTeqCO2 | -40% soit 21 MTeqCO2 | -80% soit 7 MTeqCO2 |

Pour répondre aux enjeux, le PCAET fixe une stratégie en 24 actions autour de 6 axes stratégiques et 1 axe transversal :

1. Réduire la dépendance énergétique de l'habitat
2. Développer le mix énergétique du territoire
3. Renforcer l'exemplarité des collectivités
4. Réduire les émissions liées aux déplacements
5. Adapter le territoire aux changements climatiques
6. Développer et soutenir une économie locale et durable
7. Stabiliser et améliorer la qualité de l'air

|                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AXE 0 : Stabiliser et améliorer la qualité de l'air                                                                                                       |
| <b>AXE 1 : Réduire la dépendance énergétique de l'habitat</b>                                                                                             |
| ACTION 1.1 : Engager une rénovation énergétique de masse des logements existants                                                                          |
| ACTION 1.2 : Valoriser l'éco-construction et la mise en place d'énergies renouvelables dans le bâtiment                                                   |
| ACTION 1.3 : Encourager la performance énergétique sur le bâti                                                                                            |
| <b>AXE 2 : Développer le mix énergétique du territoire</b>                                                                                                |
| ACTION 2.1 : Encourager le développement opérationnel des énergies renouvelables                                                                          |
| ACTION 2.2 : Accompagner les projets de méthanisation, solaire, éolien                                                                                    |
| ACTION 2.3 : Favoriser l'émergence d'une filière locale bois-énergie                                                                                      |
| <b>AXE 3 : Renforcer l'exemplarité des collectivités</b>                                                                                                  |
| ACTION 3.1 : Maîtriser les consommations et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine et les transports                                     |
| ACTION 3.2 : Promouvoir l'éco-responsabilité au sein de la Communauté de communes                                                                         |
| ACTION 3.3 : Engager Vendée Grand Littoral vers un territoire « Zéro déchets »                                                                            |
| ACTION 3.4 : Investir le champ de l'alimentation et du gaspillage alimentaire                                                                             |
| ACTION 3.5 : Sensibiliser les scolaires et le grand public aux problématiques liées à l'énergie et au climat                                              |
| <b>AXE 4 : Réduire les émissions liées aux déplacements</b>                                                                                               |
| ACTION 4.1 : Encourager la mobilité alternative à la voiture individuelle                                                                                 |
| ACTION 4.2 : Déployer la mobilité partagée sur le territoire : covoiturage et autopartage                                                                 |
| ACTION 4.3 : Développer les modes de déplacements doux et non carbonés pour les trajets de proximité                                                      |
| ACTION 4.4 : Faciliter la transition vers des véhicules moins émetteurs                                                                                   |
| ACTION 4.5 : Accompagner les entreprises et les acteurs du territoire vers une gestion optimisée de leurs déplacements                                    |
| <b>AXE 5 : Adapter le territoire aux changements climatiques</b>                                                                                          |
| ACTION 5.1 : Mettre en place une stratégie d'aménagement du territoire économe en foncier et en énergie                                                   |
| ACTION 5.2 : Maintenir et développer la séquestration du carbone                                                                                          |
| ACTION 5.3 : Garantir une ressource en eau en quantité et de qualité                                                                                      |
| ACTION 5.4 : Renforcer la culture du risque à l'échelle du territoire                                                                                     |
| ACTION 5.5 : Accompagner l'agriculture et la conchyliculture à anticiper les effets du changement climatique en ciblant les opportunités de développement |
| <b>AXE 6 : Développer et soutenir une économie locale et durable</b>                                                                                      |
| ACTION 6.1 : Développer et maintenir les emplois et services de proximité                                                                                 |
| ACTION 6.2 : Favoriser la "croissance verte" et les actions d'économie circulaire                                                                         |
| ACTION 6.3 : Promouvoir la culture environnementale auprès des acteurs économiques                                                                        |

#### Axes et actions du PCAET de Vendée Grand Littoral

##### *La démarche engagée Cit'Ergie*

Dès 2019, Vendée Grand Littoral s'est engagée dans la démarche Cit'Ergie, en renforcement de son PCAET. Cette démarche vise à obtenir ce label européen d'excellence pour les territoires engagés dans la transition énergétique. Cela inclut la formalisation de la politique climat air énergie de la collectivité dans le cadre d'un référentiel normalisé au niveau européen et la labellisation assurée par un auditeur extérieur (avec 3 niveaux de performance). Ce label est attribué pour 4 ans. Pour accompagner sa démarche pendant ces 4 années, la collectivité est accompagnée par un conseiller accrédité par l'ADEME.

##### *La société de projets Energies Renouvelables*

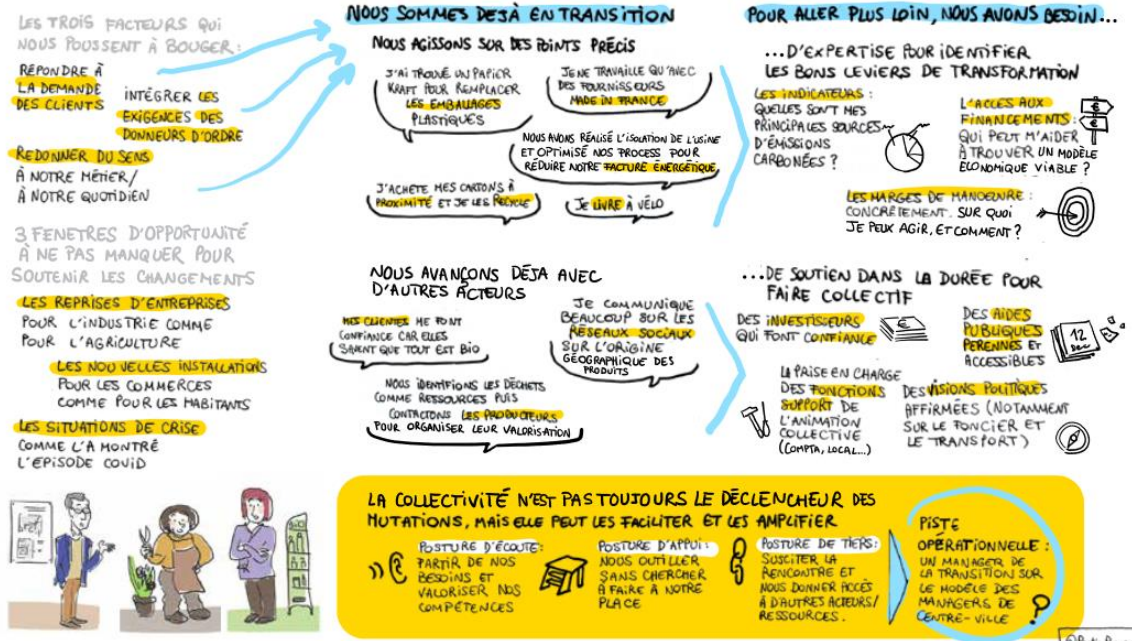
En 2021, en partenariat avec Vendée Energie, Vendée Grand Littoral a étudiée la création d'une Société par Actions Simplifiée (SAS) pour le développement de projets d'unités de production d'énergies renouvelables pour concrétiser et mettre en œuvre les projets nécessaires à l'atteinte de son objectif de développement de mix énergétique avec l'objectif d'atteindre 70% des besoins énergétiques en 2050 notamment par des ombrières photovoltaïques, des centrales au sol ou des centrales sur bâtiments. Parmi les projets présentés examinés par le « Club Climat » en septembre 2021 et qui entrerait dans le programme de la nouvelle société, sont ciblés notamment sur **Moutiers-les- Mauxfaits** : la salle de gymnastique, un terrain de sports à côté de la salle polyvalente, les ateliers techniques ; sur **Talmont-Saint-Hilaire** : les bâtiments de Port Bourgenay, le parking de l'actuel siège communautaire, et à plus long terme, les bâtiments sportifs et parkings futurs des Ribandeaux.

# Amplifier les mutations engagées par les acteurs privés locaux ?

VILLES MOYENNES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : QUELLE MUTATION DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION ?

## AIDER LES PME, LES AGRICULTEURS, LES COMMERÇANTS À AMPLIFIER LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT PAR LA COLLECTIVITÉ

FABRIQUE PROSPECTIVE ANCT  
BEAUVAIS  
BOURG-EN-BRESSE  
LORIENT  
SAINT-DIÉ DES VOSGES



© Partie prenante et Colibree

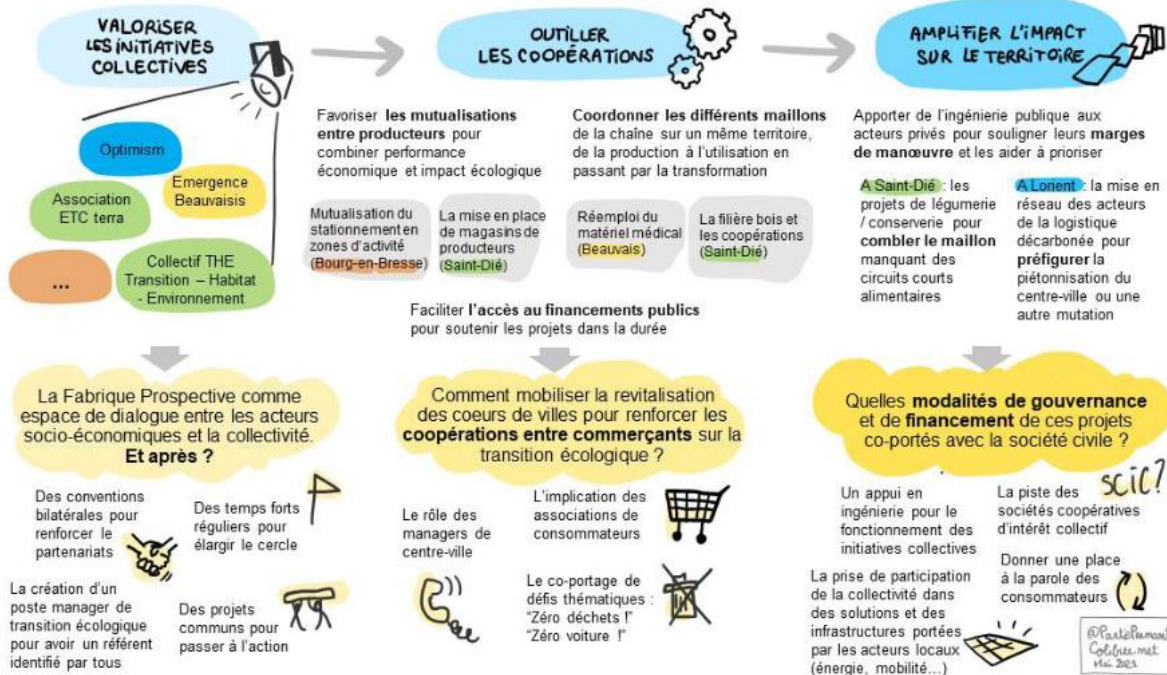
© Partie Prenante  
Décembre 2020

Fabrique Prospective « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? »

NOUS, VILLES MOYENNES, SOMMES PRÊTES À :

## VENIR EN APPUI AUX DYNAMIQUES PORTÉES PAR LES PRODUCTEURS ET LES CONSOMMATEURS

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires avec Ville de France, CGDD & DGALN  
Beauvais / Bourg-En-Bresse / Lorient / Saint-Dié-des-Vosges



© Partie prenante et Colibree

©PartiePrenante  
Colibree-met  
mai 2021

Source : [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/211109-ANCT-Comprendre-VillesMoyennes\\_MED.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/211109-ANCT-Comprendre-VillesMoyennes_MED.pdf) - p15, 23.

## De la transition numérique

La crise sanitaire 2020 a fortement accéléré la digitalisation : liens en « visio » avec les proches, télétravail, école à distance, courses en ligne, développement du « Click en collect », consultations médicales en visio, loisirs à domicile, nombreux sont les pans de la vie où les pratiques digitales sont devenues la norme. Elle a aussi révélé et amplifié les inégalités sur le territoire, la fracture numérique. Cette fracture peut être due à un défaut de l'aménagement numérique sur le territoire, au manque d'équipements individuels ou à « l'illectronisme », la difficulté à utiliser les outils et réseaux numériques, qui, avec les obligations distanciées, compliquent l'accès aux services administratifs, à l'éducation et à la culture, etc.

### Aménagement numérique : SDTAN et Vendée Numérique

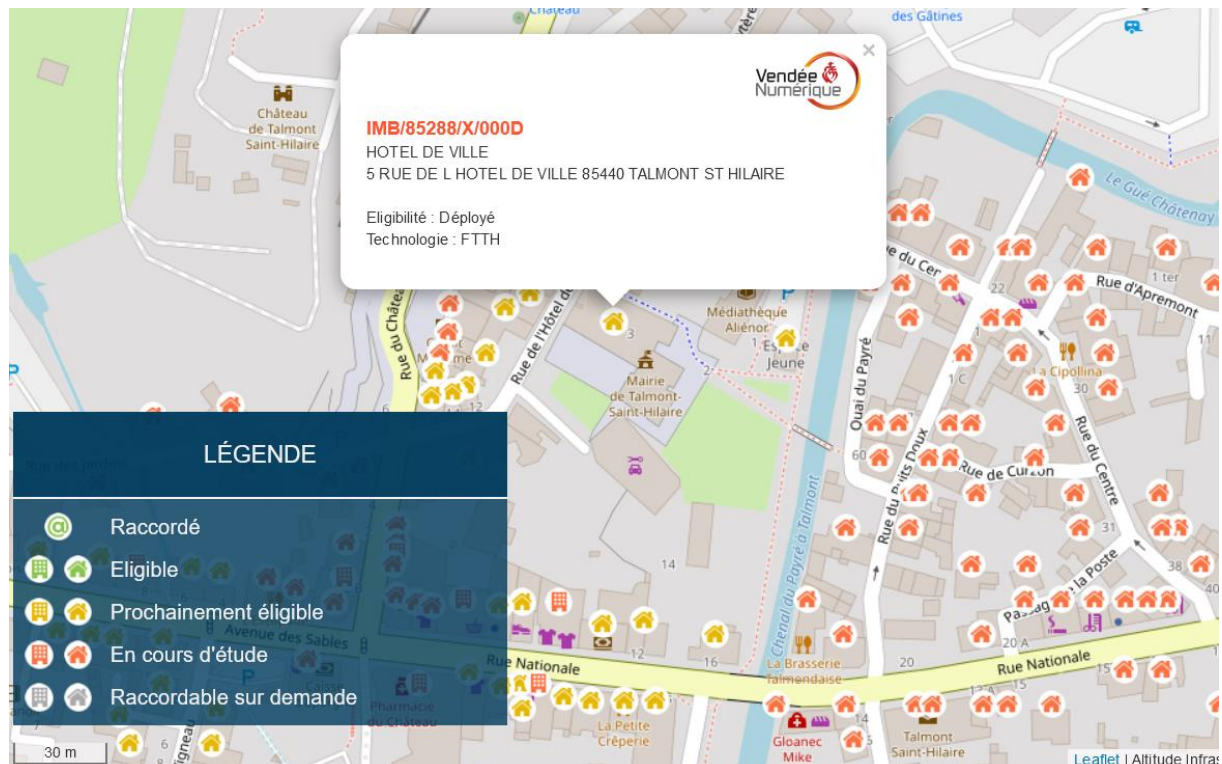
Le département de la Vendée exerce la compétence de l'aménagement numérique. En association avec le SyDEV, le département a créé le Groupement d'Intérêt Public « Vendée numérique », chargé des actions de développement du numérique. Le déploiement du réseau numérique est planifié par le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Vendée.

Le SDTAN prévoit 3 programmes principaux entre 2017 et 2023 :

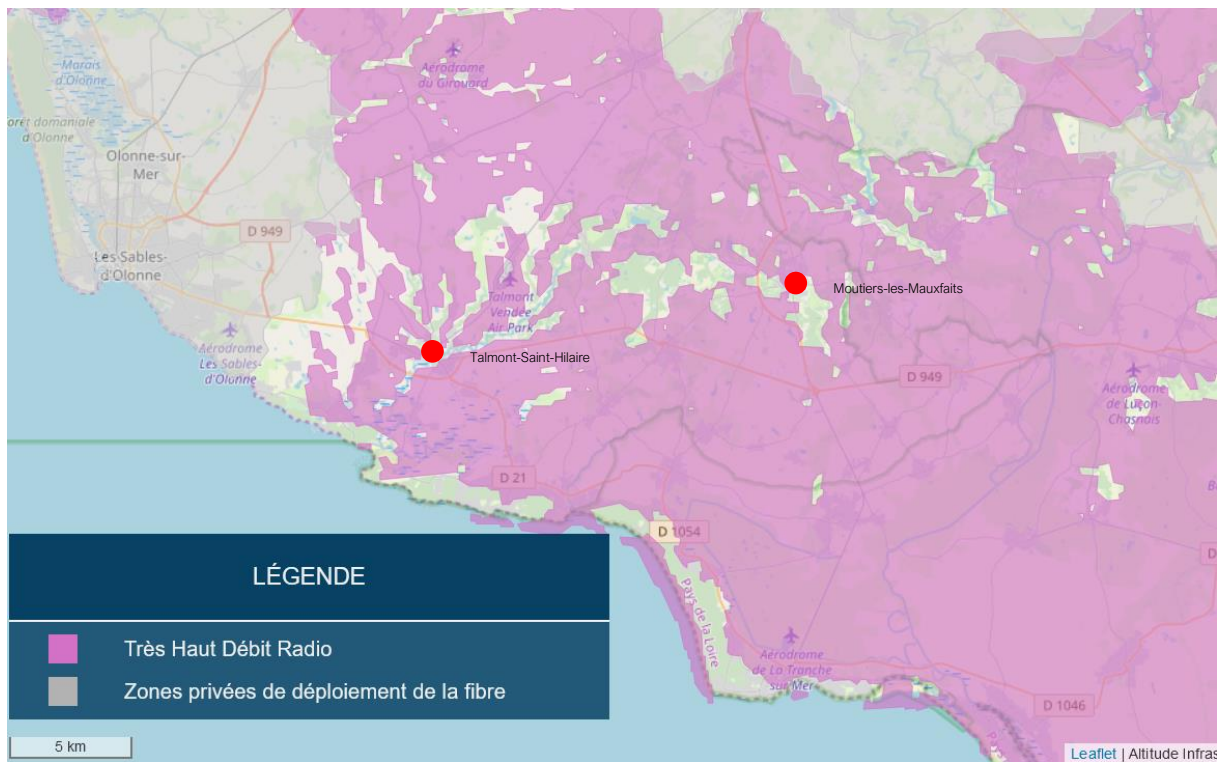
- 2018 : lancement d'une nouvelle technologie d'accès à Internet, le Très Haut Débit Radio (THD Radio) permettant de proposer une solution haut débit alternative pour les foyers vendéens en zone rurale ne possédant pas un débit ADSL performant (cf. carte page suivante) ;
- 2020 : construction de la colonne vertébrale du réseau Très Haut Débit (THD) avec le raccordement de 420 zones d'activités (FttE Fiber to the Enterprise), 1000 sites prioritaires et 75 000 premières prises FttH (Fiber to the Home – connexions domestiques) dans 13 villes ;
- 2023 : raccordement à la fibre 100% des vendéens.

Les communes de Vendée Grand Littoral sont incluses dans la zone d'initiative publique qui couvre 80% des locaux à équiper en Vendée. Moutiers-les-Mauxfaits devrait voir s'achever le déploiement de la fibre en 2022. Pour la commune de Talmont-Saint-Hilaire, si le centre-ville doit disposer de la fibre en 2022, d'autres secteurs de la commune devront patienter jusqu'en 2023 (cf. carte page suivante).

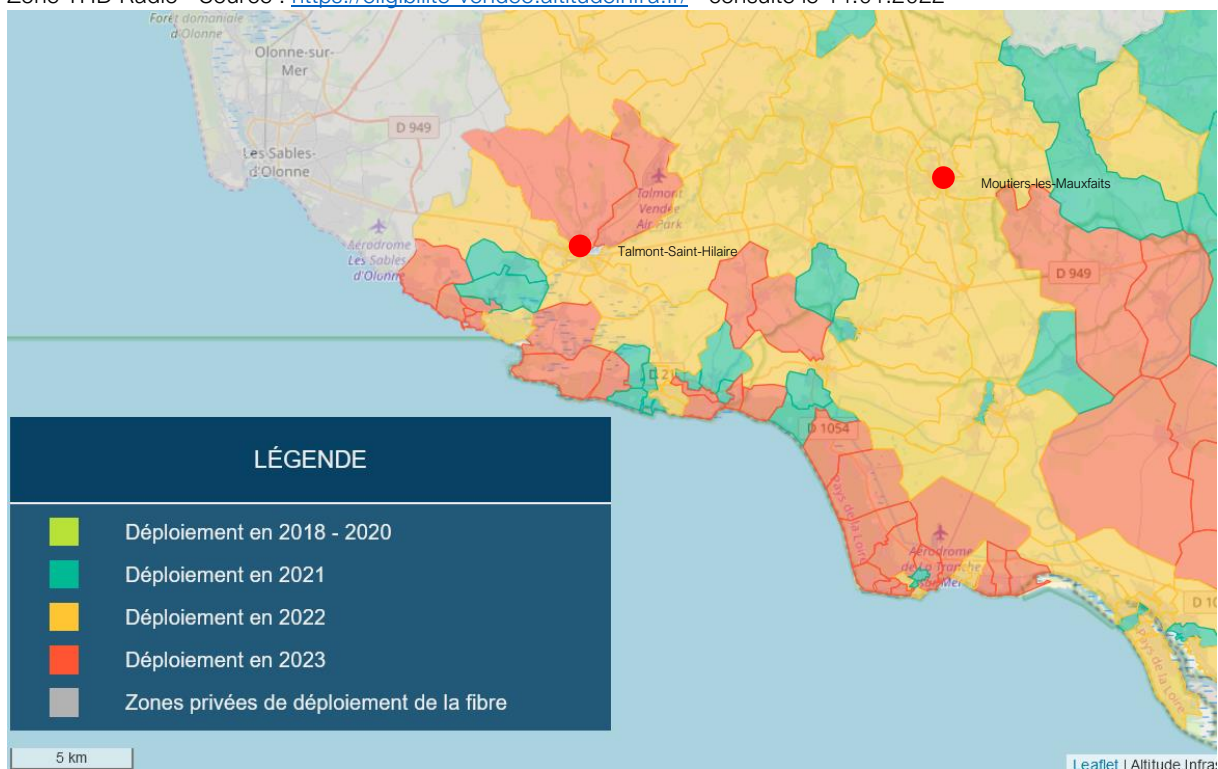
L'outil cartographique de Vendée Numérique permet de s'informer sur l'état du déploiement de la fibre et des raccordements, immeuble par immeuble.



Extrait de l'état d'avancement des raccordements à la fibre sur le centre-ville de Talmont-Saint-Hilaire - Source : <https://eligibilite-vendee.altitudeinfra.fr/> - consulté le 14.01.2022



Zone THD Radio - Source : <https://eligibilite-vendee.altitudeinfra.fr/> - consulté le 14.01.2022



Zones de déploiement du Très Haut Débit - Source : <https://eligibilite-vendee.altitudeinfra.fr/> - consulté le 14.01.2022

Selon l'ARCEP<sup>16</sup>, 98% de la Vendée est couverte en 2021 en 4G par les 4 opérateurs (Bouygues Telecom, FreeMobile, Orange et SFR) et 2% par 1 à 3 opérateurs.

<sup>16</sup> [https://www.arcep.fr/fileadmin/user\\_upload/observatoire/couverture\\_mobile/2021/2eme\\_trimestre/85\\_couv4G\\_T22021\\_ARCEP.pdf](https://www.arcep.fr/fileadmin/user_upload/observatoire/couverture_mobile/2021/2eme_trimestre/85_couv4G_T22021_ARCEP.pdf)

Selon le baromètre 2021 du numérique<sup>17</sup>, éditée par l'ARCEP et l'ANCT :

- Le smartphone poursuit son ascension fulgurante : plus de 8 personnes sur 10 en sont équipées (84%, +7points en un an)
- Le taux d'équipement en tablettes a bondi de 14 points : plus d'une personne sur deux (56%) en est aujourd'hui équipé : moins coûteux et plus simples à utiliser un ordinateur, ils ont permis de multiplier les points d'accès internet
- Encore minoritaires, les objets connectés connaissent une forte diffusion en 2020, ainsi par exemple 23% des personnes interrogées disposent d'un objet connecté en lien avec la santé (19% en 2019)
- Le nombre d'internautes (+4 points, 92% en 2020) et celui des internautes quotidiens repartent à la hausse (+5 points, 83%). Au sein des foyers équipés d'internet à domicile (85% de la population), la progression des connexions à très haut débit via le câble ou la fibre progresse (+10 points en 1 an, +21 points en 3 ans).
- Après un palier observé en 2018 et 2019, l'e-administration repart à la hausse (+5 points) : 71% des personnes interrogées ont au cours des douze derniers mois accompli une démarche administrative.

L'essor de l'équipement et de la pratique numérique ne doit pas invisibiliser l'exclusion numérique, qui perdure. La part de personnes ne disposant à domicile d'aucun point d'entrée vers internet (ni ordinateur, ni tablette, ni smartphone) n'a pas changé entre 2019 et 2020 (9%). On recense également, dans la population, 9% de personnes n'ayant aucune adresse mail (ni personnelle, ni professionnelle). Interrogés sur 6 usages en période de confinement (communication avec les proches, démarche administrative en ligne, recherche d'information sur la pandémie, télétravail, suivi de la scolarité en ligne, consultation médicale en ligne), 56% des adultes ont déclarés s'être débrouiller seuls ou ne pas avoir de difficultés particulières ; 13% ne répondent pas, abandonnent à la moindre difficulté ou n'utilisent pas du tout internet. Plusieurs freins peuvent compliquer l'accès à internet. Outre l'équipement absent ou obsolète, l'absence d'accès même à internet, c'est la complète maîtrise des outils qui semble poser le plus de problème. 35% des adultes éprouvent au moins une forme de difficulté.

### Talmont-Saint-Hilaire

Le siège de Vendée Grand Littoral, ZI du Pâtis, offre un accès wifi, ainsi que le Port de Bourgenay.

Comme toutes les médiathèques du réseau de Vendée Grand Littoral, la médiathèque Aliénor de Talmont-Saint-Hilaire offre également un accès wifi sans conditions particulières.

Le public peut avoir accès à des équipements via :

- les ateliers organisés en mairie de Talmont-Saint-Hilaire chaque lundi après-midi par France Services.
- Le Centre Culturel du Talmondaise, rue du Chai.

### Moutiers-les-Mauxfaits

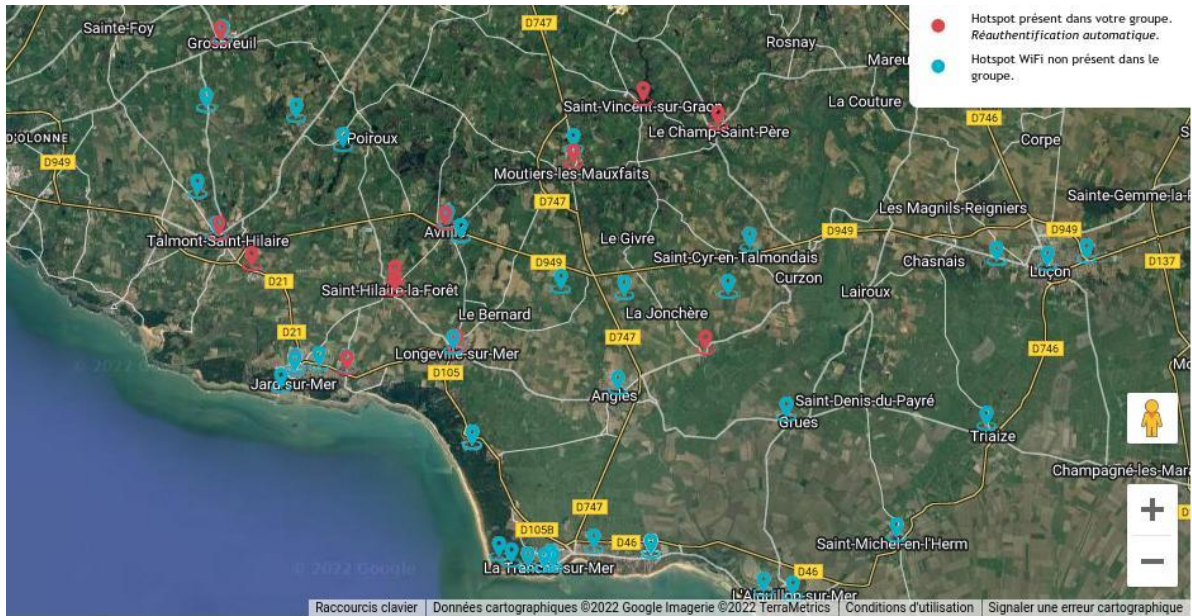
Le siège de proximité de Vendée Grand Littoral – la Maison France Services offre un accès wifi, sans conditions particulières ainsi que la nouvelle salle de gymnastique.

La Maison France Service propose 3 postes d'accès publics vers internet, avec scans et imprimantes, ainsi qu'une assistance et un conseil pour les démarches administratives.

---

<sup>17</sup> [https://www.arcep.fr/uploads/tx\\_gspublication/rapport-barometre-numerique-edition-2021.pdf](https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-barometre-numerique-edition-2021.pdf)

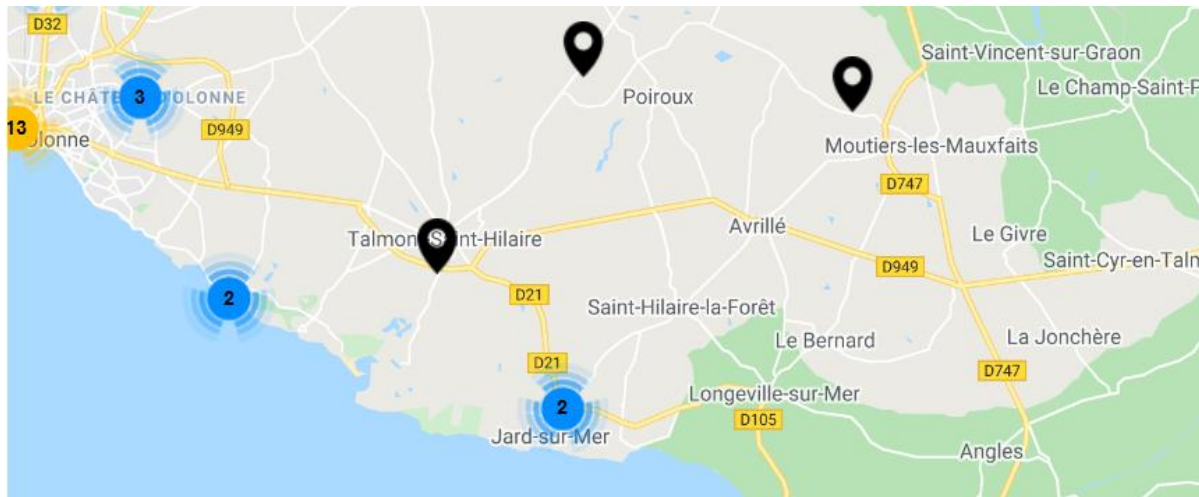
Le prestataire de Vendée Grand Littoral, 2isr, propose, en plus des hotspots installés pour la collectivité, l'accès aux hotspots du groupe (en rouge ci-dessous). Il recense sur le territoire d'autres hotspots (en bleu).



Source : Vendée Grand Littoral / 2isr

Cinq points d'accès au réseau wifi sont proposés par Destination Vendée Grand Littoral dans les bureaux de tourisme d'Angles, Avrillé, Jard-sur-Mer, Longeville-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard et permettent de bénéficier d'une heure gratuite par jour.

Le site grand public [iciwifi.com](http://iciwifi.com) recense sur Talmont-Saint-Hilaire seulement 2 hotspots gratuits de campings et celui du CEP du Porteau ; aucun sur Moutiers-les-Mauxfaits.



source : [www.iciwifi.com](http://www.iciwifi.com) consulté le 17/02/2022

L'illectronisme est le fait de ne pas posséder les compétences numériques de base (recherche d'information, recevoir/envoyer des courriers électroniques, consulter ses comptes en ligne, utiliser des logiciels, etc.) ou de ne pas se servir d'Internet (incapacité ou impossibilité matérielle).

Selon le baromètre 2021 du numérique, un adulte sur cinq environ reconnaît rencontrer des gênes, dans la vie de tous les jours, avec l'écriture (9%), la lecture (11%), ou le calcul (11%). Et 21% souffrent d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie qui continuera à les affecter dans l'avenir. Selon une enquête INSEE d'octobre 2020, « l'illectronisme touche 13% des Ligériens, notamment les plus de 60 ans qui vivent en zone rurale ».

Selon le baromètre, la proportion d'actifs considérant être « très mal » ou « assez mal » préparés par la formation continue à l'utilisation des nouvelles technologies ou ne pouvant répondre à la question atteinte 38%. Ainsi la formation inclusive et continue aux technologies de communication doit rester une préoccupation constante des entreprises et des collectivités

### Talmont-Saint-Hilaire

L'ancienne communauté de communes du Talmondais avait ouvert, dans un local au n°6 rue de l'hôtel de ville, en 2016 le « Cybercentre du talmondais » pour faciliter l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Lors de la fusion, ce service n'a pas été maintenu.

Le Centre socio-Culturel du Talmondais (C2T) propose des ateliers « Numérique pour Tous », grâce à un conseiller numérique. Les ateliers sont :

- Des cycles permanents d'initiation aux bases de l'ordinateur et de la tablette, la découverte d'internet et le perfectionnement sur l'utilisation du numérique au quotidien
- Des ateliers ponctuels « geek » : initiation à l'imprimante 3D, conception d'un micro-ordinateur ou d'une console rétro-gaming, etc.
- Des conseils, des téléprocédures et des conférences-débats (accompagnement de nos enfants, utilisation des réseaux sociaux, web'éthic...)
- Des ateliers pour enfants : initiation à la programmation, à l'imprimante 3D, sensibilisation à l'usage du numérique, apprendre avec le numérique
- Des stages lors des vacances scolaires

Il est labellisé auprès de la fondation AFNIC pour la solidarité numérique.

### Moutiers-les-Mauxfaits

Grâce à France Services, Vendée Grand Littoral propose depuis février 2021 des ateliers d'initiation à l'informatique, grâce à une formatrice. Gratuits et accessibles à tous, sur inscription ils sont organisés soit à Moutiers-les-Mauxfaits, soit dans l'une des communes suivantes : Angles, Jard-sur-Mer, Longeville-sur-Mer et Talmont-Saint-Hilaire.


8 types d'ateliers sont proposés :

- Découvrir l'ordinateur
- S'initier à windows
- Découvrir la boîte mail et faire une recherche sur internet
- Gérer sa boîte mail
- Créer un mot de passe sécurisé et échanger avec l'administration
- Mettre en page (logiciel word)
- Organiser ses fichiers et dossiers, utiliser une clé USB
- Découvrir le paiement sécurisé sur internet

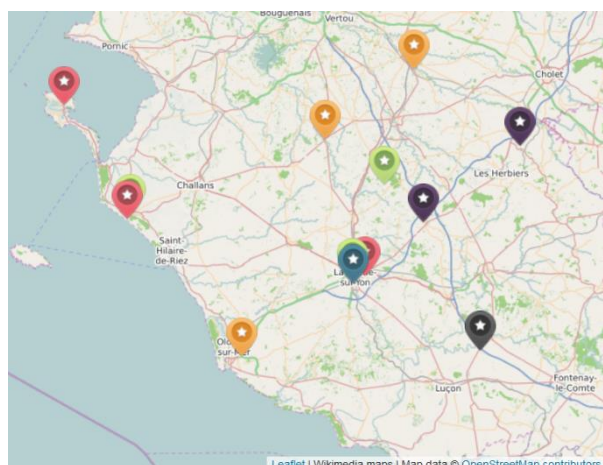
**Les locaux actuels n'offrent pas de surface suffisante** pour améliorer et développer les capacités d'accueil du public, l'offre et la diversité des activités numériques.



Initiatives en faveur des usages et services numériques en Vendée

|                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Département de Vendée                   | <p>Portail départemental mutualisé Open Data<br/>                 Soutien aux espaces collaboratifs, espaces e-commerce et pépinières<br/>                 Promotion des services numériques au sein des réseaux départementaux de lecture publique<br/>                 Développement du site de co-voiturage<br/>                 Site Vendée Tourisme avec module de réservation en ligne pour les professionnels du tourisme<br/>                 Création d'une ligne Vendexpress entre la Roche-sur-Yon et Challans (bus équipé d'un espace de travail et d'une connexion wifi gratuite)<br/>                 Applications diverses sur les sites touristiques vendéens (ex. application Vendée vélo, parcours en réalité augmenté des abbayes du sud Vendée, ...)</p> |
| Communautés de communes                 | <p>Développement de hot sports Wi-Fi<br/>                 Création d'espaces de coworking, espaces numériques, pépinières d'entreprise.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| La Roche-sur-Yon                        | <p>Création de LOCO numérique, lieu de création de projets numériques<br/>                 Organisation depuis 2014 d'INNOWEEK, avec la CCI85, une semaine des tables rondes, conférences, ateliers, pitch de start up, soirées, networking... organisés dans différents lieux en Vendée <a href="http://www.innoweek85.fr/">http://www.innoweek85.fr/</a></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Les Sables-d'Olonne                     | <p>Numérimér, pôle numérique <a href="http://www.numerimer.fr/">http://www.numerimer.fr/</a></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Chambres consulaires                    | <p>AgrFrench Tech par la Chambre d'agriculture<br/>                 CAPEAnumérique de la Chambre des métiers et de l'artisanat<br/>                 Club e-commerce de la Chambre de commerce et d'industrie</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| e-collectivités Vendée (syndicat mixte) | <p>e-administration,<br/>                 Gestion numérique des données locales, gestion de la relation usagers (portail de téléservices, participation citoyenne, vote électronique, marketing territorial),<br/>                 Pratiques collaboratives mobiles (espace de travail collaboratif, visioconférence, cloud)<br/>                 Formation et éducation aux outils numérique (orientées vers agents et élus, l'apprentissage en ligne, l'école numérique)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| GéoVendée (syndicat)                    | <p>Système d'Information Géographique pour les communes de Vendée</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| SyDEV / Enedis                          | <p>Projet Smart Grid (solutions de gestion des réseaux électriques)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Initiatives privées                     | <p>3 data centers : Espace Technologie à Challans, NéoCenter Ouest à La Roche-sur-Yon, Oceanet Technology à Olonne-sur-Mer</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Initiatives associatives                | <p>Vendée réseaux sociaux fédérant les professionnels de la communication<br/>                 ADN Ouest favorisant les échanges entre acteurs du numérique</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

Lieux des événements d'Innoweek85 en 2021 : La Fabrik (Noirmoutier), La Folie (CC Océan Marais de Monts), Numérimér (Les Sables d'Olonne), LOCO Numérique (La Roche-sur-Yon), Sainte Hermine Vendéopôle, etc. (source : <http://www.innoweek85.fr/>)



## Moutiers-Mauxfaits

### UNE APPLICATION POUR VOUS CONNECTER À VOTRE COMMUNE

Depuis 2 ans, la commune de Moutiers-les-Mauxfaits propose un accès à l'application gratuite Intramuros. Ce logiciel regroupe plus de 3500 communes, qui ont ainsi accès à un outil facilitant la communication et la participation à la vie locale. Depuis Intramuros vous pouvez consulter l'agenda des événements de la municipalité et des associations, les actualités et points d'intérêt de la commune et des communes alentour, ainsi que la liste des associations, des commerces, des écoles, des établissements scolaires... Son utilisation est très simple et intuitive. Vous pouvez trouver Intramuros directement dans les applications Apple Store (Iphone) et Play Store (smartphone sous Android).



En 2020 et 2021, la commune de Moutiers-les-Mauxfaits a engagé plusieurs évolutions numériques avec une brochure des manifestations numérique, une page facebook communale avec 1150 abonnés et plus de 100 000 vues pour la première année, une page facebook pour le festival de musique Huche n'Groll, la mise en ligne de la vidéo des vœux de la municipalité...

## Vendée Grand Littoral

### MA BIBLI, L'APPLI SMARTPHONE DES MÉDIATHÈQUES

Le réseau des médiathèques Vendée Grand Littoral est le premier réseau de Vendée à proposer son application. En téléchargeant « MaBibli », en un clic, vous aurez accès à votre compte adhérent à tout moment. Vous pourrez:

- Empruntez des documents.
- Consultez l'historique de vos prêts, vos messages, le catalogue, etc.
- Partagez votre avis à travers des notes et commentaires.
- Scannez le code-barres de documents qui vous intéressent dans une librairie par exemple et vous saurez si votre médiathèque possède l'ouvrage.



Ma Bibli est gratuitement disponible sur Android, iOS et Windows Phone.

**Flashez le QR Code pour télécharger l'application !**



### Talmont-Saint-Hilaire

La commune compte 91 associations et ateliers du centre socio-culturel. L'information des associations et des ateliers est réunie dans un guide édité depuis 2021 et téléchargeable sur le site internet de la commune :

<https://talmont-saint-hilaire.fr/liste-des-associations-culturelles/>.

#### Associations culturelles (9 et 12 ateliers du CCT)

- Les Amis du Château et du Patrimoine Talmondais
- Arrêt sur Image (photoclub)
- Les Baladins Talmondais (troupe d'acteurs)
- Atelier Camomille -Atelier Papier
- Association Cinéma Le Manoir
- La Cour de Richard Cœur de Lion
- Lire et Faire Lire
- Amicale Multicollection Talmondais
- Union Talmondais (Fanfare)

#### Associations loisirs, social et solidarité

- Centre Socio-Culturel du Talmondais
- Société de Chasse St-Hubert
- Un Temps pour Soi
- AMAD du Littoral
- Association locale ADMR de Talmont-Saint-Hilaire
- Les Bouchons de l'Avenir
- Association Contact
- Déplacement Solidaire Vendée Grand Littoral
- Forces Talmondais
- Lions Club Talmont-Jard-LaTranche
- Association Maison Sainte-Marie
- Le Panier Talmondais – Epicerie Solidaire
- Secours Catholique du Talmondais
- Vendée Cancer Solidarité
- Association des Combattants et Prisonniers de Guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc (ACPG-CATM)
- Association Nationale des Croix de Guerre et Valeur Militaire (ANCVM)
- UNC/AFN – Soldats de France
- Centre du Porteau (centre de classes découverte – séjours enfants et familiaux)
- Association Talmondais de Gestion du Matériel (ATGM)
- Association pour la Promotion et l'Animation du Port de Bourgenay (APAPB)
- Talmont en Action (commerçants et artisans)

### Moutiers-Mauxfaits

La commune compte 50 associations en 2022 contre 43 précédemment. L'information des associations et des contacts a été réunie dans le magazine communal n°31 par en septembre 2021 ; elle est disponible sur le site internet de la commune :

(<https://moutiers-les-mauxfaits.fr/associations/>).

#### Associations culturelles (11)

- Association franco-britannique
- Atelier Théâtre
- Bibliothèque pour tous
- Comité de Jumelage (CJMM)
- Ecole de Musique
- Essor Moutierois (animations commerciales et artisanales)
- L'Outil en Main
- Les Amis de Saint Jacques
- Les Coulisses du Troussepoil (Troupe de Théâtre)
- Moutiers Animations Patrimoine (MAP – organisation des visites guidées du Vieux Moutiers et de la marche gourmande)
- Vivre aux Moutiers (information locale numérique et formations en informatique)

#### Associations loisirs, social et solidarité (13)

- ACPG-ACTM – section Moutiers-les-Mauxfaits (anciens combattants)
- Cent pour Un -Vendée Ouest (aide aux personnes sans logement)
- Chorale Harmonia 85
- Couleurs et Images Moutierroises (CIM)
- Familles Rurales
- L'Escadron des Fontenelles (aéromodélisme)
- Le Bois Lambert &L'été en fête (organisation de la Fête du Cheval – concours complet)
- Le Jardin des Savoirs (travaux manuels)
- Les Fils argentés
- Machines Rétro 85
- Moutiers Accueil (club du 3<sup>ème</sup> âge)
- Secours catholique
- Ti Chou Tit'Rose

#### Associations scolaires (5)

- Amicale laïque Moutierroise (école G. Ramon)
- Association des Parents d'Elèves (APE) G. Ramon
- APPEL (école privée Saint-Maurice)
- Atelier d'Eveil Les P'tits Loups
- OGEC (école privée Saint-Maurice)

## Talmont-Saint-Hilaire

Associations sportives (25 et 3 ateliers du CCT)

- Les Archers Talmondais
- Sables Etudiant Club Athlétisme
- SOBAB 85
- Union Sportive des Zèbres Talmondais (USZT)
- Boules en Bois La Pigeonnaise
- Boules en Bois Talmondais
- Tal'Danse
- Associations Talmondais de Défense Personnalised
- Drone Racer Talmont
- Football Club Talmondais (FCT)
- AS Bourgenay Golf Club
- Talmont Handball Club (THAC)
- Judo Club Etoile du Payré
- Talmont Association KiteSurf Private Team
- Association Nautique de Bourgenay
- Talmont Ecole Omnisport
- Paddle Aventure
- Palet Talmondais
- Association Talmondais Pêche Bord de Mer (ATPBM)
- Club des Pêcheurs en Mer de Bourgenay (CPMB)
- Les Randonnées Talmondaises
- Racing Club Tennis de Table Talmondais (RC3T)
- Talmont Tennis Club
- Amicale Vélo Talmont-Saint-Hilaire (AVT85)
- Association sportive Talmondais de Volley-Ball (ASTV)

Un agenda des animations est proposé par Destination Vendée Grand Littoral sur sa page : <https://www.destination-vendeegrandlittoral.com/list/agenda/>

Les locaux du Centre Culturel du Talmondais sont ouverts pour « Repair Café », tous les samedis matin, pour permettre, gratuitement et à tous, de réparer appareils électriques, petit mobilier, informatique, vêtements, jouets... Depuis 2021, l'association est également accueillie, 1 samedi par mois, à la Salle de l'Amitié à Angles.

## Moutiers-les-Mauxfaits

Associations sportives (14)

- Aérogym stretching
- Agyr (ganesk-yoga)
- Association Sportive Moutiers-les-Mauxfaits-Saint-Avaugourd (ASMSA)
- Champ de Foire Pétanque
- Cos Y Fit
- Danse Attitude
- GymAtlantiClub
- Handball Aubigny Moutiers (SLAM)
- Judo Club
- Moutiers les Mauxfaits Athlétic Club (MMAC)
- Multisports Loisirs Moutierois (MSLM)
- Sports Loisirs Aubigny Moutiers (SLAM) Vendée Handball
- Tennis Club du Pays Moutierois (TCPM)
- Tennis de Table Club Moutierois (TTCM)
- Vélo Club Moutierois

En plus de la page internet de Destination Vendée Grand Littoral, la commune édite chaque année un magazine « Evasion » des manifestations et sorties moutierois. En 2022, 57 manifestations sont recensées dont :

- Un week-end de compétition régionale de gymnastique
- Une course de cyclisme
- Le Trail du Troussepoil
- Les portes ouvertes de l'Outil en Main
- La Fête de la Musique
- Le Festival Rock Huche n'Groll
- La Fête du Cheval
- Le Salon du Livre
- Un rallye pédestre
- Un concert de Noël

Il n'a pas été identifié sur Moutiers-les-Mauxfaits dans la période de diagnostic (avril 2021 – février 2022) d'actions ou d'organisations citoyennes telles que : la mise en place d'ateliers citoyens ou de conseils de sages, de budget participatif, d'AMAP, de tiers-lieux, de structures labellisées Energie Partagée, de coopératives d'habitants (habitat participatif, béguinage, ...), de financements participatifs ou de monnaie locale.

*Deux espaces de coworking sont à signaler sur la commune du Bernard, au lieu-dit La Moinardière, et dans le bourg de Saint-Benoist-sur-Mer, « Le Lapin qui fume », depuis février 2022. L'entreprise HORPER (Cabinet RH), installée dans la ZAE du Patis propose également des locations de bureaux.*

### Talmont-Saint-Hilaire

En 2015, la commune de Talmont-Saint-Hilaire a initié un parcours civique nommé « **Le Passeport du Civisme** ».

L'objectif du Passeport est de forger la citoyenneté chez les 8 à 18 ans, par l'implication dans la vie locale, proposer un parcours basé sur les devoirs plus que sur les droits et favoriser l'engagement individuel.

La démarche s'appuie sur le partenariat des jeunes, enseignants, parents et ambassadeurs. Différentes actions sont mises en œuvre autour du devoir de mémoire, les solidarités avec les aînés es EHPAD, la protection de l'environnement, la sécurité sur internet, la découverte du patrimoine.

A chaque édition c'est près de 80 élèves de CM2 qui s'y engagent.

### Moutiers les Mauxfaits

4 actions vers la jeunesse permettent aux plus jeunes habitants de Moutiers-les-Mauxfaits de participer et d'agir au projet de territoire :

- **Le Conseil municipal des Jeunes**

Les élections de 12 représentants ont lieu en octobre dans les 2 écoles Gaston Ramon et Saint Maurice, au sein des classes de CM1 et de CM2, chaque niveau désignant 6 représentants.

- **Le Passeport du Civisme**

Initiée à Talmont-Saint-Hilaire, l'action a été élargie et engagée sur Moutiers-les-Mauxfaits en 2017. En 2021, une 4<sup>ème</sup> promotion d'enfants des classes de CM2 a validé leurs passeports.

- **L'Opération Argent de Poche**

Ce dispositif offre la possibilité à es jeunes âgés de 16 à 18 ans d'effectuer, en contrepartie d'une indemnisation, pendant les vacances scolaires, des petits chantiers de proximité tels que la peinture et l'entretien des locaux scolaires, l'aménagement des espaces verts, ...

- **L'Espace Jeunes**

Cet espace, ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires, est dédié aux jeunes entre 11 et 17 ans propose des activités, des sorties, des soirées à thème, des camps d'été, des projets d'autofinancement.

## Les actions de revitalisation réalisées sur les deux agglomérations

### Moutiers-les-Mauxfaits

Depuis 2014, plusieurs actions ont déjà été engagées pour la revitalisation de Moutiers-les-Mauxfaits. Il peut être cité :

- Aménagement des espaces publics du centre-ville (avenue Napoléon 1<sup>er</sup>)
- Restructuration du cœur de bourg avec l'opération de l'îlot Saint-Maurice (Maison de Santé, deux micro-crèches et 12 logements, occupant un site délaissé) et la création de 30 locatifs dans les résidences Gustave Delhumeau, Albert Deman (4T2 et 6T3 locatifs intermédiaires) et Simone Veil (résidence de 8T3 pour les PMR) et l'ouverture d'une Maison Départementale des Solidarités et de la Famille
- Aménagement et extension de la Mairie et déménagement des ateliers techniques de la route d'Avrillé à la ZA du Renaudon
- Installation du Centre Départemental Vendée Santé, rue de la Garenne
- Aménagement de la « Maison des Projets » avec « L'Espace Jeunes », l'association « L'Outil en Main », et l'association « Cos'y'Fit »
- L'aménagement d'un city-stade
- Construction d'une salle communautaire de gymnastique
- Réalisation de travaux à l'EHPAD
- Aménagement du lotissement communal « Les Roches Bleues » (60 lots pour 78 logements au total), dont 3 lots pour de l'habitat social et avec l'accompagnement des acquéreurs par un architecte-conseil
- Edition d'un guide pratique listant les commerçants, artisans, entreprises, etc. de la ville
- Construction du nouveau Centre de Secours de Moutiers-les-Mauxfaits, ouvert en 2019
- Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 13 janvier 2020.
- Aménagements des parcs de Huchegrolle et du Point du Jour en 2021
- Réaménagement de l'ancien atelier technique pour la Maison des Assistantes Maternelles en 2021



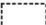


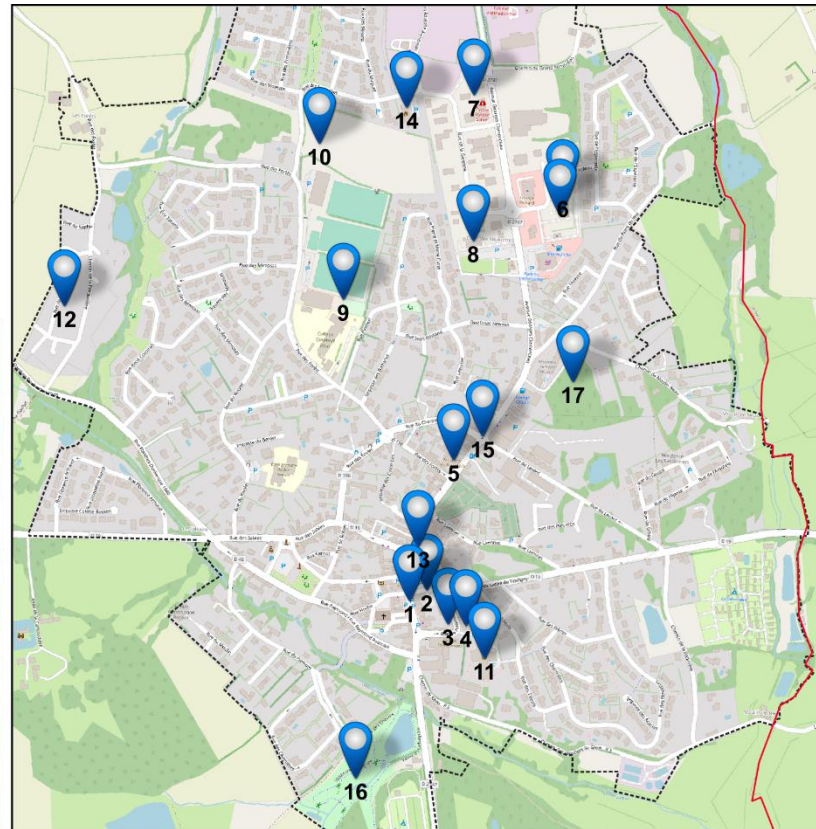
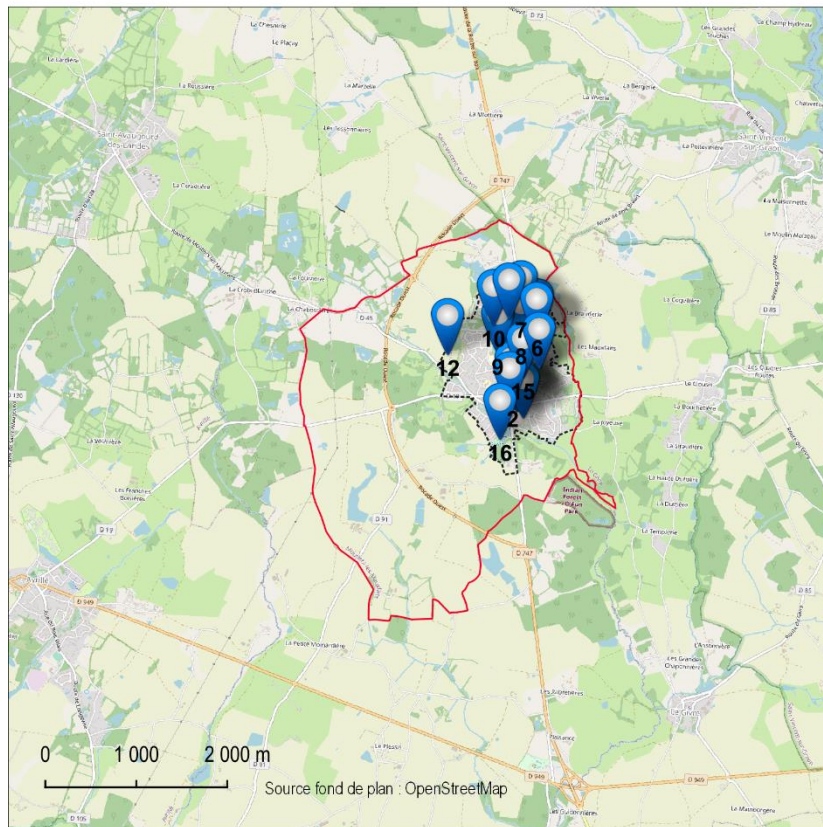
*La nouvelle salle de gymnastique communautaire du complexe sportif des Forêts à Moutiers-les-Mauxfaits, inaugurée en décembre 2021*

Derniers aménagements dans le Parc du Point du Jour

Chantier lancé début 2021, en cours d'achèvement en juin 2022 : le lotissement communal « Domaine des Roches Bleues », route des Forêts, comprenant une parcelle prévue pour une résidence de 11 logements, une parcelle prévue pour 8 pavillons en locatif à loyer modéré, 4 parcelles en location-accession en partenariat avec Vendée Logement (en chantier au printemps 2022), et le reste des lots en ventre libre pour de l'habitat individuel.

Actions de revitalisation réalisées depuis 2014

-  Actions de revitalisation
-  Limites communales de Moutiers-les-Mauxfaits
-  Périmètre de l'agglomération de Moutiers-les-Mauxfaits



| n° | action                              |
|----|-------------------------------------|
| 1  | Espaces publics                     |
| 2  | Ilôt Saint-Maurice                  |
| 3  | Résidences Delhumeau, Deman et Veil |
| 4  | MDSF                                |
| 5  | Mairie                              |
| 6  | Ateliers techniques                 |
| 7  | Centre Départemental Vendée Santé   |
| 8  | Maison des Projets                  |
| 9  | Citystade                           |

| n° | action                   |
|----|--------------------------|
| 10 | Salle de Gymnastique     |
| 11 | EHPAD l'Hermitage        |
| 12 | Les Roches Bleues        |
| 13 | Guide pratique           |
| 14 | Centre de Secours        |
| 15 | Plan Local d'Urbanisme   |
| 16 | Parc de Huchegrolle      |
| 17 | Parc du Point du Jour    |
| 18 | MAM Les P'tites Abeilles |

## Talmont-Saint-Hilaire

Depuis 2014, plusieurs actions ont déjà été engagées pour la revitalisation de Talmont-Saint-Hilaire et font notamment suite aux travaux de requalification des espaces publics du centre-ville (rue nationale, rue du centre et place du château) :

- Création d'un marché couvert et de l'esplanade du Veillon
- Rénovation et agrandissement du Pôle Solidarité
- Construction de la Résidence Pierre Cloutour (6 logements T2 adaptés aux personnes à mobilité réduite)
- Aménagement et commercialisation du lotissement communal « La Liberté » (16 lots à bâtir de 384 à 600m<sup>2</sup> à un prix d'acquisition de 80 €/m<sup>2</sup> pour l'accession à la propriété de ménages aux revenus modestes)
- Construction du nouvel internat de la MFR Bourgenay
- Réalisation d'un complexe tennistique et d'un terrain de football synthétique, d'un anneau d'athlétisme et d'un pas de tir à l'arc.
- Création de la piste cyclable des Eaux et de la passerelle Cul de l'Ane et balisage du circuit Les Marais de Guitière
- Lancement d'une navette estivale centre-ville/plage, aides à l'acquisition de vélo électrique,
- Obtention du Label 3<sup>ème</sup> Fleur et du Label Pavillon Bleu pour le port et la plage et lancement de l'Opération Grand Site pour l'Estuaire du Payré
- Lancement du service Déplacement Solidaire Talmondais
- Création de classes numériques, de la Classe Patrimoine et du Pass Culture et Patrimoine
- Transformation de l'ancienne boulangerie du Querry Pigeon en Maison d'Assistantes Maternelles

Dernier chantier débuté en septembre 2021 et achevé en juin 2022, l'aménagement de l'avenue de la Plage, de la Croisée jusqu'au carrefour Saint-Hubert, à Bourgenay. Il s'agit du dernier tronçon de la liaison Centre-Ville de Talmont – Plage du Veillon. En effet, dans les années antérieures, la commune avait successivement aménagé depuis le centre-ville la rue des Marais, l'Avenue des Sports, l'Avenue de l'Atlantique et l'Avenue des Taconnettes pour réaliser des pistes cyclables et développer la pratique des modes actifs dans les déplacements quotidiens et la mobilité touristique et sportive. Les travaux ont eu pour objectif d'améliorer le confort et la sécurité des cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite ainsi que d'améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion du paysage avec plus de 250 arbres et 10 000 plantes. Il incluait la refonte de l'aire d'accueil des campings cars et l'aménagement d'une aire d'accueil et de services vélo. Cet aménagement met en valeur de la petite centralité commerciale du rond-point de la Croisée.



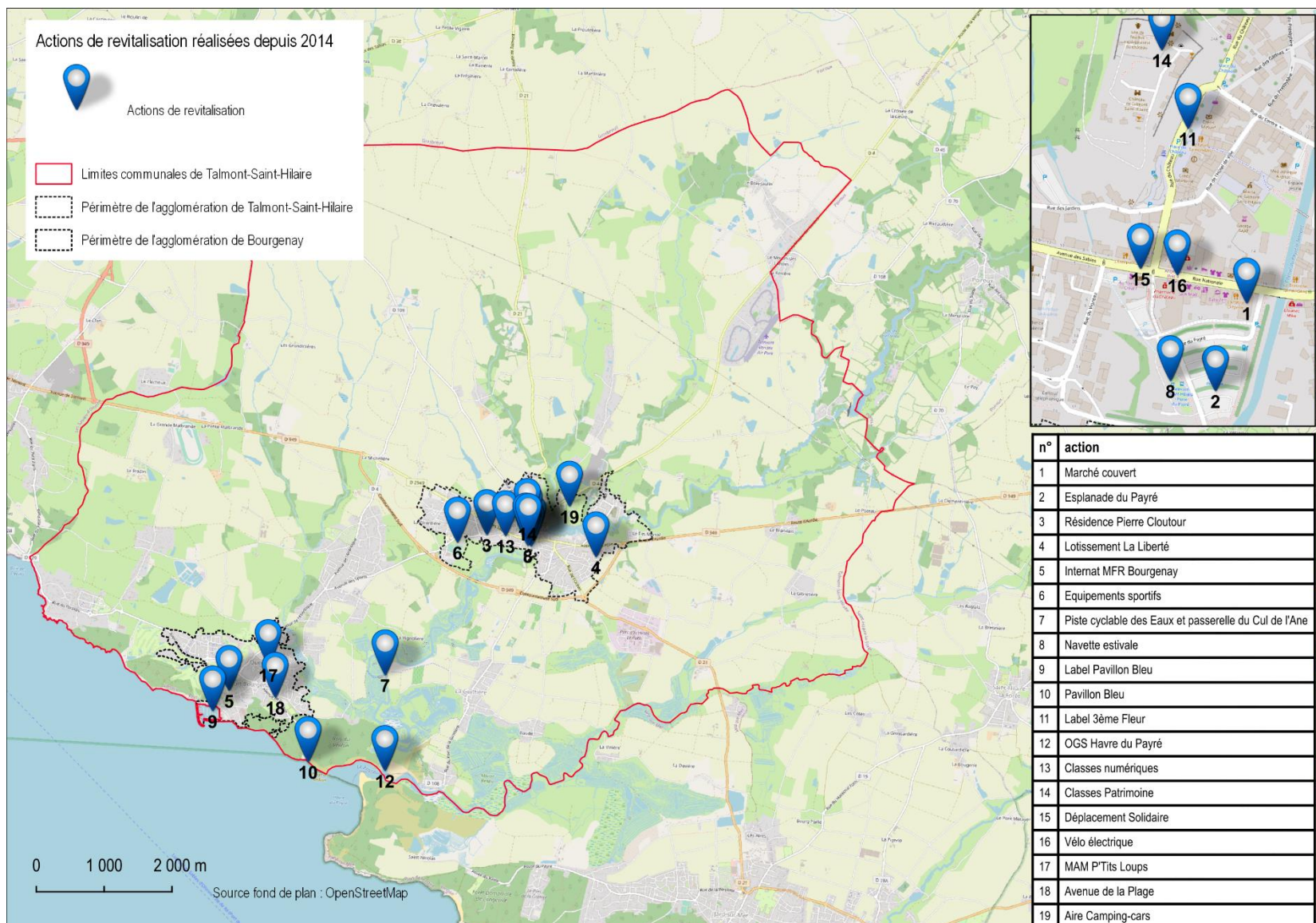
*L'Avenue de la Plage à l'automne 2021*



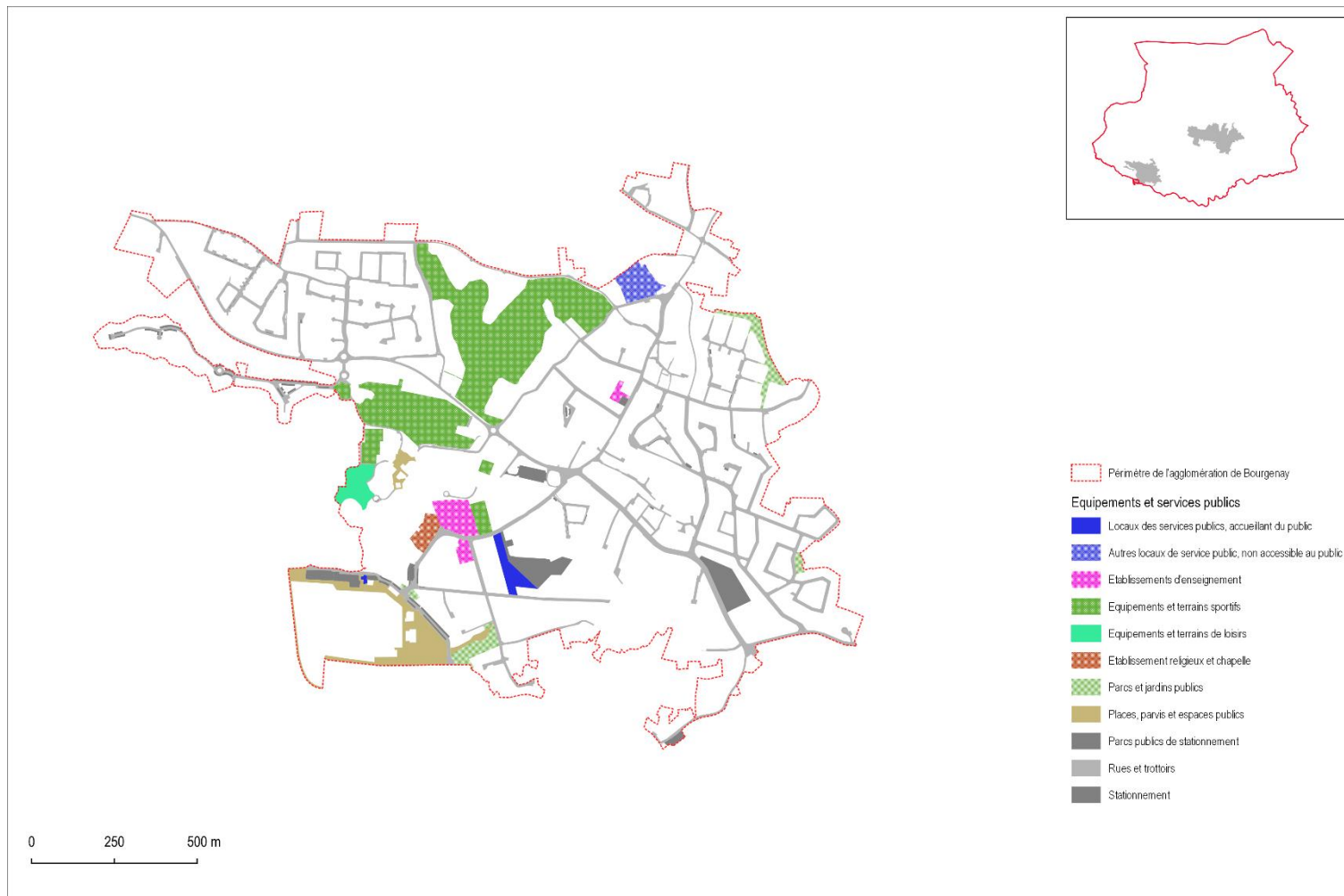
*Le nouvel aménagement livré en juin 2022*

Chantier en cours débuté en mai 2022 : l'aménagement d'une aire de camping-cars à La Chapelle, au nord du Lac. L'objectif est d'offrir un cadre de séjour plus agréable pour développer l'attractivité touristique, encourager le séjour et la fréquentation des commerces et services du centre-ville, aisément accessibles à pied par les chemins en rive du Lac. Ce déplacement des capacités de stationnement des camping-cars du parking des Gâtines à ce nouveau site, permettra d'engager la requalification du parc de stationnement des Gâtines et de développer l'attractivité du centre-ville, notamment les jours de marché qui occupe le parc du stationnement du Payré.





Localisation des équipements, services et espaces publics de l'agglomération de Bourgenay sur la commune de Talmont-Saint-Hilaire

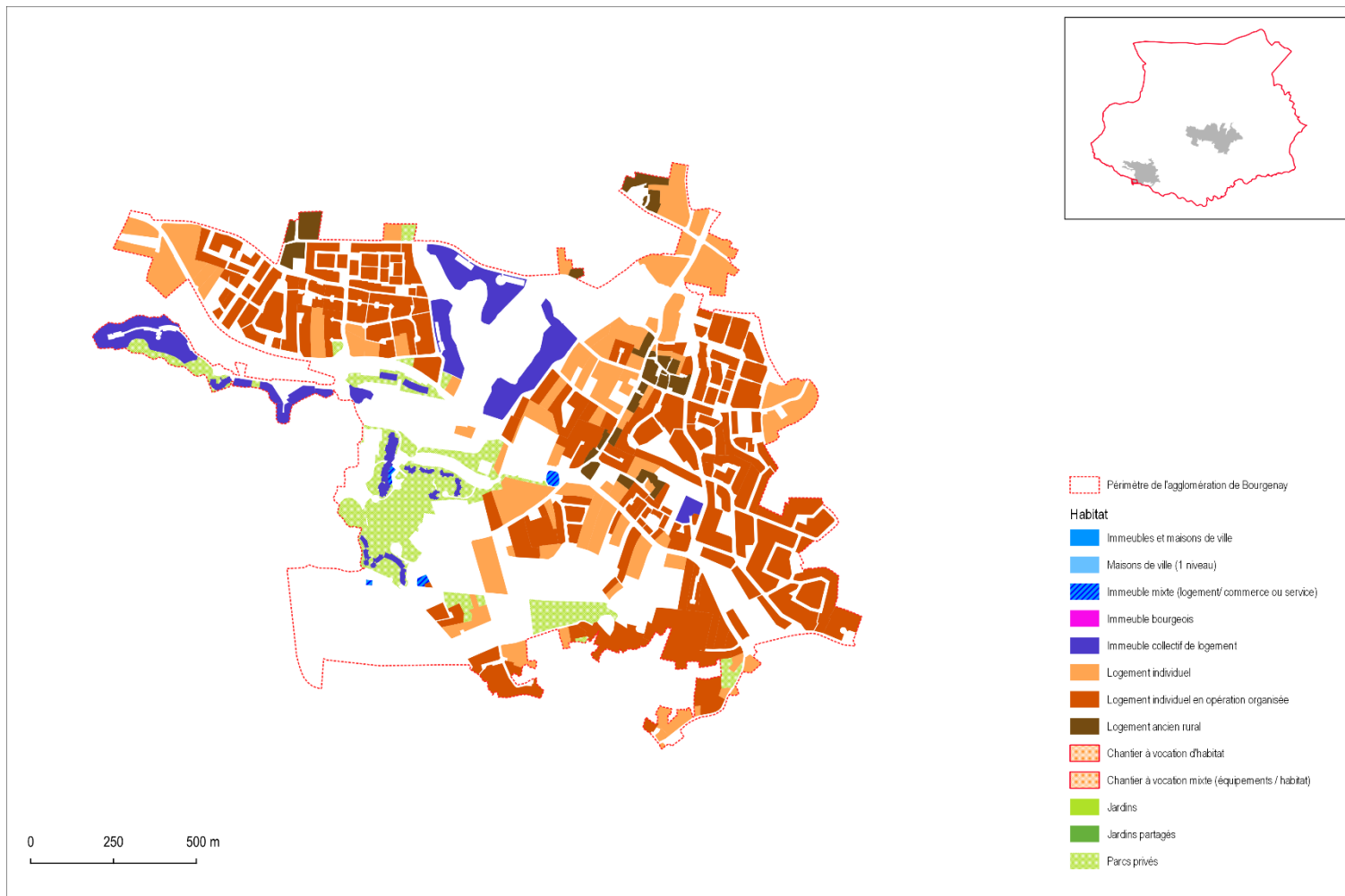


Autrefois prieuré bénédictin dépendant de l'abbaye de Maillezais, le lieu subit ses premières destructions pendant la Guerre de Cent Ans (1340-50) puis lors des Guerres de Religion (1569) et tombe en délabrement à partir du 17<sup>ème</sup> siècle. Vendu à la Révolution, le site sert de carrière. La reconstruction du sanctuaire débute en 1891 par le comte de Beuamont, maire de Talmont, qui y construit un château et bâtiments attenants. Légué à la Congrégation en 1926, les bâtiments et terrains accueillent depuis une école, une MFR et un camping.

Bourgenay est une agglomération récente, résultat d'une opération touristique d'envergure à la fin des années 70, incluant notamment la création du Port de Bourgenay et du golf de Bourgenay. Ce sont ainsi les espaces portuaires, malgré leur situation côtière, qui jouent le rôle de « lieu central de rassemblement public » de cette agglomération.

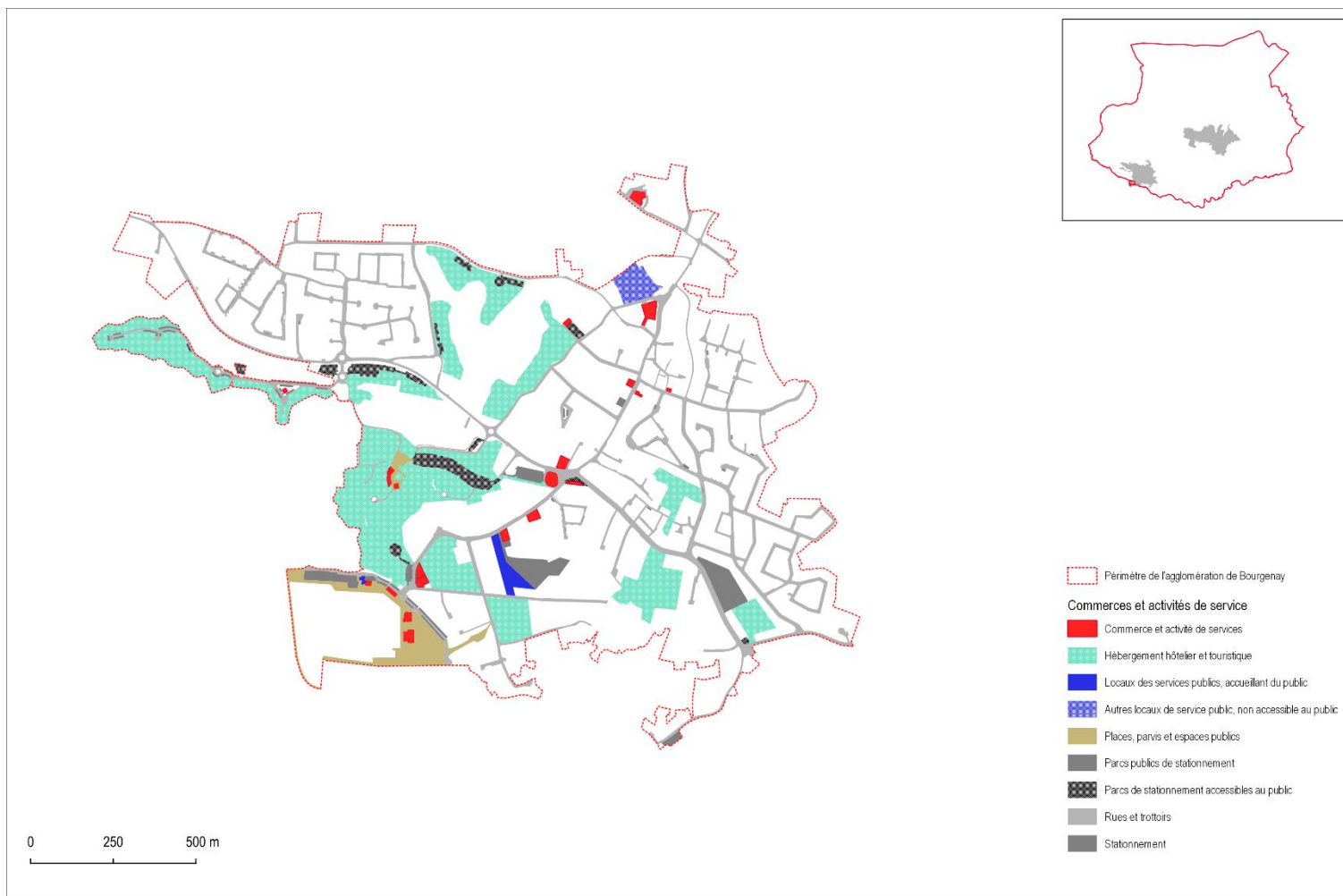
Les services publics quotidiens sont représentés par 2 groupes scolaires (public Emilien Charrier et privé de Bourgenay), la MFR de Bourgenay, le Centre de Loisirs Les Oyats et un centre technique municipal.

Localisation des îlots et immeubles d'habitat sur l'agglomération de Bourgenay sur Talmont-Saint-Hilaire



Bourgenay présente un parc résidentiel majoritairement construit dans les 50 dernières années et sous forme organisée, avec la particularité de la présence de nombreuses résidences se caractérisant par leur architecture et leurs vastes espaces verts.

Localisation des commerces et services sur l'agglomération de Bourgenay sur Talmont-Saint-Hilaire



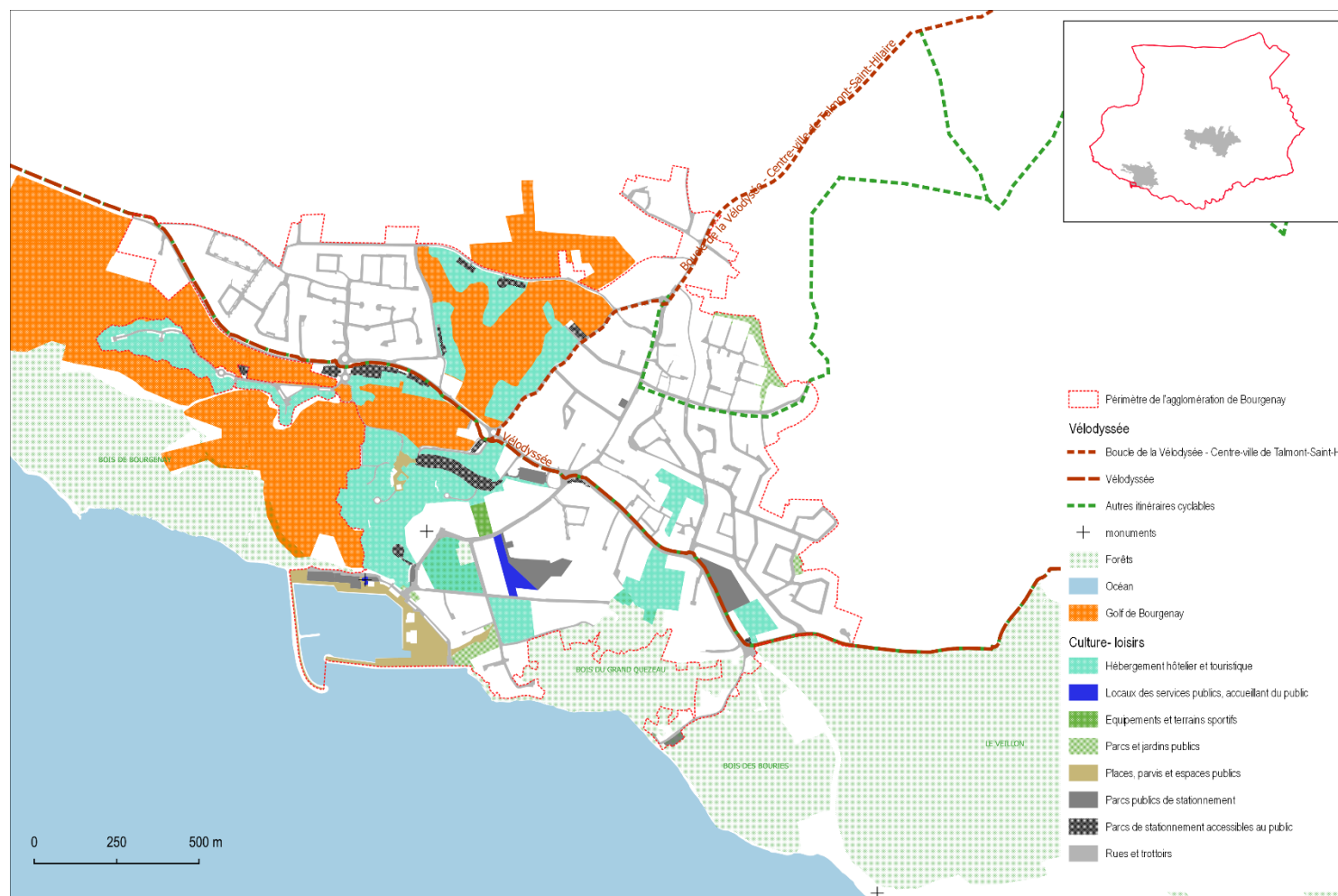
L'agglomération présentait quelques locaux commerciaux dans le hameau ancien, à proximité de l'école E. Charrier : le dernier local – une boulangerie – a été réhabilité en MAM fin 2021.

Les commerces quotidiens (café-tabac-presse, boulangerie, commerces alimentaires, poissonnerie, salon de coiffure,...) se rassemblent désormais au carrefour de « La Croisée », croisement de la RD4 avec la RD129. A moins de 300m au sud, une supérette voisine le centre de loisirs Les Oyats.

Le port rassemble plusieurs établissements classiques de ce type de lieu : restaurants, vente et réparation de bateaux, prestations de tourisme.... Lorsque la Résidence du Lac était encore sous gérance du groupe « Pierre et Vacances », ce lieu était le premier lieu d'animation de Bourgenay. Bourgenay reste singularisée par la présence du grand hôtel « Les Jardins de l'Atlantique » et

3 grands campings s'insérant dans le tissu résidentiel bâti, en plus des résidences anciennement « Pierre et Vacances ».

## Localisation des espaces publics de loisirs sur l'agglomération principale de Bourgenay sur Talmont-Saint-Hilaire



De moindre notoriété que d'autres stations balnéaires, Bourgenay est néanmoins la « porte d'entrée » à l'Océan depuis Talmont-Saint-Hilaire et celle du site naturel des « Forêt, plage et pointe du Veillon » et de l'estuaire du Havre du Payré, dont la notoriété dépasse le cadre local.

Les menaces d'urbanisation de ce site naturel exceptionnel ont justifié en 1933 le classement au titre des sites et monuments naturels par l'Etat. Cette politique de protection est depuis confortée par les politiques d'acquisition foncière pour la protection des Espaces Naturels Sensibles du Département et du Conservatoire du Littoral. Ces deux organismes maintiennent ainsi l'accessibilité du public aux sites naturels.

Communal, le Golf de Bourgenay a été cédé à une structure privée en 2020, qui y depuis engagé des travaux de rénovation. Son périmètre est en partie inclus dans l'agglomération mais s'étend également largement au-delà.

